

WESTBURY

ELIZABETH DAVID

WARBURG INST
1904659191

glace
artificielle
195
(Barker's account
Mr Cadet
de Vaux
255-6
—
Economical
milling 281
—
Ales 1790

D
C
H
515

ENCYCLOPÉDIE DOMESTIQUE,

OU

ANNALES INSTRUCTIVES,

FORMANT RECUEIL

DE *toutes sortes de Remedes, Recettes, Préservatifs, Curatifs des diverses maladies et incommodités des hommes et des animaux, de Secrets, d'Inventions, de Découvertes utiles et agréables, dans les Sciences et Arts, & généralement de tout ce qui peut intéresser la santé, la beauté, la curiosité, c'est-à-dire, les besoins & les agrémens de la vie morale & physique, à l'usage des deux Sexes de la Cour, de la Ville & de la Campagne.*

Prix 4 liv. 4 s. et 5 liv. par la poste.

A PARIS,

Chez LAURENS jeune, Imprimeur-Libraire,
rue Saint-Jacques N°. 37.

Et chez les Marchands de Nouveautés.

INSTITUT
MAISON

Nota. Le Dépôt général de tous les remèdes & secrets, est établi actuellement chez M. Bérault, négociant, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, n°. 272.

Explication des abréviations qui se trouvent à la fin des articles de cet Ouvrage.

(A. S. V.) Signifient Almanach ſous Verre.

(B. P. E.) Bibliothèque Phyſico-Économique.

(B. S.) Bibliothèque Salutaire.

(D. D. N.) Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle.

(E. M.) Encyclopédie Méthodique.

NOUVEAUTÉS qui se vendent chez le même Libraire.

Les Roses de l'éducation, ou variétés amusantes, par M. D. . ., l'un des quarante de l'Académie française, &c. &c. avec cette épigraphe : *plaire & instruire.*

Nouveau Théatre sentimental, à l'usage de la jeunesse, par Madame la marquise de S. . . avec cette épigraphe :

La mère en prescrira la lecture à sa fille.

Prix de chacun de ces deux ouvrages, *in*-8°. 3 liv. brochés, par la poste 3 l. 5 s. *avec figures.*

Les charmes de l'age d'or, en prose & en vers, fig. 15 s. par la poste 18 s.

Plan d'Éducation nationale. 8 s. par la poste, 12 s.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Si les hommes étoient ſages et jaloux de leur instruction, tous, sans excepter même les gens la campagne, parviendroient aisément à s'instruire de tout ce qui intéresse principalement leur santé et les arts utiles et agréables. Dans les maladies, ils apprendroient à se conduire souvent seuls, sans le secours du médecin et du chirurgien qu'ils ne peuvent payer, et ils auroient du moins le bon esprit de fuir, comme des empoisonneurs publics, tous ces vils charlatans qui ne gagnent l'argent du peuple qu'au détriment de sa vie. On ne les verroit pas si étrangers aux connoissances dont ils doivent retirer le plus d'avantages; on ne les verroit plus croupir dans une ignorance craſſe qui, en même-temps qu'elle les couvre de honte, les prive des plus douces ſatisfactions de la vie, je veux dire des jouiſſances de la nature & de l'art que l'Être ſuprême a créés pour leur bonheur. Car c'eſt être dans ce monde, comme n'y étant pas, que d'en ignorer les reſſources; ou plutôt, c'eſt n'exiſter que pour être dupe & malheureux. En ce cas, étoit-ce la peine de naître? Tous les hommes ne naissent pas avec les mêmes moyens de s'éclairer par eux-mêmes; mais au moins, à très-peu d'exceptions près, sont pourvus des moyens de profiter des lumières, des connoiſſances & des travaux d'autrui. Il ne ſuffit pour cela que de ſavoir lire. Le livre que

nous annonçons eſt de l'eſpèce précieuſe de ceux qui, joignant à la plus grande facilité du ſtyle, aſſure la plus vaſte étendue de connoiſſances & inſtructions. Il convient, il eſt même néceſſaire à tous, autant que commode pour tous; peres, meres, enfans de tout ſexe, de toutes conditions, nous vous l'offrons comme une *Encyclopédie domeſtique*, portative & ſûre.

L'impartialité la plus parfaite a rédigé cet ouvrage; le rédacteur n'a ſuivi d'autre impulſion que celle de l'intérêt général. Son but a été de remplir le plus doux, comme le plus ſaint des devoirs, celui de ſervir l'humanité. Heureux s'il l'a rempli! c'eſt la ſeule récompenſe qu'il demande de ſon travail.

N. B. Notre deſſein avoit d'abord été de donner cet ouvrage périodiquement ſous le titre d'ANNALES INSTRUCTIVES; mais nous avons renoncé à ce projet.

ENCYCLOPEDIE
DOMESTIQUE,
OU
ANNALES INSTRUCTIVES,
FORMANT RECUEIL

DE toutes sortes de Remèdes, Recettes, Préservatifs, curatifs des diverses maladies & incommodités des hommes & des animaux, de secrets, d'inventions, de découvertes utiles & agréables, dans les Sciences & Arts, & généralement tout ce qui peut intéresser la santé, la beauté, la curiosité, c'est-à-dire les besoins & les agrémens de la vie morale & physique, à l'usage des deux sexes de la Cour, de la Ville & de la Campagne.

ABEILLE: Cette mouche, qui procure le miel & la cire, est le plus admirable des insectes. Il y a plusieurs sortes d'abeilles; elles font la guerre à la manière des sauvages, avec des fléches empoisonnées; leur piquure est presque toujours accompagnée de douleur, d'inflammation, de tumeur: le plus sûr remède est d'arracher, si l'on peut, l'aiguillon de la plaie & de la laver avec l'eau froide, ou du vinaigre.

ABEILLES DE LA GUADELOUPE: Leur miel est toujours liquide, ayant la consistance de l'huile d'olive & une couleur d'ambre; les Créoles en imbibent de la cassave fraîche & la mangent avec plaisir; les chi-

rurgiens & apothicaires s'en servent comme de celui d'Europe : la cire de cette espèce d'abeilles, dit le P. Labat, est propre pour guérir les *cors-aux-pieds* & les *verrues aux mains ;* il en atteste même l'efficacité.

AIMANS ARTIFICIELS de M. l'abbé *le Noble,* chanoine de la collégiale de Vernon-sur-Seine, en Normandie : ces aimans sont des pièces d'acier ovales, droites ou courbées des barreaux ou lames que l'on emploie simples ou réunis ; leur application affaiblit d'une manière plus ou moins marquée, ou dissipe complettement les accidens dans les maux de dents, les douleurs nerveuses de la tête ou des reins, les douleurs rhumatismales, & cette affection particulière, *connue sous le nom d'affection douloureuse de la face ;* dans différentes espèces de tremblemens, de tressaillemens, dans les convulsions, l'épilepsie, & dans un cas particulier de vertige ténébreux. L'énumération d'un aussi grand nombre d'accidens, ou soulagés ou guéris, serait trop consolante sans les exceptions qui sont habilement appréciées dans le rapport de MM. *Andry & Thouret,* commissaires de la société royale de médecine.

BAUME DE LA MECQUE : ce baume, si précieux par son usage, tant interne qu'externe, est d'autant plus rare en France, que les grands de *la Mecque* & de *Constantinople,* se le réservent pour eux seuls, & qu'il leur arrive rarement d'en faire des présens ; il découle de lui-même, ou par incision, d'un arbrisseau, qui a été rapporté

de l'Arabie-Heureuse dans les jardins du Sultan.

La grande vertu de ce baume pour l'usage intérieur, est de faire expectorer, avec facilité, dans les rhumes ou catharres invétérés : on en verse depuis six jusqu'à dix gouttes sur du sucre en poudre ; ce qui forme des bols que l'on prend le matin à jeun, en observant de boire, un quart-d'heure après, quelque décoction mucilagineuse et chaude. Les Égyptiens prennent tous les jours un demi-gros du *Baume de la Mecque*, comme le remède le plus efficace dans la contagion de la peste ; il est estimé alexipharmaque ou anti-venin ; on prétend même que les femmes d'Egypte se guérissaient de la stérilité, soit en l'avalant, soit en l'employant en suppositoire ou en fumigation ; il est sur-tout recherché pour la réunion des chairs dans les blessures ou coupures récentes ; il ne s'agit alors que d'en insinuer quelques gouttes dans la plaie, à moins qu'il n'y ait apparence de suppuration ; car la matière qui doit s'écouler, étant retenue, augmenterait, par son âcrimonie l'inflammation.

Le baume de la Mecque, préparé en pommade, suivant une méthode particulière, blanchit et adoucit la peau ; mais nous nous réservons de parler de cette pommade dans une autre occasion.

Une personne expérimentée qui a fait un long séjour à *Constantinople*, et qui ne laisse pas d'y avoir encore des relations, a

bien voulu nous confier quelques livres de ce baume à des conditions extrêmement avantageuses, dont nous desirons faire profiter le public : en conséquence, on pourra s'en procurer à Paris au dépôt général des remèdes et secrets, qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº. 34.

Les bouteilles *d'une once* coûteront 12 livres, et celles de demi-once 6 livres : on sait que le véritable *baume de la Mecque* s'est toujours vendu jusqu'à un louis l'once.

CHOCOLAT PRÉPARÉ, suivant une méthode approuvée de MM. de la faculté et de la société royale de médecine (1) : cette méthode réunit le double avantage de procurer d'excellent chocolat, et d'en assurer la salubrité ; c'est une découverte qui est due à M. Millerant, chocolatier de S. A. S. Monseigneur le prince de Conti, rue des Fossés-Saint-Germain l'Auxerrois, nº. 28, près du Louvre.

On sait que le cacao est composé de deux substances, l'une grasse et l'autre mucilagineuse ; aussitôt que la récolte est faite, celui de Caraque se met dans la terre, et celui des Isles dans la cendre ou dans la soude pour en ôter la verdeur, et en accelérer la maturité, qui ne s'acquiert pas autrement.

De cette préparation, qui est indispensable, il résulte beaucoup d'inconvéniens

(1) Les 15 avril & 20 join 1783.

tels qu'un goût de terre et de moisi, souvent même un goût de rance : lorsque le cacao a été mal préparé, il s'échauffe aisément ; ce qui lui donne un goût de poussière, comme il arrive au bled qui a été échauffé.

M. Millerant, guidé par le desir bien louable d'exceller dans son état, a cherché les moyens de dépouiller le cacao de tous ses mauvais goûts, sans altérer les qualités qui lui sont propres : il y a tellement réussi, que le chocolat qu'il fabrique surpasse en finesse et en bonté tous les chocolats connus.

Mais ce n'était-là qu'une partie de ses recherches ; la nécessité d'unir le cacao avec le sucre, a encore fixé son attention : le sucre est imbu lui-même de parties hétérogènes, qui dénaturent son goût ; sa masse est toujours imprégnée de la substance glutineuse de la terre : il était donc important d'extraire ce qu'il a de corps étrangers, en lui laissant toutes ses vertus essentielles ; c'est à quoi M. Millerant est également parvenu.

Pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les rapports faits par les commissaires des compagnies savantes que nous avons déja citées : ces commissaires déclarent que la dépuration du cacao, *qu'ils ont choisi exprès tout moisi & entiérement gâté*, (quoique M. Millerant n'en emploie jamais que de la première qualité,) s'est opérée avec tant de succès qu'à peine s'est-on

apperçu que ce grain était avarié, en le goûtant dépuré, ainsi que le chocolat qu'on en avait fait ; la pâte, au contraire, faite avec le même grain, préparée par la méthode ordinaire, étoit d'une saveur & d'une odeur de moisi très-désagréables : ils ont reconnu aussi que les procédés dont se sert M. Millerant pour purifier parfaitement le sucre, n'étaient pas moins utiles à la santé : ils ont d'autant plus insisté sur ces objets, que le chocolat peut être considéré aujourd'hui comme une des douceurs habituelles de la vie, & qu'il est même, dans biens des circonstances, un remède alimenteux.

Ce qui doit sur-tout faire préférer celui que nous annonçons, c'est qu'étant préparé avec du cacao & du sucre purifié, il conserve toute sa délicatesse & tout son parfum, *sans se servir de canelle, ni d'aucun aromate quelconque ;* il est en même tems d'un goût plus exquis, & d'une pâte plus délicate que le chocolat des autres fabriques ; mangé à sec, il n'a rien de graveleux sous la dent, & quatre ou cinq bouillons lui suffisent pour être pris liquide ; en un mot, il épaissit peu, attendu qu'il n'entre ni amidon ni farine dans sa composition.

« Le Chocolat fait sans aromates (1), a la propriété d'exciter l'appétit de ceux qui en prennent rarement, & de soutenir très bien

(1) Dictionnaire d'Histoire Naturelle, voy. le mot *cacao*.

ceux

ceux qui en font régulièrement usage; c'est une boisson qui convient parfaitement aux personnes attaquées de phthisie & de consomption, pourvu que le cacao soit peu rôti. »

On trouve chez M. Millerant des chocolats à divers prix; il y en a depuis 50 sols jusqu'à 6 livres, & depuis 4 livres jusqu'à 7 livres à une vanille; celui qu'il compose avec le cacao du mexique, pur & sans odeur, se vend huit & neuf l. à une vanille; ce qui en fait la cherté, c'est que ce fruit est rare, et qu'il en faut mêlanger une assez grande quantité avec le cacao ordinaire : il fabrique aussi du chocolat de santé avec la partie émulsive de l'amande; ce *chocolat* qu'on appelle *de santé, au lait d'amande*, est très-rafraîchissant; il en fait au petit lait, à la crême pure, à la crême à deux vanilles, à la gomme, à l'infusion d'orge ou de seigle, et à telle infusion que ce puisse être, selon les besoins du malade, et suivant l'ordonnance signée de l'un de MM. de la faculté, de la société royale de médecine, ou de toute autre personne de l'art.

Enfin, M. Millerant tient du chocolat de Turin, à 40 sols la liv. ainsi que toutes sortes de bonbons, pistaches, ou diablotins, crottes de chêvres à la vanille; il prépare le cachou au chocolat pour les bonbonnières, et fabrique, avec le sucre purifié, des sirops de capilaire, d'orgeat, de limon, de guimauve, de groseille, de framboise, de vio-

lette et autres, en topettes, façon de Montpellier, le tout de la premiere qualité.

DENTS ET RATELIERS ARTIFICIELS de la composition de M. de Chémant, chirurgien-dentiste à Paris, quai & place de Conti, près de la Monnoie : les compagnies les plus savantes de l'europe se sont empressées d'applaudir à cette découverte (1); toutes ont donné les plus grands éloges à son auteur ; des hommes célèbres ont fait usage de ces dents, & les ont trouvés supérieures à l'idée qu'ils s'en étoient formée eux-mêmes : que pourrions-nons donc ajouter à tant de suffrages ? Rien, si ce n'est que notre admiration est fondée sur des expériences sans nombre, faites avec succès, dans tous les cas possibles ; ce qui les met à l'abri de toutes les atteintes suscitées par l'envie ou la critique.

Les dents & rateliers inventés par M. de Chémant, sont formés avec une pâte minérale qui durcit au feu ; cette pâte a l'avantage de les rendre indissolubles à la salive, incorruptibles & sans odeur ; aussi une seule dent, ou un seul ratelier, suffit pour la vie d'un homme : chaque pièce réunit la beauté, la solidité, la commodité & la salubrité :

(a) Les rapports de la faculté de médecine du 2 mars, de la société royale de médecine du 22 avril, & de l'académie royale des sciences du 10 juin 1789, sont imprimés dans les journaux de Paris des 2 avril, 21 juin, & 2 septembre de la même année.

ce sont autant de faits avérés par les personnes les plus dignes de foi; comme elles portent avec elles des preuves de cette vérité, leur témoignage n'est point suspect : on trouvera leurs noms et demeures dans une *dissertation* qui est imprimée chez Gattey, libraire, au Palais-Royal, & que l'auteur délivrera *gratis* à ceux qui l'honoreront de leur confiance. C'était trop peu pour lui d'avoir imaginé une pâte ductile & susceptible de recevoir l'empreinte juste et précise des gencives et portions de dents, sans être obligé de les extraire; il ne croyait pas en avoir assez fait pour la perfection de l'art, en écartant à jamais les dangers & les inconvéniens qui résultent des dents factices, que la pratique a été forcée d'accréditer jusqu'à ce jour; il a encore inventé une mécanique qui adapte, avec sûreté, un ratelier d'une seule piece à la mâchoire supérieure, quoiqu'il n'y reste aucune dent; par ce moyen, qui est aussi simple qu'ingénieux, on ôte, & l'on remet soi-même à volonté ce ratelier, sans ressentir la moindre douleur : tels sont les titres que M. de Chémant s'est acquis à la reconnaissance universelle; nous ne pouvons que nous féliciter d'en être ici les interprêtes.

Le rapport de la faculté de médecine de Paris contient une description si exacte de ces dents & rateliers artificiels, que nous croyons devoir emprunter le langage-même de ses commissaires : « les dents et rateliers

dont il s'agit sont d'une très-grande dureté, résistent long-tems au marteau, font feu avec le briquet, & ne se dissolvent dans aucun des acides : une pièce, représentant toutes les dents de la machoire inférieure, jettée à terre, n'a pas été cassée ».

« Les dents de l'un et l'autre des rateliers ne sont point séparées par des intervalles ; elles sont figurées chacune suivant leur forme naturelle ; un trait ombré parait seulement les séparer ; les gencives sont aussi très-bien imitees ; au bord de ces rateliers, on voit des irrégularités qui représentent les extrémités supérieures des différentes sortes de dents ».

« La forme que M. de Chémant donne à ses rateliers et aux dents, imite parfaitement la nature : il possède le secret de leur donner le ton de couleur des dents naturelles qu'il veut remplacer ; d'où il résulte que l'œil ne peut pas distinguer les siennes de celles du sujet ».

« Le ressort, dont nous avons déjà parlé, donne la facilité de mouvoir ces deux mâchoires, sans que ceux qui portent les rateliers éprouvent aucune résistance désagréable ou incommode dans les divers mouvemens : nous avons vu une mâchoire supérieure en place ; elle était parfaitement assujettie, ne gênait point et représentait la plus belle denture, soit en parlant, soit en riant : nous avons vu de même plusieurs dents réunies & assujetties dans la bouche d'une personne digne de foi, qui nous a

assuré qu'elle mangeait aussi bien avec les dents artificielles qu'avec les dents naturelles ».

Les personnes qui habitent la capitale, les provinces ou les pays étrangers, pourront se procurer, quand elles le voudront, *sans se déplacer*, des dents ou dentiers simples & doubles, tels compliqués qu'ils soient, en s'adressant à M. de Chémant, qui leur indiquera sur-le-champ de quelle manière elles doivent s'y prendre pour l'éclairer positivement sur l'objet de leur demande : Il prie ces personnes de vouloir bien affranchir leurs lettres.

Nota. *Comme plusieurs empyriques s'avisent de contrefaire ses nouvelles dents artificielles, il avertit en même tems le public qu'il n'a donné le secret de ses compositions à qui que ce soit : on le trouve tous les jours chez lui depuis midi jusqu'à deux heures & de trois jusqu'à six.*

EAU DE CYTHÈRE, ET LIQUEUR DES COURTISANNES : Ces deux compositions, dont la première s'emploie dans le traitement *externe*, & l'autre dans le traitement *interne* des maladies vénériennes des deux sexes, sont dues à M. Laugier, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre & professeur du collège de Marseille, demeurant à Paris, rue et cul-de-sac Saint-Dominique-d'Enfer, n°. 6.

L'Académie impériale & royale des sciences de B**. a été la première à approuver la

méthode de M. Laugier (1), en disant que le moyen le plus sûr de combattre le *virus*, était de l'attaquer *au dedans* & *au dehors*.

Les suffrages que l'auteur a obtenus de la société royale de médecine de Paris, les 19 octobre 1782, & 7 février 1783, ne sont pas moins honorables : on lit dans les rapports de ces commissaires, que les deux compositions (auxquelles M. Laugier avait alors donné d'autres titres), étaient ingénieusement imaginées, & qu'elles devaient produire des bons effets, sous la direction d'un médecin habile, qui sçaurait en connaître le prix, & les appliquer à propos.

Ces remèdes étant une combinaison de ce qu'il y a de plus salutaire dans les trois règnes, ont encore acquis une nouvelle perfection depuis quelques années ; ils ont été reconnus efficaces contre les vers, les écrouelles, la gale, les dartres véroliques, & la rage, ce redoutable fléau de l'humanité ; l'expérience a elle même constaté ses propriétés ; quel témoignage inspira jamais plus de confiance ? Trente ou quarante années de pratique ont dû sans doute convaincre M. Laugier de l'excellence de sa méthode : comme son devoir est d'éclairer les malades, il leur atteste ici que le mercure, qui est un des vingt-cinq ingrédiens qu'il

(1) Le rapport fait a cette académie est du 3 mars 1781.

admet dans sa composition, n'en forme pas seulement la centieme partie.

Cette méthode est d'autant plus précieuse, qu'elle n'astreint à garder la chambre que dans la rigueur des froids; elle dispense des bains dans une infinité de circonstances (quoiqu'ils soient nécessaires dans d'autres), et prévient l'enflure de la tête, la salivation, les ulcères de la bouche, les ébranlemens de dents, et la jaunisse; ce qui ne décèle que trop souvent ce qu'on voudrait cacher: en un mot, elle n'expose pas à la diarrhée, aux convulsions, aux insomnies, aux brûlantes chaleurs de tout le corps, aux priapismes nocturnes, ni aux épuisemens qu'on éprouve dans la plupart des autres traitemens connus jusqu'à ce jour.

Il est bon néanmoins, lorsqu'il y a complication, de consulter un médecin éclairé, l'application des remèdes en général exigeant une étude qui n'est pas donnée au commun des hommes.

Le seul remède interne de M. Laugier, suffit bien pour la guérison radicale après laquelle on aspire; mais alors elle est plus tardive: d'où il suit que le traitement réuni est une de ces découvertes heureuses auxquelles nous ne pouvons donner assez d'éloges.

Il faut, pendant l'usage des remèdes, éviter tout ce qui échauffe, comme poivre, sel, épiceries, liqueurs, &c. du reste, on ne change rien à son régime de vie le plus

habituel : on ne prend d'autre tisanne qu'une décoction d'orge et de réglise ; pour peu qu'il y ait de plénitude dans les premieres ou secondes voies, après une saignée et un purgatif, on prendra tous les jours un demi-setier de lait de chèvre, ou autre à-peu-près aussi léger, le matin à jeun ; une heure après, on boira seule, ou en forme de bavaroise, la *liqueur des courtisannes*, qui est une espèce de sirop, infiniment agréable au goût et à la vue ; et l'on continuera de la sorte jusqu'à ce que tous les simptômes de la maladie soient absolument disparus. Chaque prise de cette liqueur est d'une cuillerée, matin et soir, pour les personnes des deux sexes au-dessus de vingt ans, et d'une demi-cuillerée pour celles qui n'ont pas atteint cet âge : la prise du soir peut trouver sa place entre le dîner et le souper, pourvu que l'estomac soit libre.

La prise de *l'eau de cythère* est d'une cuillerée, qu'on doit employer en forme de friction ; il est bon que les personnes qui en feront usage, consultent l'ouvrage de l'auteur intitulé : *nouvelles Découvertes pour l'humanité*, ou *Essai sur les maladies de Cythère, &c.* brochure in-8°.

Le prix de la bouteille *d'eau de Cythère* est de 12 livres, de même que celle de la *liqueur des courtisannes* : pour avoir plus de lumieres sur cet objet, il faut s'adresser directement à M. Laugier, qui prévient le public que son eau et sa liqueur ne

ne se trouvent à Paris qu'au dépôt général des remèdes et secrets, qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34. L'empreinte de ce dépôt se trouvera sur chaque bouteille, avec le cachet-même de l'auteur, qui délivrera de sa liqueur *gratis* aux pauvres malades, munis de certificats authentiques.

EAU D'ECORCE D'ORME Pyramidal : Cette eau s'emploie avec succès pour la guérison des dartres universelles, des vieux ulcères, des fleurs blanches, des laits répandus, des rhumatismes invétérés, de la gale, de la teigne, du scorbut, &c. La découverte en est due à M. Baneau, médecin aussi distingué par les ouvrages qu'il a déja publiés, que par l'estime qu'il s'est généralement acquise : sa demeure est rue de Savoye, n°. 9, quartier de Saint-André-des-Arcs.

On lit dans le supplément du journal de Paris, un récit qui est bien propre à inspirer de la confiance dans le remède dont il s'agit : M. l'Abbé Burgurieu, supérieur du séminaire des missions étrangères, rue du Bacq, ayant depuis plusieurs années, le corps tout couvert de dartres, qui avoient occasionné de profondes crevasses, et des ulcères aux pieds, ainsi qu'aux mains, cherchait envain quelque adoucissement à ses souffrances dans les remèdes que lui prescrivaient les médecins les plus célèbres; il consulta en 1781 M. Baneau, qui le mit

à l'usage de l'eau d'écorce d'orme pyramidal, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur (1) : insensiblement le bout de ses doigts, devenu aussi dur que la corne, acquit de la sensibilité ; l'ouie, qu'il avoit entièrement perdue, revint, et sa vue, très-affaiblie, se fortifia au point qu'à l'age de 87 ans il lisait encore sans lunettes : cette cure est d'autant plus remarquable, que le malade n'eut d'autre régime à observer que de mêler de l'eau d'écorce avec son vin.

Ce remède, administré avec précaution, guérit de plus les maladies siphillitiques & toutes celles où les traitemens spécifiques connus échouent ; il dissout le sang extravasé dans l'intérieur, à la suite des commotions, chûtes, coups, &c. ; et provoque les révolutions périodiques chez les personnes du sexe. Il ne faut pourtant pas s'y méprendre ; on serait trompé dans son attente, si pour faire de l'eau d'écorce d'orme, on se servait indifféremment de l'écorce de toutes les espèces d'orme ; la seule qui ne s'altère point est celle que M. Duhamel a décrite dans son savant traité des arbres et des arbustes, n°. 8. Toute l'épaisseur de l'écorce n'est pas bonne ; ce n'est que dans la pélicule mince, lissé, grasse, onctueuse, douce au toucher, & inhérente au bois, que résident les propriétés de l'orme pyramidal :

(1) Ce remède sert à la-fois de topique et de liqueur.

Il faut que l'arbre n'ait pas plus de 10 ou 12 ans ; & que la pellicule en soit levée au mois de mai, parce qu'alors la sève est dans sa plus grande vigueur : voilà ce que l'avidité ou l'ignorance des herboristes néglige d'observer ; la plupart s'appliquent si peu à faire ce choix, qu'ils vendent jusqu'à l'écorce découpée des cordes à puits. La dose d'écorce est d'une once, poids de marc : on fait infuser à froid l'écorce pendant quelques heures, & même pendant toute la nuit, dans trois chopines d'eau de rivière, ou de toute autre espèce d'eau, bonne à dissoudre le savon ; ensuite on fait bouillir cette eau une demi-heure environ, et l'on surveille l'ébullition, pour que la mousse qui s'élève ne s'épanche pas. On laisse reposer un moment la liqueur ; puis, on la transvase, encore chaude, sans exprimer le mar ; on laisse seulement égoutter le suc onctueux qui en découle : cette liqueur doit être d'une belle couleur pourprée, douce, grasse, onctueuse, & comme l'huile d'olive la plus fine, sans goût et sans odeur ; elle ne se fait bien que dans un vaisseau de terre vernissée qu'on achète exprès.

Les maladies graves, telles que les dartres-vives-universelles, les inflammations violentes, la gangrène et autres accidens urgens, exigent que la décoction soit de moitié, & souvent une fois plus forte.

Le topique d'orme pyramidal se fait avec quatre onces d'écorce, en y ajoutant le suc

épais du marc, qu'on exprime alors avec force: les dames qui relèvent de maladie, & qui veulent rendre à leur teint la fraîcheur qu'il a perdue, sont assurées de la recouvrer par le moyen du topique : elles réussissent encore à effacer de la sorte les taches roussâtres qui se manifestent pendant leur grossesse.

L'eau d'orme, prise intérieurement efface également les rides que le rouge imprime, à l'aide du tems, sur leur visage. Les hommes qui ont la barbe dure, & qui se plaignent de ce qu'on appelle le feu du rasoir, ne le sentiront pas, s'ils font dissoudre le savon dans l'eau d'orme, en forme de décoction, cette eau ayant des vertus dissolvantes, pénétrantes, & balsamiques.

La véritable eau d'écorce pyramidal, ne se trouve à Paris que chez M. Baneau, et au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des Auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

ÉLIXIR ANTIGOUTTEUX, de M. Gachet, docteur en médecine, demeurant à Paris, rue Beauregard, n° 50, près du boulevard : la composition de ce remède ayant été examinée & approuvée en 1774, par la commission royale de médecine, il ne nous reste aucun doute sur son efficacité. *Des expériences nombreuses, faites avec succès,* prouvent que c'est un spécifique non seulement contre la goutte, mais encore contre le rhumatisme, & en même-tems un préservatif contre ces deux maladies ; voilà ce qui

est constaté par les certificats les plus authentiques, rapportés à la suite de l'ouvrage intéressant que M. Gachet a publié en 1786 sous le titre de *Manuel des goutteux et des rhumatismes*, &c. (1)

Cet élixir, opérant différens effets salutaires, nous devons indiquer plusieurs régimes : dans les ressentimens de goutte et de rhumatisme ou de rhumatisme goutteux, qui est une complication des deux autres, on en prend le matin à jeun, la valeur d'une petite cuiller, *faite exprès*, que l'on remplit à ras, & que l'on met dans un demi-verre de thé, de lait, de bouillon tiéde, ou simplement d'eau dégourdie, en observant de ne verser l'élixir qu'au dernier moment, à cause des ingrédiens volatiles & spiritueux qui s'y trouvent, & qui sans cette précaution, perdraient de leur vertu; comme il est bon, quand on a pris ce remède, de rester encore une couple d'heures au lit, sans boire ni manger, on est libre d'en remettre l'usage au soir, en se couchant, quelques heures après un léger souper ; ce qui ne se répète qu'une seule fois par jour, quelques vives que soient les douleurs : si néanmoins elles durent plus de huit jours, il faut n'user de ce remède que de quatre jours l'un, de peur d'exciter à-la-fois une trop grande fonte d'humeurs. Plus le soulagement est

(1) Cet ouvrage *in*-12 de 383 pages, se vend 3 liv. port franc dans tout le royaume.

sensible, & plus on diffère les prises, en les éloignant, par exemple, de deux jours l'un, de trois jours l'un, & ainsi de suite.

A l'époque de la guérison totale, on s'abstient de tout remède : cependant les personnes qui ont des fréquentes rechûtes, pourront les reculer & même les éviter, en prenant tous les trois ou quatre mois six prises de l'élixir, à raison d'une prise tous les deux jours : celles qui éprouveront des dégoûts, des mal-aises, des aigreurs, des pesanteurs, des vomissemens ou autres indispositions de cette nature, en seront quittes pour dévancer le terme ordinaire.

L'élixir anti-goutteux produit des éternuemens & des crachats, rétablit la transpiration par des légères moiteurs, ou des sueurs abondantes, selon la récidive des crises ; facilite les urines, qui deviennent briquetées, graveleuses ou chargées de viscosités & de glaires ; dissipe les aigreurs ou rapports, la pituite, &c.... favorise les fonctions de l'estomac ; & procure l'évacuation de l'humeur : quelques purgations légères, trois ou quatre fois l'an, sont nécessaires, pour peu qu'il y ait d'indications ; dans ce cas on prend, le lendemain ou surlendemain, une prise d'élixir : il n'y a de privations à éprouver, que pendant l'usage du remède ; alors on s'abstient, autant qu'il est possible, de fruits cruds, de salade, de fromage, de ragoûts, de pâtés & autres alimens indigestes ou échauffans.

Le prix de chaque flacon qui contient 30

prises, est de 24 liv. Les personnes de province qui voudront se procurer l'élixir, ainsi que le *Manuel des goutteux*, pourront s'adresser à Paris, au dépôt général des remèdes et secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº. 34. Celles qui désireront consulter M. Gachet, le trouveront chez lui tous les jours.

LAVEMENS ANTI-VÉNÉRIENS, composés par M. Royer, maître en chirurgie, ancien chirurgien aide-major des camps et armées du Roi, brêveté de sa majesté, et chargé, en 1776, par le gouvernement, de traiter les personnes indigentes qui auroient besoin de ce remède : il y a plus de trente ans que M. Royer est parvenu à découvrir la méthode ingénieuse que nous annonçons ; elle n'a cessé d'être applaudie et préconisée par les hommes les plus célèbres, comme ayant opéré, sous leurs yeux, des cures inespérées.

La méthode de guérir les maladies vénériennes par des lavemens, est d'autant plus digne d'éloges, que ses avantages sont universellement reconnus ; elle dispense de tout régime austère, convient à tous les tempéramens, et ne constitue presque pas en frais ; elle épargne en même tems à la bouche le dégoût et à l'estomac la fatigue des autres préparations mercurielles: ce sont tous ces titres sans doute qui lui ont mérité et obtenu l'approbation de MM. de la société royale de médecine, le 20 Mars 1787.

Feu M. le Baron de Haller et M. Dehorne, dont les suffrages sont du plus grand poids, ont écrit eux-mêmes en faveur de cette méthode. Nous regrettons que le gouvernement n'ait pu soutenir les frais de l'établissement dont nous avons parlé, et qu'un ancien ministre (M. de Malesherbes) regardait avant nous comme nécessaire : quoi qu'il en soit, le brévet honorable dont M. Royer a été revêtu, constate assez l'efficacité de son remède.

Les lavemens anti-vénériens ont l'avantage de n'occasionner aucune sécrétion forcée, et d'accélérer tellement la guérison, qu'avec 8, 12 ou 15 bouteilles, plus ou moins, tous les symptômes de la maladie disparaissent, *quelqu'invétérée qu'elle puisse être.*

Les remèdes anti-scorbutiques & quelques autres peuvent s'allier avec les lavemens-anti-vénériens ; de sorte que les malades guérissent tout à-la-fois du scorbut & de la maladie vénérienne : peut-être n'existe-t-il pas deux méthodes qui admettent des traitemens aussi différens.

Les personnes de Paris ou de province qui voudront se procurer de la *liqueur anti-vénérienne pour les lavemens*, sont priées de s'adresser au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

La bouteille se vend six livres : on fournit gratuitement une *instruction*, & une petite *mesure de verre*, dont l'usage est indiqué dans

dans l'instruction : chacune des bouteilles est étiquetée, signée de l'auteur, & scellée de son cachet.

On trouve aussi, au même dépôt, une *dissertation intéressante*, que M. Royer a publiée sur les lavemens en général, & particulièrement sur les *lavemens anti-vénériens*; son prix est de 30 sols.

Les personnes qui auront besoin de consulter l'auteur, le trouveront, tous les jours, au dépôt général, à l'heure qu'il leur plaira de lui indiquer la veille, en adressant leur lettre, franche de port, au directeur de ce dépôt : M. Royer se transportera aussi chez celles qui le désireront.

LIQUEUR ANTI-SEPTIQUE : c'est une composition qui a la vertu de prévenir ou de détruire toutes les maladies occasionnées par une dégénération putride ou inflammatoire dans les humeurs ; son efficacité est d'autant mieux reconnue, qu'elle est fondée sur une infinité d'expériences ; il était difficile que M. Peyron (1), auquel nous devons cette découverte, rendît un plus grand service à l'humanité.

Sans entrer ici dans la discussion des propriétés médicinales des acides considérés comme caustiques et comme rafraîchissans, nous croyons que des remèdes absolument composés d'acides minéraux, ou très-peu

(1) Il exerce l'art de guérir depuis 20 ans, et demeure à Paris, rue des Boulangers-Saint-Victor.

modifiés avec des acides végétaux, tels qu'on les administre journellement, peuvent bien dissiper en apparence des causes réelles de maladies, mais nous pensons aussi que ces causes n'étant pas entièrement détruites, doivent laisser des principes cachés d'autres maladies, dont les progrès sont quelquefois lents et presque toujours mortels : ce sont ces motifs puissans qui ont engagé M. Peyron à chercher dans des combinaisons analogues à notre constitution, des moyens aussi efficaces pour le présent, et plus sûrs pour l'avenir : il a eu recours principalement aux acides minéraux, parce qu'eux seuls possédent le dégré d'énergie propre à surmonter les maux les plus opiniâtres; en se servant de quelques sels neutres et doux, de quelques acides inconnus, pris dans un règne immédiatement lié avec le nôtre, et destiné à nous fournir les remèdes les plus salutaires, comme les alimens les plus sains, il a obtenu tous les succès qu'il pouvait désirer.

La *liqueur anti-septique* ne guérit pas tous les maux; l'auteur n'a pas non plus intention de l'insinuer; son remède est seulement un spécifique contre la plupart des affections maladives, et des vices morbifiques; il a sur-tout la propriété de résoudre et d'apurer, de rafraîchir et de calmer; ce qui s'oppose nécessairement à l'intempérie et à l'altération des humeurs : aussi doit-il être adopté avec autant de confiance que

d'empressement, par tous ceux qui professent l'art de guérir.

Ce remède, par exemple, ne convient pas aux maladies qui sont essentiellement nerveuses; à cette exception près, s'il ne guérit pas, il soulage toutes les autres, telles que l'hydropisie, les obstructions, &c. Les cures sans nombre qu'il a déja opérées, ne laissent point de doute sur son utilité pour purifier le sang, et toute espèce de boissons, pour régénérer ou dissoudre les alimens corrompus ou mal-sains, pour corriger ou repousser les miasmes d'un air méphitique et contagieux : les gens de mer, ainsi que les habitans des villes ou villages ne peuvent donc mieux faire que d'en accréditer l'usage.

Nous ajouterons que ce remède non-seulement est apéritif, diurétique et vermifuge, mais encore qu'il convient à tous les âges, et à tous ceux qui, par état & par circonstance, ne respirent qu'un air infect, tel que celui des atteliers, des prisons, des hôpitaux, &c. et qui sont exposés à prendre des alimens corrompus & des boissons falsifiées.

Nous ne devons pas omettre que la *liqueur anti-septique* peut encore être employée avec succès dans des *bains*, des *injections* ou pour des *compresses*, à moins que la peau ne soit entamée; car les acides sont contraires en pareil cas; elle n'est pas moins utile dans les épisooties, & les maladies d'animaux.

Cette liqueur n'astreint à aucun régime: on

en met une cuillerée à café, ou une cuillerée ordinaire, suivant l'âge ou la complexion, dans une pinte d'eau, de lait, de vin, &c. Une pinte de boisson, ainsi préparée, suffit pour deux jours; on peut même la prendre en un jour.

Le prix de la *liqueur anti-septique*, est à la portée de tout le monde : il y a des bouteilles de demi-setier à 28 sols, & des bouteilles de pinte à 9 liv.

Pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris, qu'au dépôt général des remèdes et secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34. chaque bouteille de pinte ou de demi-setier portera l'empreinte du dépôt, avec le nom de l'auteur.

LUNETTE D'OPÉRA MICROSCOPIQUE : les personnes qui fréquentent les spectacles, comme celles qui s'occupent de la botanique, de la gravure, de la mignature, des pierres précieuses, &c. sauront gré, sans doute, à M. Louvel, opticien du roi, d'avoir imaginé cette nouvelle lunette, qui est d'une forme agréable. Son peu de volume la rend aussi très-commode pour la campagne. Il suffit de rentrer ou de sortir l'oculaire d'une ou deux lignes, pour en fixer le point.

M. Louvel demeure à Paris, cloître Saint-Benoît : on trouve chez lui toutes sortes d'ouvrages d'optique, et un *avis utile aux personnes qui font usage de conserves ou de lunettes*.

« Ce fut Jean-Baptiste Porta, italien, qui, en 1560, développa le premier les véritables causes de la vue ; & par la simple expérience d'un drap blanc, exposé à un rayon de soleil, dans une chambre obscure, soupçonna qu'il devait arriver, dans l'œil, la même chose que dans cette chambre. Il n'osa pas imaginer que les rayons pénétraient jusqu'à la rétine ; il crut que les objets se peignaient sur le crystallin, et tout le monde le crut avec lui, jusqu'à ce qu'enfin *Képler* et *Descartes* expliquèrent tout l'artifice de la vision, toutes les réfractions qui s'opèrent dans nos yeux, et ce qui rend la vue courte, et ce qui peut l'aider. Le docteur *Houc*, précurseur de Newton, parvint depuis jusqu'à faire voir, par l'expérience, qu'il faut qu'un objet, pour être apperçu, trace au moins, sur la rétine, une image qui soit la huit-millième partie d'un pouce ».

La structure des yeux ainsi développée, seulement pour l'usage de l'optique, on peut connaître aisément pourquoi on a si souvent besoin du secours d'un verre, et quel est l'usage des lunettes. (*Voltaire.*)

MACHINES ÉCONOMI-PYRRIQUES de M. le Comte, ingénieur du roi, demeurant à Paris, rue du grand-chantier, au marais, nº. 1 : l'économie sur le bois de chauffage, est un objet de si grande importance, que nous invitons nos lecteurs à s'assurer par eux-mêmes des avantages inappréciables qu'ils peuvent retirer de cette

découverte ; elle offre les moyens de restreindre à un vingtième (1) la quantité de bois que l'on brûle ordinairement pour son usage, et cela, sans avoir jamais à craindre ni le feu ni la fumée ; c'est sans doute un de ces phénomènes qu'on ne peut trop admirer.

M. le Comte est parvenu à maîtriser tellement le phlogistique des combustibles, que loin d'en perdre un atôme, il lui donne une nouvelle activité par le jeu de l'air : voilà ce que vingt années de réflexions, de recherches et d'expériences, l'ont mis à même de prouver.

Il assure que pour dix francs, on peut échauffer une chambre pendant toute l'année : appliquons ce principe aux hôtels immenses où le luxe entretient quelquefois cinquante feux par jour ; il en résulte que pour 500 liv., on doit suppléer à ce qui coûte 15 à 20 mille livres, plus ou moins : qu'on juge de la différence.

Cette espèce de prodige s'opère avec des boëtes à feu, contre-cœurs, ou autres machines simples, peu volumineuses et susceptibles d'ornemens : elles ont tout-à-la-fois l'agrément de laisser voir le feu comme les autres cheminées qu'elles remplacent, et de créer, même en abondance, jusqu'à l'air qui n'existe pas, en le modifiant, de-

(1) Et même à un soixantième, à un cent-vingtieme, &c.

puis l'excessive chaleur jusqu'à la glace ; ce qui en procure la salubrité.

Quant aux édifices les plus vastes, tels que les salles d'assemblée, les atteliers de charité, &c. M. le Comte les échauffe avec de simples lampions placés sous des récipiens, qui décuplent la chaleur, sans produire de fumée, et qui tiennent lieu de luminaire.

Pour tout ce qui se fait par l'ébullition, comme la biere, le sel, le salpêtre, le rafinage du sucre, les teintures, il a imaginé des machines en bois, dont le foyer est en métal ; ces machines dispensent de fourneaux et de chaudières.

Les fours de sa composition pour le pain, la brique, la poterie, ne sont pas moins économiques ; ceux qu'il destine à l'usage de l'armée, cuisent le pain du soldat pendant la marche, & s'emportent avec les bagages. Il a encore inventé des poëles en verre, ou cheminées de bois de gaze & de toile, au milieu desquelles on met le feu, et qui conservent leur chaleur pendant 24 heures. Il y en a qui la conservent pendant quinze jours de suite. Enfin il possède le secret, aussi simple qu'amusant, de chauffer très-long-tems, et très-sainement un certain nombre de personnes, dans un lieu abrité ; par la seule émanation du soleil.

Le foyer des poëles ou cheminées amovibles que M. le Comte construit dans la capitale, soit à l'usage des appartemens, soit à celui des cuisines, sont du prix le

plus modéré. Il en établit dans les endroits les plus vastes, qui ne consument que pour 5 à 6 sols de bois tous les 8 ou 15 jours, quoiqu'en y maintenant une chaleur douce et sensible (1).

Il construit aussi des tonneaux, ou poëles magiques, servant au besoin à cuire toutes sortes d'alimens. Ces tonneaux, que l'art peut embellir, sont transportables d'une pièce à l'autre, et sont exempts de tout inconvénient : ils reviennent tout au plus à 25 liv. en province.

MANUFACTURE DE PLOMBS-COULÉS, établie à Paris, aux Champs-Élisées, près de l'ancienne grille de Chaillot, par M. le Roux de Beaulieu : tous les particuliers qui emploient du plomb, n'importe pour quel usage, ont le plus grand intérêt de fixer leurs regards sur l'établissement que nous annonçons ; la solidité, l'économie et la perfection s'y trouvent ; c'est à ces titres que M. le Roux de Beaulieu a mérité et obtenu l'approbation de l'académie royale des sciences (2).

Sa méthode, plus naturelle que celle des laminoirs, leur est aussi préférable ;

---

(1) Le moindre prix des constructions de cheminées ou de poëles nationaux est de 30 liv. ; il y en a de 80 espèces dont le prix augmente progressivement jusqu'à 100 louis, selon la quantité de pièces qu'elles échauffent ; cette construction est très-prompte ; elle s'opère même quelquefois dans l'espace d'une demi-journée.

(2) 31 Mai 1788.

pour

pour s'en convaincre, il suffit de jetter les yeux sur les tables qui sortent de sa manufacture ; nul défaut ne les dépare ; aucune de leurs parties n'est feuilletée, et les injures de l'air ne les détériorent jamais aussi vîte que les autres : ce sont des faits que seize années d'expériences n'ont pu contredire.

On a reproché aux tables de plomb, coulées sur le sable par les plombiers, d'être inégales dans leur épaisseur, graveleuses à leur surface, et d'exiger plus de soudure que celles passées au laminoir : les plombs de M. le Roux de Beaulieu sont encore supérieurs à tout ce qui a paru en ce genre, puisque ses tables sont par-tout de la même épaisseur, très-unies à leur surface, de toutes longueurs jusqu'à 6 pieds, sur la longueur de 25 à 30 pieds : rien ne prouve mieux, sans doute, le mérite de son invention.

Tarif du plomb-coulé.

Les tables de plomb, du poids de six liv. le pied quarré et au-dessus, coûtent... 9 sols 6 den. la livre.

Celles du poids de 4 à 6 livres le pied quarré... 9 sols 9 deniers la livre, & celles du poids au-dessous de 4 livres le pied quarré... 10 sols la livre.

L'échange du vieux plomb pour les tables, du poids de 6 livres le pied quarré & au-dessus, se fait à raison d'un sol par livre.

Celui pour les plombs du poids de 4 à 6

livres le pied quarré, à raison d'un sol 3 deniers la livre.

Et celui pour les plombs du poids de 4 livres le pied quarré et au-dessous, à raison d'un sol 6 deniers la livre.

Les tuyaux de conduite, de descente, d'eaux forcées, &c. de tout diamètre & de toute épaisseur, se vendent à raison de 11 sols la livre, pris en magasin, soudure comprise.

Nota. *On trouve à la manufacture, des tuyaux d'un pouce, de 14, 15, 16 lignes, &c. du poids de 2 à 6 livres le pied; ces tuyaux sont reconnus pour être à l'abri des inconvéniens qui se rencontrent dans tous les tuyaux montés & autres; ils ont en outre l'avantage d'employer beaucoup moins de matière; ce qui diminue la dépense d'un quart. La manufacture se charge de faire poser les couvertures ou terrasses, les tuyaux, pompes, réservoirs, &c. à raison de 6 deniers la livre.*

ONGUENT-VÉGÉTAL-VÉSICATOIRE: cet onguent est utile, comme son titre l'annonce, dans les cas où il s'agit d'établir et d'entretenir *constamment* un vésicatoire ouvert; il convient sur-tout au malade dont le genre nerveux est trop irritable pour supporter, sans accidens, l'application des cantharides, on sait que ces mouches portent de l'âcreté dans le sang, & affectent la vessie; c'est à quoi les meilleurs médecins n'ont jamais pu

remédier ; il leur restait donc à désirer qu'on trouvât, dans les substances végétales, un reméde vésicatoire qui n'eût aucun inconvénient : ce remède existe dans celui que nous annonçons, et c'est au docteur C.... de V..... que la découverte en est due.

L'onguent-végétal-vésicatoire sert encore à stimuler les cautères, lorsqu'ils ne produisent plus qu'un léger écoulement aqueux ou sanguin ; il joint aussi à tous ces avantages ceux de ne point salir, & de n'être pas odorant ; sa qualité anti-septique préserve d'ailleurs les plaies de l'émanation fétide, à laquelle exposent les substances qui contiennent des cantharides : que de personnes, par une répugnance invincible, ont sacrifié leur santé et leur vie à cet inconvénient ! rien n'était donc plus important que d'écarter tant d'obstacles.

Nous ne pouvons donner ici trop d'éloges à M. C..... de V..... d'avoir sçu prévenir, indépendamment des autres maux, la formation des escarrhes, le gonflement des contours de la plaie, et sur-tout les douleurs insupportables qui accompagnent l'application des cantharides : nous ne pouvons trop le féliciter non plus d'avoir combiné ce remède de manière à obtenir toujours une suppuration louable et abondante, en réprimant les fongosités et le suintement de sang qu'occasionnent souvent les pansemens ordinaires avec les *onguens épispastiques*.

Le vésicatoire-végétal est le produit d'une

combinaison de corps onctueux, &c. avec le suc d'une espèce de figuier-sauvage, appellé *pougouli*, que M. C..... de V.... a trouvé en Afrique où il a resté près de dix ans.

Nous nous étendrions beaucoup plus sur le compte de cet auteur, si nous voulions en parler avec la distinction qu'il mérite; tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que l'espèce humaine lui sera éternellement redevable de l'avoir tout-à-la-fois guéri et préservé des plus grands maux. (voyez ci-après TOPIQUE ALEXITÈRE, OU VRAI PRÉSERVATIF DES HOMMES *contre les maladies vénériennes*.) Cet article contient des cures prodigieuses qu'il a faites *dans le traitement des tumeurs* : c'est un traitement où il a seul excellé jusqu'à présent, mais que l'amour de l'humanité le porte à communiquer, en rassemblant autour de lui un nombre considérable d'élèves, capable de perpétuer d'âge en âge une aussi belle découverte.

Chaque pot d'onguent-vésicatoire coûtera 36 sols; & comme il est nécessaire de prévenir toute surprise, on ne pourra s'en procurer, à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs rue du Petit-Carreau, n°. 34.

PILLULES DE BELLOSTE (véritables-): ce remède est fait pour inspirer de la confiance sur le nom seul de son auteur, qui était premier chirurgien de feue madame Royale, douairière de Savoie; on sçait

qu'après avoir administré le mercure pendant 60 ans, et après en avoir étudié constamment les effets, il parvint à le maîtriser, et à en composer un remède efficace contre les maladies les plus opiniâtres : depuis il n'a cessé de le perfectionner, ainsi que sa bru, qui avait hérité de sa méthode ; c'est ce qui a valu, sans doute, à cette dame l'approbation flatteuse qu'elle a obtenue de la société royale de médecine, en 1779. Voici en quels termes s'expliquent les commissaires dans le rapport qu'ils en ont fait. « Des expériences réitérées nous ont démontré que les pilules du sieur Belloste s'emploient avec succès, tant dans les maladies externes de la peau, comme dartres, boutons, affections psoriques, &c. que dans quelques maladies internes, où elles agissent comme un purgatif fondant et apéritif, tels que les obstructions, engorgemens lymphatiques, embarras des viscères, &c... Nous avons examiné la recette qui nous a été communiquée par sa veuve, et nous avons reconnu que ces pillules sont bien composées ; on ne peut y appercevoir, même à la louppe, aucun atôme de mercure coulant, qui est parfaitement éteint : leur composition est accompagnée de correctifs qui nous ont paru nécessaires ; aussi leurs effets sont-ils plus doux, plus certains, & plus uniformes que ceux des *pillules mercurielles qui se débitent dans le commerce* ».

La fin de ce rapport est une invitation

bien formelle de ne s'adresser, pour en avoir de véritables, qu'aux sieurs Belloste, frères, qui sont les seuls possesseurs du secret et les seuls brévetés par sa majesté : ces messieurs demeurent à paris, carrefour de la croix-rouge, vis-à-vis les prémontrés, au premier étage, au-dessus de l'entresol. Le prix est de 24 liv. l'once, 12 liv. la demi-once, et 6 liv. le quart d'once, avec le livret instructif : MM. Belloste donnent des pillules *gratis* aux pauvres malades qui sont munis de bons certificats.

Nous sentons trop bien le prix de nos engagemens envers le public, pour ne pas encore entrer ici dans quelques détails sur l'efficacité de ce remède ; il guérit les clous par tout le corps ; la gale invétérée ; les écrouelles ; les maladies vénériennes ; les érésipelles ; les polypes dans le nez, dans l'oreille et dans le cœur ; l'hydropisie universelle, ainsi que celles de poitrine et de bas-ventre, s'il n'y a pas de rupture de vaisseaux lymphatiques ; les douleurs de reins, causées par la gravelle ; les rétentions d'urine ; les coliques néphrétiques ; les indigestions ; les fleurs blanches ; la suppression des vuidanges après l'accouchement ; les fistules lacrymales et autres ; l'asthme, les maux d'estomac ; le vomissement ; le dévoiement ; l'hypocondrie, même invétérée ; les cancers ; les glandes, les loupes ; la jaunisse ; les taies des yeux, et toutes sortes de lèpres : il guérit aussi la goutte naissante, soulage celle qui est invétérée,

et l'empêche de remonter ; enfin il tue les vers des enfans, ainsi que ceux des personnes faites, procure les règles qui ne viennent pas aux époques, et dissipent les dangers de celles qui se perdent avec l'âge.

Les prises ordinaires sont depuis 2 jusqu'à 8 pillules ; on ne les prend que de deux jours l'un, et l'on augmente ou l'on diminue, selon les évacuations ; elles conviennent aux deux sexes et à tout âge, rétablissent l'appétit et le sommeil, donnent de l'embonpoint, et écartent les infirmités de la vieillesse ; elles n'astreignent non plus à aucun régime rigoureux.

POMMADE DE VÉNUS, ou DE BEAUTÉ : cette pommade est une combinaison d'huile, d'esprit et de beurre de cacao ; nous la mettons au rang des découvertes, parce que la dame Jalifier, qui la compose, a trouvé ainsi le secret de remplacer le fard, dont l'usage est si directement contraire au but qu'on se propose : combien de jeunes personnes sont les dupes de ce vain simulacre de blancheur ! Loin de suppléer aux agrémens qu'on n'a pas, il détruit ceux qu'on a, & devient avec le tems une source amère de regrets.

On lit dans l'encyclopédie, que l'amour de la beauté a fait imaginer sans cesse les moyens qu'on a cru propres à en augmenter l'éclat, à en perpétuer la durée ou à en rétablir les brèches, et que les femmes ont cherché ces moyens dans les *fardemens*.

L'antimoine est le plus ancien fard dont il soit fait mention dans l'histoire, et en même-tems celui qui a le plus de faveur : comme dans l'orient, les yeux noirs, grands et fendus, passaient, ainsi qu'en france aujourd'hui, pour les plus beaux, les femmes qui avaient envie de plaire se frottaient le tour de l'œil avec une aiguille trempée dans du fard d'antimoine pour replier la paupiere, afin que l'œil en parût plus grand ; on ne saurait croire à quel point l'usage d'un tel fard s'étendit et se perpétua : ce qu'il y a de singulier, c'est que les femmes syriennes, babyloniennes et arabes se noircissent du même fard le tour de l'œil ; tous ces peuples tirent une ligne noire, en-dehors du coin de l'œil, pour le faire paraître plus fendu ; et les femmes barbaresques croiraient qu'il manquerait quelque chose d'essentiel à leur parure, si elles n'avaient pas teint le poil de leurs paupieres et leurs yeux, avec de la poudre de molybdène, ou *crayon de plomb* : les femmes grecques et romaines empruntèrent des asiatiques la coutume de se peindre les yeux en noir ; mais pour étendre plus loin l'empire de la beauté, et réparer les couleurs flétries, elles imaginèrent deux nouveaux fards, inconnus auparavant dans le monde, et qui sont parvenus jusqu'à nous, c'est-à-dire, *le blanc* et *le rouge*.

Plusieurs peuples de l'Asie et de l'Afrique sont encore dans l'habitude de se colorier diverses parties du corps, de noir, de

blanc

blanc, de rouge, de bleu, de jaune, de verd, & de toutes sortes de couleurs, suivant les idées qu'ils se sont formées de la beauté.

Nous sommes loin de condamner en général le désir qu'on a de plaire; mais il serait étonnant que le sexe entendît assez peu ses intérets pour négliger la ressource précieuse qu'on lui offre.

La pommade que nous annonçons, a beaucoup plus de propriétés que le fard, & n'en a point les inconvéniens; elle raffermit, blanchit & adoucit la peau; dissipe les rougeurs âcres de la figure; efface les marques de la petite vérole; nettoye parfaitement le visage & les mains; restitue au teint sa fraîcheur naturelle, & prévient les rides: tels sont les titres qui lui ont mérité l'approbation de MM. de la faculté & de la société royale de médecine.

Cette approbation est fondée sur les qualités qu'on attribue communément à l'huile de cacao; convertie en beurre par sa nature, on s'en sert, au besoin, à Cayenne, pour la cuisine: l'huile de cacao, qui est bonne pour les rhumes de poitrine, même contre les poisons corrosifs, réunit à la vertu anodine des autres huiles, l'avantage de ne point contracter d'odeur, & de sécher promptement; les dames Espagnoles en font usage comme d'un excellent comestique, qui rend la peau douce & polie, *sans qu'il y paraisse rien de gras ni de luisant:* comme

cette huile acquiert dans une partie de l'Europe plus de solidité qu'en Amérique, on la mêle avec l'huile de Ben; si l'on rappellait jamais cet ancien usage de l'antiquité, si utile sur-tout pour les personnes âgées, de se frotter d'huile pour donner de la souplesse aux muscles, & les garantir des rhumatismes, l'huile de cacao devrait obtenir la préférence ; elle se sécherait promptement & ne donnerait point de mauvaise odeur ; inconvéniens auxquels il faut vraisemblablement attribuer l'anéantissement d'un usage si autorisé par l'expérience de l'antiquité.

Chaque pot de la pommade de vénus ou de beauté, coûte trois livres; pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, n° 34.

POMMADE D'IMBERT (la-). Ce titre modeste est celui d'un remède qui a produit des effets salutaires sur quelques personnes rappellées, pour ainsi dire, à la vie, après avoir été abandonnées des gens de l'art: ces personnes sont encore existantes, & sont prêtes à donner elles-mêmes tous les témoignages que l'on pourra désirer.

La pommade d'Imbert guérit les maladies des yeux, les maux de jambes, les brûlures, les abcès, les clous, les panaris, les coupures, les humeurs froides, la teigne, la fistule, les dartres vives, les ulcères cancereux, le charbon, le scorbut, les hémorrhoïdes, les

rhumatismes, les cors des pieds ; en un mot, presque toutes les plaies invétérées qui nécessitent l'opération par les traitemens ordinaires.

On s'en sert pour les yeux, en mettant le soir un emplâtre, de manière que l'air ne pénétre point ; à son lever, on lave simplement la place avec de l'huile vierge : les tayes exigent plus de gêne, en ce qu'on ne doit lever l'emplâtre que pour le changer matin & soir ; dans tous les autres cas, on étend la pommade sur le côté plucheux d'un vieux gant blanc ; & si l'ulcère est formé, on mêle un peu de charpie avec la pommade, qu'on insinue dans la plaie jusqu'à ce que le trou soit rebouché par la chair vive.

La pommade d'Imbert ne se trouve à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs rue du Petit-Carreau, n°. 34. Le prix de chaque once est de 45 sols.

POUDRE D'IRROÉ : c'est un purgatif aussi doux que rafraîchissant, dont chacun peut éprouver *sans crainte* les effets salutaires.

L'irroé est une poudre rouge, qu'on délaye dans un gobelet d'eau pure ; on la prend encore en pillules, avec de l'oublie mouillée ; ces trois méthodes sont à-peu-près indifférentes ; ce qui ne l'est pas, c'est qu'à l'aide de ce remède, on évite bien des maladies : que d'individus échapperaient à celles qui les menacent, s'ils prévenaient toujours l'amas des humeurs ! rien n'est peut-

être plus facile ; mais l'homme s'endort sur le bien ; c'est le mal seul qui l'éveille.

La composition de cette poudre est due à M. Charles Irroé, prêtre, qui, après avoir étudié la médecine et la botanique, trouva, dans les simples, le purgatif que nous annonçons ; cette découverte fut bientôt soumise à l'examen de la commission royale de médecine, qui l'approuva, en lui attribuant des vertus efficaces contre l'hydropisie et les obstructions ; d'où il résulte que l'irroé est tout-à-la-fois un remède et un purgatif.

Comme remède, il guérit les fièvres les plus opiniâtres, les maux de tête et d'estomac, les vapeurs, les vertiges, les douleurs aigues dans tous les membres, les hémorrhoïdes, et principalement le scorbut : les vers ne résistent pas non plus aux effets qu'il produit.

Comme purgatif, il est le seul qui convienne aux poitrines délicates, à l'asthme, aux difficultés d'uriner, au ténesme, et aux flux de sang : son usage est également nécessaire, lorsqu'on va prendre ou qu'on a pris les eaux minérales, ou qu'on a passé les grands remèdes.

Quelque plénitude qu'on éprouve, sans être tout-à-fait malade, huit prises alternativement, en seize jours, ramènent l'appétit, procurent de l'embonpoint, et rendent le teint plus frais et plus coloré.

L'irroé se prend à jeun ; on boit, aussi-tôt après, la valeur d'un demi-gobelet d'eau tiède ;

au bout de deux heures, on boit la valeur d'un gobelet d'eau chaude, avec du sucre ou du sirop ; on continue ainsi de demi-heure en demi-heure jusqu'au dîner, qui peut être gras ou maigre ; après quoi, on est libre de sortir, et de vaquer à ses affaires ; il faut seulement souper très-peu, ou point du tout, la veille.

On donne un tiers de prise aux enfans qui n'ont pas plus de 3 ans ; la moitié à ceux qui n'ont pas plus de 6 ans ; les deux tiers à ceux qui n'ont pas plus de 10 ans ; et la prise entière à ceux qui ont passé cet âge ; au reste, cela dépend des complexions plus ou moins difficiles à émouvoir ; tantôt de trois prises, on n'en fait que deux ; et tantôt de 2 prises on en fait 3 ; quelquefois aussi une demi-prise suffit ; mais la prise entière est la dose la plus commune et la plus usitée.

L'irroé se vend en paquet, ou en prises séparées : le paquet composé de douze prises, coûte *quinze livres* ; ce qui est à raison de *vingt-cinq sols* la prise.

Ce purgatif se garde aussi long-tems que l'on veut, sans rien perdre de ses propriétés balsamiques : on ne le distribue, à Paris, qu'au dépôt établi par l'auteur (M. Monier des Taillades, docteur en médecine) rue Montorgueil, n°. 105, chez madame veuve Poitevin, au premier, au fond de la cour.

Nota. *Il sera délivré* gratis, *sur le cer-*

tificat bien authentique de MM. les curés de chaque ville où il y a un dépôt, des prises d'irroé pour les pauvres malades.

POUDRE-VÉGÉTALE-PURGATIVE de M. Quartier, apothicaire-major des armées du roi, *à Toulon* : cette poudre opère chaque jour des effets si salutaires, ses vertus sont si bien constatées par l'expérience, que nous nous faisons un devoir de l'annoncer avec éloge ; elle a coûté vingt-cinq années de recherches et d'études à son auteur.

C'est un vrai spécifique contre plusieurs maladies chroniques, telles que les fièvres continues, les fièvres quartes, les fièvres malignes, les engourdissemens ou douleurs dans les membres, les maux de tête, les hydropisies, les hernies ou *descentes*, la diarrhée, la dyssenterie, le ténesme, les dartres, la gale, &c. &c. La poudre-végétale est encore efficace contre l'épilepsie, appellée vulgairement le *haut-mal* ; il n'est pas jusqu'aux maladies vénériennes, accompagnées de bubons grangrenés, qu'elle ne guérisse radicalement.

Les doses varient suivant les tempéramens, et selon que le mal est plus ou moins invétéré ; aussi exige-t-elle beaucoup de prudence : on la prend *en liquide* ; c'est-à-dire, délayée dans un verre d'eau ; ou *en bols*, que l'on forme avec un peu de miel ou de sirop ; mais de quelque manière que ce soit, on a soin d'avaler aussi-tôt une

écuellée de thé, d'eau tiède ou de bouillon dégraissé et à moitié fait, sans sel; ce qu'on observe à chaque évacuation.

Le vomissement qu'elle provoque est si doux, que les constitutions les plus délicates n'en souffrent pas : elle convient aux personnes qui prennent des médecines de précaution, comme à celles qui se purgent par nécessité ; les femmes enceintes peuvent en faire usage elles-mêmes, à dose modérée, par exemple, à demi-prise.

On en donne aux enfans nouveaux-nés, entre 6 et 10 grains, & l'on augmente à peu-près tous les deux ou trois ans, de 10 grains en 10 grains, jusqu'à dix-huit ans ; à cet âge on prend la dose entière, qui est composée d'un gros ou de 72 grains.

Chaque dose ou prise coûte *vingt sols*, et l'on ne fait point d'envois en province, au-dessous d'un paquet qui contient six prises : pour s'en procurer, il faut s'adresser *à Toulon*, chez M. Michel, maison de madame Ricourt, rue Notre-Dame, place de l'intendance : et *à Paris*, au dépôt *général des remèdes et secrets*, qui se débitent *pour le compte des auteurs*, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

POUDRE VULNÉRAIRE ET ASTRINGENTE : les pertes de sang que le sexe éprouve quelquefois avec trop d'abondance, sur-tout dans les différens termes de la grossesse, étaient bien faites sans doute pour exciter le zèle des personnes de l'art ; on a vu des femmes exposées à perdre la

vie, & succomber même dans les douleurs les plus aigües, faute de secours aussi prompts qu'efficaces : M. J. Noë, chirurgien-expert-accoucheur, élève & adjoint du célèbre M. Levret, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, instruit par une expérience de plus de 40 ans, ne pouvait donc rendre un plus grand service à l'humanité que de publier une découverte aussi intéressante ; elle consiste en une injection pour les hémorrhagies de la matrice, & en un lavement pour le flux désordonné des règles, qu'on appelle communément *flux de sang*.

La *poudre vulnéraire & astringente* a toujours produit les meilleurs effets sans le moindre inconvénient ; les principales cures qu'elle a opérées, sont décrites avec autant de sagesse que de sagacité, dans un ouvrage intitulé : « *Abrégé pratique des accouchemens laborieux & contre nature*, » que M. J. Noë vient de composer, & qu'il distribue lui-même.

Cette poudre peut avoir besoin d'être administrée par un praticien habile ; mais ce n'est que dans les cas extrêmes ; il est seulement bon de ne pas attendre que l'accident soit arrivé pour se procurer le remède : la modicité de son prix permet à chacun d'en avoir d'avance, au moins une prise, dans sa maison ; c'est le plus sûr moyen de n'être pas taxé d'imprudence.

On fait dissoudre un gros de la *poudre vulnéraire & astringente*, dans une pinte d'eau tiéde, soit pour les injections, soit pour

pour les lavemens ; son prix est de 20 sols le gros : pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº 34.

M. J. Noë se fera un plaisir d'instruire plus amplement les personnes qui jugeront à propos de le consulter.

Observation relative à un flux de sang considérable.

M. J. Noë fut appelé le 10 juin 1780, pour visiter madame Gosselin, rue Montmartre, presque vis-à-vis celle du Jour, maison d'un Tonnelier ; cette dame était d'une foiblesse extrême, à la suite d'un flux de sang, qui avait déja les symptômes les plus alarmans : après l'avoir saignée du bras, il lui ordonna une *tisanne vulnéraire astringente* ; le flux ne reparut alors qu'au bout de quatre jours : enfin, à l'aide du régime que la malade avait observé, pour empêcher toute récidive, il lui fit prendre un lavement composé d'un gros de sa poudre dissoute dans l'eau tiede ; ce qui arrêta le flux de sang comme par enchantement : au bout d'un mois, avec le secours des lavemens émolients & anodins, pour entretenir le ventre libre, les règles se rétablirent naturellement, & la malade s'est toujours bien portée depuis cette époque. Nous ne citons que cette observation, attendu que nos lecteurs peuvent consulter l'ouvrage de M. Noë.

SACHETS ANTI-APOPLECTIQUES, du sieur *Arnoult* : Voici un de ces remèdes curatifs qui réunissent en leur faveur toutes les autorités & tous les suffrages. L'apoplexie, comme on sçait, provient de l'engorgement & de la stagnation des humeurs ; d'où résulte la crise effrayante & subite qui se manifeste chaque jour, & qui disparoîtrait à nos yeux, si le remède que nous annonçons était universellement suivi : ce topique, doué par sa nature d'une énergie & d'une activité constante, est un préservatif d'autant plus assuré contre l'apoplexie, qu'il oppose une action de tous les instans à une cause sans cesse agissante ; tels sont du moins les effets salutaires qu'on ne cesse d'attribuer aux sachets anti-apoplectiques, & que l'expérience de près d'un siècle a confirmés ; *ensorte qu'il serait impossible de constater une seule attaque meurtrière arrivée, depuis ce long espace de tems, à une seule personne, munie exactement de ce topique.* En vain la malignité se déguiserait-elle sous le masque de la prudence, pour révoquer en doute ce que chacun atteste ; on n'argumente point contre les faits.

Sur le rapport des médecins les plus recommandables, S. M. a accordé au sieur *Arnoult* des *lettres-patentes, régistrées au parlement* ; il serait difficile en effet de citer une découverte plus digne de cette faveur.

Des certificats authentiques prouvent encore que les sachets anti-apoplectiques ont

guéri beaucoup de personnes attaquées de mal caduc, d'asthme, de paralysie, de vapeurs, d'étourdissemens, de surdité, de pituite, de bouffisures, d'insomnie, &c.; on observe pourtant qu'ils ne sont donnés que contre l'apoplexie. On les porte suspendus au cou, posés sur la peau, & tombant sur le creux de l'estomac; mais comme ils se vuident plus ou moins promptement, ce qui exige une sérieuse attention, il paraît essentiel que l'un soit toujours prêt à remplacer l'autre; car le moindre intervalle de tems peut devenir funeste.

Les signes les plus ordinaires de l'apoplexie sont l'engourdissement, la lassitude, le tremblement dans les articulations, le vertige, la pesanteur de tête, l'assoupissement, les sensations douloureuses, mais vagues à l'occiput, ou derrière la tête.

Le tintement d'oreille, ou des bruits sourds & momentanés dans cette partie, des éblouissemens, ou suffusions, la perte de la mémoire, les chûtes imprévues & sans cause, la respiration difficile, la dilatation des prunelles des yeux, la couleur rouge & foncée du visage, le battement violent des artères; ces signes se trouvent rarement tous ensemble, mais la fréquence de quelques-uns doit déterminer à se précautionner.

Ceux qui sont les plus exposés sont les tempéramens sanguins & les pletoriques, qui vivent dans une abondance dangéreuse

à proportion des excès où elle les plonge, qui négligent les évacuations artificielles contractées par l'habitude, telles que les saignées du printems ou de l'automne, ou les purgations : cette maladie est causée aussi par la suppression d'un écoulement hémorrhoïdal, par la cessation de quelques hémorrhagies critiques, & dans le sexe, par celle du flux menstruel.

Nous ne parlons point ici de l'apoplexie complette ; l'espèce d'apoplexie que les sachets préviennent & guérissent, est l'apoplexie séreuse & humorale : à moins de posséder la médecine universelle, c'est rendre, selon nous, le plus grand des services à l'humanité.

M. Arnoult, pressé par le besoin d'être utile, se réserve de donner lui-même ses remèdes *gratis* aux personnes qui justifieront de leur état de détresse & de maladie.

Le remède continuera de se distribuer, comme par le passé, rue Quincampoix, vis-à-vis la rue de Venise, & chaque sachet sera accompagné d'un imprimé signé de M. Arnoult.

Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement, trouveront au dépôt une dissertation sur l'effet des topiques, & notamment sur le sien, qu'on donnera aussi *gratis*.

LE TOPIQUE ALEXITÈRE, ou LE VRAI PRÉSERVATIF DES HOMMES CONTRE LES MALADIES VÉNÉRIENNES : cette découverte est due à M. Caulet de Vaumorel, médecin de Monsieur, frère

du Roi, demeurant à paris, rue de la monnoie, nº. 13 ; c'est le fruit de plusieurs années de méditations, de travail et d'expériences ; le tems seul pouvait en assurer le succès.

Une foule d'auteurs, même des plus célèbres, se sont disputés l'avantage de guérir la plus cruelle des maladies ; la gloire de l'anéantir, par un préservatif infaillible, était réservée à M. Caulet de Vaumorel : son nom doit passer à la postérité.

Ce n'est pas son seul titre pour y parvenir ; nous allons en donner quelques preuves : le journal de Paris proposa comme une espèce de problême, la guérison d'une loupe volumineuse qui était venue sur le sein de Mademoiselle de L.... et qui l'incommodait beaucoup. M. Caulet de Vaumorel parvint, en peu de tems, à l'extirper ou plutôt à la dissoudre, par un traitement de son invention, dont l'action fut si douce, que la malade n'éprouva pendant la cure aucune privation dans sa vie habituelle (1) : quelque temps après, il guérit, par le même traitement, Madame la comtesse de F.... d'un goëtre énorme (2), & l'on sait que les goëtres sont l'écueil de l'art de guérir : cet habile médecin a depuis couronné les nombreux succès qu'il a obtenus, en guérissant Madame de Cornier, et M. le chevalier de Fontenay, l'un et l'autre affectés de tumeurs

(1) Journal de Paris du 1er. août 1786.

(2) *Idem*, du 18 novembre 1786.

réputées cancéreuses et situées sous l'angle de la mâchoire inférieure, et sur le trajet des carotides (1).

Les notes savantes dont il a enrichi l'*électricité de Nairne*, le *cours de matière médicale de Cullen*, célèbre professeur d'Edimbourg, & les *aphorismes de Mesmer* qu'il a mis au jour; en un mot, les machines *à plateau* qu'il vient de perfectionner au point de les rendre négatives & positives *simultanément*, & de leur donner en outre, dans ces deux états, une activité excessive, par les formes les plus simples, sont autant de faits qui attestent l'étendue de son génie.

L'espèce humaine, depuis des siècles, déplorait le sort dont elle était menacée; nul individu ne pouvait se flatter d'échaper aux amorces du protée le plus destructeur; la pureté des mœurs ne garantissait elle-même du danger, qu'autant qu'elle était mutuelle; les mères suspectaient les nourrices; celles-ci n'osaient se charger des enfans; la défiance était générale, & nul moyen d'y remédier ne s'offrait irrévocablement: enfin, contre le vœu de la nature, on était forcé d'encourager, par des prix, les alaitemens artificiels.

Maintenant ces tristes victimes d'une contagion devenue presque universelle, n'auront plus à gémir sur leur postérité; le mal est attaqué dans sa source; une main habile veut en extirper le germe; quel être assez

(1) Journal général de France, du 23 janvier 1787.

barbare s'éleverait contre une aussi belle entreprise !

M. Caulet de Vaumorel, combattu par le desir d'être utile, & la crainte d'enhardir le vice, n'a consulté que le cri de la nature qui demande si ardemment la fin de nos maux ; le but de ses recherches a été d'arrêter la contagion la plus funeste & de favoriser ainsi la population : l'envie sans doute respectera des motifs aussi légitimes.

Qu'on se rappelle combien d'incrédules se sont élevés d'abord contre l'ascension merveilleuse des ballons ; l'expérience les a convaincus, & le physicien n'a reconnu dans un effet qui lui paraissait impossible, qu'une cause extrêmement simple : s'il en était de même à l'égard de la découverte précieuse que nous annonçons, une multitude de preuves fondées sur des faits incontestables nous dispenseraient de toute vaine réplique.

Le *topique alexitère* n'est point un remède; ses propriétés consistent dans l'action désintégrante qu'il a *spécifiquement* sur le virus vénérien ; c'est en désorganisant ses principes, qu'il en prévient l'intus-susception, & qu'il en détruit *absolument* les effets : son application d'ailleurs ne laisse ni traces, ni impressions désagréables ; on peut s'en servir journellement *sans risque*, & le regarder même comme un acte de propreté.

Chaque boëte du *topique-alexitère* ou du *vrai préservatif des hommes contre les maladies vénériennes*, coûte 4 liv. 10 sols :

pour prévenir toute surprise, on n'en trouvera, à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

VERS CYLINDRIQUES ou VERS DES ENFANS : on reconnaît la présence de ces insectes à beaucoup de signes divers ; tels sont les rapports, le hoquet, la soif, les démangeaisons au nez, le vomissement, la salivation, les tranchées, la diarrhée & l'accablement. Le visage des enfans qui ont des vers, dans les premières voies, est alternativement pâle & rouge ; les adultes en sont quelquefois très-incommodés eux-mêmes : le remède qui paraît agir avec le plus d'efficacité est l'*ambroisie* ou *la liqueur vitale & saluzaire* de M. Gachet, docteur en médecine ; on peut en faire l'expérience ; il suffit de prendre des vers, & de les toucher, à telle partie du corps que ce soit, avec quelques gouttes d'*ambroisie*, pour les voir, à l'instant même, se débattre, se replier & expirer. La dose est, tous les matins à jeun, d'une cuillerée à café pour les enfans, & de deux cuillerées ordinaires pour les adultes : la bouteille de pinte se vend 6 liv., & la demi-bouteille 3 liv. : on n'en trouve à Paris, que chez M. Gachet (1), & au dépôt général des remèdes & secrets, qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

(1) Rue Beauregard, n°. 50 : (voyez l'article *élixir anti-goutteux*, & le mot *vermifuges* à la fin de la table générale ou du vocabulaire.

ABLE ou ABLETTE : sorte de petit poisson qui est commun dans les rivières de Seine & de Marne, dont les écailles argentines servent à composer de *fausses perles* ; l'invention de cet art est due aux français, qui l'ont singulièrement perfectionné : après avoir ratissé les écailles de l'ablette, on les met dans un bassin d'eau claire, où on les frotte comme si on voulait les broyer. Cette opération, (qui occupait autrefois à Paris, un grand nombre d'ouvriers), se répète dans différentes eaux, jusqu'à ce que les écailles ne déposent plus de teinture ; quand la matière argentée est entièrement précipitée au fond du bassin, on verse l'eau surabondante, en inclinant le vase, & l'on s'arrête aussitôt qu'il n'y a plus qu'une liqueur argentine, que l'on nomme *essence d'orient* : alors, on mêle à cette essence un peu de colle de poisson ; on a ensuite des grains de verre-creux très-minces, tirant sur la couleur de gyrasole ou bleuâtre, dans lesquels on insinue, à l'aide d'un chalumeau, une goutte d'essence d'orient, que l'on agite pour faire étendre la liqueur sur toute la surface intérieure des parois : enfin, on parvient à donner aux perles du poids, & de la solidité, en les remplissant de cire. C'est ainsi que s'était formée peu-à-peu une branche de commerce, qui serait devenue extrêmement importante, si l'on n'eût point fait accroire aux Dames, contre toute vraisemblance, que des procédés

aussi simples en eux-mêmes, pouvaient être nuisibles à leur santé.

La matière brillante & argentine ne se trouve pas seulement sur les écailles de l'ablette, la membrane, qui enveloppe l'estomac & les intestins, en est toute parsemée; ce qui porte à croire que la matière argentée, qui se forme dans les intestins, passe dans les vaisseaux pour arriver à la peau, & pour former les écailles : si c'est là le véritable mécanisme de la formation des écailles de l'able, dit M. de Reaumur, celles des autres poissons pourraient bien s'opérer par la même cause. (D. D. N).

AÉROSTATS ou MACHINES AÉROSTATIQUES : la découverte que MM. de Montgolfier ont faite, & qui a pour objet d'élever les corps graves dans les airs, est sans contredit une des plus merveilleuses & des plus sublimes de ce siècle; la première expérience publique de ces Messieurs, a eu lieu le 5 juin 1783, à Annonai, leur patrie, en présence des états de la province du Vivarais. C'est envain que les peuples de tous les âges avaient cherché la solution de ce grand problême; elle paraissait à jamais enfouie dans les ténèbres : les hommes qui, sous le polytéisme, avaient peuplé imaginairement le ciel d'autres hommes, auxquels ils rendaient stupidement des honneurs divins, avaient, il est vrai, attribué à plusieurs de leurs dieux & demi-dieux, la faculté de parcourir le vague des airs par le secours des aîles ou des oiseaux;

mais on n'apperçoit dans ces rêves que le délire d'une imagination déréglée : l'antiquité même ne nous offre rien de satisfaisant à cet égard, à moins qu'on n'ajoute quelque créance à ce qui est rapporté de la *colombe artificielle* du Pythagoricien *Architas* ; toutes les conjectures portent néanmoins à croire que cette colombe n'était qu'une espèce de *cerf*, ou *dragon-volant*, dont ce philosophe a passé pour l'inventeur, et qui nous a été transmis ; car il est vraisemblable qui si sa colombe avait réellement existé, elle nous serait aussi parvenue.

On se procurera des idées justes de tous ces faits et de toutes les théories qui se rapportent à *l'art de voler*, en consultant les *recherches* de M. Bourgeois sur cet art ; cet auteur est remonté aux sources, et il a décrit avec impartialité tout ce qu'il a pu découvrir. M. Faujas-de-Saint-Fond a recueilli également avec soin tous les faits intéressans auxquels la découverte a donné lieu, et il les a publié sous le titre de *Description des expériences aérostatiques*, ouvrage en plusieurs volumes, où l'on reconnaît les talens supérieurs dont il a tant de fois donné des preuves (1).

C'est à la lueur du flambeau du génie que MM. de Mongolfier entrevirent d'abord le moyen d'obtenir la différence du poids

(1) Ces deux ouvrages se trouvent chez Cuchet, Libraire, rue & Hôtel Serpente.

du corps qui s'élève, avec celui de l'air, ou du milieu que ce corps traverse, en fâsant usage des airs légers dont les savans de ce siècle ont enrichi la physique. Les premiers essais furent heureux, mais ils furent bientôt interrompus; les préparations connues, pour la composition de l'air léger ou inflammable, étaient trop dispendieuses; les moyens propres à perfectionner les enveloppes, et à les rendre en quelque sorte imperméables, constituaient dans des frais trop énormes des particuliers jaloux de soutenir honorablement la manufacture de papier qu'ils avaient établie; en un mot, ils se seraient vus forcés de renoncer à leurs succès, s'ils n'étaient parvenus à trouver un autre moyen plus aisé, moins coûteux, et susceptible d'être pratiqué en tous lieux. Des réflexions heureuses qu'ils firent sur la dilatation que le feu produit sur l'air, achevèrent de les éclairer, et leur prouvèrent qu'il y avait deux moyens de s'élever dans les airs; ces moyens sont, comme l'on voit, *le feu* et *l'air inflammable*.

Du feu.

La dilatation de l'air, produite par le feu, a été d'abord présumée & annoncée capable de rendre l'air rarefié d'une légèreté égale à la moitié du poids de l'air atmosphérique. Des expériences multipliées, faites en grand, ont réduit cette diminution du poids à un tiers, & il parait démontré actuellement que l'air, renfermé dans un

ballon échauffé, & agité par un feu propre à soutenir le mercure à cinquante degrés dans le thermomêtre de Réaumur, pésera les deux tiers de l'air extérieur, lorsque le dégré de température de celui-ci sera à quinze degrés. On remarque par-là qu'il y a une échelle à dresser pour déterminer les différences en plus ou en moins, suivant les rapports plus ou moins éloignés de ces deux températures. Cette appréciation juste dépendra de nombreuses expériences qui sont à faire; elles exigeront une attention sévère & une précision exacte : c'est un beau champ dans lequel les savans physiciens, bons observateurs, auront à s'exercer.

Tout est nouveau dans l'art de la navigation aérienne, & le rapport de l'air rarefié avec l'air extérieur ne présente qu'une faible partie de l'étude qui reste à faire sur l'action & les effets du feu. On peut calculer avec M. Joseph de Montgolfier le produit de la légèreté de l'air dilaté à raison de deux livres & demie par cents pieds cubes d'air; ce qui n'expose à aucune erreur toutes les fois que la chaleur de l'air atmosphérique n'excède pas vingt degrés du thermomêtre de Réaumur.

Le bois de sarment est, de tous, celui qui produit le feu le plus vif, le plus pur et le moins sujet à donner de la fumée ou à méphitiser l'air intérieur; il est conséquemment le meilleur à employer, et mérite par-là d'être préféré à tous les autres. Dans des expériences préparatoires, faites près de la

terre, il a fallu cent cinquante ou deux cens livres de ce bois par heure pour entretenir un aérostat des diamettres de soixante à soixante-dix pieds environ; mais il en faut beaucoup plus en s'élevant très-haut dans les airs: la raison en est évidente; l'air circulant dans une haute région étant beaucoup plus subtil, augmente l'action du feu qui consomme dans cette proportion; en échange, les effets de cette action acquièrent un grand accroissement.

On a observé que les graisses et les huiles produisent un feu très-ardent, mais avec beaucoup de fumée; ce qui nuit extrêmement à la perfection et à l'entretien de la raréfaction.

Les dangers du feu ont causé de vives allarmes, mais si l'on veut se rappeler que M. Etienne de Montgolfier a fait plus de soixante expériences au fauxbourg Saint-Antoine, sans aucun accident, on rejettera les malheurs arrivés sur le défaut de prévoyance, d'habileté ou d'habitude de ceux qui les ont éprouvés.

L'emploi du feu a ses avantages; il permet de se procurer en tout tems & en tous lieux, les combustibles nécessaires, donne la facilité de les mettre en action sans délais, & dispense des apprêts que l'air inflammable exige. L'économie résultante du prix comparé des enveloppes & quelques autres considérations caractérisent encore le mérite de cette méthode; mais il faut convenir qu'elle n'est pas non plus

à l'abri de tous inconvéniens ; la grandeur des enveloppes, le poids considérable des combustibles nécessaires pour alimenter la dilatation, les difficultés de manier de grosses machines croissantes dans les proportions progressives de leurs volumes, & d'autres dangers qui ne sont pas faciles à éviter, présentent bien quelques obstacles ; mais ils ne sont pas invincibles ; cependant une espérance éloignée ne doit pas faire négliger la méthode que nous allons examiner.

De l'air inflammable.

On l'extrait d'un très-grand nombre d'êtres ou de corps, tant du règne minéral que du règne végétal ; il existe incontestablement dans le règne animal ; il est enfin dans toute la nature : cette existence bien reconnue, on ne saurait mieux l'apprécier que par sa présence et par ses effets : nous ne le considérons ici que sous le rapport de sa légèreté, qui a conduit à s'en servir comme d'un moyen très-efficace pour contr-balancer et surpasser la légèreté de l'air.

Avant qu'on eût imaginé d'en retirer ce service, les chimistes ne s'étudiaient guères à retirer l'air inflammable des différens corps, que pour parvenir à approfondir les théories du feu et du phlogistique ; on l'appliquait à de belles expériences de physique ; ce but n'exigeait pas d'en produire de grandes quantités à la fois, et quoique la dépense de cette production fût considéra-

ble, elle cessait de l'être relativement à la modicité de la consommation.

Il n'en a plus été de même, lorsqu'on a voulu l'employer pour acquérir l'équilibre entre l'air et des corps infiniment plus pesans que lui; la dépense a effrayé, sur-tout dans les premiers momens de son application à la découverte aérostatique, où l'on n'avait encore que des enveloppes très-perméables, et la crainte de ne pouvoir en acquérir de meilleures. Ce sont ces motifs qui ont engagé les physiciens-chimistes à chercher les moyens de produire par des procédés peu dispendieux l'air inflammable; le gaz dégagé des pommes de terre a paru approcher du but; mais l'épreuve que M. de Morveau en a faite, ne lui a point réussi.

MM. de Lavoisier & de Meusnier, de l'académie royale des sciences, ont dégagé une grande quantité d'air inflammable de l'eau par le feu, en la faisant passer par un appareil de fonte de fer: le gaz produit par cette opération est très-léger; on regrette seulement que les tuyaux de fer, par lesquels l'eau passe, en soient si fort éprouvés, que leur usage ne puisse pas être de longue durée.

Dans cet état des choses, & en attendant des résultats plus sûrs ou plus économiques, l'air inflammable, dégagé du fer par l'acide vitriolique, l'emporte sur tous les autres.

Le premier aérostat, fait à Annonai, a eu le feu pour agent, & le papier pour enveloppe; ceux qu'on a vu à Lyon, chargés de

de feux d'artifice, déployer dans les airs tous les plus magnifiques effets de l'optique, étaient construits de même ; enfin, on en a fabriqué plusieurs d'un volume très-médiocre, qui, rarefiés par une seule poignée de paille, se jouaient dans les appartemens, touchaient aux plafonds, descendaient & remontaient à volonté : il était aisé de prévoir que l'on ne s'aviserait point de se servir d'une matière aussi altérable pour les expériences d'une nature plus sérieuse & plus intéressante. Les secondes vues se sont portées sur la toile, & l'on s'y est fixé pour l'emploi du feu.

M. le comte Andréani, célèbre aéronaute de Milan, a fait coller sur la toile une doublure de papier, qui a été passée ensuite sous un cylindre; cette doublure a fait corps avec l'étoffe, qui a conservé toute sa souplesse, et un plein succès a justifié cette tentative : l'expérience a également appris que la partie de l'aérostat, qui éprouvait le plus grand effort, était la calotte, sur-tout dans la descente; l'extrême compression de l'air, sur lequel elle gravite, l'expose à être crevée et déchirée : M. Etienne-de-Montgolfier a paré à ces inconvéniens; en faisant construire cette calotte avec des peaux de mouton; elle a très-bien soutenu dès-lors les efforts à la descente, ainsi que les effets du feu, sans aucune altération. Les mêmes motifs d'économie qui ont fait employer le papier pour l'usage du feu, ont invité à se servir, avec l'air inflammable, des peaux

de baudruche, dont les batteurs d'or usent pour préparer leurs feuilles; ces peaux sont tirées d'une membrane qui couvre les intestins des bœufs; elles sont très-légères, et propres à être rendues à peu-près imperméables : parmi les artistes qui ont réussi le mieux dans leur emploi, on distingue particulièrement M. Romain : à l'aide des conseils et des lumières de M. Dufourny-de-Villiers, amateur zèlé des sciences, il est parvenu à conserver l'air inflammable plus de deux mois dans des ballons de cette matière, recouverts d'un enduit dont ces messieurs se sont réservé la composition; les plus grands ballons, faits de baudruche, ont été de quarante-deux pouces; ils sont devenus un nouvel instrument propre à des expériences sur l'air et sur l'électricité; comme on ne saurait appliquer la baudruche à de grands aérostats, destinés à enlever des fardeaux lourds, les essais, qui ont eu lieu, ont indiqué que les étoffes de soie étaient préférables; celles de fil ou de coton sont trop pesantes, leur tissu n'est pas assez serré, et le vernis le plus doux, à moins qu'il ne fût très-épais et très-doux, ne pourrait pas se prêter au déplacement, en tout sens, que les fils de leur trame sont susceptibles d'éprouver, ainsi que M. de Morveau l'a très-bien remarqué. Le taffetas a donc été mis en usage, d'abord par MM. Robert, frères, ensuite par M. Blanchard, le plus intrépide des aéronautes, et par M. de Morveau; leurs vernis par malheur ont

laissé l'étoffe trop perméable, et l'on attend avec quelque impatience de connoître par des expériences en grand le succès des deux autres compositions, qui promettent beaucoup, celle de M. Dufourny-de-Villiers, déja employée dans les petits aérostats de M. Romain, et celle que M. Fortin a présentée à l'académie royale des sciences, et qui a subi les plus fortes épreuves, auxquelles elle a été soumise sur le récipient de la pompe pneumatique.

Le taffetas n'est pourtant pas encore une étoffe à préférer pour les enveloppes; celle qui concourrait le mieux à l'imperméabilité serait un satin croisé à l'anglaise, du poids de trois onces & demie l'aune; il coûterait le double du taffetas; mais la dépense une fois faite, on en serait bien dédommagé par sa durée, & par la longue conservation du gaz, qui permettrait alors de répéter pendant long-temps des expériences propres à éclairer la théorie de l'air, & à constater bien des connaissances sur lesquelles on n'a encore que des hypothèses plus ou moins plausibles.

Il faut espérer que la manière de diriger les aérostats ne sera pas toujours un problême à résoudre; on sait que M. Franklin a regardé la sublime découverte de MM. Montgolfier, dans l'origine, comme un *enfant au berceau*; ce mot d'un homme illustre doit être du plus heureux augure: un pas bien essentiel à faire, est d'établir la gondole ou le bateau, adhérent à l'aérostat,

de manière qu'il ne forme qu'un seul corps avec lui, pour que l'impression des forces ne rencontre pas trop de résistance ; il y a bien des difficultés à vaincre dans ce nouvel art qui exige des travaux soutenus, & le concours des savans & des artistes du premier ordre ; une de ces difficultés entr'autres, consiste à se rendre assez maître d'un aérostat pour le maintenir fixe à une hauteur déterminée : M. de Meusnier, de l'académie royale des sciences, a donné à ce sujet un mémoire très-bien fait, dans lequel cette difficulté parait vaincue. (B.P.E.)

AIR *d'un appartement.* (MOYEN DE PURIFIER L'-) : la nouvelle doctrine des différens airs, offre aux physiciens un vaste champ d'expériences & de recherches ; déjà plusieurs y ont fait les découvertes les plus utiles : le célèbre Priestley, ayant reconnu que l'air nitreux est le plus salubre, tira de cette observation les principes de l'Eudiomètre que l'illustre abbé Fontana perfectionna ensuite ; la substance qui leur a servi à reconnaître les degrés de pureté, & de respiralité des différens airs, est devenue entre les mains de M. Achard, membre de l'académie de Berlin, un moyen aussi simple que facile de déphlogistiquer l'air d'un appartement, en le faisant passer au-travers du nitre en fusion : Voici son procédé.

M. Achard se sert d'un vase de poterie, assez semblable à un creuset garni vers le milieu de sa hauteur, de deux tubes de la même matière que celle du vase. Ces tubes

sont insérés à l'opposite l'un de l'autre, et forment, en remontant, un angle aigu avec les parois intérieures du creuset. On met dans celui-ci une suffisante quantité de nitre, et on le couvre avec soin, ne laissant ouverts que les deux tubes; ensuite on place ce vase dans la cheminée ou dans le poële de l'appartement. Lorsque le nitre est en fusion, il doit s'élever au-dessus de l'insertion des tubulures, et l'on force l'air à le traverser au moyen d'un gros soufflet.

Ce procédé, comme on voit, joint à l'avantage de ne pas réfroidir l'appartement par l'intromission de l'air extérieur, celui de donner à volonté un degré de pureté, supérieur à celui que possède ordinairement l'air atmosphérique, principalement dans les grandes villes. M. Achard a vu et éprouvé des effets très-sensibles du bien-être qu'on ressent dans une chambre ainsi purifiée; ils sont sur-tout très-marqués sur les hypocondriaques, qui s'y trouvent gais et dispos.

Il est aisé de comprendre que, pour éviter le travail d'agiter le soufflet pendant une ou deux heures par jour, on peut le faire mouvoir par quelque mécanisme simple et peu coûteux. (*Journal de physique*).

AUTOMATES PARLANS : un des plus grands efforts du génie, était sans doute d'inventer une machine qui imitât parfaitement les organes de la voix humaine; on avait bien admiré, comme autant de chef-d'œuvres dans leur genre, le *flûteur* de Vaucanson, le *concert mécanique de* Renaud, les

automates organisés & harmoniques de M. Droz, fils, de Neufchatel en suisse, & le fameux *joueur d'echecs* de M. Kempfen, dont la perfection & les mouvemens ne cessent de surpasser encore les lumieres naturelles: mais on ne croyait pas entendre un jour parler *intelligiblement* de simples automates, sur-tout d'après toutes les tentatives infructueuses qui avaient été faites à cet égard. Ce qu'on regardait comme impossible, s'est pourtant réalisé, & l'étonnement a été aussitôt partagé entre cette superbe découverte, & l'extrême modestie de M. l'abbé M****. qui en est l'inventeur: il écrivit, le 2 juillet 1783, à l'académie royale des sciences, pour lui demander des commissaires chargés d'examiner le mécanisme de deux têtes automates, qu'il a exécutées lui-même, & qui prononcent *distinctement* les phrases suivantes:

La premiere tête dit: « LE ROI VIENT DE DONNER LA PAIX A L'EUROPE ».

La seconde tête répond: « LA PAIX COURONNE LE ROI DE GLOIRE ».

Ensuite, en poussant un peu le cylindre moteur, la premiere tête reprend, en s'adressant à S. M. Ô ROI ADORABLE, PERE DE VOS PEUPLES, LEUR BONHEUR FAIT VOIR A L'EUROPE LA GLOIRE DE VOTRE TRONE».

Que de lumieres, dit M. de Mechel (1),

(1) Membre de l'académie royale & impériale de Vienne, &c. & traducteur des Lettres Allemandes de

ne tirera-t-on pas un jour de ce moyen pour rectifier sur des principes plus certains, la théorie de la parole ! peut-être en feraiton aussi une application heureuse pour l'éducation des sourds & muets de naissance.

M. l'abbé M****. avant que de se décider à présenter sa machine parlante à l'académie royale des sciences, avait cru devoir la soumettre à l'examen de MM. Franklin, de Milly, de l'académie royale des sciences, de Faujas, & de Blagden, de la société de Londres : ces savans, comme on l'imagine bien, ne manquèrent point de lui accorder leurs suffrages.

Nous terminerons cet article par une observation relative au *joueur d'echecs*, dont il a été question : c'est à divers jeux magnétiques, qu'un français nommé *Pelletier*, exécuta devant l'impératrice reine, & auxquels M. de Kempfen assista, qu'on doit l'idée & l'exécution de cet automate ; dans la conversation que ce gentilhomme Hongrois eut avec cette auguste souveraine, pendant que le sieur Pelletier opérait, il promit de composer une machine dont les effets seraient bien plus surprenans, & l'illusion bien plus complette que dans tout ce qu'on venait de voir ; & au bout de six mois, il tint parole. Il a depuis employé une partie de sa fortune à simpli-

---

M. Gottlieb de Windisch, sur le *joueur d'échecs*. Paris, Jombert, jeune, rue Dauphine ; 3 liv. broç.

fier & à perfectionner la machine à feu des Anglois ; mais ce qui a mis le comble à sa réputation, c'est la machine qu'il a mise en œuvre à la cascade du château impérial de Schœnbrun.

BAROMÈTRE ANIMAL. Les découvertes de pur agrément sont d'autant moins à négliger, qu'elles peuvent conduire à des observations infiniment utiles ; on en a eu tant de fois la preuve, que nous ne résistons pas au desir de soumettre à nos lecteurs le procédé qui suit.

Prenez une des petites grenouilles vertes, qui se trouvent sous les haies ou sous les charmilles ; introduisez-la dans une carafe de verre blanc, dans laquelle vous mettrez auparavant de l'eau, à la hauteur de quatre doigts environ, avec un peu de terre ; vous y placerez aussi une petite échelle de bois, assez longue pour aller du fond jusqu'à la naissance du col de la carafe, que vous couvrirez ensuite d'un parchemin, piqué avec une grosse épingle, pour laisser un courant d'air.

La grenouille se tient au haut du col de la carafe, tant que le tems est au beau ; et elle descend le long de l'échelle, dans l'eau, pour annoncer la pluie.

Il faut tous les huit ou quinze jours changer l'eau ; on a vu quelques-unes de ces grenouilles vivre de la sorte trois ans entiers, sans qu'on leur ait donné aucune nourriture. Ces baromètres particuliers sont assez usités en Champagne, sur les confins de

de la Lorraine, auprès de Bourbonne-lès-Bains; on en a apporté un qui a fort bien soutenu le voyage en poste, depuis cette province jusqu'à Paris.

La carafe se met sur une fenêtre, excepté dans les tems de gelée, où on la renferme dans l'appartement pour que l'eau ne gèle pas; mais il faut bien se garder de la tenir sur une cheminée ou dans un endroit où il y a grand feu. (B. P. E.)

EAU ANTI-VÉNÉRIENNE de MM. Quertan & Audoucest: il nous serait difficile de louer une seule découverte, sans exciter l'envie, parce que la plupart des auteurs n'estiment que leurs productions, & s'imaginent que personne ne peut les égaler dans la carrière qu'ils ont parcourue: quelle que soit cette erreur, & quelque préjudice qui en résulte pour le bien de l'humanité, nous ne pouvons nous dispenser de donner à MM. Quertan & Audoucest le tribut d'éloges qu'ils méritent; leur remède doit inspirer d'autant plus de confiance que, sur le rapport de M. Lieutaud, premier médecin du roi, & d'après les témoignages de trois commissaires qui en ont reconnu l'efficacité sur quatre malades, suivant les procès-verbaux des 11 & 26 septembre 1777, & certificat du 21 janvier 1778, S. M. a cru devoir l'acquérir, sous la réserve du secret, au profit de leurs auteurs, pendant quinze années consécutives: peu de remèdes sans doute ont obtenu une

distinction aussi honorable ; aussi est-ce envain qu'on a cherché à le déprimer.

L'eau anti-vénériennne de MM. Querfan & Audoucest est si douce, que les personnes les plus délicates, les enfans & même les femmes enceintes n'ont rien à craindre de ses effets ; elle n'a *ni goût*, *ni odeur* ; & ce qui la rend sur-tout recommandable, c'est qu'il n'entre dans sa composition aucun corrosif ; les malades sont sûrs de trouver dans cette eau, une prompte & parfaite guérison sans autres médicamens, & sans aucune opération : ils peuvent aussi vaquer à leurs affaires, & se nourrir, comme s'ils s'abstenaient de tout traitement : elle guérit les *fleurs blanches*, & toutes les maladies cutanées, telle que la *galle* & les *dartres* provenant du virus ; en un mot, elle fait disparaître à jamais les *gonorrhées* les plus invétérées & les plus opiniâtres.

Il suffit de se purger deux ou trois fois pour accélérer sa guérison, savoir : la première fois, au bout de quatre jours de traitement ; la seconde fois, au bout de quinze jours ; & la troisieme, quand on est radicalement guéri.

Les plus grands froids n'interdisent point l'usage de cette eau ; on en est quitte alors pour la faire tiédir.

La dose est d'une once, dans une pinte d'eau de rivière ou de fontaine, que l'on boit dans le courant de la journée ; on

continue de la sorte pendant un mois ou un mois & demi, & quelquefois plus longtems, selon que la maladie est plus ou moins invétérée.

MM. Quertan & Audoucest préparent leur eau, pour la commodité du public, dans des bouteilles de 8, de 16 & de 32 onces, qu'ils vendent 6, 12 & 24 livres, à raison de quinze sols l'once : on n'en trouvera que chez eux, rue Thevenot, la porte cochère attenant un marchand tapissier, n°. 10.

EAU OPHTALMIQUE de M. Loche, chirurgien-oculiste suivant la cour, demeurant à Paris, rue Tiquetonne, n°. 10 : cette eau a opéré des cures si merveilleuses, que tous les grands du royaume ont assisté, pendant plusieurs années, aux traitemens que l'auteur administrait *gratuitement* aux pauvres ; l'humanité soutient toujours son zèle pour cette classe infortunée ; aussi continue-t-il d'avoir chez lui une affluence prodigieuse de malades de tout rang, de tout sexe & de tout âge.

Ce qui prouve les effets admirables de cette *eau*, c'est que 60 seigneurs ou particuliers très-distingués se sont réunis pour signer un mémoire présenté à M. le lieutenant-général de police par quatre d'entr'eux, qui ont accompagné *douze personnes radicalement guéries, en leur présence, de maladies des yeux, regardées comme incurables.*

L'*eau ophtalmique* (1) a la vertu de guérir, *sans opération*, les FISTULES LACRYMALES, si anciennes qu'elles puissent être, même celles dont l'opération a été faite & réitérée sans succès.

Elle guérit aussi, *sans opération*, les CATARACTES; & dès qu'on en fait usage, elle arrête les progrès de la CATARACTE naissante, & celles opérées sans succès trouveront du soulagement dans l'usage de cette eau.

Elle guérit les GOUTTES SEREINES, PARALYSIES qui existaient depuis nombre d'années; les ULCÈRES *à la cornée transparente*; les HYPOPIONS qui souvent en résultent; les HERNIES, les STAPHYLOMES, suite de ce premier accident; le tout *sans opération*.

Elle guérit les OPHTALMIQUES, TACHES, TAIES SUR LES YEUX; les MOUVEMENS CONVULSIFS, RELIQUATS DE PETITE VÉROLE; ULCÈRES AUX PAUPIÈRES; MAUX PROVENANS DES AGES CRITIQUES de 12 à 15 ans, & de 40 à 50 ans; les FLUXIONS, & autres *effets de* GOURME qui attaquent principalement les enfans, lesquels sont aussi guéris par le seul usage de cette EAU, & quelques purgations, suivant l'exigence des cas.

Des VUES AFFAIBLIES par un trop grand âge, ou par un trop grand travail, ont été

---

(1) Nous avons cru devoir copier *littéralement* ce qui suit, pour nous prêter aux vues de l'auteur qui a craint que son texte ne fût altéré.

fortifiées par l'usage de cette EAU : des personnes de cabinet l'ont éprouvée avec le plus grand succès, en présence des premiers seigneurs de la cour ; notamment une, âgée de plus de 60 ans, qui se servoit de doubles lunettes, & qui après avoir fait usage pendant 8 mois de l'EAU OPHTALMIQUE, a abandonné les lunettes le jour, & s'en sert seulement pour la nuit.

L'EAU de M. Loche n'exige point de régime particulier ; mais pour les causes d'HUMEUR, AGES CRITIQUES, OPTHALMIES, CATARRES, PARALYSIES, GOUTTES SEREINES NAISSANTES, RELIQUATS DE PETITE VÉROLE, ROUGEOLE ET HUMEUR LAITEUSE, il convient de prendre quelques purgations.

Des jeunes personnes de l'un & l'autre sexe, de l'âge de 12 à 15 ans, avaient la VUE affectée au point de ne pouvoir s'occuper une demi-heure ; M. Loche leur a fortifié la vue, & elles ont repris le cours de leurs études.

L'opération pour les ONGLETS, BRIDES ET LOUPES AUX PAUPIERES INTÉRIEURES OU EXTÉRIEURES, ne devient plus nécessaire ; les CHAIRS FONGUEUSES ET RÉVULSIVES se détergent par les effets de son remède ; ce qui ne peut s'opérer d'aucune autre manière avec un pareil succès.

Manière de s'en servir.

Le malade, étant assis, renverse sa tête ; celui qui est chargé de le traiter doit lever et ouvrir la paupière supérieure avec le

doigt, laisser tomber une ou deux gouttes de cette EAU sur le milieu du globe de l'œil, passer le doigt sur les paupières, en légères frictions, afin qu'elle s'introduise sous les deux paupières; en mettre également aux deux yeux, soit qu'il y ait du mal ou non, observant la nécessité de le faire, parce que cette EAU ne fait que fortifier l'œil qui est sain, et ne peut jamais lui causer aucun accident; elle empêche au contraire, l'âcreté de l'œil malade de se porter sur celui qui ne l'est pas.

NOTA. Un moyen commode et économique de se servir de cette EAU, est de couper un tuyau de plume par les deux extrémités, et de le plonger dans la bouteille; ce tuyau produit l'effet d'une pompe, en appuyant le doigt sur l'extrémité supérieure, et il suffit de lever le doigt, en présentant la plume vis-à-vis de l'œil.

Il faut que le malade, après avoir reçu une ou deux gouttes de cette EAU dans les yeux, baisse la tête et regarde en bas pour donner la facilité aux larmes de sortir.

Il faut un quart d'heure ou une demi-heure après, qu'il s'en fasse verser une seconde fois; ce qui lui cause une douleur plus sensible que la première; et c'est la preuve que l'EAU produit le bon effet qu'on doit en attendre.

Ce traitement fait souvent sortir des yeux des eaux blanches, et fait beaucoup moucher. Ce traitement doit se faire le matin et le soir; ayant été suivi pendant quelques

jours, ainsi qu'on vient de le dire, il faut s'en faire verser trois fois le matin et trois fois le soir, à un quart d'heure ou une demi-heure de distance, afin d'avancer la guérison.

Si la douleur était trop sensible, on s'en tiendrait à deux fois le soir, ainsi que le matin.

L'inflammation qui pourrait paraître sur les yeux, ne doit causer aucune inquiétude; il n'en peut jamais résulter d'accident.

Il est essentiel que le malade s'abstienne de s'essuyer les yeux.

Ce traitement a toujours été fait par M. Loche, depuis plus de trente-cinq ans, de la même manière, même à des enfans de 30 à 40 jours, sans qu'il leur soit arrivé aucun accident.

En très-peu de tems, *les yeux blessés par des coups de couteau, ciseaux et autres instrumens tranchans*, par des éclats de verre, renversement de chaise de poste, *dont les glaces avaient fendu le globe de l'œil*, ont été guéris sans qu'il y soit resté le moindre signe désagréable.

Des serruriers, maréchaux, forgerons *blessés par des éclats de fer chaud*, et autres choses semblables, ont été guéris.

On observe même, que *dans le cas de toute espèce de brûlure*, en versant *promptement* de cette EAU *sur la partie brûlée*, il ne survient ni *cloche* ni *suppuration*; la guérison s'en effectue *sans cicatrices*.

Un particulier, *par l'explosion de la pou-*

dre à canon, avait *le visage, les yeux, les sourcils, les cils et les paupières brûlés, ne voyait plus que trouble de l'œil gauche;* une suppuration s'était établie aux deux angles; il avait aussi *la bouche brûlée et le front très-endommagé;* il a été guéri *radicalement en vingt-deux jours*, sans qu'il lui soit resté le moindre signe désagréable; *tous les cils et sourcils qui étaient brûlés, sont revenus*, après avoir traité son œil comme les autres maladies, et avoir pansé le visage avec des compresses imbibées de cette EAU sur les parties brûlées.

Une personne s'étant baissée pour relever quelque chose, une autre ayant pris une lumière pour l'éclairer, lui a porté et éteint cette lumière par accident dans l'œil gauche, *qui a cessé de voir de l'effet de cette brûlure; des applications le lui avaient fait fondre en partie*: M. Loche lui a fait revenir cet œil dans la forme naturelle, dont elle voit très-bien, et sans qu'il y paroisse de difformité.

Une jeune personne de 19 ans, avait *les deux yeux en suppuration, & ulcérés de l'effet d'un coup de soleil;* après avoir été traitée par tous les remèdes connus, *restée aveugle pendant plus de cinq mois & jugée telle*, elle a été *radicalement guérie;* ses yeux sont revenus très-beaux; elle en voit parfaitement, & il ne lui en reste aucune difformité.

Un enfant fut apporté à l'âge de six semaines, *jugé & constaté aveugle de naissance;*

sance ; cet enfant a été traité en présence d'un nombre considérable de personnes de distinction, *& avant dix mois de traitement*, il a distingué tous les objets ; aujourd'hui il y voit très-bien.

Une personne passant près d'un chantier de bois à brûler, élevé de plus de trente pieds, d'où l'on jettait le bois, sans être prévenu, une pièce ayant été jettée sur une autre pièce croche, lui a sauté à l'œil gauche, dont elle a cessé de voir à l'instant ; la cornée transparente, & toute la partie de l'œil, ont été confondues par le sang extravasé ; elle a été guérie en moins d'un mois, & en voit bien. Des *doigts écrasés & noirs de sang extravasés, les ongles menacés de tomber*, ont été guéris, en les faisant tremper une heure ou environ, dans un verre de cette eau, suivant la gravité de l'accident.

S'il survenait que le sang sortît par l'œil ou par le nez, (ce qui arrive à *des yeux malades par des révolutions de sang, engorgements, coups ou chûtes violentes*), que le malade n'en soit pas inquiet ; cela lui procurera une prompte guérison ; il y a des malades à qui il en est sorti plus de 30 gouttes.

On recommande sur-tout de ne jamais mettre de compresses, parce qu'elles empêchent l'humeur de sortir, & occasionnent différents accidens ; il ne faut pas non plus les laver avec de l'eau fraîche, mais avec de l'eau tiède, quand le cas l'exige.

On trouve M. Loche chez lui, depuis huit heures du matin jusqu'à midi. Quelques-unes des cures qu'il a faites sont constatées par des certificats authentiques imprimés à la suite d'un ouvrage intéressant qu'il a publié, & qui est intitulé : « *Précis sur le nouveau traitement des maladies des yeux, &c* ; » cet ouvrage se vend trois livres. Le prix des petites bouteilles d'EAU OPHTALMIQUE, prises chez lui, est de 3 livres, & 6 sous *pour l'emballage*, & aux bureaux de province, 3 livres 12 sous.

ÉLIXIR ANTI-SCORBUTIQUE du feu sieur Forgerard, chirurgien dentiste : les propriétés de cet élixir sont d'autant mieux constatées, que la dame Herbert qui le compose actuellement, est munie des certificats les plus authentiques. M. Dufr***, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, aussi distingué par ses lumières que par son exacte probité, a écrit lui-même que s'étant plusieurs fois servi du remède de la dame Herbert, dans des affections scorbutiques, il en avait toujours obtenu la prompte guérison ; il a de plus attesté que ce remède est un spécifique pour dégorger les gencives, détruire les petits ulcères qui s'y forment, & garantir la bouche de la mauvaise odeur, occasionnée par le suintement des gencives & des alvéoles.

M. l'abbé de Chami***, a également attesté qu'après avoir fait, pendant plus de 50 ans, un usage habituel de l'*élixir*

anti-scorbutique, il lui reconnaissait tant de vertus, qu'à l'âge même le plus avancé, il était encore à avoir mal aux dents, & qu'il n'en avait jamais perdu aucune.

De pareils témoignages sont sans doute irrécusables; aussi nous empressons-nous de leur donner la publicité qu'ils méritent.

Beaucoup d'autres certificats prouvent que cet élixir rétablit & entretient la blancheur des dents, corrige l'haleine la plus forte, & prévient les maladies auxquelles sont exposées les personnes qui vont sur mer.

Il est encore efficace contre les contusions, les plaies, les crevasses & les engelures : pris intérieurement, il détruit les ulcères scorbutiques, facilite l'éruption de la petite vérole, & produit d'heureux effets dans les fièvres putrides & malignes, les rhumatismes, &c. sans exiger un grand régime.

Le Scorbut n'était presque pas connu avant le seizième siècle; il se manifeste par des taches jaunes ou livides aux jambes, & par le saignement des gencives; malgré les soins des médecins les plus expérimentés, la cure n'en est pas toujours certaine par les traitemens ordinaires : que d'éloges ne devons-nous donc pas à la découverte que nous annonçons!

La dose de cet élixir, dans les maladies internes, est d'une petite cuillerée à café pour les enfans, & d'une cuillerée ordinaire pour les adultes : lorsqu'on ne l'emploie

que pour la propreté de la bouche, on en imbibe un peu de coton, avec lequel on se frotte les dents & les gencives; on en mêle aussi quelques gouttes pour se rincer la bouche.

Il y a des bouteilles à 3, à 6, à 12 & à 24 livres : pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer, à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

GOUTTES D'OR, de M. de Solaris : plus l'auteur de la nature est impénétrable dans ses décrets, & plus il est consolant pour l'humanité, de croire que sa sagesse infinie a placé les remèdes à côté des maux.

Les *gouttes d'or* de M. de Solaris sont si généralement estimées, qu'elles passent pour le meilleur des cordiaux & des contre-poisons de nature coagulante; elles sont très-propres à soutenir ou à augmenter la chaleur naturelle dans tous les âges, à purifier & à rafraîchir la masse du sang, à dissiper les coliques violentes, & à prévenir la plupart des maladies causées par l'altération des humeurs; en un mot, elles conviennent à tous les tempéramens.

On les emploie avec le plus grand succès, dans l'hydropisie, la diarrhée, les obstructions, les fluxions, les fièvres continues, malignes ou intermittentes, la pleurésie, le pourpre, la peste, l'anarsaque ou les enflûres du corps, la goutte, les rhumatismes, les catarres, les maux d'estomac, les flux de sang, & les maladies des femmes : les personnes de l'art en ordon-

nent l'usage dans ces cas, avec un véhicule purgatif.

Ce remède a presque toujours réussi dans les maladies invétérées, & dans celles qui résistent pour l'ordinaire à tous les autres remèdes, telles que la phthisie, l'asthme, & les rétentions d'urine : la dose ordinaire est de six *gouttes*, dans quatre cuillerées de bouillon, que l'on prend tous les matins à jeun.

Il n'est pas moins efficace contre les obstructions de cerveau, qui occasionnent les vertiges, la migraine & l'épilepsie ou le haut mal : pour ces maladies, il ne s'agit que de respirer quelques gouttes par le nez, de tems en tems.

Lorsqu'un malade a la fièvre, on lui donne le matin, depuis quatre jusqu'à huit *gouttes d'or* dans une cuillerée de bouillon ; on lui fait ensuite avaler plusieurs cuillerées de bouillon par-dessus la premiere ; dans les redoublemens qui arrivent, les jours de crise, il peut prendre de la même manière, jusqu'à vingt *gouttes* ; après quoi, il se couvre bien pour amener la sueur.

S'il n'y a point de fièvre, comme dans la colique, l'apoplexie & la léthargie, la dose est alors depuis 12 jusqu'à 20 gouttes prises sans véhicule ou dans du vinaigre ; le malade se tient aussi bien chaudement.

Une seule prise guérit la fièvre-quarte, toutes les fois que la sueur précède le frisson ; quand une prise ne suffit pas, on en prend une seconde, en observant toujours

de prévenir le frisson ; il est bien rare qu'on soit obligé de recourir à une troisième.

Dans les cas que l'on vient d'indiquer, c'est-à-dire, dans l'hydropisie, la diarrhée, &c. on suit les mêmes traitemens, de douze jours en douze jours, tant que dure la maladie.

Cette quintescence agit par une transpiration aussi douce qu'insensible ; on peut la donner à un agonisant, à la même dose qu'à un homme robuste & en bonne santé: il y a peu de ces maladie qu'elles ne guérise radicalement, & en très-peu de jours; quand elle ne trouve point d'humeur à purger, elle se convertit en substance-même du corps.

Le prix est de deux louis l'once, & d'un louis la demi-once.

Pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº. 34.

LAVEMENS ANTI-LAITEUX. Ce remède, dont l'efficacité doit immortaliser à jamais son auteur, (feu M. Chapron, médecin du roi,) est composé maintenant par deux personnes qui en ont la recette, et qui sont divisées d'intérêt ; comme nous nous sommes soigneusement convaincus des guérisons opérées de part et d'autre, avec un égal succès, nous n'hésitons pas à faire jouir le public d'une découverte aussi pré-

cieuse ; en conséquence, nous déclarons que sans avoir pris une opinion dans une cause qui paraît soumise au tribunal le plus délicat, celui de la conscience des deux parties, nous avons cru devoir accepter le dépôt qui nous a été offert par l'une d'entr'elles.

Ces lavemens guérissent radicalement tous les *laits répandus*, quelqu'invétérés qu'ils puissent-être : un seul lavement, pris chaque matin, à jeun, tant que dure la maladie, suffit pour en opérer la guérison parfaite ; on a vu des femmes entièrement perclues de leurs membres, ou dont l'esprit était absolument aliéné, recouvrer la santé, comme par enchantement, après avoir employé inutilement tous les remèdes connus.

Les *lavemens anti-laiteux* n'exigent d'autres précautions que de se priver de fruits cruds, de salade et de tous mêts indigestes ; il faut néanmoins s'abstenir pendant le traitement, de mettre les mains dans l'eau froide, et d'entreprendre des ouvrages trop pénibles ; il est bon aussi de suspendre l'usage des lavemens à chaque révolution périodique.

On les garde le plus long-tems qu'on peut, en observant de se tenir la tête un peu basse ; et l'on prend un bouillon gras, après les avoir rendus : au bout de deux heures on est libre de déjeûner.

Au surplus, quand les indications paraissent graves, lorsque les seins, par exemple, sont ulcérés, il est alors indispensable

de seconder l'effet des lavemens par un traitement extérieur. (Voyez ci-après *onguent de M. de Laval*, page 94).

Les personnes d'un tempérament faible, ou dont les entrailles sont délicates, peuvent commencer par une demi-dose, et augmenter progressivement jusqu'à ce qu'elles éprouvent les effets les plus salutaires.

Les *lavemens anti - laiteux* se trouvent tout préparés, au dépôt général des remèdes et secrets, qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit Carreau, N°. 34. Le prix de chaque lavement est de 40 sous pour Paris, et de 48 sous pour la province, à cause des frais d'emballage, &c.

LEVURE INCORRUPTIBLE ET PURIFIÉE : cette découverte a pour objet de substituer une *levure parfaite en son genre* à celle dont les boulangers & les pâtissiers se servent habituellement ; des hommes d'un vrai mérite ont bien donné des éloges à l'auteur ; mais leur admiration a été toujours stérile : quel service ne rendrions-nous donc pas à la société, si nos propres efforts étaient couronnés du succès le plus complet & le plus universel !

La *levure incorruptible & purifiée* est le sédiment de la bierre ; sa vertu est de donner à la pâte une fermentation assez active, non seulement pour rendre le pain plus léger, plus relevé, plus spongieux & plus délicat, mais encore pour ne rien laisser perdre à la farine de la première essence

essence qu'elle a, & qu'il est si précieux de lui conserver.

Ajoutons à ces considérations, qui paraissent faites pour accréditer l'usage de cette levure, que son état d'incorruptibilité permet tout-à-la fois d'en modérer le prix, & de le maintenir *en tout tems & en tous lieux*, moins cher que celui de la levure ordinaire.

Celle que nous annonçons est susceptible d'être gardée plus de quinze ans, pourvu qu'on la laisse dans un endroit sec; ses propriétés surpassent même celles des levures les plus fraîches.

On ne croyait pas qu'il fût possible de purifier la levure au point de la transporter, soit aux isles où l'on ne fait point de bière, soit à l'étranger, dont la levure est d'une qualité trop inférieure : l'auteur a sçu vaincre tous les obstacles; aussi la faculté de médecine & le corps des boulangers lui ont-ils accordé une approbation qui lui a mérité un privilège exclusif, revêtu de lettres-patentes, registrées en parlement.

Méthode de se servir de la levure incorruptible & purifiée pour faire fermenter la pâte, & maintenir le pain frais.

Avant de délayer le levain de pâte, on met de la levure dans de l'eau tiède, destinée, suivant l'usage, à cette opération; d'où il résulte que l'eau en général doit avoir une nuance de levure pour la fabri-

cation du pain : une livre de levure, poids de marc, suffit dans cent livres d'eau, non compris le levain de pâte ; il est bon de s'arrêter à cette mesure, parce que c'est le degré où le pain est ordinairement beau : on a soin seulement de remuer l'eau, afin qu'il ne reste point de levure.

Cette méthode est absolument celle dont on s'est servi jusqu'à présent pour faire le pain & la pâtisserie, à l'exception qu'il faut tenir la pâte un peu plus molle avant de la couvrir : avec ces précautions, qui sont très-simples, on aura par-tout de meilleur pain que celui qu'on mange ; il sera du moins plus sain, & égalera en blancheur celui de Paris, dont la célébrité, dans toute l'europe, n'est due qu'à la levure qu'on emploie depuis plus de huit cents ans; cet usage s'est introduit en France, à l'imitation de la Flandre, qui fournit toute la levure nécessaire pour la consommation de Paris, quoiqu'il y ait dans cette capitale une infinité de brasseries : c'est aussi le trajet le plus long qu'elle puisse soutenir.

Le prix de la *levure incorruptible & purifiée*, est de 24 liv. la livre, poids de marc : pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

Tous les marchands & officiers de maison qui auront besoin de levure pour le *pain*, la *pâtisserie* ou la *distillation*, pour-

ront s'adresser *par écrit* au directeur du dépôt général ; il satisfera aussi-tôt à leur demande.

Nota. *Chaque livre ou chaque paquet de levure portera l'empreinte du dépôt général des remèdes & secrets, avec le chiffre de l'auteur.*

MÊCHES ÉCONOMIQUES, *sans fumée & sans odeur :* c'est une découverte aussi utile qu'intéressante pour les magasins, les manufactures & les appartemens où l'on se sert habituellement de lampes ; ces mêches sont portées à un tel point de perfection, qu'elles ne laissent rien à désirer ; aussi l'académie royale des sciences les a-t-elle jugées dignes de son approbation.

On peut les employer avec l'huile de navette la plus commune, pourvu qu'elle soit sans mêlange d'huile de lin : il est seulement essentiel que la mêche remplisse bien l'entrée de l'instrument qui sert à la recevoir, & qu'elle ne le déborde que d'une ligne & demie ou de deux lignes tout au plus.

On hausse & l'on baisse à volonté les mêches, en se servant d'une pince plate, qu'on a la précaution d'adopter aux lampes : pour les allumer, on trempe dans l'huile le bout qui passe à travers le porte-mêche ; & pour les rallumer, on commence par couper, à peu près au vif, ce qui a été brûlé.

On en est quitte pour nettoyer, de tems

en tems, l'intérieur des lampes : ces mêches s'enferment, pour l'ordinaire, dans des boëtes de fer-blanc ; il y en a de plates & de rondes ; les mêches plates coûtent 30, 36, 40 sous & 3 livres la douzaine, suivant leur largeur ; les mêches rondes, ou *mêches de nuit*, coûtent 24 sous la douzaine : pour s'en procurer *de véritables*, il faut s'adresser à M. Béraud, *au bien-venu*, rue Saint-honoré, près du passage Saint-Roch ; ou au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

ONGUENT de M. de LAVAL, demeurant à Paris, rue de la Limace, près de celle des Bourdonnais, n°, 3 : on attribue tant de vertus à cet onguent, que beaucoup de personnes le regardent comme un onguent universel ; ce que nous savons positivement, c'est qu'il a opéré à notre connoissance des guérisons qui avaient résisté, pour la plupart, à l'effet des autres remèdes : c'est donc rendre un service important à l'humanité, que d'en parler ici avec la distinction & les éloges qu'il mérite.

Cet onguent est un excellent remède contre l'inflammation des plaies ou des ulcères qu'il amene à suppuration sans douleur, qu'il mondifie, & qu'il cicatrice parfaitement ; il dessèche les écorchures & les brûlures, fortifie les nerfs, résout les tumeurs, les abcès & les glandes du sein ; en un mot, il guérit les humeurs froides, les clous, les panaris, les corps

des pieds, les engelures, les rhumatismes, les enflûres des gencives & les maladies des yeux.

Pour se servir de cet onguent, il faut l'étendre bien également sur un morceau de peau ou de taffetas, avec le pouce, pour en former un emplâtre, qui se renouvelle tous les jours; en hyver, on en coupe un morceau que l'on ramollit auprès du feu : s'il y a de l'inflammation, l'on applique par-dessus l'emplâtre, un cataplasme composé des quatre farines, & d'une décoction de racine de guimauve.

On applique le même emplâtre sur les glandes du sein; mais le cataplasme qu'on met par-dessus, est alors composé avec la farine de graine de lin; on change ce double appareil deux fois par jour, & à chaque pansement, on déterge la plaie avec un peu d'eau de guimauve.

Les rhumatismes ne se guérissent pas autrement; quelque vive que soit la douleur, cet onguent n'occasionne jamais de plaie; les malades doivent seulement se purger une ou deux fois pendant le traitement.

Quant aux gencives, leur enflûre se dissipe en les frottant de tems en tems avec le bout du doigt, que l'on enduit d'onguent; comme son goût n'est pas plus désagréable que celui d'un opiat, il en résulte qu'on peut le mettre dans la bouche sans répugnance.

La racine des cors disparaît peu à peu,

au moyen d'un pareil emplâtre qu'on applique dessus, après les avoir coupés, autant qu'il est possible, avec un canif, au sortir d'un bain chaud des pieds.

Il y a des bâtons d'onguent à 15 sous, à 30 sous, à 3 livres & à 6 livres : pour prévenir toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº. 34.

PRÉPARATION ANTIMONIALE de M. Jacquet, ancien chirurgien de S. A. S. Monseigneur le prince Louis de Wirtemberg : l'antimoine, comme la plupart des autres découvertes, a fait naître dans des tems reculés, les plus grands débats ; *ce n'est qu'avec lenteur & après avoir lutté contre l'espèce humaine qu'on parvient à lui être enfin utile* : cette vérité, que nous empruntons d'un écrivain philosophe, trouve ici naturellement son application.

En 1566, un décret de médecine, autorisé par arrêt du parlement, proscrivit l'usage de l'antimoine : ce décret n'empêcha point Paumier de Caen, aussi habile chimiste que bon médecin, d'en ordonner l'usage à ses malades ; malgré les effets salutaires qu'il en obtint, il fut dégradé : la vertu de ce minéral ne fut généralement reconnue qu'en 1637, comme si 60 ans de persécutions avaient pu encourager le génie qui l'a perfectionné !

Enfin, après avoir acquis successivement de nouvelles propriétés, en passant par les

mains des meilleurs chimistes, ce demi-métal a produit le remède que nous annonçons ; M. Jacquet est parvenu à le composer, par des procédés si supérieurs à ceux des autres praticiens, que MM. de la faculté & de la société royale de médecine ont cru devoir le revêtir de leur approbation, les 26 février 1762, & 31 mars 1780 ; voici en quels termes s'expliquent les commissaires de cette dernière compagnie, dans le rapport qu'ils en ont fait : « Les différens principes admis par le sieur Jacquet, « dans la composition de ses pilules, nous « portent à croire qu'elles peuvent être un « puissant remède dans les *maladies de la* « *lymphe*, dans les *vices dartreux, scro-* « *fuleux* & *vénériens* ; nos conjectures « sont d'autant mieux fondées, que *l'efficacité de ce remède est confirmée par les* « *certificats de plusieurs médecins célè-* « *bres*, qui l'ont employé avec succès dans « les différentes maladies dont nous venons « de parler ».

La préparation antimoniale de M. Jacquet se prend sous telle forme que l'on veut, en *poudre*, en *bols*, ou en *pilules*, depuis six jusqu'à vingt-quatre & trente grains.

Comme correctif des humeurs, on donne ce remède par gradation depuis six grains jusqu'à douze : comme purgatif, on le donne depuis douze, & plus communément depuis dix-huit grains jusqu'à vingt-cinq & trente, selon que les malades sont plus ou moins faciles à émouvoir ; il purge sans

tranchées, sans irritations, & ne cause que des évacuations naturelles : on l'emploie dans tous les *maux provenant de l'âcrimonie des humeurs* ou de *l'épaississement de la lymphe, dans les maladies de la peau, les obstructions des glandes, les laits répandus, les scrofules ou écrouëlles*, & sur-tout les *maladies vénériennes, soit récentes, soit invétérées.*

Donné comme correctif, à la dose de six grains, dans le commencement des *gonorrhées*, tems auquel les purgatifs ne sont point de saison, il calme les douleurs: pour dissiper toutes sortes de *tumeurs*, il n'est pas de fondant qui lui soit comparable, au jugement de toutes les personnes de l'art qui en recommandent l'usage.

Ce nouveau remède peut être substitué au kermès minéral dans toutes les circonstances, avec cet avantage qu'on peut l'administrer à bien plus forte dose, sans affecter, comme le kermès, la poitrine & les viscères.

Il n'exige d'autres précautions que de boire par-dessus quelqu'infusion de thé, de sauge, de mélisse, &c. ou quelque bouillon aux herbes.

Enfin, pris à petite dose, il ne produit d'autre effet sensible que de procurer la guérison après laquelle on aspire : à une dose un peu plus forte, il purge doucement par les selles, sans qu'on ait jamais besoin de le combiner avec d'autres médicamens, quoiqu'il soit de nature à être modifié de la

orte, si, contre l'opinion générale, quelques médecins le jugeaient nécessaire.

Nous n'ajouterons rien à ces détails, si ce n'est que les *pilules antimoniales* guérissent radicalement les *engorgemens spontanés des glandes & du foie*, la gale la plus opiniâtre, les clous, &c. en un mot, c'est un des remèdes que le gouvernement juge nécessaires pour l'approvisionnement des équipages de la marine; MM. les administrateurs de la compagnie des Indes s'approvisionnent aussi de ces pilules pour leurs établissemens.

Les boîtes de la *préparation antimoniale*, en *poudre*, en *bol*, ou en *pilules* se vendent 24 livres pour un traitement entier, & 12 livres pour un demi-traitement : il y a des boîtes à 4 livres pour ceux qui ne veulent que se purger.

On ne trouvera de ces boîtes à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

Nous invitons les personnes qui désireront avoir plus d'éclaircissemens sur une découverte aussi précieuse à consulter l'ouvrage que M. Jacquet a publié en 1784, & qui est intitulé : « *Histoire abrégée de l'antimoine, & particuliérement de la préparation, &c.;* » cet ouvrage se trouve aussi au dépôt général, & se vend 3 livres broché : il contient la manière de se servir de la *préparation antimoniale*.

SEL D'OR PHILOSOPHIQUE : C'est

ainsi qu'on appelle un remède qui doit son origine à un très-habile chymiste d'Allemagne, & qui a déjà opéré les cures les plus merveilleuses dans cette partie de l'europe ; son titre ne paroîtra point suspect, si l'on considère avec quel succès & avec quelle promptitude il agit dans la plupart des maladies chroniques : ces faits nous sont du moins attestés par l'un des plus habiles médecins de la capitale, qui desire de n'être point nommé. A l'aide de ce remede, que nous regardons comme très-efficace, d'après tous les récits qui nous en ont été faits, on est sûr de guérir, non-seulement de la gravelle, mais encore de la pierre qu'il dissout dans les reins ou dans la vessie, & qu'il réduit en mucilage; ce qui en procure peu-à-peu l'écoulement par les urines, sans exciter jamais ces douleurs aigues que l'on ressent par l'effet des autres remedes : il y a plus ; c'est que le malade éprouve, en quelques minutes, un changement si salutaire, qu'il croit à l'instant même recouvrer la santé.

Les expériences les plus nombreuses, prouvent encore que ce remede convient parfaitement à toutes les maladies articulaires ou sciatiques, & qu'il détruit jusqu'à la cause des paralysies. On remarque surtout avec surprise que la transpiration ne s'établit que sur les parties souffrantes.

Le sel d'or philosophique appaise également les douleurs de goutte aux mains, aux piés ou aux genoux ; son usage ralentit

d'abord les attaques, & guérit le mal radicalement à la longue.

Il n'a pas moins de vertu dans les maladies vénériennes, dout il détruit le virus par les sueurs, par les selles ou par les urines; il résout les nœuds & les exostoses, & cicatrice sans baume ni emplâtre, les vieilles plaies, les ulceres, les contractures, les fistules & les chancres cachés ou ouverts; en un mot, il n'est point de spécifique plus souverain pour réparer les ravages causés par le mercure mal administré.

Il guérit en outre le scorbut, la gale, la lepre, la gangrene, les coliques, les vapeurs, les constractions ou attaques de nerfs, les spasmes, les inflammations, les érésipèles, les fleurs blanches, l'asthme, les vomissemens, les maux de tête, la migraine, la toux & les obstructions ou les opilations des intestins, du foie & de la rate: il suffit alors d'en continuer l'usage quelque tems.

On se sert du sel d'or philosophique à l'extérieur, en le faisant dissoudre dans l'eau chaude, & en appliquant tous les soirs en se couchant une compresse sur le mal.

Dans tous les ressentimens de maladies aigues, on prend trois ou quatre grains de ce sel; les personnes d'une complexion un peu forte, peuvent en prendre cinq à six grains: on le met dans les trois quarts d'une tasse d'eau chaude, où on le laisse dissoudre jusqu'à ce que l'eau ait un petit goût aigrelet; ce qui ne tarde pas à se faire sentir,

& ce qu'on corrige avec un peu de sucre; on avale le tout ensuite, avec une légere infusion de thé, que l'on boit par-dessus; puis l'on se couche, pour attendre la sueur; si elle ne vient pas au bout de quelques heures, on redouble la dose : ce remède a l'avantage, sur presque tous les autres sudorifiques, de fortifier la nature au lieu de l'affaiblir.

Pour consolider de plus en plus la guérison, il est bon d'observer ce traitement plusieurs mois de suite, en prenant une dose de deux jours l'un, après-même que tous les symptômes de la maladie sont disparus.

Le seul régime à suivre, est de s'abstenir de tous alimens trop salés, aigris ou fumés, & de toutes sortes de liqueurs spiritueuses.

Les flacons de vingt à vingt-quatre prises, se vendent 48 liv., & ceux de dix à douze prises 24 liv. : on n'en trouve à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit Carreau, N° 34.

SONDES et BOUGIES FLEXIBLES de gomme élastique, inventées par M. Bernard, pour les rétentions d'urines & les maladies de l'urètre : ces sondes réunissent tant d'avantages que la société royale de médecine, l'académie royale de chirurgie, & MM. les chirurgiens-majors des hôpitaux de Paris les ont approuvées unanimement; rien n'est plus ingénieux en effet que l'idée de ces instrumens, à la faveur

desquels un malade peut s'asseoir, aller en voiture & faire de l'exercice, sans s'exposer au moindre danger, & sans subir des introductions qui renouvellent chaque jour ses souffrances.

Les sondes flexibles sont creuses ; on les laisse par conséquent quinze jours & plus, si l'on veut, dans les voies urinaires ; la dilatation du canal n'étant point interrompue, la guérison est plus prompte & plus sûre ; les ulcères ou crevasses qui se forment dans l'urêtre, se cicatrisent plus aisément : en un mot, le peu de peine qu'on a à introduire de pareilles sondes dans la vessie, a cause de leur frexibilité, les rend d'un usage extrêmement commode ; quand il faut néanmoins opposer plus de résistance, on prépare dans l'intérieur, un stilet de fil de laiton, ou de baleine ; ce dernier stilet sert même à les dégorger au besoin.

Les bougies flexibles sont également creuses ; les personnes qui préferent les bourdonnets emplastiques pour détruire les obstacles qui se trouvent dans le canal de l'urètre, poussent de la sorte, à l'aide d'un stilet de baleine, le bourdonnet jusqu'à l'endroit où réside le mal.

Les bougies coniques de gomme élastique replacent parfaitement les bougies de cire ou autres, dont on était forcé de se servir, il y a quelques années, pour dilater le canal de l'urètre ; elles sont infiniment plus douces & plus faciles à introduire que

les anciennes ; elles durent aussi plus longtems.

M. Bernard, encouragé par ces succès, a encore imaginé un autre instrument qu'on nomme *bougies creuses à cul-de-sac*, & qui est beaucoup plus utile que les bougies coniques, en ce que sa forme permet au malade d'agir aussi librement qu'avec une sonde.

Pour donner à ces détails toute l'authenticité qu'ils méritent, nous allons extraire ici quelques-uns des certificats dont les praticiens les plus habiles ont honoré M. Bernard.

M. Louis, secrétaire perpétuel de l'académie royale de chirurgie, a attesté, le 4 septembre 1783, « que cet artiste, auteur » des sondes creuses flexibles, construites » avec la gomme élastique, que l'académie » avait ci-devant approuvées, *d'après plusieurs membres qui s'en sont servi avec le plus grand succès*, les ayant successivement perfectionnées, tant en forme » d'agalies que de bougies solides & creuses, l'académie satisfaite des nouvelles » perfections dues aux talens du sieur Bernard, les a de nouveau approuvées, *en les jugeant bien supérieures à celles que construisent ses imitateurs* ».

M. Desault, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu, a attesté le 5 août 1783, « qu'il a » fait usage d'un grand nombre de sondes » flexibles de la composition de M. Bernard, & qu'elles sont beaucoup au-des-

» sus de celles qu'on a inventées avant » lui ».

Enfin, M. Sabatier, membre des académies royales des sciences & de chirurgie de Paris, & chirurgien-major des invalides, a attesté le 8 mars 1783, « qu'il a fait » & fait encore usage tous les jours des sondes flexibles, imaginées par M. Bernard; » qu'elles sont infiniment préférables à celles » qui étaient connues auparavant, & *que* » *leur invention est une de celles qui méritent les encouragemens, & les recompenses du gouvernement;* parce que son » utilité s'étend sur tous les ordres de citoyens ».

Nous ajouterons à ces certificats une lettre qui peint tout-à-la fois l'enthousiasme le plus louable, & la sensibilité la plus exquise.

Lettre de M. Sabatier
à M. Bernard.

« Voilà, Monsieur, le certificat que j'ai » eu l'honneur de vous promettre hier; je » désire qu'il remplisse vos vues; il n'était » pas nécessaire que vous me le demandiez pour fixer mes idées sur l'importance de votre invention : depuis qu'elle » m'est connue, je la regarde comme une » des plus heureuses qui ait eu lieu depuis » long-tems; & si j'avais quelque crédit, » j'aurais sollicité pour vous une récompense du gouvernement, dont rien ne

» me paraît plus susceptible, si l'on juge » des choses par leur utilité ».

M. Bernard fabrique, pour les descentes de matrices, &c. différens pessaires enduits de gomme élastique; ce qui les rend infiniment plus durables, plus doux, plus souples & plus légers que ceux d'ivoire ou de liége recouverts de cire.

Il exécute aussi avec la gomme, des pois, & plaques pour les *cautères & vésicatoires*, des mammelons, des suppositoires pour les *hémorrhoïdes & chûtes de fondement;* des seringues & canules flexibles pour toutes sortes *d'injections*, &c; des canules pour la *taille*, des urinaux pour *incontinence*, & des tubes pour la *physique*, de la longueur et du diamêtre que l'on desire.

On trouve définitivement chez lui divers acoustiques de son invention qui conviennent aux différens dégrés de *surdité*, & que l'on peut fixer sur la tête sans aucune apparence extérieure; ainsi que de petits *cornets à tenir à la main*, en forme de trompettes, qui font plus d'effets que les grands cornets ordinaires, & qui ont obtenu l'approbation de la société royale de médecine & de l'académie royale de chirurgie.

M. Bernard demeure, rue de l'ancienne comédie française, cour du commerce.

Il déclare qu'il n'existe plus de dépôts de ses sondes ou bougies.

PRONOSTIC (le) : c'est un instrument qui sert à indiquer le tems qu'il fera ; son inventeur est inconnu ; on a d'autant plus de raison d'en attribuer la découverte à Cuming, fameux horloger de Londres, connu par plusieurs machines très-utiles, que la feue impératrice-Reine en reçut un *pronostic* ; mais elle le garda pendant bien des années, sans qu'il prît fantaisie aux savans de ses états de l'analyser & de l'observer ; il eut le même sort en France, à une époque plus récente : deux hommes, célèbres dans les sciences exactes & en physique, avaient même cet instrument depuis long-tems sous leurs yeux, sans s'en occuper, lorsque le docteur Ingen Houzs l'apporta, & le fit connaître à Paris. M. Bianchy est le seul des physiciens qui l'ait imité assez fidèlement pour l'accréditer dans le commerce, & lui assigner un rang parmi les instrumens météorologiques.

Le *pronostic* doit être exposé à l'ombre, l'action immédiate des rayons du soleil ayant, comme toute autre chaleur, la faculté d'empêcher dans cet instrument la production des nuages cristallisés, *pronostics* du tems qu'il fera : la quantité & la qualité de ces cristaux sont les principaux indices des changemens survenus dans l'atmosphère.

Aucun instrument météorologique n'a encore indiqué aussi constamment les variations du tems ; ce fait était bien propre à étonner les physiciens qui ne voyaient

dans cet instrument que le plus inexact des thermomètres ; en y regardant de plus près, ils se sont appliqués à faire des expériences décisives, & la plupart ont été couronnées du succès : la physique & la chimie n'offrent qu'un seul principe applicable à la théorie de cet instrument, mais insuffisant pour en expliquer tous les effets ; c'est sur la dissolution des sels plus abondante à chaud qu'à froid.

Il est juste d'avertir qu'il en est du *pronostic* comme des autres instrumens météorologiques ; ils ne réussissent pas tous, & les plus parfaits n'ont pas des marches correspondantes ; c'est à une longue suite d'expériences que celui-ci pourra devoir un jour la perfection qu'il n'a peut-être pas encore acquise.

En attendant que les savans ayent de plus en plus éclairé cet objet, on a observé que le *pronostic* indique le mauvais tems, toutes les fois que la liqueur est trouble & proportionnellement à cet effet: une petite pluie de peu de durée ne fait pas varier sensiblement le *pronostic*, & en cela, il n'est pas plus privilégié que le baromètre ; mais une forte pluie, sur-tout si elle tombe sur le tube, trouble absolument la liqueur, & présente le phénomène remarquable du sédiment qui monte en grumeaux : le vent est assez bien indiqué par l'application inégale des cristaux contre les parois du tube ; la neige fait monter le sédiment très-haut ; quelquefois la ma-

tière se rassemble en plus ou moins grande quantité à la surface de la liqueur ; souvent ce n'est qu'une pellicule ; mais dans les mauvais tems confirmés, il s'y forme des cristaux de la plus grande beauté : en général, tous les cristaux qui se forment dans cette liqueur, sont en feuilles de fougère, ou plutôt en *barbe de plume*, suivant l'expression de M. Romé de Lille, qui seul fait loi dans cette matière ; c'est-là la figure que prend toujours le sel ammoniac dans sa cristallisation.

Le tems sérein est certainement indiqué par la limpidité de la liqueur, & cela d'autant plus, que le sédiment qui se trouve constamment au fond du tube, est moins considérable.

Le *pronostic* ne doit pas être observé le matin ; la fraîcheur des plus belles nuits y produit des effets analogues à ceux qui indiquent le mauvais tems ; il pourrait par-conséquent tromper l'observateur qui n'en serait pas prévenu ; le soleil dissipe cette illusion à mesure qu'il s'élève, & permet aux différentes causes déterminantes, répandues dans l'atmosphère, d'agir librement sur cet instrument, & d'y produire en petit les variations qui se préparent en grand sur nos têtes.

Dans les momens d'orage, &c. le sédiment, pour l'ordinaire, monte au point d'obscurcir toute la liqueur ; on apperçoit beaucoup de cristaux entassés confusément, & dont la forme peu prononcée n'est re-

connaissable qu'à des yeux exercés, excepté à la surface de la liqueur, où il se forme une pellicule, dont les cristaux, s'allongeant inférieurement, représentent une espèce de frange; il en résulte même une trombe, quand la frange porte sur un nuage en colonne, qui n'occupe que le milieu du tube; c'est du moins ce qu'on a remarqué dans des orages mêlés de tonnerre & d'éclairs.

« *Nota.* En rendant compte du *baro-*
» *mètre animal*, page 74 de cet ouvrage,
» il s'est fait une omission involontaire que
» nous nous empressons de réparer; ce que
» nous avons dit des grenouilles vertes,
» appellées vulgairement *raynettes*, est
» très-anciennement connu : les sangsues
» mises dans une carafe d'eau, également
» couverte d'un parchemin perforé de petits
» trous, offrent des effets *pronostiques* bien
» plus surprenans; lorsque le tems va se
» mettre au beau, cet animal sort à moitié
» ou entièrement de l'eau, en se colant
» contre le verre; dès que le tems tourne
» à la pluie, l'animal se tient au fond de
» l'eau; enfin, le tems au vent, l'excite
» à se débattre plus ou moins; on observe
» même que ces sangsues, à l'approche
» d'un fort orage, sont tellement agitées,
» qu'elles font mille contorsions, qui pour-
» raient presque se nommer *spasmodiques;*
» il est à remarquer en outre qu'on est
» obligé de nourrir les grenouilles avec
» des mouches, au lieu que les sangsues

» ne demandent aucune nourriture. (*Jour-*
» *nal de Paris, du 25 novembre 1781*) ».

NOYÉS (établissement fait en 1772, par la ville de Paris, en faveur des ---): cet établissement projetté par M. Bignon, ancien prévôt des marchands, n'a été exécuté que sous M. de la Michodière, son successeur; & quoique l'époque n'en soit pas encore très-reculée, beaucoup de noyés, dont le plus grand nombre aurait été réputé mort & traité comme tel, ont dû leur existence à une institution aussi précieuse à l'humanité; mais pour porter cet établissement au dégré de perfection où il est parvenu, il ne fallait rien moins que les lumières & sur-tout le zèle du citoyen respectable auquel on en a confié la direction, *M. Pia*, chevalier de l'ordre du roi, & ancien échevin de la ville de Paris, à qui la société d'Amsterdam a envoyé une médaille d'or; distinction d'autant plus flatteuse qu'elle était bien méritée.

M. Pia consacre encore ses loisirs à publier, de tems-en-tems, un précis des succès obtenus sur les noyés; il en résulte que les six-septièmes à-peu-près, sont rappelés à la vie par les secours qui leur sont administrés.

La fumigation du tabac, dirigée dans les intestins, forme, comme on le sait, une partie efficace de ces secours; cette pratique est si peu nouvelle, qu'elle était connue en Amérique où les sauvages d'Arcadie, entr'autres, étaient dans l'usage d'injecter la fumée de tabac aux noyés: ils se ser-

vaient à cet effet d'une vessie de cochon, ou d'un large boyau ; mais le moyen était peu sûr ; il n'y avait même en Europe, que les personnes de l'art qui le connussent, lorsque les Hollandais formèrent une société en faveur des noyés ; le premier soin de ses membres fut d'imaginer une machine propre à administrer ce traitement, machine que *M. Pia* a singulièrement perfectionnée, & qui fait partie de la *boîte-entrepôt de Paris*, où se trouvent réunis tous les genres de secours nécessaires aux noyés ; ce qui l'a toujours rendu préférable à toutes celles qu'on a cherché depuis à y substituer.

Il est des moyens que la raison & l'expérience devraient seules proscrire, en ce qu'ils sont homicides, comme de tenir les noyés suspendus par les pieds, de les rouler dans un tonneau défoncé, &c. quant aux bains de cendres chaudes, le tems de s'en procurer une quantité suffisante, & la difficulté de les faire chauffer, rendent ce procédé impraticable ; d'ailleurs il ne produit point d'effets salutaires ; aussi les sociétés d'Amsterdam & de Londres l'ont-elles constamment rejetté : il en est de même des aspersions d'eau froide à la face du noyé ; c'est agir en sens contraire du bien qu'on voudrait opérer.

Il est sur-tout inconcevable qu'on s'obstine à croire que toute personne n'a pas le droit de retirer un noyé de l'eau, & de lui donner des secours, *sans au préalable une descente de justice*, comme s'il existait une loi assez atroce pour inquiéter le

citoyen qui cherche à sauver la vie à ses semblables ! rien ne prouve mieux sans doute à quel point le peuple a besoin d'être éclairé.

Détail des Secours, & de l'ordre dans lequel ils doivent être donnés.

Aussitôt qu'un noyé est retiré de l'eau, on doit se hâter de le déshabiller, s'il ne l'est pas ; de le bien essuyer avec un morceau de flanelle ou des linges, d'envelopper tout son corps dans une couverture, après avoir mis sur sa tête un bonnet de laine, & de le transporter dans un lieu voisin où le froid ne pénètre pas.

Couché alors sur une paillasse ou sur un matelas, de manière que la tête soit plus élévée que le corps, on l'agite doucement ; on le frotte de tous les sens avec une autre flanelle imbibée d'eau-de-vie camphrée, (animée avec l'esprit volatil de sel-ammoniac) ; on lui incline de tems en tems la tête pour lui donner la facilité de rejetter l'eau qu'il pourrait avoir avalée pendant la submersion, & l'on observe, à l'égard des frictions, de diriger du bas en haut, celles qui se font sur le ventre & sur la poitrine, de peur de trop affaisser ces viscères.

Pendant qu'une personne est occupée à faire les frictions, comme on vient de le dire, une seconde personne se charge de donner l'insufflation de l'air chaud, par la bouche, dans la poitrine du noyé, au

moyen d'une canule faite exprès, dont on presse le tuyau de peau avec deux doigts, toutes les fois qu'on veut reprendre haleine, pour éviter des exhalaisons qui partant de l'estomac du noyé, quand il commence à revenir à lui, enfileraient le tuyau de la canule & viendraient se perdre dans la bouche du souffleur : ces exhalaisons sont trop désagréables, pour qu'on n'ait pas le plus grand soin de les éviter.

Mais afin que l'insufflation de l'air chaud ne soit point vaine, il est quelquefois nécessaire d'écarter les dents du noyé ; alors on a recours au manche d'une cuiller de fer-étamé, & l'on a bien attention de ne point disloquer la mâchoire.

Quand on est parvenu à désserrer les dents, on les assujettit avec un petit morceau de bois de la grosseur de la tige de la canule à bouche, & l'on serre pendant l'insufflation, les deux narines du noyé ; autrement l'air qu'on introduirait par la bouche, sortirait en partie par le nez : on observe cependant qu'il ne faut pas les tenir si exactement fermées, que l'air ne puisse de tems en tems s'en échapper.

Pendant qu'on pratique, ou même avant de pratiquer l'insufflation & les frictions, une troisième personne administre l'*alkali-fluor*, ou *esprit-volatil de sel ammoniac* : on dispose à cet effet des rouleaux de papier tortillé, en forme de mêches ; on les trempe dans le flacon d'alkali-volatil, on les présente sous le nez du noyé, & on les lui

lui introduit même dans les narines à diverses reprises.

Tandis qu'on administre presqu'au même instant ces trois méthodes, on essayé de faire avaler au noyé quelques gouttes de liqueur; l'eau-de-vie camphrée, par exemple, est ce qui convient le mieux; en conséquence, on met dans la cuiller de fer étamé, une cuillerée à café d'eau-de-vie que contiennent les bouteilles de pinte qui se trouvent dans la boîte-entrepôt, & l'on verse cette eau-de-vie dans la bouche du noyé : si la déglutition s'en fait, on double aussitôt la dose; pour peu que les soulévemens d'estomac ne déterminent pas un vomissement réel, on fait dissoudre trois grains d'émétique, dans 3 ou 4 cuillerées d'eau qu'on lui fait avaler successivement; & lorsque le vomissement survient, on le facilite avec quelques gouttes d'eau chaude : il arrive quelquefois que ce remède opère également par les selles; alors on fortifie le noyé, & l'on diminue son vomissement en lui faisant prendre encore de l'eau-de-vie camphrée; elle est tellement combinée, qu'elle décompose l'émétique & détruit son effet; elle équivaut de la sorte à un cordial qui serait diaphorétique & diurétique, c'est-à-dire, qu'elle agit par les sueurs & par les urines : quelque opposés que soient ces deux effets, il n'en est pas moins vrai qu'elle occasionne le premier, en raison de l'irritation qu'elle produit dans l'estomac; & que le second est relatif à sa

composition, tendant à anéantir l'émétique par la présence de l'alkali-volatil qui constitue l'eau-de-vie camphrée animée.

Si les différens secours qu'on vient d'indiquer restent sans succès apparent, il faut faire agir la *machine fumigatoire* ; pour s'en servir, on la charge de tabac, qu'on a eu soin d'humecter auparavant, comme si c'était pour le fumer ; sans cette précaution, il serait trop tôt consommé, & le peu de fumée qu'il produirait, manquerait d'activité : on l'allume avec un morceau d'amadou, ou de charbon embrasé ; quand on apperçoit que la fumée sort abondamment par la cheminée ou par le bec du chapiteau, on adapte à la machine (préalablement assujettie au soufflet par une petite fiche de fer), le tuyau fumigatoire flexible, au bout duquel on ajuste une tige de canule ordinaire, que l'on porte dans le fondement ; & en faisant mouvoir le soufflet, on parvient à introduire de la fumée de tabac dans les intestins du noyé : au bout d'un quart d'heure, on détache le tuyau fumigatoire du bec de la machine, on présente ce bec au nez & à la bouche du noyé, & au moyen de quelques coups de soufflet, on lui fait entrer de la fumée de tabac dans les narines & dans la gorge, afin d'irriter ces parties, si elles en sont encore susceptibles ; on reprend ensuite la fumigation par le fondement, ainsi que l'introduction des mêches de papier imbibées d'alkali-volatil dans le nez ; on chatouille enfin le de-

dans du nez & de la gorge, avec la barbe d'une petite plume ; cette opération, toute simple qu'elle est, peut avoir son utilité.

Si l'on n'est pas à portée d'avoir sur-le-champ la *canule à bouche* & la *machine fumigatoire*, on supplée pour l'instant à la canule, en se servant d'un soufflet ou d'une gaîne de couteau, tronquée par le bout ; & à la machine fumigatoire, en prenant deux pipes, dont le tuyau de l'une est introduit, avec précaution, dans le fondement de la personne submergée ; les deux fourneaux sont alors appuyés l'un sur l'autre, tandis que quelqu'un souffle la fumée de tabac par le tuyau de la seconde pipe.

Les lavemens de tabac ou de savon peuvent aussi produire de bons effets ; mais on ne les conseille qu'au défaut de secours plus efficaces.

Indépendamment de tous ces traitemens, la saignée est nécessaire quand les vaisseaux du noyé sont gonflés, que son visage est pourpre ou violet, & que ses yeux paraissent étincelans : la saignée à la jugulaire est alors préférable ; c'est pourquoi, il est toujours bon de commencer par appeler un chirurgien ; cette saignée doit être seulement légère, afin de ne pas trop affaiblir le malade déja fatigué par des traitemens antérieurs ; au reste, c'est à la personne de l'art à se comporter en cette occasion avec la prudence que ses lumières lui ont acquise.

Tous ces secours doivent être administrés sans relâche, & avec la plus grande

persévérance, parce que ce n'est bien souvent qu'après plusieurs heures que le succès s'en développe par dégrés : on a vu des noyés ne donner un premier signe de vie qu'au bout de 3 ou 4 heures de traitement : il ne faut donc renoncer à l'espoir de les rappeler à la vie, que lorsque leurs yeux sont absolument ternes & éteints.

SPÉCIFIQUE-VULNÉRAIRE-DÉSOBSTRUANT : ce remède justifie pleinement son titre ; c'est un spécifique si admirable contre toutes sortes de maladies, que plusieurs districts de la capitale ont cru devoir en ordonner la proclamation : *il n'est point*, à la vérité, *de remède qui agisse, ni plus promptement, ni plus efficacement*; aussi M. Gerlet, maître de pension, rue Saint-Antoine, au coin du marché Saint-Paul, qui en est aujourd'hui le seul possesseur, n'a-t-il rien négligé pour en faire jouir le public, de la manière la plus désintéressée & la plus digne par conséquent d'être applaudie.

Ce spécifique consiste en une poudre qui se distribue par petits paquets, sur lesquels M. Gerlet a la précaution de mettre son nom & son cachet.

Pour composer le *spécifique*, on prend un pot de terre neuf, plombé ou vernissé en dedans, de la capacité d'une pinte & demie environ ; on y jette, soit un paquet pour les maux récens, soit deux paquets pour les maux invétérés, & l'on verse pardessus trois chopines d'eau de puits ou de

fontaine, c'est-à-dire, trois livres pesant d'eau ordinaire; après avoir laissé infuser le tout pendant 24 heures *à froid*, on s'en sert également *à froid*, sous la forme de *boisson* ou de *topique*, selon les indications qui vont être ci-après décrites : le mare est précieux à conserver pour les plaies, tant qu'il est jaune; c'est pourquoi on le ramasse avec soin, avant de rincer le pot quand il est vuide.

Le *spécifique*, ainsi préparé, se garde aussi long-tems que l'on veut, sans rien perdre de sa vertu ni de sa qualité : il dissipe la jaunisse & provoque les règles; son usage, pendant qu'elles paraissent, prévient même les *accidens* qui pourroient avoir *lieu* : *la dose est dans ces cas, d'un verre que l'on boit tous les matins à jeun*, deux heures avant son déjeûner; *dans les cas* où l'on s'abstient de manger, on en boit un bon verre, avant de prendre ni bouillon, ni aucun autre liquide : c'est un puissant remède contre les lochies, le tems critique & ses suites; il arrête toutes les pertes de sang, de quelque cause qu'elles puissent provenir (1), & guérit l'asthme, les coliques, les maux d'estomac & de poitrine, les vomissemens de sang ou au-

(1) Quelques personnes trouveront peut-être étrange qu'on attribue au même remède deux effets absolument opposés, ceux de provoquer & d'arrêter les flux de sang; quoi qu'il en soit, on ne parle ici que d'après l'expérience, & l'on sait que c'est une preuve sans replique.

tres, les coups de sang, les obstructions, les indigestions & toutes sortes de fièvres, sans excepter celles qui surviennent quelquefois aux enfans à la mammelle.

Dans les fièvres précédées de frisson, il faut boire un verre de *spécifique*, dès que le frisson commence, & se tenir bien chaudement au lit; si l'on se sent altéré après le frisson, on peut en boire un second & un troisième verre : deux jours après que la fièvre a cessé, le malade se purge de la manière qu'il croit la plus analogue à son tempérament.

Ce *spécifique* guérit encore la pleurésie & les points de côté, *sans qu'on ait besoin de se faire saigner;* il suffit alors d'en boire, de deux heures en deux heures un verre, & de se tenir bien chaudement : on en use de même dans les rétentions d'urine & dans les coliques, en observant néanmoins d'en boire d'abord un demi-setier; une heure après, un autre demi-setier, & ensuite un verre, comme il est indiqué.

Le même *spécifique* détruit la gravelle des reins ou de la vessie, dissout les humeurs glaireuses dont elle se forme, appaise & guérit la toux ou les quintes; on en boit à cet effet un verre le soir, en se couchant.

Les personnes d'un tempérament assez reserré pour être menacées de la fistule, ou d'une inflammation aux glandes hémorroïdales, doivent boire pendant quelque tems un verre de *spécifique* le matin à jeun;

s'il arrivait que les hémorroïdes, par leurs sérosités, attaquassent l'anus, il faudrait, non-seulement boire du *spécifique*, mais encore s'en servir pour humecter cette partie avec une compresse imbibée, & y faire de fréquentes injections avec une petite seringue.

Le *spécifique-vulnéraire-désobstruant* a surtout la vertu de guérir toutes les maladies de la peau, telles que les écrouelles, la galle, les dartres, &c. les glandes, les tumeurs, les dépôts d'humeurs cancéreuses ou squirrheuses, & la gangrène; il suffit d'en boire, & de mettre dessus le mal une compresse en quatre doubles, que l'on a soin de tenir toujours bien imbibée.

Dans les chûtes, les coups & les contusions, il faut en boire promptement un verre; son usage prévient les suites fâcheuses des contre-coups, & exempte de la saignée: il guérit enfin l'entorse, l'enculose & toutes sortes de plaies provenant de coupures, brûlures, écorchures ou meurtrissures, sans que l'épiderme se lève, qu'il survienne d'ampoule & qu'il reste aucune cicatrice.

Il n'est personne conséquemment qui ne doive tenir chez soi, au moins une pinte de ce spécifique tout préparé, pour l'employer au besoin; il n'exige d'autre régime que de se priver de crudités, & de laitage.

Une observation qui paraît trop intéressante pour qu'elle nous échappe, c'est qu'un

particulier (1) entrant chez un malade à qui l'on venait d'administrer l'extrême-onction, à la suite d'une indigestion qui avait résisté à l'effet de l'émétique, du kermès, de l'ipécacuanha, &c. demanda précipitamment une seringue, y jetta un des paquets de spécifique qu'il avait heureusement sur lui, versa par-dessus de l'eau tiède, avec une cuillerée d'huile d'olive, et fit prendre sur-le-champ ce lavement au malade; un quart-d'heure après, il lui donna un verre de spécifique à boire; ce qui amèna au bout d'une demi-heure une évacuation abondante par haut & par bas; un second traitement de même nature opéra dans le même jour la guérison parfaite : cette observation prouve qu'on ne peut guères abuser de ce remède; cependant il est toujours sage de s'en tenir uniquement à ce qui est prescrit.

La proclamation dont nous avons parlé constate si bien l'efficacité de ce remède, que nous nous faisons un devoir de la consigner ici; elle est intitulée : « *Avis très-important à la Nation* ».

Proclamation.

« Tout ce qui porte un caractère d'uti-
» lité publique nous intéressera toujours:
» les cures multipliées, si promptes & si sa-
» tisfaisantes que fait M. Gerlet, maître de

(1) M. Masurier, rue St. Sébastien, au Pont-aux-Choux.

« pension,

» pension, lui ont mérité l'admiration
» des districts circonvoisins, notamment
» d'avoir vu le nommé *Dupré*, grenadier
» de la compagnie *Corron*, rue Pavée,
» guéri en *huit jours*, sans l'ombre de ci-
» catrice, ayant eu cependant toute la fi-
» gure brûlée avec de la poudre à canon.

» Après une infinité de renseigne-
» mens les plus exacts, d'après le témoi-
» gnage d'un grand nombre de citoyens
» respectables, médecins, chirurgiens &
» autres, qui ont éprouvé le spécifique du
» sieur Gerlet; après avoir remarqué que
» son effet a été rallenti sur la personne
» de ce grenadier, par l'application de quel-
» que remède antérieur, nous croyons de-
» voir en ordonner la proclamation, afin
» que si un citoyen éprouve le même ac-
» cident, il ait le bonheur de se procurer
» une guérison encore plus prompte.

» Ce remède à qui peu de plaies résis-
» tent, nous paraît sur-tout un *spécifique-*
» *vulnéraire-désobstruant* dans les mala-
» dies des viscères, dont les effets, quoi-
» que différens, partent d'une cause com-
» mune de l'engorgement, tels que *pleu-*
» *résie, fièvres, asthme, obstruction, rhu-*
» *me, catarre, &c.*

» Nous nous flattons que la nation nous
» saura gré d'avoir rendu hommage &
» donné de la publicité à un remède, d'ail-
» leurs autorisé par la société royale de
» médecine, & successivement par MM.
» les lieutenans de police; remède dont il

» serait bien à désirer qu'il y eût un dé-
» pôt dans les districts & cazernes éloignés,
» avec un imprimé affiché pour la facilité
» de nos concitoyens, étant un spécifique
» vulnéraire qui exempte de la saignée,
» un *anti-morbifique* qui détourne la ma-
» ladie.

» Les pauvres reçoivent de M. Gerlet,
» des secours gratuits, sur le certificat du
» président de leur district, ou de leur
» curé.

» *Signé*, Bourré de Corberon, *président*
» du district des Minimes; de Beaurepai-
» re, *vice-président* du district de Saint-
» Louis de la Culture; Bellarte, *président*
» du district du Petit Saint-Antoine; So-
» reau, *président* du district de Saint-Ger-
» vais, & Decostes, maître en chirurgie».

MACHINE *pour enrayer & désenrayer, à volonté, les roues d'une voiture, & pour en dételer subitement les chevaux, au moyen de deux cordons* : Il y a longtems qu'on cherchait un tel secret; mais il fallait une machine aussi simple que solide, dont les mouvemens fussent prompts & qui chargeât peu les voitures; il fallait en outre joindre la sûreté à l'agrément pour tous ceux qui se font voiturer, soit dans les voyages, soit dans les courses du jour: ce secret a été enfin trouvé par M. Boze, peintre du roi, demeurant à Paris, place des Victoires, n°. 15. Au moyen de deux cordons qui communiquent au siège du cocher, & dans l'intérieur de la caisse, on enraye, ou

desenraye, & on détèle subitement; on devient de la sorte maître absolu de ses chevaux & de son cocher, & on tient sa sûreté dans ses propres mains.

Cette machine s'adapte, en deux heures de tems, d'une maniere non visible, à toutes les voitures anciennes ou modernes, françaises ou anglaises, à timon, à limonière, ou à brancard, sans rien changer au charonage ni aux harnois; la boue ne peut y pénétrer, & la rouille n'empêche jamais l'effet; elle n'est sujette à aucun entretien, ne fait aucun bruit, même dans les plus forts cahos, & on la démonte aussi en deux heures: son poids est d'environ douze livres pour les voitures à quatre roues; quand le train est usé, on la transporte aisément sur un neuf.

Les expériences de cette machine ont été faites à Versailles, à la descente de Picardie, avec les chevaux du roi & ceux de la reine, en présence de MM. les écuyers: là, on a vu l'effet d'un timon qui se casserait à la descente, les chevaux allant au grand trot; de même, à la montée, l'effet d'une volée ou de traits cassés: dans les deux cas, la voiture devant rouler ou reculer, au gré de la pente, est restée immobile, en tirant la corde: ce moyen s'appliquera toujours aux montées, pour arrêter la voiture & reposer les chevaux, à la volonté du cocher.

On a vu encore l'effet des chevaux qui prennent le mors aux dents à la descente;

au signe que MM. les écuyers ont fait, les chevaux ont été dételés, & la voiture a été enrayée au même instant : le cocher lâche les guides, & reste sur son siège, laissant au postillon le soin de ramener les chevaux qui fuient liés par leurs harnois.

Le dételage des cabriolets & des chaises de poste a eu le même succès : pour celles-ci, il s'échappe un pied-de-biche qui empêche le brancard de tomber.

MM. les grands officiers, pleins d'admiration pour l'inventeur, lui ont délivré un certificat honorable ; & l'académie royale des sciences, sur le rapport de ses commissaires, lui a donné l'approbation la plus flatteuse.

Prix : pour l'enrayure & le dételage des voitures à quatre roues, 10 louis ; le dételage seulement, 6 louis ; pour le dételage & pied-de-biche des voitures à deux roues, 7 louis.

ESSENCE DENTRIFIQUE, de M. la Blossiere : il n'y a point, dit M. Tissot, de remède plus efficace contre le mal de dents, que de se les faire arracher quand elles sont trop gâtées ; sinon, ajoute-t-il, la douleur continue, l'haleine s'appuantit, la gencive se ronge, & les autres dents se carient : quelque respectable que soit l'autorité d'un homme aussi célèbre, nous pensons, comme bien des personnes, qu'on ne doit en venir à ces extrémités qu'après avoir épuisé toutes les ressources de l'art, sans la moindre apparence de succès ; car l'hémorragie, les dents cassées dans leurs alvéoles, & sur-tout la difformité du visage

ne sont pas des inconvéniens sur lesquels on doive passer légèrement. D'ailleurs, il peut exister un spécifique contre un mal aussi cruel; le tout est de les découvrir: heureux & mille fois heureux, si un spécifique de cette nature existe dans le remède que nous annoncons !

L'Essence de M. la Blossiere a, selon le témoignage de plusieurs habiles praticiens, *la vertu de faire cesser la douleur, aussitôt qu'on en met quelques gouttes sur la dent.* Au bout même de trois ou quatre jours, plus ou moins, cette dent perd sa sensibilité, & l'on est sûr de la conserver aussi longtems que les autres.

Si quelque chose peut donner un nouveau prix à une découverte aussi heureuse, c'est sans doute le silence que M. la Blossiere a cru devoir observer, pendant plusieurs années, dans la vue de la porter à sa perfection, & d'en constater l'infaillibilité par les expériences les plus nombreuses. Il a maintenant acquis la certitude que le principal effet de son essence est d'arrêter les progrès de la carie, & d'enlever toute la partie de l'os corrompue, sans attaquer le reste. Quel service important ne rend-il pas à l'humanité ? On introduit *l'essence dentrifique* dans la carie de la dent, au moyen d'un très-petit pinceau, adapté dans l'intérieur d'un curre-dent qui paraît fait exprès, & qui se vend avec la bouteille; ensuite on imbibe de cette essence un peu de coton, & on le fourre

avec précaution dans la dent ; on ne le remplace qu'avec un mastic indissoluble à la salive, & nouvellement découvert par M. la Bossiere. On est alors dispensé de se servir de plomb, en ce que ce mastic durcit dans la bouche, que jamais il ne se détache des dents, & qu'il en intercepte tous les intervalles.

Il y a des bouteilles à 24 sols & à 3 liv.

Chaque paquet de mastic se vend séparément 12 sols.

Pour prévenir toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, N°. 34.

EAU BLONDE *pour les maladies des yeux* : ce remède a opéré depuis plus de vingt ans, les guérisons les plus surprenantes dans le duché des Deux-Ponts, & dans d'autres contrées de l'Europe, sans que l'auteur, *M. Elbonel*, ait jamais songé à recueillir le fruit de ses soins & de ses veilles ; un désintéressement aussi rare méritait bien sans doute quelque distinction flatteuse ; cependant la seule que *M. Elbonel* ait voulu accepter, parce qu'elle doit de plus en plus assurer l'authenticité de sa découverte, est le privilège exclusif que S. A. S. monseigneur le prince Palatin, duc régnant des Deux-Ponts, lui a accordé le premier juillet 1789.

L'eau blonde appaise, en peu de tems, les douleurs, & guérit pour l'ordinaire en

moins de 3 ou 4 jours les maladies des yeux les plus invétérées, celles même qui ont résisté à tous les traitemens connus, pourvu que la masse du sang ne soit point totalement corrompue, ou qu'on ne se livre pas à l'excès immodéré des boissons, des liqueurs, &c. Si dans ces cas le remède n'est pas toujours efficace, du moins a-t-on la certitude qu'il ne produit point de mauvais effets : un régime sain est tout ce que doivent observer ceux qui en font usage.

Il agit aussi promptement & aussi efficacement sur tous les animaux, sans en excepter les petits oiseaux.

Comme on ne peut déterminer la dose qui convient à chacun en particulier, c'est aux personnes qui s'en servent à augmenter elles-mêmes le volume d'eau, de 3 minutes en 3 minutes, jusqu'à ce qu'elles éprouvent dans les yeux la fraîcheur agréable qu'on y ressent toutes les fois que le remède opère ; il est essentiel de se conformer à cette règle.

Le remède de *M. Elbonel* consiste en une poudre, qui est renfermée dans une petite bouteille ficelée & cachetée ; on n'y met que trois quarts d'eau bien pure & bien fraîche, & l'on ne fait cette préparation qu'au moment de l'employer, attendu que la poudre qui, par sa nature est inaltérable, perd toute sa vertu au bout de dix à douze jours qu'elle est mêlée avec l'eau.

Quoiqu'une bouteille soit plus que suffisante pour une guérison parfaite, il peut néanmoins arriver qu'on en consomme trois

& quatre, selon que le mal est plus ou moins opiniâtre; on remue bien la bouteille, & l'on introduit une goutte d'*eau blonde* dans l'œil, de deux heures en deux heures: l'œil doit rester fermé, jusqu'à ce que l'eau ait produit son effet.

Lorsque le mal est trop violent, on applique des compresses bien imbibées, & l'on a soin de les humecter aussitôt qu'elles commencent à sécher; dans ce cas, il faut éviter le grand air, & s'interdire toute espèce d'occupation capable de fatiguer la vue; si l'on n'introduisait point d'eau dans l'œil, comme il a été recommandé, la guérison traînerait en longueur.

Ce remède cause à l'œil une légère irritation qui, sans être douloureuse, est sensible, & fait répandre quelques larmes.

Les personnes qui se sentent la vue échauffée ou affaiblie, & qui se servent de cette eau, en éprouvent le plus grand soulagement; dans ce cas, on remplit la bouteille en entier: les malades, en général, ne doivent point en avaler une seule goutte; dans le traitement des petits oiseaux, cette précaution est surtout indispensable.

La bouteille prise aux Deux-Ponts, coûte un florin d'Allemagne, & à Paris 3 livres.

Pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

SIROP-PECTORAL DE MOU-DE-VEAU: composé

composé par *M. Macors*, maître en pharmacie à Lyon ; ce sirop est un des meilleurs spécifiques qu'on ait jamais découvert contre les maladies de poitrine ; aussi peut-il être ordonné avec confiance par toutes les personnes de l'art : son goût est si agréable, qu'on le prend volontiers tout pur, mais on le divise, si l'on veut, dans de l'eau simple, ou dans quelque véhicule convenable à la maladie.

Il est préférable aux bouillons de moude-veau, en ce qu'il rétablit plus promptement & plus sûrement le velouté de la poitrine ; d'ailleurs les parties extractives des bouillons sont plus rapprochées dans le sirop, & leur assimilation est mieux combinée.

Il diminue, en très-peu de tems, l'épaississement de la lymphe dans les vaisseaux du poumon, corrige l'âcreté de l'humeur qui irrite & picote les membranes de ce viscère, & parvient à calmer la toux sèche ou humide.

Ce sirop délayé dans de l'eau tiède, ou dans une infusion béchique, soit de mauve, soit de violettes ou de bourrache, &c. rétablit une transpiration arrêtée & dissipe les rhumes qui en sont toujours la suite.

Il emporte de même les catarres, en désobstruant les couloirs du poumon, & en facilitant la transpiration ; & comme il agit plus puissamment que tout autre remède, par les crachats abondans qu'il oc-

casionne, il devient très-efficace contre la coqueluche.

Enfin, dans la pulmonie ou phthisie pulmonaire, soit humide, soit sèche, héréditaire ou accidentelle, il diminue chaque jour, de la manière la plus sensible, l'oppression de la poitrine, & calme l'altération & l'irritation qui sont inséparables de cette cruelle maladie : à peine a-t-on commencé à prendre de ce sirop, que les crachats sont moins purulents, que la toux s'appaise, & que l'appétit revient, ainsi que le sommeil.

Manière de se servir du sirop pectoral.

On en prend deux ou trois onces par jour, c'est-à-dire, qu'on en prend le matin à jeun, une cuillerée à bouche, tout pur, ou délayé dans une boisson particulière, autant le soir en se couchant, & le surplus dans le reste de la journée, en observant de mettre au moins une heure d'intervalle entre le repas & la prise de sirop.

Dans certains cas, on l'associe avec le lait de vache ou d'ânesse ; pour l'asthme seulement, on le mêle avec pareille dose d'oximel-scillitique : chaque fiole de sirop coûte 3 livres.

Pour prévenir toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

FIÈVRE PUERPÉRALE, appelée FIÈVRE DES FEMMES EN COUCHE (méthode curative de la --) : le traitement que nous annonçons, après avoir été ignoré pendant des siècles, a été enfin découvert en 1782, par *M. Doulcet*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & l'un des médecins de l'hôtel-dieu ; ce service rendu à l'humanité souffrante, doit honorer à jamais la mémoire d'un citoyen modeste & vertueux, qu'une mort prématurée a presqu'aussitôt enlevé aux témoignages de la reconnaissance publique (1).

« C'est souvent après les grossesses les plus exemptes d'accidens, après les accouchemens les plus heureux, que cette maladie se déclare tout-à-coup, sans qu'aucun symptôme précurseur en ait annoncé le développement ; elle paraît ordinairement le troisieme jour des couches, quelquefois plutôt, rarement plus tard ; alors le ventre se météorise, devient successivement douloureux ; les seins, qui devroient augmenter de volume, se flétrissent, & en général, la révolution du lait n'a point lieu : les malades ont une fièvre sensible, quoique peu forte ; le pouls est petit, concentré, accéléré ; les forces abattues ».

Ces premiers signes qui caractérisent essentiellement la maladie, sont communs à

(1) Voyez le rapport que la société royale de médecine a fait par ordre du gouvernement, dans sa séance tenue au Louvre, le 6 septembre 1782.

toutes les femmes qui en sont attaquées : à ceux-là se joignent souvent, mais moins constamment, plusieurs autres symptômes ; tels sont un frisson plus ou moins violent, qui se déclare dans le principe ; des vomissemens de matiere verte ou légèrement teinte de jaune, & plus souvent encore, des nausées sans vomissemens ; un dévoiement laiteux & très-fétide ; les yeux étincelans, le visage décoloré ; la langue est ordinairement humide, mais chargée d'un limon blanc, épais, & quelquefois d'un jaune verdâtre à la base.

Tous ces symptômes ont lieu, dès le premier jour de la maladie ; ils s'aggravent promptement, & bientôt les douleurs de ventre deviennent intolérables : cet état violent est remplacé, vers la fin du second jour, par un calme trompeur, auquel succèdent une sueur froide & gluante, des selles, &c. d'une fétidité insupportable, un pouls tremblottant & misérable, le délire, enfin la mort qui a lieu le plus souvent à la fin du troisieme jour, ou au commencement du quatrieme.

Egalement rebelle aux efforts de l'art, & aux ressources de la nature, cette maladie rapide a constamment résisté aux remèdes les plus sagement employés ; tout a été tenté, tout a échoué ; l'ipécacuanha même, qui fait la base de la méthode actuelle, n'a pas eu plus de succès que les autres remèdes, jusqu'à ce que le hasard eut rendu *M. Doulcet* présent au

moment-même où cette maladie se déclarait dans une femme nouvellement accouchée : elle débuta par des vomissemens ; aussitôt *M. Doulcet* saisissant l'indication, ordonna *quinze grains d'ipécacuanha*, que la malade prit en deux doses, qui furent réitérées le lendemain : le remède agit par haut & par bas ; les évacuations furent suivies d'une diminution notable de tous les symptômes ; on soutint les déjections par l'usage d'une potion huileuse, avec addition de deux grains de kermès, & la malade fut sauvée.

Eclairé par un succès si inattendu, *M. Doulcet* sentit l'importance du moment, & la nécessité de le saisir, sans laisser à l'engorgement le tems de se former tout-à fait ; la maîtresse sage-femme aux soins de laquelle sont confiées les femmes en couches, fut chargée de l'administration de ce remède : jour & nuit, à quelque heure que les premiers symptômes de l'invasion se fissent appercevoir, elle donnait l'ipécacuanha ; par-tout le succès fut le même, & en quatre mois, près de deux cens femmes furent rendues à la vie ; cinq ou six seulement, qui toutes avoient refusé de prendre le vomitif, furent les victimes de leur obstination ; l'ouverture de leur corps ayant présenté les mêmes phénomènes que les ouvertures précédemment faites, ne laissa plus aucun doute, ni sur la nature de la maladie, ni sur l'efficacité du remède.

Enfin, *la méthode* actuellement établie, & qui ne s'est point démentie depuis qu'elle a été employée, *consiste à saisir le moment de l'invasion; à donner alors, sans perdre un instant, quinze grains d'ipécacuanha en deux doses, à une heure & demie d'intervalle; à réitérer le lendemain*, soit que les symptômes soient diminués, soit qu'ils persistent dans la même intensité, *& s'ils continuent encore, à répéter l'usage du même remède jusqu'à trois & quatre fois*, suivant leur opiniâtreté : dans les intervalles, on soutient l'effet de l'ipécacuanha, par une *potion composée de deux onces d'huile d'amandes douces, d'une once de sirop de guimauve, & de deux grains de kermès-minéral.*

La boisson ordinaire consiste dans une simple eau de graine de lin, ou de scorsonnère, édulcorée avec le sirop de guimauve, & vers le septième ou le huitième jour de la maladie, on fait prendre aux malades une purgation douce, que l'on réïtère trois ou quatre fois, selon que le cas l'exige.

C'est donc dans le choix du moment, que consiste l'efficacité de cette méthode; & quoique l'expérience ait démontré depuis que la perte de quelques heures n'était pas toujours irréparable, il est rare que, passé le premier instant, l'ipécacuanha ait un succès aussi complet.

Ce qui mérite encore dans ce traitement une attention particuliere, c'est que la

guérison s'opère sans que la révolution du lait ait lieu ; les seins ne se gonflent pas, & toute la matiere laiteuse est évacuée par les selles, coule avec les évacuations plus particulières à cette maladie, & enfin par la voie de la transpiration & des urines.

Si maintenant, on considère avec attention les phénomènes que présente cette maladie, & ceux qui accompagnent son traitement, il semble qu'elle consiste évidemment dans une métastase qui se fait sur les viscères du bas-ventre, dans le tems où la révolution du lait devrait avoir lieu : c'est cette métastase qu'il est important de prévenir, & qui, une fois faite, est presque toujours funeste.

On nous saura gré sans doute d'avoir insisté sur la maladie, & sur son traitement : elle exerce des ravages si prompts, elle est si facile à reconnaître, que les personnes les moins versées en médecine peuvent prévenir les secours des gens de l'art, sur-tout d'après la description très-exacte que nous venons d'en donner.

SEL ANTI-VENÉRIEN, de M. Champelle, ancien chirurgien de dragons, & chirurgien de la maison de Monsieur, frère du roi, enclos du temple, hôtel de Guise, n°. 19 : les remèdes anti-vénériens se sont succédés avec tant de rapidité depuis quelques années, que le public n'est plus embarrassé maintenant que sur le choix ; il est trop heureux sans doute, qu'on ait ainsi multiplié les secours de cette nature ;

on ne pouvait jamais les opposer à un mal qui fît plus de progrès.

Le mercure administré intérieurement ou extérieurement, sous la forme de frictions, est bien de tous les traitemens celui qui a eu d'abord le plus succès ; cependant, il ne faut point s'y méprendre ; ce minéral, quand il n'est point préparé, excite, pour l'ordinaire, une salivation si abondante, des vomissemens si impétueux, & des selles si violentes, qu'il expose le malade aux accidens les plus graves : c'est ce qui a fait dire à M. Macquer, dans son excellent dictionnaire de chimie, « *qu'une com-* » *binaison très-dissoluble, & exempte de* » *toute causticité, serait infiniment pré-* » *cieuse ;* » il a même ajouté qu'on ne devait pas désespérer qu'on la trouvât : M. Champelle a justifié cette opinion, en composant le remède que nous annonçons ; plus de vingts années d'expériences lui ont appris que ce remède était aussi doux que physiquement sûr dans ses effets : il peut s'unir avec différentes substances médicinales, sans rien perdre de ses propriétés ; on le prend de la manière qui paraît la plus agréable au goût & à l'odorat, c'est-à-dire, en poudre, en bols, en pilules, en sirops, en robs, dans des extraits, dans des tisanes, & dans de l'eau sucrée ou miellée, d'où il résulte que son usage convient à tout le monde, & particulièrement aux enfans dont la répugnance est quelquefois invincible

invincible pour ce qui leur serait le plus salutaire.

Le sel anti-vénérien de M. Champelle, détruit sans retour les symptômes les plus compliqués, les ulcères les plus opiniâtres, & les gonorrhées les plus invétérées ; son efficacité est également reconnue contre les rétentions d'urine causées par le virus, contre les obstructions, les maladies laiteuses, les dartres, la gale, &c. elle guérit la douleur des os, les ulcères du palais, les caries & les exostoses ; en un mot, c'est un vrai spécifique contre les embarras de la lymphe : ce sel n'exige d'autre régime que de s'abstenir de tout excès : si l'on ajoute à tous ces avantages la modicité de son prix, on verra qu'il n'est guère de remèdes qui méritent plus de préférence.

Le prix est de 3 livres, ce qui suffit communément pour la guérison d'un enfant; il ne faut que 4 à 5 bouteilles pour les maladies récentes des adultes, & à-peu-près le double, quand ces maladies sont anciennes ou invétérées.

On ne pourra s'en procurer qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº. 34.

FARINES *sur mer (moyens de conserver les ---)* : on a déjà indiqué bien des méthodes pour parvenir à ce but ; mais toutes ont paru d'une exécution trop difficile ou trop dispendieuse pour la marine du roi, & pour la marine marchande : un

ancien navigateur, qui a fait beaucoup de voyages de long cours, a fait insérer dans le journal de Paris, du 25 janvier 1781, qu'il ne fallait pour le biscuit que des *soutes* bien établies & bien *brayées*; que de cette manière, les avaries devenaient si rares, que ce n'était pas la peine d'en parler : il a ensuite ajouté que pour les farines, il ne s'agissait que de jetter les barils à la mer, & de les conduire à bord, à la remorgue des bâtimens à la rame, & cela, à la distance d'une demi-lieue ; les farines, ainsi qu'il l'observe, doivent être foulées très-également, à force, dans des barils, dont les douves ne soient pas aussi exactement jointes que celles des barriques de vin, pour que l'eau de la mer y pénètre, & y forme, à la surface de la farine qu'elle imbibe, une pâte qui se durcisse en croûte, en laissant sécher les barils sur le pont : cette pâte empêche l'air d'entrer, & de gâter les farines ; elle sert d'ailleurs, lorsqu'elles sont consommées, pour la nourriture des animaux qu'on est obligé d'embarquer ; d'où il résulte que rien n'est perdu : pour peu qu'on ait choisi la farine belle & bien ventilée, le pain, fait avec celle qu'on a ainsi conservée, est excellent. Le même navigateur a rapporté en Europe, après un voyage de 20 mois, de la farine dont la blancheur & la bonté n'ont rien laissé à desirer.

La disette que la France a éprouvée, en 1789, & qui s'est encore accrue par les

fléaux de toute espèce qui l'ont désolée, au moment où elle venait de conquérir sa liberté, fixéra sans doute l'attention du lecteur sur une découverte aussi utile.

Nota : M. Maillard Dumesle, ancien intendant de l'Isle de France & de Bourbon, assure que le moyen le plus certain de conserver les farines dans les voyages de long cours, à la mer, est de les étuver; il se fonde sur ce que le gouvernement, convaincu de l'utilité des étuves, en a ordonné l'établissement à Bordeaux, d'après les principes, plans & mémoires de M. Duhumel du Monceau, de l'académie des sciences; mais malgré les succès les mieux constatés, les procédés du navigateur ont toujours obtenu la préférence, à cause de leur simplicité.

EXTRAITS AMERS : M. Lefèvre, médécin, rue du vieux Colombier, nº. 58, près Saint-Sulpice, reconnaît si bien lui-même l'efficacité de ce remède, qu'il n'hésite pas à s'en déclarer l'auteur; toutes les personnes de l'art devraient sans doute imiter cet exemple; elles ajouteraient par-là un nouveau degré à leurs découvertes, & inspireraient tout-à-la-fois plus de confiance.

Ces extraits, que M. Lefèvre présente sous la forme d'opiat, sont une combinaison particulière de rhubarbe choisie & de guiseng de la Chine, avec le suc préparé de genièvre, la gentiane, & le miel d'Afrique ou de Malthe : ils sont indiqués dans

tous les cas possibles de maladies, par leurs propriétés déterminées de provoquer l'écoulement de la bile, de fortifier l'estomac, & de rectifier les indigestions.

Les personnes de tout âge & de tout sexe peuvent en faire usage : ils préviennent aussi les rechûtes, & hâtent le retour de la santé dans les convalescences.

Il n'y a aucun régime à observer.

Manière de s'en servir.

On en prend une fois par jour, en guise de thériaque, sur la pointe d'un couteau, dans du pain à chanter, dans quelques cuillerées de vin, ou dans un véhicule convenable à l'état de la maladie.

On peut en user à toute heure du jour ; mais il est plus utile d'en prendre la dose fixée, (de la grosseur d'une noix muscade) immédiatement avant le déjeûner ou le dîner.

On peut donner ces extraits aux enfans, comme un excellent *purgatif vermifuge & anti-putride ;* ils les prennent ordinairement sans répugnance, & même avec plaisir.

Les personnes qui ont le genre nerveux très-sensible & que les purgatifs irritent, peuvent recourir sans crainte à cet opiat : il ne se gâte point en vieillissant ; au contraire, il se perfectionne comme la thériaque & la plupart des autres remèdes domestiques.

On peut en faire des envois dans l'Inde & dans toutes les colonies d'Amérique.

Le prix est de six livres : pour s'en pro-

curer de véritable, il faut s'adresser à M. Lefèvre, ou au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, n°. 34.

SERRURES DE SURETÉ : inventées par M. Tocque, serrurier-mécanicien, demeurant à Paris, rue de Sève, n°. 199, & à Versailles, rue de Paris, n°. 10 : le mécanisme le plus simple est toujours ce qu'il y a de plus à désirer dans les objets d'utilité publique ; c'est aussi l'un des principaux avantages que l'on trouve dans les serrures que nous annonçons : elles sont portées à un tel dégré de perfection, que l'artiste semble s'être surpassé lui-même ; aussi, sommes-nous fondés à croire qu'avec le tems, il réunira tous les suffrages, comme il a déja réuni ceux de MM. de l'académie royale des sciences & de l'académie royale d'architecture. MM. les architectes-jurés experts & autres connaisseurs l'ont eux-mêmes comblé d'éloges ; ce qui prouve qu'il serait difficile de rien ajouter au mérite de son invention : le rapport fait à l'académie d'architecture, le 31 août 1789, pouvant donner beaucoup de lumieres sur une découverte aussi utile, nous allons en extraire tout ce qu'il renferme de plus essentiel : « Le mécanisme de la serrure inventée par M. Tocque, disent les commissaires, dépend particulièrement de la clef qui est à double panneton, & de la maniere de l'introduire au-dedans de la serrure, par un moyen connu sous le nom

de double entrée; tandis que l'un des pannetons de la clef fait descendre un chassis qui est appuyé sur un ressort principal, & qui, par deux tiges verticales, arrête le gros pêne par des entailles dans lesquelles il s'y trouve retenu, l'autre panneton fait aller & venir le même pêne pour fermer & ouvrir la serrure, par sa rencontre avec les barbes de fer qui sont pratiquées au-dessous de cette piece principale.

La double entréea déjà été employée pour mettre en défaut tous les efforts des gens mal-intentionnés, & garantit en effet les serrures des tentatives & des effets des crochets ou rossignols, qui n'ont que trop souvent réussi, malgré les différentes formes de clefs & les garnitures intérieures des serrures. Le ressort principal, dont il vient d'être parlé, est traversé par une tige verticale qui communique à un bouton extérieur, à l'aide duquel le maître de l'appartement peut s'enfermer à un ou à deux tours, ou bien ouvrir la porte sur laquelle la serrure est attachée, sans se servir de la clef: cette disposition, ajoutent les commissaires, nous a paru propre et particuliere aux serrures dont nous avons été chargés de rendre compte à l'académie, et la facilité qu'elle donne à son opération, doit sur-tout faire rechercher les serrures de M. Tocque: le mécanisme en est simple, et l'exécution très soignée; d'où il résulte qu'elles sont très-supérieures à toutes les serrures qu'on emploie pour la sûreté des appartemens; et comme

leur prix n'excède pas les facultés de la plupart des citoyens, nous pensons qu'elles doivent mériter à tous égards l'approbation de l'académie : « les personnes qui voudront se procurer des nouvelles serrures de sûreté, pourront s'adresser à M. Tocque, en lui faisant connaître au juste l'emplacement, tant pour la gâche que pour l'entrée ; il se transportera aussi dans tous les lieux où sa présence sera necesaire : pour la commodité du public, on verra de ces nouvelles serrures au dépôt général des remèdes et secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, N°. 34.

EAU VÉGÉTATIVE ET RÉGÉNÉRATIVE, *de M. Trottier de Bois-Semé*, demeurant à Paris, rue de Seine, n°. 68, vis-à-vis *l'hôtel de la Rochefoucault* : les remèdes qui agissent comme topiques ne sont jamais à redouter, quand leurs auteurs ont acquis précédemment des titres à la confiance publique ; tel est l'auteur de la découverte que nous annonçons ; il ne la présente lui-même que comme une suite naturelle des principes de la médecine & de toutes les hautes sciences, qu'il a développés avec beaucoup de sagacité dans un ouvrage dont l'impression a été ordonnée par le gouvernement, pour l'éducation de monseigneur le dauphin.

L'*eau végétative & régénérative* est d'autant plus recommandable, que dans une infinité de circonstances, chacun peut être son propre médecin ; c'est sans doute une

raison pour que *M. Trottier de Bois-Semé* trouve un grand nombre de contradicteurs ; mais indépendamment de l'approbation qu'il a obtenue de MM. de la faculté de médecine, plus de 600 cures, bien authentiquement vérifiées, déposent aujourd'hui en sa faveur : il nous semble que de pareilles armes confondent mieux l'envie que tout ce que nous pourrions alléguer pour sa défense.

Cette *eau* guérit la *goutte*, les *rhumatismes*, les *suppressions de menstrues*, les *fièvres*, les *sciatiques*, les *plaies*, le *mal vénérien*, *&c.* soit par la dissolution des humeurs & l'évacuation qu'elle leur procure, soit par la transpiration qu'elle rétablit, les crachemens ou les urines : elle ranime aussi, & fortifie les vieillards, au point qu'ils oublient eux-mêmes leur âge caduc.

On s'en sert, en imbibant des linges qu'on ploye en double, & qu'on applique sur le mal, le soir, avant de se coucher.

Il faut avoir l'attention de ne faire tiédir, au bain-marie, que la portion d'*eau* que l'on croit nécessaire ; on applique pardessus les linges imbibés, un autre linge sec, & un morceau de flanelle ou de molton avec une ligature, & l'on reste bien chaudement dans son lit jusqu'au lendemain matin : à son lever, on ôte l'appareil, & on ne le remet que le soir.

Quant au topique qu'il convient d'appliquer dans les *suppressions* ou *fièvres*, on n'a besoin que de se mouiller les cheveux avec

avec cette *eau*, & d'en imbiber un linge qu'on met sur les reins.

D'après toutes les épreuves qui en ont été faites, & qui, pour la plupart, ont réussi dans des cas même désespérés, on croit pouvoir assurer qu'une ou deux bouteilles suffisent communément pour une guérison parfaite : l'humeur d'abord se met en dissolution ; ensuite, elle se divise, se liquéfie, varie, & s'évacue peu-à-peu, soit par des sueurs visqueuses, soit par des glaires, des sédimens, du gravier ou une espèce de poix & de chaux qu'on apperçoit dans les urines ; soit enfin par des glus qui montent au gosier & qui provoquent la toux, comme si l'on était enrhumé.

Lorsque l'humeur change de place, on en est quitte pour y appliquer de même des linges imbibés.

Une remarque qui paraîtra singulière, mais qui n'en est pas moins vraie, c'est qu'en se mouillant de tems en tems les cheveux, la barbe & la figure, le soir, au moment de se coucher, *on en fait passer la grisaille & les rides :* des linges imbibés sur les reins, & sur la plante des pieds, renforcent aussi le genre nerveux, & restituent la vigueur à tout âge : enfin ce topique a tant de vertus, qu'à force d'humecter souvent les yeux, quelqu'affaiblis qu'ils soient, on est bientôt dispensé de se servir de lunettes.

Pour se traiter soi-même du *mal vénérien*, on ajoute à chaque pinte d'*eau végé-*

tative & régénérative un demi-setier de vin blanc, après y avoir fait infuser pendant 24 heures deux citrons coupés par tranches ; enfin on se seringue de cette eau deux fois par jour sur les parties affectées : au moyen de cette opération, & des linges imbibés qu'on y applique, avant de se coucher, la matière putride s'évacue insensiblement par les parties naturelles, & l'on se trouve guéri *à peu de frais, sans le moindre embarras et sans le secours d'aucun autre remède.*

L'expérience a également prouvé que cette *eau*, prise intérieurement, opérait des effets très-salutaires ; on a vu des *ruptures de vaisseaux* dans les intestins, radicablement guéries, pour en avoir bu un poisson tous les matins à jeun.

Il n'y a pas d'autre régime à observer dans le traitement du *mal vénérien* que de boire, matin & soir, de la limonade cuite; dans le traitement de la *goutte*, on boit de la gelée de groseilles détrempée dans de l'eau ordinaire; du reste on mouille beaucoup son vin, & l'on s'abstient de tout ce qui peut réfroidir l'estomac.

L'*eau végétative & régénérative* en bouteilles de pinte, se vend 6 livres à Paris, & 7 livres 10 sous en province, à cause des frais d'emballage, de port, & autres ; les bouteilles de chopine se vendent 3 livres, &c. on transporte cette eau aussi loin que l'on veut, sans qu'elle perde rien de sa qualité.

Pour s'en procurer de véritable, il faut s'adresser au directeur du dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, N°. 34.

Les personnes qui désireront consulter M. Trottier de Bois-Semé, sont invitées à ne le faire par écrit, qu'autant qu'elles ne pourront point se rendre chez lui; il y reste ordinairement jusqu'à deux heures après midi.

SIROP ANTI-VERMINEUX, approuvé par la société royale de médecine : il est des éloges que la voix publique ne dément jamais; tels sont ceux qu'obtiennent chaque jour MM. *Lanoix* & *Macors*, maîtres apothicaires de Lyon, à qui cette découverte est due : le sirop qu'ils composent, l'emporte tellement sur tous les autres vermifuges, que le mercure doux, la poudre cornachine, le semen-contra, la thériaque, les différentes espèces de coralline, &c. ne lui sont point comparables; c'est du moins ce qu'une expérience de bien des années semble avoir confirmé.

Ce qui mérite sur-tout la préférence à ce sirop, c'est que les personnes de toute complexion, de tout sexe & de tout âge peuvent le prendre, dans quelqu'état qu'elles se trouvent, de santé ou de maladie, sans le moindre inconvénient; aussi est-ce une raison pour le recommander avec instance à tous les peres & meres, dont les enfans traînent une vie languissante; la plupart de ces malheureuses victimes souf-

frent des maux dont la cause paraît toujours ignorée; cependant, la cacochimie, la phthisie, la fièvre lente ou ardente, les obstructions, la toux, la coqueluche, la diarrhée, les vomissemens, les coliques, les maux d'estomac, l'inflammation de poitrine, les convulsions, les grincemens de dents, l'épilepsie même ne proviennent souvent que des vers.

Le sirop de MM. *Lanoix* & *Macors* fortifie l'estomac, en absorbe les aigres, facilite l'éruption de la petite vérole, & détruit sa malignité : son goût est si agréable, que tous les enfans aiment à le prendre.

La dose du sirop anti-vermineux, est pour les enfans, d'une cuillerée à bouche, qu'on leur donne pur ou délayé dans autant d'eau tiède, le matin à jeun, & le soir en se couchant, deux heures après leur repas.

Les adultes en prennent matin & soir, une cuillerée & demie, pendant deux jours consécutifs & plus, selon que les vers sont en grand nombre, ou que le genre de la maladie l'exige.

Si les personnes qui font usage de ce remède, restent 24 heures sans aller à la selle, ce qui est extrêmement rare, il faut qu'elles prennent un lavement composé d'eau de mauve & d'huile d'olive.

L'effet du sirop est d'amorcer & d'enivrer, pour ainsi dire les vers, qui existent dans l'estomac, de les attirer dans les gros intestins,

intestins, et de les faire sortir avec les excrémens ; ce qui s'opère en moins de vingt-quatre heures.

Il y a des bouteilles de sirop à trente sous et à trois livres.

Pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº. 34.

AIR ATMOSPHÉRIQUE (décomposition de l') : les expériences multipliées de M. *Priestley*, sur l'air, forment une époque importante pour la physique ; la nature de cet élément n'était point connue en quelque sorte avant lui, et non-seulement il a ouvert la carrière, mais il l'a parcourue avec une rapidité peu ralentie par la difficulté que présente et par le temps qu'entraîne la réunion des faits.

On savait que la combustion des chandelles, la transpiration des animaux, la putréfaction des substances végétales ou animales, la vapeur du charbon, la calcination des métaux, produisaient de dangereux effets ; on savait que l'imprudence d'habiter des logemens nouvellement peints, coûtait quelquefois la vie ; mais on ignorait la cause de tous ces phénomènes, dûs à la diminution sensible qu'éprouve dans tous ces cas l'air qui nous environne ; ce qui le réduit au point de ne pouvoir plus être respirable. Voici une des expériences de M. *Priestley*, qui prouve cette proposition :

ce savant a mis sous un récipient des papiers peints avec de la couleur à l'huile, & au blanc de plomb; dans l'espace de vingt-quatre heures, l'air avait diminué de près d'un quatrième, & était devenu nuisible au plus haut degré : il a fallu laver cet air dans de l'eau, pour lui rendre sa première salubrité. Il est facile de voir le parti utile qu'on peut tirer de ces diverses expériences, & l'on conçoit que de l'eau, mise en évaporation, dans une pièce nouvellement peinte qu'on serait forcé d'occuper, peut remédier aux inconvéniens qu'occasionne la peinture. On conçoit encore pourquoi l'air qu'on respire dans les églises qui servent à la sépulture des morts, est quelquefois mortel; combien peut être mal-sain l'atmosphère d'une salle de spectacle qui réunit le double inconvénient de la combustion des lampions, & de la transpiration abondante des hommes qui y sont presqu'entassés; combien ont d'inconvéniens les alcoves, ces petits appartemens bas & resserrés, que l'élégance de notre siécle a substitués aux habitations vastes de nos peres.

Enfin les découvertes de ce savant ont jetté le plus grand jour sur nombre de phénomènes, dont il était, avant lui, impossible de donner des explications satisfaisantes.

ÉCORCE DU MARONNIER D'INDE : le célèbre *Renichelli* a substitué au quinquina l'écorce du maronnier d'Inde, dans le traitement des fiévres intermittentes; M. *Sa-*

barot de la Vernière, sentant tout le prix d'une pareille découverte, a répété les expériences de *Renichelli*, & s'est assuré, par des succès constans, de l'efficacité de ce remède, si facile à se procurer, & en même-tems si économique.

Il ne s'agit que de détacher du corps du marronnier l'écorce première, cet épiderme écailleux qui se reproduit chaque année : la saison est indifférente. Il faut choisir l'écorce solide, ferme & bien séche, préférer celle qui adhère aux arbres de moyen âge, & séparer la mousse qui souvent la couvre ; la préparation se borne à la mettre en poudre subtile.

Une once divisée en douze prises égales, données de quatre heures en quatre heures dans les jours intercalaires de la fiévre, suffit communément pour la guérir ; ou les accès s'éloignent, ou ils se rapprochent, mais toujours vont-ils en diminuant ; quelquefois ce remède purge ; toujours il donne de l'appétit & fortifie ; il est plus constant que ne l'est le quinquina, dont l'usage entraîne souvent, comme on le sait, des inconvéniens.

Quelque prix que nous attachions à cette découverte, sur-tout pour les habitans de la campagne, nous doutons que le *Marronnier d'Inde* ait jamais la préférence sur le *Quinquina*, qui a le double mérite de venir de très-loin, & de coûter fort cher.

SPÉCIFIQUE CONTRE L'ESQUINANCIE : Une femme-de-chambre est prise d'un

mal de gorge affreux ; le médecin arrive, ordonne bains, petit lait, cataplasme, &c. les accidens redoublent ; déjà le chirurgien est prêt à donner un coup de pharyngotome (1) ; mais l'inflammation est trop considérable, & l'abcès n'est pas formé : arrive un autre médecin, à qui la maîtresse fait part de ses craintes ; il examine & assûre que sous trois ou quatre heures, la malade sera guérie : en effet, il envoie chercher de l'*alun calciné en poudre*, en met dans le tuyau d'une plume qu'il coupe aux deux extrémités, assujettit la langue avec une cuiller, & souffle cet alun dans l'arrière-bouche ; au bout d'un quart-d'heure, même opération, & la malade est soulagée : il réitère encore deux fois, de demi-heure en demi-heure ; en moins de trois heures, l'abcès qui était si loin de sa maturité, perce ; le nez, les oreilles coulent, & la guérison est assurée.

On prétend que ce moyen est applicable aux maux de gorge commençans : dans ce cas, il est facile de s'éviter de cruelles souffrances : cependant comme il est peu de remédes dont l'administration n'exige le secours d'une personne de l'art, & que la meilleure des règles a ses exceptions, il paraît nécessaire de subordonner à un médecin ou à un chirurgien éclairé l'emploi de celle-ci, tout salutaires qu'en soient les effets.

---

(1) Lancette cachée, avec laquelle on peut pénétrer jusqu'au fond de la gorge.

FÉCULE DE POMMES DE TERRE, ou AMIDON DE SANTÉ : On a cru longtems que la pomme de terre n'était point un aliment sain ; mais l'analyse qu'en a faite M. *Parmentier* a détrompé le public sur cette prévention ; & de nouvelles expériences, opérées par M. *de Montot*, ont prouvé que la fécule de cette racine offrait aux enfans une bouillie plus légère & plus nutritive que celle de la farine de froment, contre l'usage de laquelle se sont élevés, avec raison, de célèbres médecins ; la fécule de pommes de terre présente aux vieillards un puissant restaurant ; aux estomacs faibles, & aux convalescens, une gelée aussi salutaire qu'agréable.

L'utilité dont peut être cette préparation, soit comme reméde, soit comme aliment, nous invite à en indiquer le procédé : on rape la pomme de terre ; on l'exprime sur un tamis fin, placé au-dessus d'un vase à moitié plein d'eau ; le suc qui découle, entraîne avec lui l'amidon qui va se précipiter au fond de l'eau destinée à le recevoir ; on verse cette eau, chargée de la partie colorante brune de la pomme de terre, & l'on en remet de nouvelle : cette fécule, ainsi lavée & desséchée, forme ce qu'on est convenu d'appeler *Amidon de santé;* elle est d'une légèreté singulière, & d'une blancheur éblouissante.

Pour s'en procurer d'une autre manière, on peut encore étendre la pomme de terre rapée dans un grand volume d'eau, & pas-

sant le tout à travers le tamis, il ne reste que la partie fibreuse; on obtient de la soute tout ce que cette plante contient de fécule.

PILULES CORROBORATIVES. ce reméde, dont la composition en est dûe à un très-habile chimiste (*feu M. de Solaris*), est le meilleur fondant que l'on puisse employer dans les indigestions & les crudités de l'estomac; il corrige les humeurs, aide les sécrétions, prévient l'hypocondrie, éclaircit la vue, & réconforte les esprits.

On attribue aussi à ces pilules de grandes vertus contre les maux de reins, les obstructions, les insomnies, les vents, la diarrhée, l'épilepsie ou le haut-mal; leurs effets sont sur-tout admirables dans les attaques de goutte qu'elles éloignent, & dont elles préservent à la longue.

Les vieillards & les personnes d'une complexion délicate, qui veulent prévenir toute infirmité, doivent se servir des *pilules corroboratives*, en état de santé, comme en état de maladie, sans s'astreindre à aucune sorte de régime; on peut les prendre habituellement de deux jours l'un, & continuer ainsi, de six mois en six mois, ou d'année en année.

La dose est de quatre pilules à chacune des deux premières prises, & de deux pilules seulement à chacune des autres prises, soit dans une cuillerée de soupe, à dîner, soit dans une cuillerée de bouillon, à souper, ou même en se couchant: ces pilules n'opèrent efficacement qu'au bout de douze

ou quinze heures, selon les tempéramens plus ou moins faciles à émouvoir ; on est dispensé de boire, si l'on veut, avant ou après.

Une de leurs propriétés est de passer les mers sans s'altérer : pour se purger avec ces pilules, il faut en prendre deux le premier jour, quatre le second jour, six le troisième jour, huit le quatrième jour, & dix le cinquiéme jour : il n'y a point alors de jour d'interruption ; mais on ne s'en sert de cette manière qu'aux mois de mai & d'octobre.

Il y a des boëtes à six & à douze livres : pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en procurer à Paris, qu'au dépôt général des remédes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, N°. 34.

ANNEAU HYDROSTATIQUE de M. *Lunardi* : Cette machine sert à rester dans la riviere sans danger ; elle pese environ sept livres, & déplace quarante-cinq livres d'eau, plus ou moins, suivant la partie du corps qu'on veut faire surnager ; elle coûte un louis, & dure plusieurs années ; c'est véritablement un anneau ou cylindre évidé en fer blanc, de six pouces & demi de hauteur, sur dix-neuf pouces de diamètre total : le canal circulaire, dont l'épaisseur est de trois pouces & demi, est rempli de vessies, dans lesquelles on introduit de l'air ; ensorte que par ce moyen, l'on serait encore exempt de tous dangers, quand même, par une cause

quelconque, l'eau viendrait à pénétrer à travers la machine ; ce qui serait le cas le plus extrême.

Pour se l'adapter au corps, il faut placer les pieds en-dedans, & la lever à deux pouces au-dessous des bras, où on la fixe avec des tresses, de maniere qu'elle ne puisse monter ni descendre, afin que le centre de gravité du corps soit toujours au-dessous de la machine.

L'auteur a publié une brochure intitulée : *Théorie de l'anneau hydrostatique*, qui se trouve chez *Rosset*, libraire, rue Mercière, à Lyon, & dans laquelle il explique la construction de cette machine, les principes sur lesquels elle est fondée, la maniere de se l'adapter au corps, ainsi que tous ses effets, dont les principaux sont de pouvoir prendre les bains sans danger, faire plusieurs lieues ; en profitant du courant de l'eau (ayant les pieds & les mains en liberté, & le corps dans une position verticale), & traverser les rivières.

GELÉE de GROSEILLES, *faite à froid* : la gelée de groseilles est une confiture qui sert non-seulement à décorer les tables, mais encore à soulager les malades, entr'autres ceux qui ont la fièvre ; elle fournit un aliment sain, tempérant, léger & véritablement rafraîchissant ; elle convient sur-tout dans les convalescences des maladies aigues : on prépare communément cette gelée qui est aussi belle à l'œil qu'elle est agréable au goût, en faisant cuire le suc des

des groseilles avec du sucre jusqu'à une consistance convenable.

Dans les boutiques, on prépare également un sirop avec ce même suc, ou un rob, ou résiné, en le faisant épaissir jusqu'à consistance de miel; ce suc, étendu dans trois ou quatre parties d'eau, & édulcoré avecsuffisante quantité de sucre, est connu sous le nom *d'eau de groseilles* :le goût délicieux de cette boisson l'a fait passer de la boutique de l'apothicaire à celle du limonadier.

Tout le monde convient de la bonté des groseilles rouges pour tempérer le bouillonnement du sang, & réprimer les mouvemens de la bile : elles sont modérément astringentes, fortifient l'estomac, ôtent le dégoût, & adoucissent le mal de gorge : on s'en sert avec succès dans les vomissemens, les diarrhées & les hémorrhagies, dans les fièvres malignes, & les maladies contagieuses ; cependant l'usage en devient nuisible, si l'on en prend trop & mal-à-propos ; car les acides, à la longue, nuisent à l'estomac, excitent la toux, sont pernicieux pour la poitrine, & principalement lorsqu'on craint l'inflammation des viscères du bas-ventre.

Nous ne croyons pas devoir attendre la saison où l'on prépare la gelée de groseilles, pour donner ici une recette sûre de cette espéce de confiture *faite à froid* : on y trouvera économie de fruit, de tems, de feu, de peines, & sur-tout le grand avantage de ne point employer le cuivre, métal si dan-

gereux, & dont sont construites presque toutes les poëles d'offices.

Prenez des groseilles qui soient à un juste point de maturité ; égrenez-les avec une fourchette d'argent ; car il faut avoir la précaution de ne toucher au fruit que le moins qu'on le peut ; les groseilles égrenées, mettez-les dans une balance, & prenez poids égal de sucre rapé ou mis en poudre dans un mortier de marbre ou de terre, avec un pilon de bois : vous observerez de passer le sucre à travers un tamis de crin clair, afin de l'obtenir également pulvérisé, & qu'il n'y reste point de morceaux que leur grosseur rende plus difficiles à fondre.

Les groseilles épluchées, mettez-les dans une serviette de toile neuve & claire, qu'on aura eu le soin de passer dans plusieurs eaux de rivière ou de puits, pour lui ôter absolument le goût de lessive : exprimez-les fortement à la presse, en serrant les deux extrémités de la serviette avec des bâtons, & facilitant la sortie du suc avec une grande cuiller, & non point avec la main : le suc de la groseille bien exprimé, mêlez-y le sucre, & remuez le tout avec une cuiller, l'espace environ de huit à dix minutes, c'est-à-dire, jusqu'à ce que le sucre soit dissous : alors, mettez ce mêlange dans des pots ; au bout de quelques heures, il aura pris la consistance de gelée ; couvrez la confiture de papier trempé dans de bonne eau-de-vie ; recouvrez les pots, ficelez-les, & les serrez dans un endroit plus chaud que froid.

On observera qu'il ne faut employer que de petits pots, parce que, quand ils sont entamés, la gelée perd un peu de sa consistance.

Ainsi préparée, cette confiture a tout le parfum du fruit ; l'année même révolue, elle ne diffère en rien de la groseille que l'on cueille ; dissoute dans l'eau, elle produit une boisson fort agréable en été, & salutaire en cas de maladie.

GOUTTES D'ÉTHER : M. *Roussel de Vauzesme*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, a soutenu, sous la présidence de M. Vicq-d'Azyr, le 15 février 1778, cette thèse : *Si l'Ether peut convenir dans la migraine nerveuse ?* Ce médecin conclud que c'est de tous les remédes le plus efficace dans cette maladie, malheureusement si générale chez les personnes du sexe, ainsi que parmi les hommes d'une constitution faible & délicate. M. Roussel de Vauzesme recommande d'y avoir recours dans le moment même où l'on commence à ressentir les douleurs de la migraine, quoique le reméde agisse presque avec autant de succès dans la force du mal : quelques personnes emploient l'éther dans ce cas, mais extérieurement ; la rapide évaporation de ce fluide occasionne une fraîcheur dont l'impression soulage pour le moment. M. Roussel de Vauzesme l'administre, au contraire, intérieurement ; on verse quelques gouttes d'éther sur un morceau de sucre, ou dans une demi-cuillerée d'eau froide, &

on l'avale promptement ; la quantité doit être comme celle de tout remède, proportionnée à l'âge, à la force du malade, & à la constitution.

On peut en prendre depuis vingt-quatre jusqu'à quatre-vingt-seize gouttes ; à cette dernière dose, il cause une sorte d'ivresse momentanée : à peine a-t-on pris l'éther, que la douleur cesse, les bâillemens, les nausées, les vomissemens se calment, & on recouvre son état naturel.

Il ne faut pas croire que ce moyen si simple & si facile à employer, guérisse toutes sortes de migraines, parce que toutes ne se ressemblent point, & qu'il est des remèdes qui portent le nom de *spécifique*, dont l'effet ne répond pas toujours à l'attente ; mais ne dût-il agir efficacement que sur une portion de personnes sujettes à cette maladie, ce sera toujours une découverte très-précieuse à l'humanité.

EAU de LUCE : l'eau de luce est une espèce de savon volatil & en liqueur, dont l'odeur est très-forte & très-pénétrante.

Cette liqueur est composée de l'alkali volatil *fluor* du sel ammoniac fait par la chaux, & d'huile de succin rectifiée, qu'on mêle ensemble, de manière qu'il en résulte une eau d'un blanc mat & laiteux.

Elle sert par son odeur vive & irritante à exciter les esprits dans les cas d'apoplexie, de suffocation, d'évanouissement & autres semblables ; elle est sur-tout efficace contre la morsure des animaux vénimeux. (*Voyez* Vipère).

L'eau de luce ne se peut bien faire sans le secours de quelques manipulations particuli res ; car si l'on se contente de mêler & d'agiter ensemble l'esprit volatil du sel ammoniac & l'huile de succin rectifiée, il en résulte à la vérité une liqueur laiteuse, telle qu'on la désire ; mais cette couleur n'est point de durée ; elle disparaît par le repos, & en assez peu de tems, soit parce que l'alkali volatil dissout complettement l'huile de succin, lorsqu'il y en a peu, soit parce que cette huile se débarrasse d'entre les parties de l'alkali volatil, & fait bande à part ; cela arrive lorsqu'il y en a une assez grande quantité : dans l'un & l'autre cas, la liqueur devient claire & transparente ; or, la beauté de l'eau de luce est de conserver toujours son blanc laiteux. Voici une recette par le moyen de laquelle on peut faire de l'eau de luce excellente. « Prenez » quatre onces d'esprit-de-vin rectifié ; » dissolvez-y dix ou douze grains de savon » blanc ; filtrez cette dissolution ; faites » dissoudre ensuite dans cet esprit-de-vin, » chargé de savon, un gros d'huile de suc- » cin rectifiée, & filtrez de nouveau à tra- » vers le papier gris : mêlez de cette dis- » solution dans l'esprit volatil de sel am- » moniac, le plus fort & le plus pénétrant, » jusqu'à ce que le mêlange qu'on doit faire » dans un flacon, & qu'on doit secouer, à » mesure qu'il se fait, soit d'un beau blanc » de lait bien mat : s'il se forme une crême » à la surface, ajoutez-y un peu de l'esprit-

» de-vin huileux. En général, le point es-
» sentiel pour réussir à faire de bonne eau
» de luce, c'est d'employer de l'alkali vola-
» til caustique, le plus fort & le plus dé-
» phlegmé qu'il est possible ».

Cette recette est de l'auteur de l'édition française *de la Pharmacopée de Londres ;* on la trouve dans cet ouvrage, très-bon par lui-même, mais devenu excellent par une infinité d'observations, de remarques & d'expériences qui appartiennent en propre à cet auteur.

On pourra se procurer de l'eau de luce, faite suivant ce procédé, (que nous avons emprunté du dictionnaire de chimie, de M. Macquer) au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue du Petit-Carreau, nº. 34.

PEINTURE ÉLUDORIQUE, inventée par M. de Montpetit : cette nouvelle manière de peindre, quoique peu connue, n'en mérite pas moins l'attention des curieux & des amateurs ; son principal avantage est de pouvoir peindre à l'huile de petits sujets *du plus grand fin possible*, en ajoutant, au moëlleux de ce genre, la finesse de la miniature en détrempe, sans touche sèche ou pointillée ; de sorte que l'œil semble voir un grand tableau à travers un verre qui diminue les objets.

La dénomination de *peinture éludorique* vient de deux mots grecs qui signifient *huile & eau*, parce que ces deux liqueurs concourent à son exécution : voici les procédés dont on se sert.

On colle avec de l'amidon, extrêmement uni, de la toile très-fine ou du taffetas blanc sur de petites glaces d'environ deux pouces en quarré, dont les angles sont adoucis, afin que la toile puisse recouvrir par-dessus, sans qu'il soit nécessaire d'en couper l'excédent; quand ces toiles sont bien sèches, on les enduit avec un couteau, d'une couche d'impression faite avec du blanc de plomb, broyé fin, & de l'huile d'œillet ou de pavot, la plus blanche qu'il est possible de se procurer; cette premiere couche étant suffisamment sèche pour qu'on puisse la racler uniment, on en met plusieurs, s'il est nécessaire : comme il est très-important pour la conservation de cette peinture, que ces diverses couches soient purgées d'huile, autant que faire se peut, afin qu'elles puissent emboire celle des couleurs qu'on doit y appliquer, il faut que leur superficie soit très-unie, très-sèche & très-dure. On prend ensuite un cercle de cuivre, d'environ vingt lignes de diamètre, de trois ou quatre lignes de hauteur, d'une demi-ligne d'épaisseur, tourné à angle droit, & peint en noir endedans; ce cercle sert à contenir, sur la superficie du tableau, de l'eau distillée de pluie ou de neige; on doit donner la préférence à cette dernière, parce que l'eau ordinaire, par la nature des sels qu'elle contient, est nuisible à la peinture dont nous parlons; il faut observer aussi que les couleurs doivent être broyées entre deux agathes d'Orient, mises à l'abri de la pous-

sière, de la manière la plus scrupuleuse, & mêlée avec de l'huile de pavot, ou d'autres graines siccatives, extraite sans feu, & aussi blanche que l'eau.

Toutes les couleurs étant bien broyées, on les met en petits tas sur un petit morceau de verre, qu'on tient, sous l'eau distillée, dans une boëte d'étain. Quand on a préparé ses matériaux, on trace sur une des petites toiles, dont il a été question, & on dessine très-légèrement le sujet avec de la mine de plomb; on prend ensuite de ces petits tas de couleurs, qui sont sous l'eau, & on en forme des teintes sur la palette, que l'on place ensuite sur la main gauche, en faisant passer le pouce, à l'ordinaire, par son ouverture: on prend le tableau entre le pouce & le second doigt; on le soutient avec celui du milieu; on met quelques pinceaux entre le quatrième & le petit doigt; puis on s'adosse contre une chaise, & l'on travaille en l'air, afin de pouvoir approcher ou reculer à volonté son ouvrage de l'œil.

Pour nettoyer ses pinceaux, il faut les tremper dans l'essence de térébenthine rectifiée: après avoir ébauché son tableau avec les couleurs fraîches, on applique horizontalement, sur la surface du tout, ce cercle de cuivre qui doit entourer le tableau; on verse, dans l'intérieur, une ligne & demie d'eau distillée; on penche un peu le corps en avant, afin que la vue porte perpendiculairement sur le tableau.

On appuie le quatrième doigt de la main droite

droite sur l'angle droit interne du tableau ; on parcourt, avec un pinceau ferme & fin, son ébauche, pour charger de couleur les endroits faibles, adoucir ceux qui paraissent trop fort travaillés, & empâtés. Dès que l'huile surnage, on jette l'eau ; on couvre le tableau avec un verre de montre, on l'enveloppe exactement, & on le met sécher, dans une boëte, à une chaleur douce : quand il est assez sec pour être raclé, presqu'à plat, avec le couteau, on recommence l'opération précédente, jusqu'à ce qu'on soit parfaitement content de son ouvrage. C'est dans ce dernier travail que l'artiste sent tout le prix de cette nouvelle méthode pour le fini : le vernis d'eau qu'on verse sur le tableau, met à découvert tous les défauts du pinceau, & donne la facilité de fouiller, pour ainsi dire, dans le fond des ombres, pour corriger, perfectionner, &c.

Lorsque la peinture est finie, on la met sous un crystal, en interceptant l'air, & en la renfermant exactement par le moyen d'un mordant, sans couleur, passé à une chaleur douce.

CHUTE DES ROUES, AU MOMENT où L'AISSIEU CASSE (*moyen de prévenir la* ---), par M. *Bertinieres* : après avoir évidé les moyeux des roues jusqu'à deux pouces environ de profondeur, sur trois de largeur, on remplit à moitié cette cavité ou rainure, par deux bandes circulaires de cuivre, qui enveloppent le moyeu, & dont les bords relevés verticalement soient fixés sur les rives

de la cavité ou rainure, par des vis à tête fraisée : il faut préalablement garnir le milieu des bandes de cuivre, de roulettes verticales aussi de cuivre, tournantes sur leurs axes, parallèles à celui de l'aissieu, & également distancées pour parer au frottement: ce premier procédé mis à fin, il ne s'agit plus que d'appliquer au brancard, ou pièce de bois sous laquelle est l'aissieu, deux bandes de fer, unies supérieurement ou inférieurement, par des vis à écrou, sur lesquelles bandes sont fixées plusieurs barres recourbées jusques vers le moyeu, & dans son même plan, & terminées par deux demi-cercles de fer, faits pour entourer ceux de cuivre primitivement adaptés au moyeu, ayant soin de faire forger les extrémités de ces demi-cercles dans un plan horisontal, contraire à celui de l'aissieu, pour les assembler par des vis à écrou en sens contraire.

Ce moyeu suffit pour les grandes & petites roues ; au lieu qu'avec un double aissieu, en cas de fracture du premier, le brancard peut tomber sur le second, le roulage varier, le point d'appui n'être qu'indéterminé, & les petites roues gênées dans leurs mouvemens.

VIPÈRE : Les remèdes contre la morsure de cette espèce de serpent, ne sont pas aussi multipliés qu'on pourrait le croire ; on a proposé en Angleterre depuis quelques années, l'huile d'olive seule, dont il faut étuver promptement la partie mordue avec force, en tenant cette partie sur le feu aussi

long-tems qu'il est possible de l'endurer ; pendant la friction, le malade boit la valeur de deux verres de cette huile ; & si la blessure est très-profonde, on enveloppe tout le membre blessé dans un cérat, composé de plomb blanc, & de même huile : mais ce remède, qui a été vérifié par MM. Geoffroi & Hunauld, ainsi que le constatent les *Mémoires de l'Académie des sciences, année 1737*, n'a pas été trouvé aussi spécifique qu'on l'avait prétendu.

Au reste, il n'est point de remède plus puissant & plus prompt, contre le venin de la vipère, que les sels volatils ; nous allons rapporter à cet égard l'histoire qu'on lit dans les *Mémoires de cette Académie, année 1747*, où est décrite la manière dont on doit les administrer.

Le 23 juillet 1747, l'illustre M. Bernard Jussieu, étant à herboriser sur les buttes de Montmorency, près de Paris, avec ses élèves, un d'eux saisit avec la main, un serpent qu'il prenait pour une couleuvre, & qui réellement était une vipère. L'animal irrité le mordit en trois endroits ; savoir : au pouce, au doigt index de la main droite, & au pouce de la main gauche ; le blessé sentit presque aussitôt un engourdissement dans les doigts qui s'enflèrent ; l'enflûre gagna les mains, & devint si considérable qu'il ne pouvait plus fléchir les doigts ; ce fut dans cet état qu'on le mena à M. de Jussieu, qui était éloigné de quelques centaines de pas : l'inspection de l'animal le fit bientôt re-

connaître pour une vipère très-forte & très-vive, & le malade qui avait été effrayé, ne tarda pas à être rassuré par l'espoir d'une prochaine guérison : en effet, M. de Jussieu s'était convaincu, tant par le raisonnement, que par un grand nombre d'expériences faites sur des animaux, que l'alkali volatil était, dans ces occasions, un remède infaillible, *pourvu qu'il fût administré promptement*; il avait sur lui, par bonheur, un flacon rempli *d'eau de luce*, qui, comme l'on sait, n'est qu'une préparation de l'alkali volatil uni à l'huile de succin : il en fit prendre à son élève *six gouttes dans un verre d'eau*, & en versa sur chaque blessure assez pour servir à les bassiner & à les frotter ; il était alors une heure après midi, & il faisait fort chaud ; sur les deux heures, le malade se plaignit de maux de cœur, & tomba en défaillance ; on voulut faire une ligature au bras droit, qui était très-enflé, mais M. de Jussieu la fit défaire, & une seconde dose du même remède, prise dans du vin, fit disparaître la défaillance : alors le malade demanda à être mené au lieu où il devait passer la nuit ; il y fut mené par deux étudians en médecine, qui se chargèrent d'en avoir soin, & de lui faire prendre le même remède, s'il lui survenait quelque faiblesse ; il en eut effectivement deux dans la route ; étant au lit, il se trouva très-mal, donna même quelques marques de délire, & vomit tout son dîner ; mais tous ces accidens cédèrent à quelques nou-

velles doses d'alkali volatil : après son vomissement, il resta tranquille, & dormit assez paisiblement : M. de Jussieu, qui arriva sur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, & seulement incommodé de l'abondante transpiration que le remède lui avait causée ; la nuit fut très-bonne : le lendemain, les mains n'étant pas désenflées, on fit une embrocation avec l'huile d'olive, dans laquelle on mêla un peu d'alkali volatil. L'effet de ce remède fut prompt : une demi-heure après, le malade pouvait fléchir librement les doigts; il s'habilla, & revint à Paris, après avoir déjeûné de très-bon appétit; depuis il alla de mieux en mieux & se trouva entièrement guéri au bout de huit jours: l'enflûre, l'engourdissement des mains & une jaunisse qui s'était montrée, dès le troisième jour, sur les deux avant-bras, furent dissipés par le même remède, dont il prenait, trois fois par jour, deux gouttes dans un verre de sa boisson.

Il se trouve plus ou moins de vipères dans plusieurs provinces de France, mais surtout dans le Dauphiné, dans le Lyonnais, & dans le Poitou : les vipères les plus noires passent pour les plus venimeuses ; on va chercher les vipères au printems ou en automne, parce qu'elles sont alors plus grasses & plus vigoureuses qu'en aucune autre saison. Les paysans les prennent avec de petites pincettes de bois faites exprès, & les portent dans des bissacs aux apothicaires : on assure qu'il y a des vipères à deux queues, & d'autres à deux têtes.

Les propriétés de la vipère sont trop connues en médecine, pour que nous les passions toutes en revue : on s'en sert pour la lèpre, la gale, les écrouelles, les dartres rebelles, & dans les fièvres malignes & pestilentielles ; il paraît que la principale vertu de la vipère est de purifier le sang, d'en accélérer la circulation, de fondre les concrétions lymphatiques, & de débarrasser, par ce moyen, les glandes de ces humeurs grossières & obstruantes, qui, venant à y séjourner, & à s'y aigrir, occasionnent une infinité de maladies cutanées, auxquelles on donne le nom de *scrofuleuses* & de *lépreuses*.

Les préparations les plus simples de la vipère, & en même-tems les meilleures, sont les bouillons, la gelée, les sirops & le vin de vipère.

La chimie fournit plusieurs autres préparations, qui, sous une forme différente, ont les mêmes propriétés : telles sont l'eau distillée, l'esprit, le sel volatil, & l'huile de vipère.

La graisse ou axonge de cet animal est un *remède admirable dans les affections des parties nerveuses, spécialement des articulations* provenantes de quelques causes externes, comme *contusions*, *plaies*, *piqûres*, & autres accidens semblables ; cette graisse tient lieu des collyres les plus vantés dans les affections des yeux ; lorsqu'il ne s'agit que de *fortifier la vue*, & de dissiper la trop grande abondance d'humeurs qui af-

fluent dans l'œil & qui l'incommodent, on se contente d'oindre les paupières avec ce liniment ; mais quand il est question de remédier à des maladies plus pressantes, il faut alors en faire distiller une goutte ou deux dans l'œil : c'est un excellent linitif, un détersif, un consolidant ; c'est un spécifique pour les *taches*, les *tayes des yeux*, & les *excroissances membraneuses* qu'y laisse souvent la petite vérole. Ses effets salutaires ne se bornent point aux maladies des yeux ; Wedel dit en avoir fait prendre intérieurement aux *phthysiques* avec succès.

Cette graisse est encore un bon *cosmétique*, propre à *effacer les rides* du visage, & à *embellir le teint* : on se sert de l'huile de vipère pour guérir les dartres, la gratelle, & les autres vices de la *peau*.

Il y a plusieurs préparations de vipères qui viennent de Montpellier, de Padoue, & auxquelles on a donné le nom de *trochisques*, ou de *pastilles de vipères*, qui ne sont que des vipères desséchées, réduites en poudre, & mises avec de la poudre adragante en forme de pastilles, ointes de baume du Pérou pour les conserver. (*Voyez* EAU DE LUCE, page 162.)

SATINAGE DU PAPIER BLANC ET IMPRIMÉ : Tant que *Baskerville*, le plus fameux typographe de l'Europe, a fait, en Angleterre, un secret de l'art de cylindrer le papier imprimé, qu'il a pris une demi-guinée, on a vu les amateurs de livres en France ne trouver rien d'aussi beau, & desirer ardemment que cet art d'embellir l'im-

pression s'établît à Paris ; le prix de douze francs pour l'apprêt d'un *in-octavo*, semblait n'arrêter personne : un français ne tarde pas à donner, aux ouvrages imprimés, un apprêt bien supérieur pour *quinze sols*, & l'on trouve que ce prix est un peu cher!

Ce français néanmoins, connu par son zèle pour le progrès des arts (1), s'est montré de plus en plus jaloux de faire adopter sa découverte, en la rendant utile ; à cet effet, il a abandonné gratuitement ses procédés à une compagnie qui est parvenue, par les succès les mieux constatés, à soutenir un grand établissement contre ce genre d'émulation que l'on appelle *envie*.

L'établissement dont il s'agit a pour objet de soumettre le papier blanc, & le papier imprimé à un *apprêt qui unit, adoucit, blanchit le papier, & noircit l'encre*.

L'apprêt du papier imprimé consiste à le rendre infiniment plus égal qu'il n'était avant l'impression, à détruire les traces du foulage, en y ajoutant un degré de beauté, auquel le marteau du relieur le plus habile ne peut jamais atteindre ; en un mot, il réunit tous les avantages du cylindre & de la lysse, sans avoir les inconvéniens qui en ont fait jusqu'à présent rejetter l'usage ; car le cylindre & la lysse, exigeant un papier très-fort, l'atténuent, lui ôtent sa blancheur, écrasent, alongent les traits des lettres, les

(1) M. Anisson Duperron, directeur général de l'imprimerie royale.

défigurent,

défigurent, & ne souffrent pas d'impressions nouvelles.

Au moyen du nouvel apprêt, les livres du plus grand comme du plus petit format, offrent l'aspect le plus égal ; le papier prend un œil plus blanc, devient aussi doux que le vélin ; les caractères sont embellis : ces livres, réduits aux deux tiers de l'épaisseur ordinaire, sont moins lourds, forment un corps solide, que l'air, le hâle ou la poussière ne pénètrent point ; ils different par-là de ceux dont les feuillets sont rendus inadhérens par le godage, & les renfoncemens irréguliers que produit le marteau du relieur.

L'apprêt du papier blanc est précieux, non-seulement pour tous les bureaux, mais encore pour les études, où la plupart des papiers sont si grossiers, si grenus, qu'il faut tailler à tout moment sa plume, pour n'obtenir souvent que des écritures illisibles ; ils perdent leur grain & leurs aspérités dans cet apprêt, deviennent très-beaux, fort unis, mats ou lisses à volonté, sans augmenter le prix, à beaucoup près, dans la proportion de leur beauté nouvelle, qui les assimile aux meilleurs papiers de Hollande.

Quelques imprimeurs de la capitale ont bien tenté de s'approprier cette découverte ; mais l'établissement que nous annonçons, & auquel ils ont eu recours eux-mêmes, existait long-tems avant leurs efforts : en vain ont-ils cherché les résultats dans une pression forte & perpendiculaire, comme ils l'ont déclaré ; ces résultats sont toujours impar-

faits & vicieux, tant qu'ils ne sont pas précédés de toutes les manipulations nécessaires.

Le seul établissement, avoué par l'auteur, est rue des Sept-Voyes, Mont-Saint-Hilaire, vis-à-vis la rue du Four.

On y apprête chaque feuille de papier imprimé, petite ou grande, pour le prix de six deniers; de façon qu'un volume *in-folio*, de grosseur ordinaire, apprêté, ployé, & collationné, coûte environ trente-six sols; l'*in*-4°. quarante-six sols; l'*in*-8°. quinze sols; l'*in*-12. quinze sols, suivant leur plus ou moins d'étendue.

Le papier blanc s'y apprête au prix de six livres la rame; ce qui, sur le seul papier à lettre, fait un profit de plus de cent pour cent.

LIQUEUR MINÉRALE ANODINE D'HOFFMANN: le célebre *Hoffmann* avait une si haute opinion des propriétés de sa liqueur minérale anodine, qu'il remerciait l'Être suprême de la lui avoir fait découvrir; mais la liqueur qui se débite dans les pharmacies sous le même nom, est-elle préparée selon le procédé de son auteur? C'est sur quoi M. *Tickel* élève quelques doutes; il soutient qu'elle n'est qu'un éther impur, composé d'esprit-de-vin d'éther, d'une petite portion d'acide sulfureux, & d'une très-petite quantité d'huile douce de vitriol.

Tous les chimistes, sans en excepter M. *Macquer*, disent que la liqueur minérale n'est que l'esprit-de-vin, qui tient en disso-

lution une certaine quantité d'éther & d'huile douce de vitriol ; cependant M. *Hoffmann* recommande expressément de dissoudre cette huile dans un esprit pur ; & quoiqu'il ne spécifie pas l'esprit qu'on doit employer, on voit évidemment par les propriétés qu'il attribue à sa liqueur, dans sa *Médecine Rationelle*, qu'il veut parler de l'éther pur, & non de l'esprit-de-vin rectifié.

Puisque l'huile douce de vitriol est la base de cette préparation, & l'éther le dissolvant de cette huile, il ne reste qu'à déterminer la quantité relative de ces deux substances : M. *Tickel*, après avoir médité attentivement sur ce que M. *Hoffmann* a écrit à ce sujet, propose aux chimistes la préparation suivante :

« Mettez dans une cornue de verre vingt-
» un onces d'éther rectifié ; versez sur l'éther
» une once d'huile douce de vitriol, qui
» soit récente ; adaptez la cornue à un ré-
» cipient ; lutez & distillez à la chaleur la
» plus douce ». Sans vouloir rien préjuger en cette occasion, nous croyons devoir rapporter littéralement ce qui se trouve plus au long détaillé dans le *Dictionnaire universel & raisonné de Médecine*, à l'article ANODINS ; voici la recette que les auteurs de ce dictionnaire indiquent :

» Prenez de la meilleure huile de vitriol,
» nître des Indes, de chacun quatre onces.

» Faites la distillation par la retorte, en
» augmentant le feu jusqu'au plus haut
» degré : versez ensuite deux onces de cet

» esprit que vous retirerez, dans quinze
» onces d'esprit-de-vin rectifié; il en résul-
» tera, par la distillation, un esprit aro-
» matique d'une odeur pénétrante; mais
» comme il n'est point exactement pur, il
» faut le rectifier avec une égale quantité
» d'eau, & l'agiter avec soin, afin que le
» principe acide se précipite au fond, &
» que l'esprit sulfureux s'élève pur & sans
» mêlange dans la distillation; quand tout
» l'esprit a passé de la cornue dans le ré-
» cipient, & qu'on s'apperçoit que le
» phlegme va prendre la même route, on
» délutera le récipient, & l'on conservera
» l'esprit dans un vaisseau bien bouché ».
Si l'on voulait augmenter la vertu anodine & somnifère de cette liqueur, on ajouterait, avant de rectifier, quelque peu d'huile de clous de géroffle, & on l'agiterait avec la liqueur & l'eau, pour que leur mêlange fût plus intime.

Ce remède est non-seulement calmant & somnifère, il est encore stomachique, dissipe les vents, augmente les forces, & calme le mouvement déréglé des esprits animaux; il est préférable à l'opium dans tous les cas où ils sont l'un & l'autre indiqués: la dose est depuis six gouttes jusqu'à trente, dans une potion appropriée.

CHASSIS PHYSIQUES *de M. Mallet*, agriculteur: on a vu, avec autant de surprise que d'admiration, le progrès de ces chassis physiques, établis en 1778, rue & barriere de Reuilly, fauxbourg Saint-Antoine; *M. Lenoir*, ancien lieutenant-général de po-

lice, a voulu alors juger par lui-même de cette invention, qui supplée non-seulement aux serres-chaudes, mais qui mérite sur elles la préférence, en ce qu'une serre-chaude, ordinairement très-coûteuse par sa construction & par la quantité de bois qui s'y consume, n'a que la propriété de conserver pendant l'hiver les plantes exotiques, tandis que les chassis physiques joignent à cette propriété l'avantage de favoriser les végétations, & de donner des primeurs pendant l'hiver & l'été; ensorte qu'on est sûr d'y récolter également à noël & à pâque, des fraises, des melons, des petits pois, &c.

Au mois de juin de la même année, on a remarqué, dans ces chassis, seize petits figuiers chargés de 5 à 600 fruits : les premières figues étaient prêtes à mûrir, & les secondes, qui jamais ne parviennent dans ce climat-ci à une pleine maturité, y étaient parvenues avant la fin du mois d'août suivant; ensorte qu'il eût fallu rallentir la végétation trop hâtive, pour ne recueillir ce fruit qu'au terme où il était attendu.

On n'a pas moins été frappé du progrès des ananas; il n'en existait absolument point, dans les serres les mieux soignées de la France, de semblables pour la saveur, le parfum & la beauté, ces chassis ayant, de l'aveu de tous les agriculteurs, une supériorité infinie sur la bache hollandaise où se cultive d'ordinaire l'ananas : dans la bache, la chaleur est on ne peut pas plus irrégulière, & il y règne une vapeur humide qui flétrit

& détériore la plante, tandis que l'air circule dans les chassis physiques, & procure aux végétaux une atmosphère salutaire, dans laquelle ils croissent avec liberté & acquièrent tout le volume & la perfection qui leur est propre.

Deux Hollandais, arrivant d'Amsterdam, ont paru étonnés de cette différence, & ont fait à l'esprit national le sacrifice de cet aveu, que ces chassis méritaient à tous égards la préférence sur leurs inventions dans ce genre.

Les curieux se sont sur-tout empressés de jouir d'un gradin de cent pots d'œillets, provenant de marcottes, tous fleuris & de la plus grande beauté; on sait que jamais on ne jouit, dès les premiers jours de juin, de cette espèce de fleur, qui ne commence à embellir nos jardins que vers le 20 de juillet; rien ne prouve mieux l'avantage des chassis physiques que cette culture précoce, l'œillet étant une de ces plantes qu'on ne peut provoquer sans inconvénient.

Mais la production la plus étonnante est celle des melons qui semés dans ces chassis, à la fin d'avril, touchaient presque au moment de leur maturité au premier juin suivant.

MM. le comte de *Tressan*, le chevalier *d'Arcy*, *Tillet & Jussieu*, commissaires nommés par l'académie royale des sciences, désirant calculer la supériorité des chassis physiques sur les chassis ordinaires, firent semer des melons dans les deux espèces de

chassis, même exposition, même mélange de fumier, enfin toutes choses égales d'ailleurs ; les melons des chassis physiques avaient, le 15 juin, onze pouces de circonférence sur six de largeur, tandis que ceux des chassis ordinaires commençaient à peine à se mettre à fruit.

Nous ne pouvons trop répéter qu'un des avantages de cette invention, est de suppléer aux serres-chaudes, & d'obtenir, sans le secours du feu, un degré de chaleur capable de soutenir la végétation des plantes les plus susceptibles du froid : le thermomètre extérieur était, le 5 janvier 1779, à cinq degrés au-dessous du terme de la glace, & celui de l'intérieur des chassis à vingt-cinq au-dessus ; ce qui fait trente degrés de différence ; la chaleur s'y fixait de vingt à vingt-six degrés, depuis onze heures du matin jusqu'à trois de l'après-midi ; alors elle décroissait, & n'était jamais moindre dans le plus fort de la nuit, de douze degrés ; un tel degré de chaleur, s'il était l'ouvrage du feu, dessécherait les plantes, loin d'en favoriser la végétation ; & c'est ce qui arrive constamment dans les serres-chaudes, où l'on est trop heureux quand on obtient le plus juste degré de chaleur qui conserve les plantes, sans les altérer : aussi rien de plus agréable que l'intérieur des chassis physiques ; les ananas, à cette époque, y étaient de la plus grande beauté, & à divers points de maturité, qui prolongeaient la jouissance

de ce fruit ; les figuiers étaient déjà garnis d'une quantité de petites figues ; il y avait des petits pois, des haricots, des plants de melons, ayant la verdure printannière, & couverte, en certains instans, d'une rosée qui, dans l'hiver, a le droit d'étonner.

On observe enfin que ces chassis étaient élevés de deux pieds & demi de terre, que l'espace pour la circulation de l'air était de même hauteur, & qu'enfin ils étaient en forme de voûte ; circonstance que M. Mallet a toujours regardée comme importante, & que d'après l'expérience, il a cru essentielle à la perfection de la végétation.

Le journal de Paris, du 27 août 1778, a annoncé que *M. Mallet* se disposait à publier la gravure de ces chassis, à laquelle serait jointe une dissertation sur la manière de les soigner, pour la facilité des personnes qui désireraient les faire exécuter dans les provinces, & jouir de cette invention précieuse à l'agriculture ; cependant, quelques recherches que nous ayons faites, nous n'avons pu découvrir ni la demeure actuelle de *M. Mallet*, ni la gravure dont il s'agit ; il est à craindre que cet ingénieux agriculteur n'ait eu la fantaisie d'aller exercer ses talens chez l'étranger.

SAVON MÉDICINAL : ce savon est ainsi appelé, parce qu'il fournit à la médecine un remède très-efficace & très-précieux ; ce n'est que dans ces derniers tems, & depuis qu'on a connu le remède lithontriptique de Mademoiselle *Stephene*, que

que les médecins ont fait une attention suffisante aux secours qu'ils en pouvaient tirer ; ils ont bientôt reconnu que le savon, qui est le principal ingrédient de ce fameux remède, est en même-tems le seul qui puisse avoir une efficacité & une vertu réelle ; & quoique le remède de mademoiselle *Stephens* soit regardé présentement comme insuffisant pour dissoudre le très-grand nombre de pierres de la vessie, l'expérience & l'observation ont néanmoins appris qu'il a assez d'action pour empêcher les pierres de grossir, ou même pour prévenir leur formation dans les personnes qui y sont disposées ; qu'il peut, en un mot, atténuer, diviser, & faire charrier les sables & graviers qui s'engendrent dans les voies urinaires, & qui sont les premiers matériaux de la pierre. Aussi se sert-on à présent du savon, & souvent avec succès dans ces cas : mais le savon étant une fois reconnu comme capable d'agir assez sensiblement sur le *gluten* des sables, graviers, & même sur celui de certaines pierres, il était naturel de présumer qu'il pourrait agir encore plus efficacement sur d'autres matières épaissies & engorgées, causes trop ordinaires d'une infinité de maladies des plus opiniâtres & des plus rebelles ; ces considérations ont engagé les meilleurs praticiens à ordonner le savon comme un remède fondant, apéritif & désobstruant, & il est certain qu'on l'emploie souvent comme tel avec un grand succès.

Les propriétés du savon nous démontrent

qu'il doit être un médicament anti-acide des plus puissans & des plus commodes ; il peut absorber & dompter les aigres des premières voies, tout aussi-bien que les alkalis purs, & que les absorbans terreux, sans avoir la causticité des premiers, & sans embarrasser ou charger l'estomac par son poids, comme les seconds.

Enfin, il est évident, & par les mêmes raisons, que le savon ne peut manquer d'être le meilleur de tous les contre-poisons, pour arrêter promptement, & avec le moins d'inconvéniens possibles, les ravages des poisons acides corrosifs, tels que l'eau-forte, l'eau vitriolique, le sublimé-corrosif & autres de cette nature.

Il y a plus de vingt ans que M. *Bataille*, apothicaire renommé de Paris, conseilla l'usage du savon à un épicier de la même ville, nommé *Lainé*, qui avait bu de l'eau-forte par inadvertance ; les accidens les plus graves se calmèrent par ce moyen ; cependant, le dixième jour, il mourut : si ce remède, dont le bon effet était déjà constaté, eût été administré sur-le-champ, il est très-vraisemblable que le malade aurait été guéri ; mais l'intervalle nécessaire pour la préparation, donna au poison le tems de faire la plus grande partie de son funeste effet : il serait donc à desirer que les personnes, qui, par état, emploient les acides minéraux, eussent une dissolution de savon toujours préparée ; alors la distance entre le poison & le remède étant très-petite, les suites n'en seraient pas si funestes.

M. *Bucquet*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, & de l'académie des sciences, conseille de saturer l'eau d'autant de savon qu'elle en peut prendre : on regrette qu'il n'indique pas des proportions plus précises ; car tous les savons ne se ressemblent pas ; le savon blanc du commerce demande, par exemple, un beaucoup plus grand volume d'eau qu'aucun autre ; il en faut une livre pour en dissoudre deux onces, au point d'être potable, encore cette eau a-t-elle beaucoup de viscosité : le *Savon médicinal*, plus sûr, parce qu'il n'est pas préparé dans des vaisseaux de cuivre, & qu'il ne peut devenir un second poison, doit être préféré ; il ne lui faut que trois parties d'eau pour être dissout : pour une pinte d'eau, on prend donc huit onces de savon médicinal, & après l'avoir fait dissoudre sur le feu, on y ajoute deux onces d'eau-de-vie, qui peuvent être contenues dans la bouteille de pinte ; parce que, pendant la dissolution sur le feu, il se fait une évaporation d'eau qui donne place aux deux onces d'eau-de-vie : il y a par conséquent plus d'avantages à employer le savon médicinal ; d'ailleurs, il a une saveur moins rebutante, ne contient rien de dangereux, & le même volume d'eau dissout le double de savon ; cette différence de solubilité annonce que dans le savon du commerce, il y en a dans lequel on introduit des corps étrangers, qui ne sont pas dangereux, à la vérité, mais qui en altèrent la bonté : quel-

ques savonniers y mêlent même de l'amidon ; ce qui est cause de la grande viscosité de celui qui a été quelquefois employé pour connaître la quantité d'eau nécessaire à sa dissolution.

M. *Cadet*, l'aîné, étant apothicaire-major de l'hôtel-royal des invalides, employa, il y a environ trente ans, le même moyen en pareille circonstance, avec cette différence qu'il fit la dissolution de savon dans une décoction mucilagineuse de racines de guimauve & de gomme arabique : l'officier, objet de ce traitement, avait été emmené de nuit aux infirmeries, souffrant les douleurs les plus horribles, suite d'une quantité d'eau-forte qu'il avait avalée dans l'intention de se détruire ; le lendemain, M. *Musnier*, médecin de l'hôtel, trouva, à sa première visite, tous les accidens calmés, à l'exception de l'excoriation de la bouche, qu'on acheva de déterger par les moyens connus.

Quelles que soient les autorités que nous venons de citer, nous ne pouvons nous refuser à placer ici une observation de M. M*ajault*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris ; cet habile praticien ne nie pas que le savon ne soit le remède le plus convenable dans les cas d'empoisonnement par les acides, mais il le regarde en même-tems comme nuisible, en ce qu'il ne s'agit pas plus de dénaturer l'acide, que de remédier à ses ravages : or, l'effet de l'eau-forte étant d'excorier & d'enflammer toutes les parties

auxquelles elle touche, la bouche, les organes qui servent à la déglutition, & l'estomac, corrodés par l'impression de cet acide, ne peuvent pas supporter celle du savon, substance âcre & irritante, qui non-seulement excite une vive cuisson sur les parties découvertes d'épiderme, mais qui agit sur l'épiderme même, comme dissolvant des matières animales.

Voici le traitement que M. Majault substitue à l'usage du savon : « Des loochs composés avec le jaune d'œuf, la gomme arabique, le sirop de guimauve, & des terres absorbantes, lesquelles partagent avec » les alkalis la propriété d'enchaîner les » acides, mais avec cette différence qu'elles » ne causent aucune sorte d'agacement ». Un malade qui avait bu une once & demie d'eau-forte, & qui ne pouvait pas avaler même de l'eau, sans éprouver les douleurs les plus aiguës, a supporté l'usage de ces remèdes, auxquels on ajoutait, pour toute boisson, une solution de gomme arabique dans l'eau.

Un second malade, empoisonné par le même moyen, & sauvé par les mêmes remèdes, a donné à M. Majault une certitude de leur efficacité, & de la supériorité que méritent les absorbans sur le savon.

C'est au public éclairé à prononcer sur le choix de l'une ou l'autre méthode ; nous avons cru qu'il était de notre devoir de les indiquer toutes deux.

BOITE DE CHALEUR, *propre à divers*

usages : Un bernardin a trouvé le secret d'échauffer, à peu de frais, les appartemens, sans le secours des combustibles ordinaires ; il a même fait, en 1785, devant M. le contrôleur-général des finances, une expérience qui prouve que, pour un liard, on peut se procurer une chaleur saine pendant deux heures, au même degré ; mais attendu que ce religieux a fait un mystère de sa découverte, nous croyons devoir publier ici un procédé qui réunit les mêmes avantages : il ne s'agit que d'avoir une boîte d'étain (1), dans laquelle on met un ou plusieurs morceaux de chaux-vive, après les avoir trempés dans l'eau froide ; on ferme la boîte hermétiquement ; deux minutes après, elle est si brûlante, qu'il n'est plus possible d'y toucher : la chaleur qui en sort est douce, & sert à vivifier les plantes dans les serres ; les infirmiers des hôpitaux, qui emploient l'eau bouillante, ont de la sorte moins d'apprêts à faire pour chauffer les lits des malades ; en un mot, les riches peuvent placer ces boîtes sur leur table & dans leurs voitures, les cénobites dans leurs cellules, & les femmes dans leurs chaufrettes : le peuple, à l'aide de ce moyen économique, ne court point les risques d'é-

(1) On peut se servir d'un pot de fer ou de terre, mais l'étain est préférable, en ce qu'il s'échauffe plus vîte, & qu'il conserve plus long-tems sa chaleur : l'acide vitrio-lique & l'eau rempliraient le même objet ; mais cette matière coûte beaucoup plus cher.

tre asphixié par les vapeurs du charbon ; les accidens occasionnés par le feu, dans les lieux où il n'y a point de cheminée, sont en même-tems prévenus : on ne détermine point la grandeur de la boîte ; elle doit être proportionnée à celle de l'appartement ; la forme cylindrique paraît seulement la meilleure : quand la matière qu'on a employée, a entièrement perdu sa chaleur, on en substitue d'autre successivement, & la chaux, étant une fois éteinte, continue de servir à l'emploi auquel on la destine ordinairement. Une livre de chaux-vive, dans un cylindre d'étain, de trois lignes d'épaisseur, de six pouces de diamètre, sur dix-huit pouces de longueur, a fait monter, en une minute, le thermomètre à cinq degrés dans un appartement de quatorze pieds de largeur sur quinze de longueur, & huit de hauteur.

D'après ce fait, il est facile de calculer les dimensions à donner au cylindre, proportionnément à l'emplacement que l'on se propose d'échauffer : nous allons indiquer maintenant les précautions à prendre pour parer à tous les inconvéniens : 1°. Le cylindre ne doit être qu'à moitié plein de chaux ; 2°. Il est nécessaire, non-seulement de pratiquer un petit trou au couvercle, mais encore de l'assujettir bien hermétiquement, & même à vis, si cela se peut ; 3°. Dans une opération en grand, on observe de mettre la chaux dans une espèce de réseau de fil-de-fer, de la plonger tout-d'un-

coup dans l'eau, & de la mettre à l'instant même dans le cylindre ; par ce moyen, on en évite la vapeur ; 4°. Si le cylindre est destiné pour un appartement, il faut avoir un conduit de fer-blanc en forme d'entonnoir, par où la vapeur, qui s'exhale par le petit trou pratiqué dans le couvercle, puisse s'échapper ; 5°. On peut encore adapter à ce trou une soupape, & au-dessus un réservoir d'eau : lorsque la dilatation de l'intérieur du cylindre devient trop forte, l'air soulève la soupape, & forcé de traverser l'eau, il y dépose toutes ses qualités nuisibles ; 6°. A la place de la soupape, on peut faire usage d'un syphon, dont une extrémité ferme exactement le trou du couvercle, & dont l'autre branche recourbée plonge dans un vase rempli d'eau ; on évite par-là les particules d'eau qui s'introduisent toujours dans le cylindre lors du soulèvement de la soupape.

Il y a bien des occasions où ce procédé peut être infiniment utile, sur-tout dans les cas où un peu de chaleur est nécessaire, & où celle du feu pourrait devenir dangereuse, comme, par exemple, dans les magasins à poudre.

GOUTTES CÉPHALIQUES D'ANGLETERRE : Ces gouttes ont joui, dans l'origine, de la plus grande célébrité ; elles ont même passé pour l'une des plus heureuses découvertes que le génie ait jamais faites : Jacques II, roi d'Angleterre, en reçut la formule de son médecin *Goddart*, & la fit donner

donner à ses ambassadeurs, qui l'accréditèrent dans toute l'Europe.

Cette préparation n'est qu'un mêlange de l'esprit volatil, fourni par la soie crue, d'huile de lavande & d'esprit-de-vin ; après avoir laissé le tout en digestion pendant vingt-quatre heures, on fait distiller le mêlange jusqu'à ce que l'huile s'élève ; c'est tout le mystère de ces fameuses gouttes.

Les *gouttes céphaliques d'Angleterre* passent, avec raison, pour un des plus puissans remèdes céphaliques (1), & pour un des meilleurs remèdes anti-spasmodiques ; on les met aussi dans la classe des cordiaux & des alexitères : ces propriétés les rendent recommandables dans les affections soporeuses, dans les accès histériques ou vaporeux, dans les fièvres malignes, où il y a grand abattement de forces, & dans tous les cas d'angoisse ou de faiblesse ; elles peuvent aussi agir sur les nerfs en qualité de volatil huileux, & pousser par la transpiration.

Leur dose est depuis deux gouttes jusqu'à douze ou quinze, qu'on prend dans une cuillerée de tisanne, de bouillon, de vin de Champagne, ou de quelque liqueur appropriée.

Ces gouttes se trouvent dans toutes les pharmacies du royaume.

TÉTEROLES D'ARGENT : feu Monsieur

(1) On appelle *Remèdes Céphaliques* ceux qui sont propres à soulager les maux de tête.

Cousin, expert pour les hernies; reçu à Saint-Côme, a imaginé, en 1776, des téteoles extrêmement commodes pour les mères qui veulent nourrir, & pour celles qui veulent perdre leur lait; on sait à combien d'accidens expose le lait, lorsqu'il coule du sein en trop grande abondance; il mouille la poitrine, inonde les vêtemens, s'y refroidit, & occasionne souvent des dépôts laiteux: on a bien inventé à cet effet des téteroles de verre; mais en voulant parer à un inconvénient, il en résulte d'autres, tels que la hauteur de ces téteroles, leur épaisseur, leur peu de contenance, la difficulté de les assujettir, & la crainte enfin qu'elles ne viennent à se briser sur le sein.

Feu M. *Cousin* ne pouvait donc rien imaginer de mieux que d'en faire construire en argent; ces nouvelles téteroles sont légères, s'adaptent justes au mamelon, & s'y assujettissent au moyen d'un anneau, auquel s'attache un ruban qui passe autour du cou: elles sont si bien modelées, qu'elles ne peuvent blesser; de plus, elles réunissent le double avantage de contenir le lait qui découle naturellement du sein, & de pouvoir, au besoin, l'attirer par la succion.

Ces téteroles ont été présentées à feu M. *Levret*, accoucheur de la cour, & à M. *Destremeau*, son gendre, qui, tous deux, les ont approuvées.

On peut s'en procurer chez M. *Gauthier de Chaubry*, membre du collège & de l'académie royale de chirurgie, accoucheur, rue de Grenelle Saint-Honoré, N°. 30.

GLAND DE CHÊNE : D'après l'opinion généralement reçue que le gland ne peut servir qu'à engraisser les cochons & les poulets-d'Inde, on foule aux pieds ce fruit, qui croît en si grande abondance & sans la moindre culture dans les forêts ; cependant les expériences les plus nombreuses en ont constaté les propriétés chez des vieillards épuisés par l'âge ou les infirmités : voici le procédé qui s'observe en pareil cas avec le plus de succès ; on cueille des glands de chêne aux mois de juillet & d'août, avant leur parfaite maturité ; on enlève la pellicule qui enveloppe l'amande ; on les pile dans un mortier de marbre jusqu'à ce qu'ils soient réduits en pâte ; on prend ensuite du meilleur miel de Narbonne, ou même du miel-vierge du pays, celui qui coule des gauffres des ruches, sans le presser, pour qu'il conserve toute sa pureté ; on mêle partie égale de miel & de glands en pâte ; on incorpore le tout, & on en forme une espèce de conserve, qu'on met dans des pots de fayance, à la cave, afin qu'elle ne fermente point pendant l'été ; & après les chaleurs, on les renferme dans une armoire.

L'usage est d'en prendre tous les matins, en se levant, une cuillerée à bouche, d'une médiocre grandeur, & de ne manger que deux heures après, parce que cette conserve est très-nourrissante ; elle fortifie la nature épuisée, répare & ranime peu-à-peu les forces ; il faut seulement se l'inter-

dire dans les cas de maladie ou de fièvre existante ; elle se conserve deux ans.

Un curé de campagne, dans une défaillance totale, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir pris de la conserve de glands, recouvrit tellement ses forces, qu'au bout de quinze jours, il fit près d'une lieue à pied, & reprit ses fonctions à l'église, où il n'allait plus depuis long-tems ; il a vécu encore quelques années, plein de vigueur & de force, & n'est mort que d'une maladie violente, qui n'avait rien de commun avec la faiblesse de son grand âge.

Le chêne a été, dit-on, le premier nourricier du genre-humain ; & c'est apparamment pour cette raison que les Gaulois, nos ancêtres, ainsi que plusieurs autres peuples, l'avaient si fort en vénération ; aujourd'hui, cette nourriture, telle que la nature nous la donne, est trop grossière pour nous ; mais rien n'est plus facile que de lui enlever sa partie amère & purgative, & d'en faire une pâte moins chère, & presque aussi bonne que le serait celle des haricots ou des lentilles : ce nouvel aliment, qui est fort sain & qui ne surcharge point trop l'estomac, peut être d'une grande ressource pour les habitans des campagnes, sur-tout dans un tems de disette.

PILULES DE GERRIER : Ce remède, dont le public est redevable aux talens & aux recherches de M. *Gerbier*, docteur en médecine, & médecin de *Monsieur*, frère du roi, a constamment opéré des effets salu-

taires dans les maladies squirreuses & cancéreuses; en voici la recette :

Prenez gluten de farine de froment préparé, une once & demie.

Vitriol de Mars, purifié, deux onces.

Huile d'olive, deux gros.

Eau commune, quatre gros.

Faites sécher ce mêlange au four ; après quoi, pulvérisez-le, & ajoutez-y demi-once d'orge torréfié & réduit en poudre ; formez du tout, avec suffisante quantité d'eau, 1150 pilules, c'est-à-dire, du poids d'environ trois grains.

On prépare le gluten de la farine de froment, en le faisant cuire dans un four de campagne, & en le laissant après entièrement moisir, pour le remettre ensuite dans un endroit sec & chaud.

Cette préparation qui est ici simplifiée, & qui pourrait l'être encore davantage, est un fondant actif.

Si le remède ne guérit pas toujours radicalement, au moins il arrête les progrès du mal, & suspend les douleurs : on débute par une pilule le matin, & une le soir, en augmentant toujours la dose jusqu'à ce qu'on éprouve quelqu'effet sensible.

Ces pilules se vendent 2 liv. 8 sous le cent, & se distribuent chez M. Mulot, successeur de M. Mariet, apothicaire, rue de la Vieille-Bouclerie.

GLACE ARTIFICIELLE : on n'a jamais vu de glace naturelle à *Calcutta* ; pour remplacer cet objet de luxe & de sensualité,

voici comment s'y prennent les Indiens de ce pays, ceux d'*Allahabad* & de *Mootegil*; leur procédé est, on ne peut pas plus ingénieux, & prouve combien la nécessité est industrieuse : le faiseur de glace creuse, dans une plaine vaste & découverte, trois ou quatre fosses d'environ trente pieds quarrés sur deux de profondeur ; il en garnit le fond d'une couche de cannes à sucre, ou de tiges sèches de bled d'Inde ; là, il pose de petites terrines non vernissées, minces & très-poreuses, qu'il emplit le soir d'eau qui a bouilli ; on ramasse, avant le lever du soleil, la glace qui s'est formée pendant la nuit, & on la porte à la glacière, où on la met en masse, en la battant avec des *Iries* : plus l'air est léger & serein, plus on a de glace ;souvent, on n'en obtient point dans des nuits très-froides, tandis que pendant des nuits sensiblement plus chaudes, la totalité des terrines se trouve toute prise : d'autres fois, l'eau d'une fosse gèle, & celle de la fosse voisine ne gèle point ; tout cela dépend de l'atmosphère : cette glace leur sert, comme en Europe, à faire prendre des sorbets ou des crêmes, en y ajoutant du salpêtre & du sel commun ; ils gèlent, par ce moyen, l'eau pure, au point qu'il faut un maillet pour la rompre ; ils se servent à cet effet de tasses d'argent coniques, qui contiennent environ une pinte. C'est ainsi que M. *R. Barker*, membre de la société royale de Londres, décrit la manière de faire la glace aux Indes Orientales.

BOISSONS ANTI-SCORBUTIQUES : M. *Cook*, pendant son dernier voyage autour du monde, voyage de trois ans huit jours, fut assez heureux pour ne perdre qu'un homme, sur cent dix-huit, qui composaient son équipage ; encore cet homme, au moment de l'embarquement, était-il affecté de la poitrine ; de la bierre douce, à la dose de deux à trois pintes par jour, paraissait à ce célèbre navigateur, le plus puissant anti-scorbutique dont on pût faire usage en mer ; propriété qu'on attribue à l'air fixe que contient le *Woort*.

Les Russes, convaincus de la vertu des boissons acidules, & légèrement spiritueuses, en préparent une qu'ils nomment *Quas*, avec la farine de riz & la drège, qui n'est que la farine d'orge, dans l'état où on l'emploie pour la bierre.

C'est la boisson des armées & des flottes : on en distribue en Russie dans les prisons ; aussi les fièvres putrides, si meurtrières dans de pareils séjours, sont-elles inconnues à *Moscow* & à *Pétersbourg*.

Au défaut de riz & de drège, toutes les substances farineuses produisent le même effet, c'es-à-dire, que leur farine, mêlée avec l'eau, donne une liqueur fermentée, capable de prévenir le scorbut & nombre d'autres maladies, auxquelles sont exposés les marins.

On a l'exemple d'un capitaine qui, voyant tout son équipage attaqué du scorbut, employa avec succès une gelée obtenue de la

farine d'avoine infusée dans l'eau, jusqu'à ce que la fermentation s'y fût établie; cette préparation arrosée de vin, & assaisonnée de sucre, est agréable : elle est connue dans le Nord sous le nom de *Sooins*.

Les acides végétaux & minéraux, très-étendus dans l'eau, peuvent, à la rigueur, être suppléés à ces espèces de boissons.

M. *Cook* avait toujours dans ses voyages, une forte provision de *bouillon portatif* ; ce bouillon est le suc de la viande, concentré par l'évaporation & réduit en tablettes ; il s'approvisionnait aussi de sauër kraüt, (choux-croute) ; préparation dont le mérite est de se conserver bonne & utile pendant le cours des plus longs voyages.

Nous ne parlerons point des soins d'un autre genre que cet illustre marin prenait pour rendre chacun de ses voyages aussi peu dangereux que l'eût été une tournée en Europe : tels sont le travail sagement distribué, les précautions les plus grandes pour préserver de l'excès du froid & du chaud, & pour parer aux mauvais effets de l'humidité & de la malpropreté, l'air des lieux fermés sans cesse renouvellé, des feux allumés, transportés successivement d'un lieu du navire à l'autre, l'attention de se procurer de l'eau douce, &c. C'est aux personnes capables de saisir ces détails, à en faire telle application qui leur paraîtra nécessaire.

ROMAINES A CADRAN propres à peser sans poids ni fléau : M. *Hanin*, mécanicien,

nicien, pensionnaire du roi, demeurant à Paris, rue Neuve-Notre-Dame, en la cité, maison du limonadier, vis-à-vis les Enfans-Trouvés, a donné aux Romaines à Cadran toute la perfection dont elles étaient susceptibles ; cette invention lui a mérité, en 1779, l'approbation la plus flatteuse de l'académie royale des sciences : en effet, il était difficile de suppléer d'une maniere plus ingénieuse, que ne l'a fait cet artiste, à l'embarras des balances. Ces romaines marquent le poids sur un cadran, par le moyen d'une aiguille, comme celle d'une pendule marque l'heure. Elles fixent avec la plus grande justesse, depuis le plus léger jusqu'au plus lourd fardeau, & n'exigent aucun entretien, ainsi qu'il est constaté par le service journalier des douanes, de la manufacture de tabac, & par l'usage qu'en font les négocians & armateurs du Hâvre & des autres villes de commerce.

M. *Hanin* joint, pour le service de ces grandes romaines, un mouffle (ou double poulie), au moyen duquel on peut enlever d'une seule main trois à quatre cents livres pesant.

Un des avantages des romaines à cadran, c'est d'être d'un prix médiocre ; celles qui pèsent 50 livres, graduées par quarts, ou 100 livres, graduées par demi-livre, ne coûtent que 24 liv ; celles qui pèsent 150 livres, graduées par livres -- 30 liv. ; celles qui pèsent 200 livres -- 36 liv. ; celles qui pèsent 300 livres -- 45 liv. ; & celles qui pèsent au-dessus

de 300 livres ne se vendent qu'à raison de 15 liv. le cent pesant : les romaines de M. *Hanin* marquent les onces, & pèsent jusqu'à 15 livres ou 15 milliers ; ce mécanicien en fabrique aussi pour les différens poids étrangers. Toutes sont très-portatives, ce qui les rend d'un usage habituel dans les maisons de particuliers, obligés, pour la plupart, d'aller chez les marchands du voisinage, quand ils veulent s'assurer du poids des marchandises, & ce qui devrait déjà les avoir fait préférer à ces balances, adoptées d'autant plus généralement dans le commerce des menues denrées, qu'elles favorisent la fraude, en promettant l'impunité.

MONTRE DE PAILLE : Un voleur, détenu dans les prisons de *Brïun*, (en Moravie,) était sur le point d'être condamné à mort, lorsqu'il fit parvenir à un de ses protecteurs une montre de paille qu'il avait composée & qu'il faisait aller pendant deux heures, sans qu'on fût obligé de la monter ; cet ouvrage lui attira la visite de quelques seigneurs, curieux de savoir comment il était parvenu à faire cette montre merveilleuse dans l'obscurité d'un cachot, privé d'instrument de toute espèce. L'artiste ingénieux leur dit, que la paille où il couchait, lui avait fourni les matériaux ; qu'il avait tiré de sa chemise le fil nécessaire, & qu'il l'avait mis en œuvre au moyen d'une aiguille & d'un petit instrument tranchant qu'il avait dérobé à la vigilance du géolier ; il ajouta, que si on lui prolongeait la vie, il donnerait

des preuves d'une habileté encore plus surprenante. En conséquence, il fut transféré dans la forteresse de Spilberg, où il travailla à effectuer ses promesses.

Ce serait quelque chose de bien touchant & de bien curieux, si on réunissait tous les efforts que les hommes de génie ou industrieux ont imaginé dans les prisons, l'exil, la solitude, soit pour se conserver la vie, soit pour se soutenir contre l'ennui, & les idées funestes, occasionnées par leur position.

L'illustre prisonnier écrivant en 1766 ou 67 avec un cure-dent, trempé dan son sang, fit frissonner tout le monde; *Fouquet*, jouant avec une araignée, & travaillant à sa défense; *Bassompierre* composant ses mémoires; le malheureux *Bussy* passant de la bastille en exil, & toujours écrivant; *Ovide* a fait retentir le pays des Sarmates de ses lugubres chants, que nous lisons encore avec tant de plaisir; l'homme au masque de fer nous a si fort intéressés; Voltaire lui-même, Voltaire célébra ce bon roi, dont il est heureux pour nous de retrouver aujourd'hui le modèle; enfin, il n'est pas jusqu'à *Robinson*, dans son isle déserte, qui n'ait le droit de nous intéresser.

On pourrait faire un ouvrage intéressant pour l'humanité, en rassemblant tout ce que l'homme dénué des secours ordinaires, a cru devoir imaginer pour y suppléer, & pour tirer le plus grand parti possible de ses facultés. Ce sont sans doute ces motifs qui ont porté

J. J. Rousseau à ne donner pour tout livre à son élève que le premier tome de *Robinson-Crusoé*.

AIR FIXE (propriétés de l'). La physique expérimentale & la médecine-pratique, marchant constamment sur la même ligne, on a dû prévoir que les progrès brillans de l'une feraient faire à l'autre des progrès solides ; en effet, les eaux, imprégnées d'air fixe acidule, se sont trouvées tellement propres à fondre le *calcul*, ou les pierres & graviers, dans la vessie-même, que l'on en rapporte des succès merveilleux.

Jean *Dobey*, âgé de 73 ans, tourmenté depuis long-tems de douleurs horribles, implorait le secours de l'opération pour mettre fin à ses maux ; mais M. Nathaël *Hume*, du collège royale de médecine de Londres, ne croyant pas ce malheureux vieillard en état de la supporter, & réfléchissant à la faculté que l'air fixe a de dissoudre les pierres, crut devoir tourner ses vues de ce côté-là ; pour cet effet, il donna, quatre fois par jour, à son malade quinze grains de *sel de tartre* dans trois onces d'eau, & séparément vingt gouttes d'*esprit de vitriol* dans le même volume d'eau ; deux substances salines, dont l'union donne naissance à l'air fixe : au bout de quelques jours le remède fit effet, & dans l'espace d'un mois, le malade rendit plus de 180 fragmens pierreux de toute grandeur, sans compter une quantité considérable de mucosités & de substances crétacées ; ce qui opéra la guéri-

son parfaite. (Voyez *sel d'or philosophique*, pag. 99 de cet ouvrage.)

L'air fixe est encore, suivant M. *Sigault de la Fond*, un remède souverain dans les maladies putrides; mais en même-tems qu'il produit de bons effets en certains cas, il en produit aussi de mortels dans d'autres; c'est ce qu'il est aisé de prouver. M. de Lavoisier, dans une séance tenue au Louvre, le 10 mai 1777, par l'académie royale des sciences, dont il est membre, a fait une expérience très-curieuse à cet égard, en présence de M. le comte de *Falkenstein*; après avoir démontré comment on parvient à décomposer l'air de l'atmosphère en demi-portions, l'une salubre, respirable & susceptible d'entretenir la vie des animaux, la combustion & l'inflammation, l'autre au contraire funeste pour les animaux qui la respirent, & dans laquelle les lumières & les corps allumés s'éteignent à l'instant, il saisit un oiseau qui parut bientôt frappé comme de la foudre; plusieurs personnes le crurent mort & l'attestèrent; mais M. Sage, qui desirait ménager à l'assemblée une surprise agréable, s'empara de l'oiseau: ce savant académicien prit un peu d'alkali-volatil-fluor dans le creux de la main, & en frotta le dedans du bec de l'animal, qui fit alors quelques mouvemens; comme il avait l'air de respirer avec des convulsions, M. Sage craignit de s'être un peu trop pressé; cela ne l'empêcha pourtant pas de recommencer doucement les frictions avec de l'alkali-

volatil-fluor ; insensiblement l'oiseau se débattit, agita ses ailes, & prit l'essor ; la fenêtre ouverte acheva de lui rendre la liberté avec une seconde vie.

Cette expérience est d'autant plus intéressante, qu'elle peut éclairer sur des maux qui semblent tenir de l'apoplexie ; sous ce rapport, M. Sage mérite d'être placé au rang des bienfaiteurs de l'humanité.

RAISIN D'OURS ou BOUSSEROLE : *l'uva ursi*, que l'on traduit par *raisin d'ours*, est une plante qui croît en Espagne, & qui n'a cessé d'y jouir de la réputation du plus puissant anti-néphrétique connu ; cette plante a éprouvé en France le sort qu'y éprouve tout remède nouveau dont on débute par outrer les vertus, qu'on applique indifféremment à des maladies qui ne sont point de son ressort, & qui finit bientôt par être décrédité.

M. *Héron de la Thuillerie*, receveur des consignations, qui avait vu tant en Espagne qu'en France, des effets surprenans de l'*uva ursi*, en fit venir, il y a quelques années, une quantité considérable à Paris, dans l'intention que le tout y fût distribué gratuitement ; cette proposition ayant été accueillie avec empressement par M. le lieutenant-général de police, M. Cadet le jeune voulut bien se charger de la distribution de ce remède.

Ses vertus : l'*uva ursi* s'emploie dans les maladies de reins, dans celles de la vessie, dans les cas de graviers, d'urines glaireuses ou muqueuses, & dans les douleurs né-

phrétiques ; on le regarde aussi comme un spécifique admirable contre le scorbut.

Usage : on le prend en infusion ou en poudre ; en infusion, à la dose d'un ou deux gros dans un verre ou dans une chopine d'eau ; en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un gros, dans du bouillon, du thé ou dans une infusion de capillaire ; on laisse un jour d'intervalle, ou on le continue plusieurs jours de suite ; du reste, c'est au médecin à prononcer sur les doses de ce remède & sur la manière d'en user. On en donne, en Espagne, jusqu'à quatre prises d'un gros par jour, dans les paroxismes, & on le continue quelquefois des semaines ou des mois entiers. Il faut laisser deux heures d'intervalle jusqu'au déjeûner, & vivre de régime. Le détail des effets de ce remède, se trouve dans le *dictionnaire raisonné, universel* de matière médicale, 8e. volume, pag. 59 & suivantes de l'édition *in*-8°., imprimé chez P. F. Didot, 1773, au mot *vigne d'ours*, ou *bousserole*. Durand, libraire, à la Sagesse, rue galande, vend une dissertation *ad hoc*, faite par un médecin espagnol, qui n'a pas peu contribué à faire connaître les vertus de ce remède.

N. B. On peut se procurer de l'*uva ursi* en feuilles ou en poudre, chez M. Cadet, Devaux, maîtres en pharmacie, &c. rue des Grayilliers ; il distribue ce remède de la manière, & aux doses prescrites par l'ordonnance d'un médecin, d'un chirurgien, ou sur la signature de toute personne connue.

POUDRE DE LA PROVIDENCE : Monsieur *Brongniart* est possesseur d'une poudre qui, mêlée avec le chaulage, économise moitié des semailles ; telle est la manière de l'employer : on verse dans un cuvier sur dix livres de chaux vive, autant d'eau chaude qu'il en faut pour déborder d'un bon pouce 170 livres pesant de grains ; on y ajoute la poudre dont le paquet, du prix de 40 sous, est destiné à cette quantité de bled ; l'eau étant chaude au point d'y tenir le doigt facilement, on la verse sur le grain mis dans un autre cuvier, & on laisse le tout l'espace de huit à neuf heures, ayant soin de remuer d'heure en heure : on retire le grain, on le fait égouter, on le laisse sécher, de sorte qu'il n'adhère point, et on sème.

Le succès des expériences que M. *Brongniart* a tentées en Allemagne, dans l'Alsace & la Franche-Comté, l'a engagé à venir les répéter aux environs de la capitale ; il a demandé des commissaires, pour vérifier celles qu'il a faites en 1778 ; le gouvernement a nommé MM. Parmentier & Cadet, qui ont vu à Châlons deux pièces de seigle, traitées comparativement, l'une semée à la manière ordinaire, l'autre selon le nouveau procédé, c'est-à-dire, à mi-semence, & tout l'avantage a été en faveur de ce dernier.

Une pièce de bled, ensemencée dans le même pays, avec la poudre de la providence, était de la plus grande beauté, infiniment plus haute de tige, les épis chargés de

de grains plus gros, ayant une pesanteur spécifique plus considérable, infectée de moins de bled noir, elle avait enfin sur les pièces voisines une supériorité marquée; cependant, MM. Parmentier & Cadet n'ont point cru devoir prononcer affirmativement sur les effets de cette poudre, tout convaincus qu'ils étaient, que le chaulage de M. *Brongnard* a des avantages que n'a pas le chaulage ordinaire; ils ont pensé que l'économie de la semence est souvent un moyen d'obtenir une récolte plus abondante, selon que le prescrivent les agronomes les plus recommandables; qu'un procédé heureux dans une espèce de terrein ne l'est pas toujours également dans un autre; qu'on ne peut trop se mettre en garde contre toutes les découvertes, sur-tout en agriculture; que c'est pour avoir prononcé trop légèrement sur de pareils objets, que le spéculateur s'est, pour ainsi dire, compromis vis-à-vis de l'agriculteur; que les auteurs qui ont écrit sur l'économie rurale, sont remplis de pareilles recettes qui toutes avaient leurs autorités; qu'enfin il étoit indispensable de répéter cette expérience en grand dans divers pays, & de la traiter comparativement avant de porter un jugement décisif. Au surplus cette épreuve suffit pour prévenir favorablement envers le nouveau procédé, & pour engager les agriculteurs aisés & ceux qui font valoir par eux-mêmes leur terres à profiter du moment des semailles pour essayer de la poudre & du chaulage de *Brongnard*. Sa

demeure est chez M. Bordier, rue du Bouloir, au coin de la rue Coquillière.

GOUTTES DU GÉNÉRAL LA MOTHE, ou GOUTTES D'OR DE LA MOTHE : Ces gouttes sont vantées pour les maux de tête ; on les recommande dans l'apoplexie & les affections comateuses ; elles donnent des forces, & agissent par la transpiration : on leur attribue même une certaine qualité anodine.

Pour les composer, on mêle une dissolution d'or, faite par l'eau régale, avec l'huile éthérée de Frobenius, au lieu de l'esprit-de-vin qu'employait le général Lamothe : cette huile se charge de molécules d'or, qui ont été dissoutes, & dont l'eau régale, qui va au fond du vaisseau, se trouve alors privée ; l'éther, chargé d'or, ayant été séparé suivant l'art, on le laisse pendant un mois en digestion au bain-marie, avec cinq fois autant d'esprit-de-vin qu'il y a d'autre liqueur.

Pour le moyen de la digestion, on a une liqueur, qui est d'une si belle couleur qu'on a jugé à propos de la nommer l'*élixir d'or*.

Il n'est pas douteux que ce métal n'y entre pour quelque chose ; mais il ne lui communique d'autre vertu que celle qui provient de la liqueur éthérée ou de l'éther.

Ces gouttes se prescrivent pour l'ordinaire, depuis six jusqu'à trente gouttes que l'on prend dans du vin, du bouillon, ou de l'eau de fleur d'orange, & l'on peut, selon les indications, répéter plusieurs fois cette dose dans le même jour.

ARSENIC (*contre-poisons de l'*). L'arsenic est une substance pesante, volatile, extrêmement caustique & corrosive ; on en trouve une assez grande quantité dans les mines d'étain & de bisamuth, dans les pyrites & le cobalt : l'arsenic qui est dans le commerce, se tire des travaux en grand, que l'on fait principalement en Saxe, sur le *cobalt*, pour en séparer le saphre, ou bleu d'azur ; le cobalt contient beaucoup d'arsenic, qu'on ne peut obtenir que par une longue torréfaction ; cet arsenic seroit perdu sans le moyen qu'on a imaginé & qu'on pratique pour le retenir & rassembler : on grille le cobalt dans une espèce de four voûté, auquel est ajustée une cheminée tortueuse ; l'arsenic, réduit en vapeurs, enfile cette cheminée & s'y amasse ; les portions d'arsenic qui s'attachent à la partie de la cheminée, la plus froide & plus éloignée du four, y restent sous la forme d'une poudre blanche ou grise, qu'on nomme *fleur* ou *farine d'arsenic* ; celles, au contraire, qui s'attachent à la partie de la cheminée, la plus chaude & la plus voisine du fourneau, y éprouvent une sorte de fusion qui les réduit en masses compactes, pesantes, d'un blanc mat, & ressemblant à de l'émail blanc.

L'arsenic a des propriétés particulières ; il s'unit facilement avec tous les métaux & demi-métaux, qu'il rend fragiles & cassans : par son mêlange, l'or devient grisâtre dans sa fracture ; l'argent, d'un gris foncé ; le cuivre, blanc ; l'étain, très-dur, ainsi que

le plomb, & le fer se change en une masse noirâtre.

On l'emploie, avec succès, pour faire faire, avec le cuivre & l'étain, des composés métalliques d'un assez beau blanc, & d'un tissu très-dense & très-serré, capables par conséquent de prendre un beau poli, de bien réfléchir les rayons de la lumière, & de faire des miroirs de métal.

L'arsenic est un poison corrosif très-violent ; les personnes qui en avalent, ont d'abord des vomissemens, des sueurs froides, des déchiremens d'entrailles, des syncopes, puis des convulsions, qui se terminent toujours par la mort, si l'on n'y apporte très-promptement du secours.

Les meilleurs contre-poisons de l'arsenic, suivant M. *Macquer*, sont les grands lavages délayans & adoucissans, comme les mucilages, l'huile d'olive, le lait, &c.

Un célèbre chimiste-médecin recommande, en pareil cas, les matières absorbantes & alkalines, bien étendues dans l'eau, ou le savon aussi très-étendu, à cause de la propriété qu'a l'arsenic de se combiner & de se *neutraliser*, en quelque façon, avec ces substances ; les Anglais ne se servent eux-mêmes que des sels alkalis.

M. *Navier*, médecin à Châlons, correspondant de l'académie des sciences, auteur de plusieurs découvertes, s'est convaincu par l'expérience que le foie de soufre simple, le foie de soufre martial, c'est-à-dire, combiné avec du fer, & enfin les

autres dissolutions de fer, soit par les acides, soit par les alkalis, sont promptement décomposés par l'arsenic, même par la voie humide, & que l'arsenic s'unit dans ces décompositions au soufre & au fer : ces idées doivent être avouées par tous ceux qui entendent bien la chimie ; car dès que l'expérience prouve que l'arsenic s'unit, par la voie humide, au soufre de l'hépar, & au fer des dissolutions martiales, il s'ensuit qu'il doit perdre d'autant plus de sa causticité, que l'union qu'il contracte avec ces matières, est plus intime.

M. *Majault*, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, attribue à feu Monsieur *Payen* un traitement qu'il regarde comme très-efficace contre l'arsenic, & qui consiste en douze à quinze gouttes d'*huile essentielle d'anis* ; M. *Majault* assûre que le fils du portier de M. *Marquet de Bourgade*, âgé de cinq ans, n'a dû sa guérison qu'à l'usage de ce remède, quoiqu'il y eût vingt-quatre heures que le poison était avalé. Le traitement, qui mérite le plus d'être connu, est celui dont M. *Sido*, jeune pharmacien, a fait un essai très-heureux à Metz, le 12 juillet 1779 : la cuisinière d'un maître fondeur de cette ville, prit, par mégarde, en place de farine, dont elle avait besoin pour lier une sauce, de l'arsenic en poudre, qu'on avait laissé imprudemment sur la cheminée ; cinq personnes furent empoisonnées ; M. *Sido* prescrivit l'usage du vinaigre étendu dans l'eau, & l'événement

justifia tellement le choix qu'il en fit, que les cinq personnes ne tardèrent pas à recouvrer la santé. L'effet du vinaigre est de provoquer des vomissemens considérables; il ne reste aux malades qu'un peu de fatigue : ce moyen de guérir est d'autant plus précieux, qu'il se trouve à la portée de tout le monde; on a presque toujours du vinaigre à sa disposition, même dans les campagnes.

POMPE A SEIN : la nature impose à toutes les mères l'obligation de nourrir leurs enfans; mais souvent elles y trouvent des difficultés qui leur font négliger un devoir aussi tendre; si quelques-unes ont les bouts des mamelles applatis, rentrés, ou peu prononcés au-dehors, elles ne le doivent qu'à la mauvaise habitude qu'elles ont contractée dès l'enfance de porter des corps ou corsets garnis de baleine; la compression de ces corps empêche les mamelons de se développer : d'ailleurs, le goût qu'elles ont, en général, pour les mets indigestes, les liqueurs & les acides, donne au lait une qualité corrosive, & en altère les principes; ce qui rend la partie glanduleuse du sein extrêmement sensible.

Pour remédier à ces inconvéniens, on a mis en usage divers moyens, tels que la succion des enfans un peu forts, celle des jeunes chiens, ou des bouches mercenaires; l'application des suçoires, des petites bouteilles en forme de ventouses, &c.

M. *Stein*, médecin de Landgrave-de-

Hesse-Cassel, frappé de l'insuffisance de ces moyens, y a substitué une *pompe à sein* que feu M. *Bianchi*, démonstrateur de physique, & habile mécanicien, a perfectionnée : cette pompe, qui produit les effets d'une machine pneumatique, se met si facilement en jeu, que les dames peuvent la faire mouvoir elles-mêmes ; dès le premier coup de piston, le mamelon s'allonge, & le lait coule sans effort, sans douleur & sans la plus légère contusion ; il ne s'agit que de tirer le piston lentement.

La plupart des accoucheurs ont conseillé avec le plus grand succès, la pompe à sein dans les cas d'engorgement, appellé vulgairement *le poil* ; un cataplasme de mie de pain & de lait, pendant quelques heures, sur les mamelles, suffit non-seulement pour résoudre le lait grumelé, mais encore pour en faciliter l'écoulement.

Une remarque très-intéressante que les accoucheurs ont faite sur un grand nombre de femmes qui se disposaient à nourrir, c'est que l'application de la pompe, deux jours après l'accouchement, a toujours prévenu & empêché la fièvre de lait. Cet instrument réunit encore un avantage bien précieux pour les enfans qui naissent avec la lèvre fendue, (ce qu'on appelle *bec de lièvre*) & qui ne peuvent se nourrir en tettant : à la faveur d'un petit tuyau, qu'on adapte à la partie inférieure du bocal, & qu'on tient bouché, tant que le piston agit, le lait passe presque immédiatement du sein de la mère

dans la bouche de l'enfant; on conserve ainsi la vie à ces infortunés qui périssent pour la plupart d'inanition.

MM. *de Leurye* & *Baudelocque*, ayant été chargés par l'académie royale de chirurgie, d'examiner la pompe à sein de Monsieur *Bianchi*, en ont eux-mêmes constaté les effets sur plusieurs nourrices du bureau des recommandaresses; le rapport qu'ils en ont fait, s'est absolument trouvé conforme à l'opinion flatteuse que M. *de Vermont*, accoucheur de la reine, & M. *Destremeau*, accoucheur de S. A. R. madame la comtesse d'Artois, avaient déjà manifestée à cet égard: M. *Gaultier de Claubry*, membre du collège royal de chirurgie & accoucheur, demeurant à Paris, rue de Grenelle-Saint-Honoré, N°. 30, a également parlé de cette pompe avec éloge dans un excellent ouvrage qu'il a publié, en 1783, sous le titre de *Nouvel avis aux mères qui veulent nourir*.

Le prix de la pompe à sein est de 48 liv., y compris une petite boëte qui la contient: on n'en trouve que chez la dame veuve *Bianchi*, maison de l'épicier, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle des Poulies.

Cette dame vend aussi un suçoir ou espèce de flacon de verre, percé aux deux extrémités, un bout servant à introduire le lait, & l'autre portant un petit appareil très-flexible que l'enfant suce au lieu du mamelon; ce suçoir coûte 6 liv.

Elle tient en outre un instrument, inventé par une personne distinguée; l'application

cation de cet instrument, sur le sein, guérit les crevasses qui s'y forment, sur-tout quand la peau est très-délicate ; en évitant l'écoulement involontaire du lait, il prévient l'humidité qui pourrait en résulter sur le linge ; son prix est de 3 liv.

Le hasard nous a fait découvrir une autre pompe à sein, qui remplit le même objet que la première ; comme elle intéresse principalement les nourrices de campagne, à cause de son prix qui est très-modique, nous nous faisons un devoir d'entrer ici dans quelques détails à cet égard.

Un membre de la société helvétique, convaincu du mal que l'action de pomper le lait avec la bouche, peut causer à la poitrine, imagina, pour son épouse, qui était enceinte, de faire faire une bouteille d'étain, pareille à celle des pipes de verre, & de l'adapter à une petite seringue ; il communiqua son idée au sieur *Broulard*, marchand potier d'étain, rue Montmartre, près celle du Maille, qui la saisit & l'exécuta parfaitement ; cette pompe est si simple qu'elle ne coûte que 4 livres, y compris la seringue ; pour 30 sols, on peut même la faire adapter à telle seringue que ce soit.

On sent combien il serait important qu'il y eût une de ces pompes dans chaque village ; il en résulterait du moins que les pauvres paysannes, qui sont forcées de nourrir, s'épargneraient de grandes souffrances.

PRÉSERVATIF CONTRE LA PETITE VÉROLE : M. *Salchon*, médecin à *Mel-*

dorf, a indiqué, dans le cinquième volume des recueils de Berlin, comme un *préservatif* de la petite vérole, la pratique de faire repasser le sang vers le placenta, avant la ligature & la section du cordon ombilical ; au commencement de 1769, il enseigna cette méthode aux sage-femmes de la province de Fidertithmaschen, & les engagea à la pratiquer ; il leur dit de repousser prudemment, mais promptement, & le plus complettement qu'il leur serait possible, vers le placenta, le sang contenu dans le cordon ombilical des enfans, aussitôt qu'ils seraient venus aumonde ; ensorte que la portion de ce cordon, qui resterait attachée au fœtus après la section, fût évacuée du sang, du serum & des autres liqueurs, autant qu'il se pourrait, & de n'appliquer la ligature, suivie de la section, qu'après cette évacuation.

L'auteur remarquait, en 1778, que tous les enfans nés depuis 1769, & pour lesquels on a suivi sa méthode, avaient été exempts de la petite vérole : cette maladie fit des ravages terribles à la fin de 1769 & en 1771 à Meldorf, plus souvent encore dans le voisinage, & même en 1776 à Prines ; cependant, elle n'attaqua que des enfans nés avant cette époque, ou sur qui l'on n'avait point pratiqué cette méthode. Le nombre des enfans nés à Meldorf depuis 1769, vivans encore en 1778, & sur qui les sage-femmes avaient suivi ses procédés, était de deux cents soixante, & pas un seul n'avait essuyé la petite vérole dans les épidémies dont il s'agit.

M. *Guignard*, chirurgien interne de l'hôtel-dieu de Paris, prétend que ce moyen est du nombre de ceux dont il importe peu de justifier les propriétés dans la pratique de l'art, parce la raison, dit-il, ne permet pas de croire qu'en exprimant le sang contenu dans le cordon ombilical, avant d'en faire la ligature, on vienne à bout d'extirper le germe de la petite vérole ; il faudrait, ajoute-t-il, prouver que l'hétérogène variolique existe matériellement dans cette portion de sang ; ce qui lui paraît destitué de tout fondement : il assûre d'ailleurs qu'un chirurgien très-habile & très-digne de foi, lui a attesté qu'il avait coutume, dans presque tous les cas, de laisser couler le cordon ombilical, & que les sujets n'avaient pas pour cela été exempts de petite vérole, puisqu'il avait eu occasion d'en soigner lui-même plusieurs de cette maladie. Quoique les opinions soient partagées sur cette matière, il semble du moins qu'on devrait tenter l'inoculation sur les enfans qui auraient subi l'épreuve en question ; ce serait un moyen bien simple & bien infaillible pour savoir si la méthode proposée a réellement détruit en eux le germe de la petite vérole.

EAU ANTI-PUTRIDE de M. *Faure de Beaufort*, ancien professeur-royal de médecine en l'université d'Aix, médecin ordinaire du roi, &c. L'eau anti-putride est composée d'esprit de soufre, de jus de citron, & d'une lessive de sels alkalis de

quelques plantes, pour rendre les acides moins forts, & d'un usage habituel ; à ce mêlange, sont joints le polychreste de Glaser, le sel de Glauber, & l'esprit de cerises ou de vin ; tous ces sels sont enveloppés dans une quantité proportionnée d'eau de pluie : le procédé de l'opération est particulier à M. *de Beaufort*.

L'eau anti-putride est une liqueur transparente, sans couleur, sans odeur, & d'une saveur acide ; elle est connue dans toute l'Europe, depuis plus de quarante ans ; on lui attribue des propriétés merveilleuses ; MM. *Geoffroi* & *Fourcroy*, chargés par la société royale de médecine, d'en faire l'analyse, ont pensé qu'il n'entrait dans sa composition que de l'huile de vitriol du commerce, étendue à la proportion d'une once un gros, dans quinze onces d'eau filtrée de la Seine ; selon le rapport des commissaires, la pinte d'eau anti-putride est composée de deux onces d'huile de vitriol du commerce, & d'une pinte d'eau de Paris (la pinte d'eau pesant deux livres, & la livre seize onces,) mais il est aisé de voir qu'ils n'ont pas été très-exacts dans leur rapport. Au surplus, ils conviennent que cette eau, si connue sous le nom tout simple d'esprit de vitriol, a été employée avec succès dans les maladies putrides ; ce qui prouve que M. *de Beaufort* ne leur a point révélé son secret.

L'eau anti-putride a la vertu d'empêcher la corruption de l'eau qui passe sous la ligne ; les Hollandais en approvisionnent les

vaisseaux ; & leur ministre en a témoigné sa satisfaction à M. *Faure de Beaufort* ; les gouverneurs & intendans des Colonies françaises ayant aussi fait faire des épreuves de cette eau, en ont reconnu l'usage très-nécessaire dans les isles Antilles, soit pour prévenir les maladies qui sont propres à ces climats, soit pour les guérir, soit pour préserver les gens de mer du scorbut.

La dose de cette eau est d'une cuillerée à bouche pour une pinte d'eau. On a fait les mêmes épreuves à Malthe où elles ont été couronnées d'un succès égal. C'est principalement contre la phthisie confirmée que Monsieur *Faure de Beaufort* a employé son eau dans la capitale.

Quoique cet auteur ne soit pas le premier qui ait prétendu que les acides étaient efficaces contre cette maladie, on doit cependant lui savoir gré d'avoir tâché le premier de mettre cette méthode en vigueur. Parmi plusieurs observations frappantes que l'on doit à ce médecin, & qui ont étonné la capitale, nous nous faisons un plaisir de rapporter celle qui suit, d'une manière un peu circonstanciée :

» Madame la marquise *de Pompignan* « était tombée dans le dernier degré de ma- « rasme & d'atrophie, à la suite d'une ex- « pectoration purulente & copieuse, qui « avait été précédée depuis sept à huit mois « d'un crachement de sang, d'une fièvre « lente, de sueurs nocturnes, de faiblesse, « & d'une diarrhée opiniâtre : à ces symp-

« tômes, se joignaient des toux quinteuses « & violentes, qui réduisaient, à chaque « instant, la malade à la dernière extrémité. « Trois médecins, d'une réputation solide, « avaient été appellés depuis long-tems, & « leurs secours n'avaient produit aucun » effet ; la malade était condamnée ; on « n'attendait que l'instant de son trépas, « lorsqu'on appella M. *de Beaufort* : ce « médecin ne promit point la guérison ; « les choses étaient trop désespérées. Il pro- « posa les acides, dans une consultation « par écrit ; les médecins se récrièrent, & se « rendirent enfin aux raisons de M. *de* « *Beaufort*, soutenues par l'autorité de La- « zare *Rivière*, de *Boërrhave*, & d'*Arbu-* « *thuot* : on donna d'abord les premiers « acides que l'on put avoir, en attendant « l'eau anti-putride, & la malade ne tarda « pas à éprouver de bons effets. Le lende- « main de la première prise ; madame *de* « *Pompignan* dormit neuf heures ; la toux « s'affaiblit de plus en plus, la diarrhée « s'arrêta le troisième jour, après que Mon- « sieur *de Beaufort* eut fait prendre à la « malade deux bains coupés avec du boui- « lon de fraise de veau, dans les vues de « ramollir la peau, afin de rappeler l'in- « sensible transpiration, & de détourner la « matière des intestins où elle se portait, « ne trouvant pas à se faire jour par les « pores de la peau. Enfin madame *de Pom-* « *pignan*, après avoir craché du pus pen- « dant sept à huit mois, se rétablit entiè- « ment, & reprit son embonpoint ».

Nous pourrions bien citer encore d'autres guérisons, mais le remède a tant de vertus, que nous laissons aux personnes qui en ont éprouvé des effets salutaires, à en faire elles-mêmes l'éloge.

RÉVEIL-MATIN, inventé par le R. P. *Mourgues*, cordelier de la province de Marseille : ce réveil-matin consiste dans une pendule que l'on place à côté du lit ; il fait, comme tous les autres, son effet à l'heure où on l'a fixé la veille, & dans l'instant, par la communication d'un mouvement qui répond à un vase d'ornement, placé sur la cheminée, une bougie & le feu s'allument ; & si on le desire, par le même mouvement, les rideaux du lit, ceux des fenêtres & les volets s'ouvrent comme d'eux-mêmes : si, pendant la nuit, on desirait avoir de la lumière & du feu, il suffirait de tirer un cordon, placé à côté du réveil. Rien de plus ingénieux, sans doute, qu'une pareille mécanique ; elle est très-peu compliquée, se dirige à volonté, ne varie jamais, & se répare sans peine ; on la transporte aussi, quand on le veut, d'un appartement à l'autre.

Plusieurs personnes en ont vu les effets à Paris, rue des Deux-Ecus, entre celle d'Orléans & des Vieilles-Etuves, vis-à-vis l'hôtel du Pigeon-Blanc ; ces effets ont toujours réussi au gré des spectateurs.

Quoi qu'il en soit, cette découverte n'a pas été aussi généralement accueillie qu'elle devait l'être ; peut-être l'auteur a-t-il un

peu trop compté sur l'enthousiasme du public ? Il y a du moins lieu de le croire, d'après la souscription qu'il avait ouverte, en 1780, chez M. Hémart, notaire, à raison de deux cens livres pour le *réveil* & ses accessoires ; cette souscription était trop chère ; les amateurs, en général, trouvent plus simple d'attendre que les nouveautés soient tombées de prix ; c'est ce qui arrive toutes les fois que la concurrence s'établit dans le commerce.

ARROSEMENT DES FLEURS : les personnes qui aiment à voir en hiver, leurs appartemens garnis de fleurs & de verdure, peuvent répéter l'expérience suivante.

Un amateur avait mis, il y a quelques années, un pot d'œillets dans sa chambre pour le garantir du froid ; la plante se conservait dans son état d'inertie : par hasard, après s'être rasé, il versa, dans le vase, l'eau de son bassin ; en très-peu de jours, la plante crût rapidement de deux pouces, & se garnit de feuilles : encouragé par ce succès, il continua de l'arroser avec de l'eau de savon blanc, & dans l'espace de six semaines, elle poussa des tiges hautes de dix pouces, & de gros boutons qui, vers la mi-avril, étaient sur le point de s'ouvrir.

RACINE DE BRYONNE : on sait combien sont funestes, parmi le peuple, les dyssenteries épidémiques ; M. *Harmand* indique comme une ressource précieuse dans cette maladie la *racine de Bryonne*, plante très-commune en France ; la matière médicale

médicale avait assigné plusieurs propriétés à cette plante, mais on n'avait pas d'expériences bien constatées de ses effets dans les dyssenteries ; voici de quelle manière il convient de l'employer.

On fait prendre au malade un demi-gros de *racine de bryonne*, réduite en poudre fine, délayée dans un verre d'eau froide pour une dose, le matin à jeun ; elle agit comme vomitif.

Si, au bout d'une heure, le vomissement n'a pas été assez abondant, on administre une seconde prise, & on aiguise d'un grain d'émétique trois verres d'eau, qu'on prend dégourdie à une heure de distance ; dans les intervalles, on boit de l'eau tiède pour faciliter le vomissement : le lendemain du vomitif, on purge le malade avec un demi-gros de *racine de bryonne* en poudre, incorporée avec le miel, dont on forme trois bols, pour être pris un de 6 en 6 heures ; dose qu'on augmente ou qu'on diminue en proportion des évacuations.

Nous observerons que toute plante qui a des propriétés énergiques, & qui est ou vomitive ou purgative, telle que la *racine de bryonne*, n'est dans aucun cas un remède indifférent ; elle a besoin d'être administrée par un homme de l'art ; car il n'existe volontiers de spécifique que dans la main du médecin.

Les affiches de Bordeaux ont annoncé, il y a quelques années, un autre remède

aussi efficace contre les dyssenteries épidémiques ; nous le publions avec d'autant plus de confiance, qu'il est également propre à toutes les constitutions : « Il consiste à » faire fondre sur un feu modéré du beurre » très frais, où il n'entre point de sel, & » à le dépouiller avec soin de son écume, » pour en prendre plein une cuillere à » bouche, le matin à jeun, pendant huit » jours, en faisant usage de lavemens » rafraîchissans, deux fois dans la journée ». Ce remède qui est à la portée de tout le monde, a opéré en Guyenne la guérison radicale de tous ceux qui étaient affligés de la dyssenterie.

FEUX DE CHEMINÉES (*moyen d'éteindre promptement les* --) : Ce moyen est si simple, que personne ne doit l'ignorer ; il suffit, dit M. l'abbé Rozier, d'avoir toujours chez soi une ou deux livres de fleurs de soufre, pour s'en servir au besoin ; dès que l'incendie se manifeste, jettez sur le brâsier, qui couvre l'âtre de la cheminée, quelques poignées éparses de fleurs de soufre, et bouchez le bas ou l'ouverture de la cheminée avec une couverture de laine bien mouillée ; si vous présumez que le brâsier de l'âtre soit encore trop ardent, jettez de nouveau quelques poignées de soufre, & l'activité du feu sera bientôt rallentie : le point essentiel est d'intercepter tout courant d'air ; son élasticité se trouve détruite par l'ignition du soufre, & sans élasticité dans l'air, la flamme ne peut subsister.

M. Rouzeau-Montaut, résident à Orléans, se sert d'un autre moyen qui lui réussit également; aussitôt qu'il s'apperçoit que le feu se communique à la suie, il retire le bois qui se trouve dans le foyer, en y laissant le brâsier; il prend ensuite trois ou quatre oignons qu'il coupe par tranches assez minces, & les étend sur le charbon embrâsé; il a toujours la satisfaction de voir la flamme cesser presqu'au même instant où la vapeur de l'oignon s'élève dans la cheminée; l'unique soin qu'il recommande en pareil cas, est de tenir les portes & les fenêtres bien fermées.

Ces deux expériences, comme l'on voit, ne sont ni difficiles ni dispendieuses; le succès de la première est sur-tout infaillible.

MÉCANIQUE *propre à multiplier les forces de l'homme*: M. *Muraz* a soumis, en 1784, au jugement de l'académie royale des sciences, non pas une nouvelle machine, mais un moyen nouveau d'appliquer, le plus utilement possible, les forces de l'homme à des manivelles; les commissaires ont rendu un compte avantageux de cette idée ingénieuse, qui consiste dans l'addition d'un coude à la manivelle ordinaire; une bascule tient par une corde ou une verge de fer à la partie la plus saillante de ce coude; l'homme, placé sur l'extrémité de la bascule, remonte à l'aide d'un poids placé à l'autre extrémité: ce poids doit être tellement proportionné à celui de

l'homme qu'un très-léger mouvement lui fasse perdre l'équilibre ; alors, il agit plus puissamment sur la manivelle, puisqu'à l'effort des muscles se joint une partie du corps ; c'est à la distribution bien entendue des forces & du poids de l'homme, que sont dûs les avantages du procédé de M. *Muraz* : les commissaires ont vérifié qu'un homme ne pouvant élever que 146 livres d'eau par secondes, à la hauteur d'un pied, en élève 229 livres par ce procédé ; l'académie, convaincue du parti avantageux qu'on peut tirer, dans beaucoup de circonstances, de l'invention de M. *Muraz*, lui a donné l'approbation la plus flatteuse.

BAUME DE VIE de M. le Lièvre, ancien apothicaire & distillateur du roi : c'est un élexir stomachique, que des succès brillans & soutenus ont accrédité dans toute l'Europe ; il guérit les coliques venteuses & bilieuses, les indigestions, les diarrhées, les fièvres intermittentes, dont la cause doit être attribuée à des crudités accumulées dans les premières voies ; les fièvres putrides & malignes, l'hydropisie, la jaunisse, l'apoplexie séreuse, les maux d'estomac, les pertes de sang, quand le sujet est faible ; les fleurs blanches, la cacochymie, la suppression des règles, les lochies, le scorbut, l'asthme, les abcès, la migraine, les rhumes, la goutte, &c. & généralement toutes les maladies où les stomachiques sont ordonnés.

Le *Baume de vie* est un excellent vulné-

raire ; il consolide & cicatrise les plaies, mondifie les ulcères baveux & les abcès ; dans les cas de cancer ulcéré, on peut en prendre à l'intérieur, & en laver le sein cancéreux ; enfin ce remède opère les effets les plus salutaires, toutes les fois qu'il est ordonné & dirigé avec prudence dans les circonstances dont il s'agit ; comme il est composé de substances toniques & amères, on peut s'en servir quand les amers sont indiqués.

La dose ordinaire est de deux ou trois cuillerées par jour ; son usage n'exige d'autre précaution que de boire, dans la journée, quelques gobelets de tisanne légère, faite par infusion ; mais ce qui mérite la préférence, sur-tout dans les maladies graves, est du bouillon coupé.

M. le Lièvre a observé qu'indépendamment du spécifique que l'on prend en boisson, un lavement composé d'une ou de deux cuillerées de baume, avec du lait, accélère la guérison, principalement celle des laits répandus.

Le *Baume de vie* est également efficace contre les maladies inflammatoires, telles que l'esquinancie, la pleurésie, la rougeole pourprée, l'érysipèle, &c. Plus l'inflammation est considérable, & plus l'on doit augmenter la dose du baume ; une bouteille par jour n'est quelquefois pas de trop ; ce qui prouve qu'il n'échauffe point, comme on s'est efforcé de le persuader. En un mot, ce remède guérit le mal de terre, la maladie

l'homme qu'un très-léger mouvement lui fasse perdre l'équilibre ; alors, il agit plus puissamment sur la manivelle, puisqu'à l'effort des muscles se joint une partie du corps ; c'est à la distribution bien entendue des forces & du poids de l'homme, que sont dûs les avantages du procédé de M. *Muraz* : les commissaires ont vérifié qu'un homme ne pouvant élever que 146 livres d'eau par secondes, à la hauteur d'un pied, en élève 229 livres par ce procédé ; l'académie, convaincue du parti avantageux qu'on peut tirer, dans beaucoup de circonstances, de l'invention de M. *Muraz*, lui a donné l'approbation la plus flatteuse.

BAUME DE VIE de M. le Lièvre, ancien apothicaire & distillateur du roi : c'est un élexir stomachique, que des succès brillans & soutenus ont accrédité dans toute l'Europe ; il guérit les coliques venteuses & bilieuses, les indigestions, les diarrhées, les fièvres intermittentes, dont la cause doit être attribuée à des crudités accumulées dans les premières voies ; les fièvres putrides & malignes, l'hydropisie, la jaunisse, l'apoplexie séreuse, les maux d'estomac, les pertes de sang, quand le sujet est faible ; les fleurs blanches, la cacochymie, la suppression des règles, les lochies, le scorbut, l'asthme, les abcès, la migraine, les rhumes, la goutte, &c. & généralement toutes les maladies où les stomachiques sont ordonnés.

Le *Baume de vie* est un excellent vulné-

raire ; il consolide & cicatrise les plaies, mondifie les ulcères baveux & les abcès ; dans les cas de cancer ulcéré, on peut en prendre à l'intérieur, & en laver le sein cancéreux ; enfin ce remède opère les effets les plus salutaires, toutes les fois qu'il est ordonné & dirigé avec prudence dans les circonstances dont il s'agit ; comme il est composé de substances toniques & amères, on peut s'en servir quand les amers sont indiqués.

La dose ordinaire est de deux ou trois cuillerées par jour ; son usage n'exige d'autre précaution que de boire, dans la journée, quelques gobelets de tisanne légère, faite par infusion ; mais ce qui mérite la préférence, sur-tout dans les maladies graves, est du bouillon coupé.

M. le Lièvre a observé qu'indépendamment du spécifique que l'on prend en boisson, un lavement composé d'une ou de deux cuillerées de baume, avec du lait, accélère la guérison, principalement celle des laits répandus.

Le *Baume de vie* est également efficace contre les maladies inflammatoires, telles que l'esquinancie, la pleurésie, la rougeole pourprée, l'érysipèle, &c. Plus l'inflammation est considérable, & plus l'on doit augmenter la dose du baume ; une bouteille par jour n'est quelquefois pas de trop ; ce qui prouve qu'il n'échauffe point, comme on s'est efforcé de le persuader. En un mot, ce remède guérit le mal de terre, la maladie

de Siam, & la plupart des autres maladies qui règnent en Asie, en Afrique & en Amérique ; de sorte que ceux qui voyagent dans ces contrées, devraient, par prudence, faire usage au moins de deux ou trois cuillerées de *Baume de vie* par semaine ; ils éviteraient par-là bien des dangers.

La recette de ce Baume se trouve ainsi décrite dans la pharmacopée du collège-royal des médecins de Londres : « Prenez agaric, « racines de zédoire, fleurs de soufre, de « chaque deux gros ; aloès succotrin, thé- « riaque, de chaque une once ; rhubarbe « demi-once ; safran gatinois deux gros ; « eau-de-vie deux livres ; sucre quatre on- « ces ». Nous sommes loin de garantir l'authenticité de cette recette ; car M. *le Lièvre* assure qu'il n'a jamais communiqué son secret à personne.

MACHINE HYDRAULIQUE, inventée par M. *Bourier*, mécanicien du feu roi de Pologne, demeurant à Paris, rue du Plat-d'Etain : M. le comte de V..... étant un jour à Clichy-la-Garenne, s'approcha d'un moulin de grandeur & de forme ordinaire ; surpris de n'y point voir de queue pour le tourner au vent, & de n'entendre aucun bruit dans la tour, quoique ce moulin tournât assez rapidement, il n'eut rien de plus pressé que de s'informer à quel usage il était destiné ; on lui répondit que c'était pour fournir de l'eau dans les jardins du château ; cela piqua sa curiosité, & il examina très-attentivement cette ingénieuse machine.

En entrant au rez-de-chaussée, il n'apperçut qu'un gros tuyau de cuivre, descendant le long du mur pour se rendre dans un puisard qui reçoit les eaux de la rivière par un aqueduc souterrain.

Au premier étage, il vit un bassin de huit à neuf pieds de long sur trois de large, dans lequel deux pompes aspirantes d'un pied de diamètre dégorgent alternativement leurs eaux aux deux extrémités, & en-dedans de ce même bassin, sont posées deux autres pompes refoulantes, renversées pour figurer.

Son étonnement fut extrême, quand il apprit qu'elles produisaient trois cents muids d'eau par heure.

Au second étage, il remarqua un arbre tournant au centre de la tour traversant le plancher supérieur; à cet arbre est enfilé un plateau d'environ six à sept pieds de diamètre, disposé de manière à pouvoir l'incliner plus ou moins, par le moyen d'un demi-cercle dentelé comme un cric, & mis en mouvement de même, c'est-à-dire, avec une petite roue & deux pignons; ce qui sert à donner plus ou moins de levée aux pitons.

Sur ce plateau, se trouvent quatre roues de seize à dix-huit pouces de diamètre, tournantes sans changer de place, ne faisant que monter & descendre, suivant l'inclination du plateau, parce qu'elles sont fixées chacune au bout d'un arbre de fer, dont l'autre extrémité est agraffée à charnière dans les murs de la tour; les tirans des

pompes sont attachés à ces arbres.

Au troisième étage, M. le comte de V... vit un grand rouet de neuf à dix pieds de diamètre, tournant horisontalement, lequel engraine dans une lanterne d'environ quatre pieds de diamètre, fixée à l'arbre de couche où tiennent les aîles du moulin.

C'est à cet étage que se rendent les eaux dont le produit est si considérable. Rien ne fixa autant son attention, que la force & la pesanteur de la charpente qui tourne sur la tour sans être soutenue par des roulettes; il prit d'une main un levier d'environ cinq pieds de long, lequel change de cran à chaque fois qu'on le relève, & sa surprise redoubla quand il reconnut qu'avec un si faible instrument, il mettait en mouvement cette énorme charpente.

Ces détails sont faits sans doute pour intéresser le public, & sur-tout les riches propriétaires, qui, à quelque prix que ce soit, veulent se procurer de l'eau dans leurs possessions: une machine, comme celle de Clichy-la-Garenne, pourrait, non-seulement suffire aux besoins d'une petite ville, mais encore entretenir une fontaine publique, ou quelques-uns de ces ruisseaux dont on embellit les jardins anglais, & qui feraient illusion, si on ne s'obstinait pas à les décorer du nom de rivière.

POMMADE FORTIFIANTE, de M. *de Brune*: Cette pommade, dont l'auteur se réserve la composition, est propre à donner du ressort aux yeux affaiblis par des migraines

graines fréquentes, de longues lectures ou des travaux assidus. M. *Mercadier*, maître en chirurgie, & chirurgien ordinaire de son altesse royale monseigneur le duc de *Berri*, demeurant à Paris, rue Beaurepaire, en a lui-même éprouvé d'heureux effets ; aussi a-t-il cru devoir donner à M. *de Brune*, le *15 mai 1786*, un certificat qui en constate les propriétés : ce certificat porte en substance que toutes les personnes qui ont fait habituellement usage de la *pommade fortifiante*, l'ont regardée comme le meilleur des remèdes connus.

La pommade de M. *de Brune* prévient, mais ne guérit pas les maladies des yeux ; elle dissipe les cuissons, éclaircit la vue, & dispense de lunettes dans un âge avancé.

La manière de s'en servir, est de l'étendre sur les paupières le soir en se couchant ; on en est quitte le matin pour se laver les yeux avec de l'eau fraîche, ou une légère décoction de fleurs de mauve.

Il y a des pots à 6 livres & à 30 sous : pour prévenir toute surprise, on ne pourra s'en procurer, à Paris, *qu'au dépôt général des remèdes & secrets, annoncé d'abord rue du Petit-Carreau, N.° 34, & maintenant établi chez M.* Beraud, *négociant, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, N°. 272.*

ART D'IMPRIMER AUSSI VITE QU'ON ÉCRIT (l'---) : Le célèbre M. *Francklin* est parvenu le premier à imprimer de la sorte ; le moyen dont il s'est servi, consiste

à écrire sur du papier ordinaire avec de l'encre gommée; il saupoudre son écriture avec du sablon ou de la poussière de fer fondu, tamisé & pulvérisé, & l'enferme entre deux planches; l'une de ces planches, destinée à recevoir la gravure, doit être de bois ou de métal tendre, tel que l'étain ou le cuivre; l'autre planche peut être de pierre dure ou de fer; toutes deux soumises à l'action d'une presse, forcent l'écriture de s'incruster dans ce métal tendre; on a par conséquent la contre-épreuve de son écriture sur la planche de bois ou de métal, & cette planche sert, en adoptant la méthode usitée par les graveurs, à donner autant d'exemplaires que la profondeur de la gravure le permet; car on sait qu'elle s'use au tirage & qu'elle ne peut jamais être très-profonde.

L'invention de M. *Francklin* a bien le mérite de la célérité; mais il faut avouer qu'il n'en résulte que des copies défectueuses; c'est sans doute ce qui a invité M. l'abbé *Rochon* à enchérir sur cette idée: il écrit sur une planche de cuivre rouge vernissé, selon la méthode des graveurs; ce vernis, à l'aide d'une pointe d'acier, s'enlève très-facilement, & l'on peut écrire avec une pointe, sur une planche vernissée, aussi vîte qu'on écrit sur le papier avec une plume & de l'encre: on couvre ensuite d'eau-forte un peu affaiblie, la planche; on laisse à l'eau-forte le tems de mordre pour incruster les lettres aussi profondément qu'il

est nécessaire ; cette planche est alors gravée, & l'on tire, par le moyen de la presse à rouleau, autant de copies ou d'épreuves qu'on en desire.

Pour que ces copies ou épreuves ne se trouvent pas à contre-sens, on tire, par exemple, douze copies, & tandis que l'encre est encore fraîche, on mouille autant de feuilles de papier blanc, & on les met alternativement entre chacune des copies ; alors, d'un seul coup de presse, on obtient douze contre-épreuves, qui sont très-nettes & très-lisibles, tant que la gravure est assez profonde pour fournir à la copie la quantité de noir qui est indispensable. Cette invention ne sera peut-être jamais aussi parfaite en son genre que celle de la gravure, mais elle peut devenir très-utile dans les armées de terre & de mer, & dans tous les cas où il s'agit de multiplier promptement les copies.

PRÉSERVATIF CONTRE LES ENGELURES : Ce qui nuira toujours au succès que mérite ce préservatif, c'est qu'il n'est à la portée des malades que dans le tems où ils ne souffrent plus ; dès-lors, ils n'y pensent pas, ou le dédaignent : quelques soient ces motifs, nous ne nous empressons pas moins de répéter ici ce que d'autres en ont dit, ou plutôt ce que l'expérience nous en a elle-même appris.

Quand les fraises commencent à être communes, on choisit les plus mûres ; on en écrase à peu-près une douzaine sur au-

tant de linges qu'on a eu de plaies dans l'hyver, soit aux jambes, soit aux mains, & l'on en forme des cataplasmes, dont on enveloppe, le soir en se couchant, les cicatrices; le lendemain, à son lever, on nétoye, avec de l'eau fraîche, l'endroit où les cataplasmes ont été appliqués.

Avec cinq ou six appareils, on se préserve à jamais d'une incommodité qui nécessite, pour l'ordinaire, des remèdes chaque année. (*Voyez* EAU INFAILLIBLE POUR LES ENGELURES).

ROUET QUI FILE ET QUI DÉVIDE EN MÊME-TEMS (*description d'un--*) : On sait, par expérience, que les ouvriers qui filent, employent, dans le cours de la semaine, à-peu-près une demi-journée à mettre le fil en écheveau ; ce travail est d'autant plus nécessaire, que le fil des bobines, une fois mouillé, empêche celui qui en est proche, de sécher ; qu'il s'échauffe & s'altère promptement, si l'on n'y fait attention ; c'est donc augmenter l'ouvrage d'environ un douzième, que d'indiquer les *moyens de filer & de dévider en même-tems* : économie de salaire, de nourriture & de logement, tout s'y trouve : la mécanique de ce rouet est pourtant bien simple.

Supposons un rouet construit à l'ordinaire ; sur l'extrémité de l'axe de la grande roue, on place une poulie d'un pouce de diamètre ; cette poulie, au moyen d'une corde sans fin, communique le mouvement à une autre poulie de neuf pouces de dia-

mètre, laquelle roule sur un arbre de bois tourné, fixé presque aux trois quarts de la longueur de la planche du rouet ; cette dernière poulie a quatre bras attachés sur son plan, & qui portent à égale distance du centre, autant de chevilles, dont une doit s'ôter & se remettre à volonté ; cette partie est le dévidoir, proprement dit.

Il est aisé de voir que la grande roue, étant mise en mouvement, communique à la poulie du dévidoir dans la proportion de neuf à un ; ce qui la fait tourner, elle & ses bras, avec assez de lenteur pour ne pas casser le fil ; inconvénient qui arrive souvent avec les simples dévidoirs.

Le fil qui se dévide, n'est pas celui qu'on file ; c'est celui d'une bobine précédemment filée : pour cet effet, on la place sur une broche, fixée dans l'épaisseur de la planche du rouet ; une ficelle est attachée en T, sur le bord de la planche, & après avoir passée sous la poulie de la bobine, va se rouler sur une cheville de violon, qui entre & tourne à frottement dans un trou fait dans la même épaisseur : cette cheville modère à volonté le jeu de la bobine ; il en résulte que le fil est si bien tendu, qu'il s'applique toujours sur le dévidoir sans se mêler ; pour plus de solidité, le fil, au sortir de la bobine, passe, pour se rendre au dévidoir, par une espèce d'épinglier, formé d'un petit bâton attaché sous la planche & garni de quatre crochets de fil de laiton ; le fil, passé dans ces crochets, assez près du

dévidoir, y va occuper la place qu'on desire; & l'on peut, en le changeant de croghet de tems en tems, rendre l'écheveau plus ou moins large.

Il est aisé de voir, d'après cette description, que le fil ne peut manquer d'être tiré, par le dévidoir, avec un mouvement doux & égal, & que la tension qu'il éprouve, est toujours à-peu-près la même, sur-tout si on observe de lâcher une ou deux fois la ficelle, à mesure que le dévidage de la bobine s'avance, parce qu'elle tourne alors avec plus de rapidité; ce qui rend le fil bien moins sujet à se rompre ou à se mêler qu'il ne l'est avec les dévidoirs ordinaires.

On conçoit aussi que la mécanique, dont il s'agit, peut s'appliquer facilement aux rouets actuellement faits, & qu'à l'égard de ceux qu'on construira de nouveau, elle ne doit augmenter leur prix de plus d'un tiers de leur valeur, du moins pour les rouets communs.

Quelque lenteur qu'on ait donnée au mouvement du dévidoir, il dévide cependant une bobine dans le tiers du tems qu'on employe pour en filer une: il suffirait donc que, dans une fabrique, il y eût à-peu-près le tiers des rouets garnis de cette petite mécanique; ils suffiraient pour dévider le fil de tous les autres, sur-tout en ne les confiant qu'aux ouvriers les plus habiles: quant aux fileurs isolés, ils en seraient quittes pour interrompre le mouvement de leur dévidoir, quand ils ne s'en serviraient pas, en faisant

sortir de la poulie la corde sans fin qui le lui communique.

La même mécanique peut encore, avec quelques légers changemens, s'appliquer aux rouets qui vont en agitant le pied, ainsi qu'à ceux qui se posent sur une table ou sur les genoux.

ANTI-PUNAISES (*le véritable* --) : C'est une composition qui a tant de vertus, qu'elle détruit, en vingt-quatre heures, les punaises & leurs œufs, sans tacher les étoffes, & sans laisser d'odeur.

L'anti-punaises n'a d'autre inconvénient que de donner, aux meubles de soie ou de papier *fond-blanc*, une teinte de ventre-de-biche pâle; du reste, il n'influe enrien sur la santé; les marques qu'il imprime sur le linge, s'en vont à la lessive.

Il faut une bouteille de cette liqueur pour un lit complet : chaque bouteille coûte 3 liv. 12 sous, & chaque demi-bouteille 36 sous.

On ne peut s'en procurer, à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets, établi chez M. Beraud, négociant, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, N°. 272.

Manière de se servir de l'Anti-punaises.

« Après avoir bien remué la bouteille, » on en verse un peu sur une assiette; on » se sert ensuite d'une éponge ou d'un pin- » ceau pour humecter la couchette, la » sangle, la paillasse ou le sommier, le » lit de plumes, les matelats, traversins & » oreillers, les passemens de rideaux, la » tapisserie, les murs & généralement toutes

» les places où s'engendrent ces sortes d'in-
» sectes : il est bien rare que l'opération se
» répète deux fois ».

Des personnes dont le témoignage n'est point suspect, nous ont garanti le succès de cette découverte ; en la publiant, nous ne faisons que répéter les éloges qui sont dus à son auteur.

Il existe une infinité de recettes contre les punaises ; mais les meilleures, telles que l'eau-de-vie camphrée, les feuilles & les fleurs de lavande, les feuilles d'yèble nouvellement cueillies, la fumée de tabac, & toutes les odeurs fortes, n'ont pas toujours réussi.

Aldrovande approuve l'usage des claies d'osier, telles vieilles qu'elles soient, parce que les punaises s'y retirent volontiers le jour, & qu'il est alors bien aisé de les tuer.

Le plâtre sur-tout favorise leur population ; aussi devrait-on recrépir en chaux, mortier ou ciment, les murs des chambres à coucher : d'après la découverte de l'anti-punaises, il n'est plus nécessaire d'en boucher artistement les trous & crevasses, d'y coller du papier, de l'encoller & de le vernir ; on peut se dispenser aussi de laver à l'eau bouillante les couchettes infectées de punaises, & d'y mettre un vernis ; outre que ces moyens étaient pénibles, ils ne laissaient pas d'être dispendieux ; l'*anti-punaises* aujourd'hui remédie à tout : de la propreté dans les appartemens, voilà ce qu'on ne saurait trop recommander, principalement au peuple,

peuple, qui n'en connaît pas assez le prix pour sa santé.

TACHES DE FRUITS ROUGES, (*moyen d'effacer les*---) : Il y a peu de taches qui résistent aux vigoureux assauts que les blanchisseuses livrent au linge ; grace au *battoir* & à la *brosse*, il ne faut pas la révolution d'une année pour effacer les taches de fruits rouges sur le linge ; c'est tout au plus l'affaire de sept ou huit blanchissages.

Mais un moyen prompt & sûr de faire disparaître ces taches de dessus la dentelle, la mousseline ou la toile, c'est de les mouiller avec de l'eau, & de les exposer à la vapeur du soufre brûlant ; si la tache a peu d'étendue, il suffit d'y présenter l'extrémité soufrée d'une allumette ; si elle en a beaucoup, il faut avoir recours à un bâton de soufre qu'on allume ; la vapeur enlève la tache en moins d'une minute ; on lave ensuite.

ARNICA, (*propriété de l'*---) : Cette plante (1) a été fameuse chez les Arabes & chez les Grecs ; rangée autrefois dans la classe des poisons, elle est actuellement très-usitée en médecine : on la recommande dans les catarres, l'asthme, & généralement dans

(1) Elle est désignée dans quelques catalogues sous le nom de *bétoine des montagnes*; dans *Mathiole* sous celui d'*alisma* ; chez d'autres naturalistes, sous celui de *caltha alpina*, ou *arnica Germanorum* ; *Linné* l'appelle *arnica montana*, &c.

tous les cas où il s'agit de diviser une lymphe épaissie.

Une de ses grandes vertus est de prévenir les accidens qui surviennent à la suite des chûtes violentes, & de résoudre le sang coagulé. *Febrius* qui, le premier, dit-on, en a conseillé l'usage, l'appelle *herba* ou *panacea lapsorum*; les *Acta medica* de Berlin, ceux de Breslaw, le commerce littéraire de Nuremberg, citent des cures remarquables de suppression, de coliques hémorrhoïdales, de tumeurs des mamelles, de fausses pleurésies, de vomissemens de sang, d'épilepsies, de gangrènes, &c, &c, &c, opérées par les feuilles d'*arnica* en infusion; on la fait prendre de la sorte aux malades, à la dose de douze ou quinze grains, dans deux tasses d'eau bouillante; une dose plus forte occasionnerait des vomissemens.

On trouve dans le troisième volume de l'*Annus medicus de Storck*, édition d'Amsterdam, une longue suite d'expériences sur l'*arnica*, faites avec beaucoup de soin, & présentées avec une exactitude scrupuleuse par M. *Collin*, ci-devant médecin du grand hôpital de Vienne; on y voit plusieurs cures de paralysies, de spasmes fixes ou cloniques, de fièvres putrides, obtenues par ses fleurs en infusion, & de dyssenteries putrides, de fièvres de même caractère, & de gangrènes traitées le plus heureusement par l'usage de sa racine; mais il s'en faut bien que les doses y soient les mêmes; car M. *Collin* donnait les fleurs depuis un gros jus-

qu'à une once, à prendre dans les vingt-quatre heures, & la racine digérée au bain de sable, depuis une demi-once ou une once jusqu'à deux, pour le même espace de tems.

On peut voir aussi dans l'excellent journal, que *M. Stoll*, professeur de l'école pratique de Vienne, a composé, les succès constans qu'il en a obtenus dans les fièvres intermittentes, d'après lesquels il l'appelle le *Quinquina des pauvres*.

Les éphémérides des curieux de la nature nous fournissent des exemples de son emploi comme sternutatoire, lorsqu'elle est réduite en poudre.

Telles sont les sources où l'on doit chercher les meilleurs renseignemens sur la manière de l'administrer; sur les bons effets qu'on est en droit d'en attendre dans des cas assez bien déterminés, & assez bien circonscrits; sur les différentes manières de la faire prendre dans ces divers cas, & sur les accidens auxquels son usage peut donner lieu dans des circonstances qui paraissent également bien indiquées.

Tout ce qui précède, prouve que l'emploi d'un remède aussi actif doit être dirigé par un médecin intelligent: quant aux doses, on ne saurait guère commencer par de trop faibles, & il ne faut jamais oublier que notre climat, nos habitudes, notre régime & le degré de sensibilité qui en résulte, n'en permettent pas chez nous d'aussi fortes que celles qu'on a pu donner impunément à Vienne.

Les habitans des Vosges recueillent cette plante & la font sécher avec soin ; comme elle est d'une texture peu aqueuse, elle se conserve très-aisément.

Si l'on joint à toutes ses propriétés, celle de guérir la goutte sereine, on ne tardera pas à mettre l'*arnica* au rang des plus puissans remèdes.

Nous ne pouvons mieux terminer cet article que par une observation importante, qui se trouve dans le journal de Madrid.

« Thérèse Louise *Parenno* fut frappée » d'une goutte sereine qui occasionna une » cécité absolue, le 31 janvier 1785 ; on la » prépara jusqu'au 22 février suivant, par » des saignées & des minoratifs ; on lui ad- » ministra alors l'*arnica* en infusion ; elle » en prit deux fois par jour, & au bout de » 48 heures, elle commença à avoir quel- » que faible perception de la lumière ; » elle distingua bientôt après les objets en » masse ; enfin, le 7 mars, au soir, elle » avait totalement recouvré la vue ».

C'est la troisième cure de ce genre, dont le journal de Madrid ait fait mention dans le cours de quelques années.

ENCRE INDÉLÉBILE *pour marquer le linge* : cette encre est d'une si grande utilité dans les hôpitaux, les casernes, les châteaux, &c. que nous nous faisons un devoir d'en publier la recette.

« Prenez de *l'encre d'imprimeur*, connue aussi sous le nom de *vernis d'imprimerie* ; ayez une peau bien tendue sur un cadre

de bois, & répandez-y cette encre : appliquez légèrement le cachet de buis gravé en relief; portez ensuite le cachet sur le linge que vous voulez marquer, & frappez-en fortement le manche avec un maillet; laissez sécher, & vous aurez une marque ineffaçable ».

PARATONNERRES (*théorie des --*) : L'expérience a tant de fois consacré l'utilité des *conducteurs* ou *préservatifs de la foudre*, que leur usage est généralement adopté dans les colonies Anglaises de l'Amérique septentrionale, où l'électricité de l'air & la fréquence des orages mettent chaque jour la vie de l'homme en danger; il n'appartenait qu'au genie du célèbre *Franklin* de maîtriser, pour ainsi-dire, le plus terrible des météores; aussi un ami de la liberté a-t-il mis ce vers au bas de son portrait :

Eripuit cœlo fulmen, sceptrumque tyrannis (1).

Les paratonnerres s'élèvent de toutes parts en Europe; les édifices les plus remarquables s'arment de pointes métalliques; les vaisseaux eux-mêmes se munissent de chaînes capables de transmettre la matière fulminante du haut des mâts dans l'eau : il s'en élèverait sans doute un plus grand nombre, si leurs constructions n'exigeaient pas des connaissances physiques; c'est pour y suppléer, que nous allons donner ici une théorie

(1) Il arracha la foudre au ciel & le sceptre aux tyrans.

claire & précise, d'après laquelle on puisse en établir.

« La matière électrique est renfermée dans le sein de la terre; elle surnage dans l'atmosphère; si elle conservait un équilibre parfait entre ces deux régions, les commotions terrestres, le tonnerre, seraient des phénomènes inconnus.

Mais pendant l'été, dans les climats chauds, le soleil élève des fleuves d'eau de la surface du globe, condensée dans les régions froides; cette eau forme les nuées.

Les *conducteurs* les plus puissans de la matière électrique, sont l'eau réduite en vapeurs, l'eau dans l'état d'aggrégation, enfin les substances métalliques (1).

Ceci posé, on conçoit que le fluide électrique doit passer continuellement du sein de la terre dans l'atmosphère, à la faveur de l'eau sans cesse vaporisée par le soleil; que les nuées deviennent le réservoir de cette matière électrique, en même tems qu'elles en sont le *conducteur*.

Or, deux nuages, électrisés dans des proportions différentes, venant à se heurter, à se communiquer, engendrent les éclairs, la foudre & tous les autres météores; car, comme l'a démontré M. *Quinquet*, la pluie, la neige, la grêle, &c. ne sont que l'effet de l'electricité de l'atmosphère: au moyen d'une machine électrique, & d'un degré de

(1) M. *Van-Marum* prétend que le cuivre rouge est le meilleur des *conducteurs*.

froid donné, M. *Quinquet* imite ces phénomènes de la nature.

Si la nuée est basse, si la matière électrique qu'elle porte en abondance dans son sein, & qui n'attend, pour faire explosion, que la plus légère communication, vient à rencontrer, à la surface du globe, un corps électrisable, ce corps est foudroyé; à moins que ce corps, perméable à la matière du tonnerre, n'en favorise la libre circulation.

Or, les *conducteurs*, armés de pointes métalliques, ont cette propriété de soutirer continuellement, sans explosion, & même à une très-grande distance, la matière du tonnerre; de ne lui opposer aucune résistance; de la recevoir comme un canal, comme un tuyau reçoit l'eau; d'en diriger, d'en prescrire la marche, & par là, de rendre absolument nuls des effets redoutables de la foudre.

Les accidens si communs du tonnerre, prouvent la première de ces propositions, qu'un corps électrisable est foudroyé, quand il est en communication avec la nuée qui porte la foudre: en effet, un arbre, au milieu d'un champ, contre lequel s'abrite un voyageur surpris par l'orage, un vaisseau sur mer, un bâtiment isolé, un monument élevé & principalement une église, sont des asiles dangereux contre la foudre, sur-tout si on a l'imprudence de sonner; la corde devient le *conducteur* de la matière électrique, que l'élévation du clocher, & l'état métallique des cloches attirent puissamment, & le sonneur est tué.

L'expérience prouve également en faveur de la seconde proposition, savoir : que des *conducteurs*, armés de pointes métalliques, mettent à l'abri des accidens du tonnerre tout ce qui en est armé ; le sonneur ne serait pas tué, s'il régnait un fil-de-fer autour de la corde : un homme, exposé au danger du tonnerre, peut s'en préserver au moyen d'un parasol armé.

Maintenant établissons le paratonnerre : une barre de fer, terminée en pointe de 15 à 20 pieds de hauteur, d'un pouce d'épaisseur, sera élevée sur le faîte de la maison ; mais, comme le fer se rouille aisément, & qu'alors il perd de sa vertu conductrice ; comme d'ailleurs la matière du tonnerre le fait aisément entrer en fusion, il est prudent de souder, à l'extrémité de cette barre, une pointe de cuivre de cinq à six pouces ; pour plus de précaution, on la dorera.

La pointe solidement établie, on y ajuste le *conducteur*, c'est-à-dire une chaîne de fer, mieux encore une tresse de fil de laiton, ou enfin des barres de fer, vissées l'une dans l'autre, dont l'extrémité inférieure aboutisse à de l'eau, c'est-à-dire à une rivière, un ruisseau, un étang, une mare, un fossé, un puits, ou à une profondeur telle que la terre y soit constamment humide.

On conçoit que la communication ne doit pas être interrompue, & qu'il faut une continuité de métal, depuis la pointe jusqu'à l'extrémité du *conducteur*.

On préserve de la rouille la partie du *conducteur*

conducteur, enfoncé dans la terre, en l'enferrant dans un tuyau de plomb, ou en l'entourant de poussière de charbon.

La pointe dans cet appareil, soutire la matière du tonnerre, la fait écouler, & la transmet, par le moyen du *conducteur*, du sein de la nue où elle est accumulée, dans le sein de la terre.

« Si toute une ville était armée de para-
» tonnerres, on n'entendrait jamais tonner,
» parce que la matière électrique serait,
» par cette multiplicité de pointes, sans
» cesse reportée de l'atmosphère à la
» terre ».

La Gazette de santé a annoncé, en 1777, que la société royale de médecine était dans l'intention de perfectionner la connoissance des observations météorologiques, & de les comparer avec celles qu'on peut faire sur l'électricité : en conséquence, M. *Mauduit de la Varenne* a fait part à la société d'expériences très-curieuses sur ce sujet, & a répété avec succès celle qu'il désigne sous le nom d'*expérience du tonnerre* : il se sert d'un appareil fort simple ; c'est un bocal de verre, intérieurement & extérieurement garni, jusqu'à une hauteur déterminée, d'une feuille d'étain, dans lequel il introduit une vapeur aqueuse, soit par le souffle de la bouche, soit en l'exposant à la vapeur de l'eau chaude ; le bocal bouché, & soumis au fluide électrique, on entend un décrépitement, auquel succède une explosion, accompagnée de deux sortes de lumières

très-distinctes ; l'une blanche & étendue, qui représente l'éclair, & une autre au milieu de cette première d'un rouge tirant sur le violet, prenant différentes formes qui imitent la foudre ; cette expérience jette le plus grand jour sur les causes de la formation du tonnerre, & confirme en entier la théorie du docteur *Franklin*.

Les détracteurs de ce grand homme ont triomphé de ce qui est arrivé, au mois de juin 1781, à la maison d'industrie, établie à Heckingam, près Norwik, en Angleterre ; mais une lettre écrite de ce pays à M. *Magellan*, par un de ses amis, savant, & fort versé dans ces matières, venge pleinement M. *Franklin* des atteintes que le préjugé ou l'envie s'étaient efforcés de porter à sa gloire.

Il y avait, dans ce bâtiment, huit conducteurs attachés aux cheminées, & cependant il n'avait point été garanti de la foudre ; la raison en est simple ; c'est qu'en établissant les huit *gardes-tonnerres*, on n'avait pas observé les principes que donne M. *Franklin* ; ces conducteurs se terminaient, par en bas, en quatre bouts, & pas une seule de ces terminaisons n'avait la communication requise avec l'eau ou avec la terre, pour pouvoir produire l'effet convenable : ce qu'il y a encore de remarquable, c'est qu'on avait pratiqué dans ce bâtiment une couverture de plomb, sans la faire communiquer avec aucun des conducteurs, & le tonnerre frappa justement le coin de cette couverture ; enfin, on avait oublié de faire les pointes des huit

conducteurs en cuivre, & même de les dorer; elles étaient nécessairement couvertes de rouille, ce qui détruit presqu'entièrement leur effet.

FOUR ÉCONOMIQUE : Un conseiller des mines & bâtimens du roi de Prusse, M. *Fréderic Holsch*, a imaginé un four propre à cuire le pain avec du charbon-de-terre ; le mérite de cette invention consiste à profiter de toute la chaleur que cette substance est susceptible de donner, & à éviter les inconvéniens qui résultent de sa combustion ; c'est ce qu'a fait M. *Holsch*, en isolant le foyer, & en plaçant le charbon-de-terre au-dessus du four ; ensorte que par ce moyen, il n'y a pas de communication entre le corps combustible & le pain, comme dans les fours ordinaires, où le pain se place sur l'âtre-même qui reçoit le bois, manière de chauffer les fours qui ne peut pas avoir lieu avec le charbon-de-terre, parce que la fumée qu'il exhale, pénètre les foyers, y adhère, & communiquerait au pain son odeur insoutenable : on conçoit que l'utilité & l'économie de cette invention, a dû la faire promptement adopter ; aussi a-t-on, sur-le-champ, construit de ces fours dans plusieurs forteresses, & boulangeries de camp ; nous nous faisons un devoir de rappeller cette découverte, parce qu'elle peut être intéressante dans celles de nos provinces de France où le charbon-de-terre est le plus en usage.

STOMACHIQUE LIQUIDE de M. *Ray*,

approuvé par MM. de la faculté de médecine de Paris : M. *Ray* ne pouvait faire une découverte plus précieuse à l'humanité ; car on sait à quel point l'estomac influe sur toutes les autres parties du corps : le *stomachique liquide* est propre non-seulement à rétablir cet organe affaibli ou relâché par des indigestions, mais encore à prévenir toutes les maladies qui peuvent en être la suite ; ces maladies sont très-nombreuses, sur-tout dans la capitale, où l'on se ruine la santé, pour varier ses plaisirs.

Remontons à l'âge le plus tendre ; si les enfans digèrent mal, ils ont un mauvais chyle qui produit bientôt l'acrimonie des humeurs, l'engorgement des glandes & le vice scrofuleux, ou les *écrouëlles ;* de-là naissent aussi les maladies vermineuses, dartreuses & le *rachitis*, qui consiste principalement dans la courbure de l'épine du dos, dans des nœuds aux articulations, & dans le rétrécissement de la poitrine ; la *coqueluche* n'a point non plus d'autre cause.

Chez les adultes, la contention d'esprit, la joie, la colère, la tristesse & toutes les passions vives troublent les fonctions de l'estomac ; d'où résulte une infinité de maladies aigues ou chroniques, telles que les vents, les obstructions, la goutte, les coliques violentes, les vomissemens, les cours-de-ventre, les fièvres intermittentes, les fleurs blanches, &c : il est donc très-important de se prémunir contre tant de

vices morbifiques ; le meilleur des remèdes est sans contredit la frugalité ; mais un estomac naturellement faible ne s'accommode pas toujours d'un grand régime ; il faut pourvoir à ce qui lui manque, & le *stomachique liquide* opère à cet égard tous les effets qu'on peut desirer ; c'est du moins ce qu'une expérience de plusieurs années a prouvé jusqu'à ce jour.

Nous nous bornerons à rapporter ici quelques-unes des pièces qui doivent inspirer le plus de confiance dans ce remède.

Lettre de M. Macquer, du 20 Novembre 1764.

« En conséquence de la lettre que vous » m'avez écrite, Monsieur, de la part de » M. le premier médecin, au sujet du sto- » machique du sieur *Ray*, j'ai invité MM. » Hérissant & de Gévigland, mes confrères, » & anciens professeurs de pharmacie, à » être témoins avec moi de la composition » dudit stomachique ; nous nous sommes » transportés tous les trois chez le sieur » *Ray*, le lundi 19 novembre, à trois heures » de relevée ; nous avons examiné toutes » les drogues simples qu'il fait entrer dans » la composition de son remède ; nous pou- » vons assurer qu'elles sont toutes employées » habituellement, par les médecins, comme » de très-bons stomachiques ; qu'il n'y en » a aucune qui puisse être dangereuse ; » qu'elles sont bien combinées & bien do- » sées les unes avec les autres.

« Nous avons fait faire ensuite les mé-
» langes, infusion, décoction & autres pré-
» parations de ces drogues ; ces opérations
» ont duré depuis trois heures de relevée
» jusqu'à sept, & nous jugeons que les ma-
» nipulations employées par le sieur *Ray*,
» pour la confection de son remède stoma-
» chique, sont bonnes & suivant les règles.
« Je suis, &c. *Macquer* ».

« Nous docteurs-régens de la faculté de
» médecine de Paris, certifions vrais tous
» les faits rapportés ci-dessus, & avons signé,
» *Hérissant* & de *Gévigland* ».

« Je soussigné, chirurgien ordinaire du
» roi, & secrétaire de M. le premier mé-
» decin, certifie le présent écrit véritable,
» ayant entre mes mains l'original que j'ai
» copié mot à mot pour envoyer à M. *Ray*,
» suivant la demande qu'il m'en a faite par
» sa lettre. --- A Versailles, le 24 Juin
» 1767. *La Marque* ».

Le *Stomachique* de M. *Ray* se distribue par petites bouteilles de poisson, & se vend 3 livres, en sa demeure, à Paris, rue de Bièvre, N°. 46, près le quai des Miramionnes ; chaque bouteille porte une étiquette, avec la signature de l'auteur ; elle est en outre accompagnée d'une instruction sur la manière de s'en servir ; il n'y a point de circonstances, même chez les femmes, qui exigent d'en suspendre l'usage. On trouve aussi des bouteilles du *Stomachique liquide* au dépôt général des remèdes & secrets, établi chez M. *Béraud*, négociant, rue

Saint-Honoré, prés Saint-Roch, N°. 272.

Les personnes de provinces qui auront quelques demandes à faire, sont priées d'affranchir les lettres & l'argent.

CARTONS INCOMBUSTIBLES *à l'usage des Burèaux* : Ces cartons, au moyen d'une doublure d'étoffe incombustible, mettent à l'abri du feu les papiers & effets qui s'y trouvent renfermés; plusieurs expériences, faites au contrôle général des finances, & ailleurs, ne laissent aucun doute sur le succès de cette découverte : M. *le Roux*, qui en est l'auteur, a fait l'hommage d'un de ces cartons à l'assemblée nationale, le 28 février 1790 : pour lui en témoigner sa satisfaction, l'assemblée a ordonné que ce carton fût déposé dans ses archives ; ce qui a été exécuté.

M. *le Roux*, dans une brochure qui était jointe au carton, a annoncé que non seulement le même procédé était applicable aux habitations & à la vie des hommes, mais encore qu'il offraità chacun les moyens de se garantir des *ravages du feu*, des *dangers des eaux*, de *l'air méphytique*, *&c.*

Il est à désirer que ce physicien soit à même de prouver ce qu'il avance ; car le public a bien des raisons pour se défier aujourd'hui de ses propres lumières ; les expériences les mieux constatées sont seules capables de le convaincre.

La brochure dont il s'agit se vend douze sols, rue Dauphine, hôtel de Mouy.

SPÉCIFIQUE *contre les chûtes violentes.*

Un homme tombe en 1783, dans la cour d'un château, & se blesse grièvement; le seigneur était à table; on vient sonner l'allarme; il vole au secours du malheureux; il ordonne d'étuver sa blessure avec de l'eau froide, & va chercher, dans son nécessaire, de *l'eau vulnéraire*, à laquelle il ajoute de *l'eau de boule* : on avait fait entrer dans le plan de son éducation, la culture des sciences utiles ; la médecine, la chymie, la botanique ne lui étaient point étrangères, & c'était-là une belle occasion de faire parade de ses demi-connaissances ; mais lorsqu'il revint, il trouva son homme pansé : une vieille femme avait pris un morceau de pain tendre, l'avait trempé dans un seau de puits, & l'avait appliqué sur la plaie, après l'avoir étuvée ; le seigneur crut que ce remède était infiniment meilleur que tous ses spiritueux & ses toniques ; il ne leva point l'appareil ; la nouvelle Médée conseilla seulement d'entretenir, pendant le reste de la journée, le pain humide : le lendemain on voit reparaître le blessé ; il était guéri. La simplicité & l'efficacité du remède nous invitent à le placer au rang des découvertes les plus utiles.

PRESERVATIF *contre le méphitisme des puits, des fosses d'aisance, &c.* M. *de Caumartin*, ancien prévôt des marchands, a formé un établissement qui fait l'éloge de son administration & du corps municipal ; cet établissement, projetté par M. *Cadet Devaux*, a pour objet de sauver la vie à un grand nombre

nombre d'infortunés, en prévenant les accidens qui résultent du méphétisme; c'est un appareil pneumatique, destiné à pénétrer dans les endroits méphitiques, & à les rendre sur-le-champ praticables; le corps municipal a arrêté que cet appareil serait déposé à l'hôtel-de-ville, pour être en tout temps à la disposition des habitans de la capitale; il consiste en un corps de tuyaux de cuivre, à l'extrémité supérieure duquel on place un fourneau de réverbère; le feu allumé, la circulation de l'air s'établit par l'extrémité inférieure du corps de tuyaux qui est disposé de manière à pénétrer jusqu'à 60 ou 80 pieds, selon la profondeur du puits; en peu d'instans, le lieu le plus méphitique devient habitable; l'air qu'on y respire, est alors égal à celui de l'atmosphère, l'effet de l'appareil étant d'établir des ruisseaux, des courans d'air atmosphérique; enfin, de forcer cette atmosphère à se déplacer & à entraîner avec elle les vapeurs méphitiques, de même que les eaux de deux fleuves resserrés dans un confluent, se confondent entr'elles.

Tous les propriétaires, architectes, maîtres maçons, ou entrepreneurs à qui l'usage de cet appareil est nécessaire, peuvent s'adresser à M. *Cadet Devaux*, inspecteur général des objets de salubrité, qui le leur fera délivrer, et se chargera d'en diriger l'emploi.

Il ne reste plus aux grandes villes du royaume qu'à imiter l'exemple de la capitale, comme elles ont imité l'établissement

proposé par M. *Pia*, en faveur des noyés. (*Voyez* NOYÉS, *page* 111). Q

Le mémoire de M. *Cadet de Vaux*, lu à l'académie royale des sciences, en janvier 1783, est inséré dans le journal de physique du mois de mars de la même année; on y trouve, entr'autres expériences, celle d'un puits qui, après avoir coûté la vie à quelques hommes, & dans lequel plusieurs autres ont été asphixiés, est devenu praticable du moment où l'appareil a été placé.

M. *Cadet de Vaux* demeure à Paris, rue des Gravilliers, n°. 16.

NAVIRE QUI FAIT BEAUCOUP D'EAU (*moyen de secourir un*---): Les mers engloutissent chaque jour tant d'hommes & tant de richesses, qu'on ne saurait apporter trop de soins à la conservation d'un navire; on a proposé autrefois à l'académie royale des sciences le moyen qui suit pour empêcher un vaisseau de couler bas, lorsqu'il fait eau de toutes parts; ce moyen est simple, peu coûteux, & est en outre indépendant des secours de l'équipage; il consiste à placer, de chaque côté du vaisseau, des rames tournantes, pour former deux espèces de roues à eau, lesquelles font mouvoir les pistons des pompes, dont les diamètres ou leviers sont réglés & augmentés selon les conditions ci-après: 1°. les pompes étant placées, on peut faire lever les pistons tant & si peu qu'on le juge nécessaire, en ôtant seulement un bouton, ou en le mettant; 2°. on a l'attention de faire dans ce cas force de

voiles, afin que le courant agisse plus fortement sur les pompes ; 3°. & s'il se trouve quelques courans dans la route, on tâche, par la même raison, d'aller contre, jusqu'à ce qu'on ait réparé les plus grandes voies d'eau.

Il résulte de cette découverte qu'on peut faire sortir du navire trois mille six cents pieds cubes, ou deux cents muids d'eau par heure ; pour que les roues à eau ne soient point affouguées par les vagues, quand ces vagues surpassent la hauteur de leur axe, on applique, de chaque côté du vaisseau, un bout de bordage de la largeur des rames & de la même saillie, obliquement, afin de contraindre l'eau à passer par-dessus.

ACIER NATUREL DU DAUPHINÉ, (*perfectionnement de l'---*) : M. *Moyroud*, maître de forges, ayant présenté, en 1782, au ministre des finances, une méthode particulière pour épargner dans la fabrication de l'*acier naturel du Dauphiné*, un quart sur la consommation du charbon, & autant sur le tems des ouvriers, MM. *Binelli*, ingénieur, & *Jars*, inspecteur-général des mines, furent successivement chargés d'assister à ces expériences ; leur rapport fut si favorable, que le gouvernement accorda à M. *Moyroud* une récompense flatteuse, en l'invitant à publier sa découverte, afin que tous ceux qui exploitaient l'acier d'une manière analogue à celle dont on fait usage en Dauphiné, pussent profiter des avantages qui devaient en résulter.

Dans la manipulation ordinaire, lorsqu'on a retiré les massaux de fonte du bassin du fourneau, on les cingle sur un maillot; après quoi on les laisse refroidir avant de les porter au fourneau d'affinage.

Le procédé de M. *Moyroud* consiste simplement à profiter de la chaleur dont les massaux d'acier sont encore pénétrés, après les avoir cinglés sous le maillot, au sortir du fourneau de cuite, pour les affiner aussitôt dans un fourneau d'affinage, & les étirer en barreaux sous un second maillot: en profitant ainsi de la chaleur que les massaux avoient acquise dans le premier fourneau, l'on épargne le charbon & le tems qui auraient été employés à leur donner la quantité de chaleur qu'ils auraient perdue inutilement; mais on voit que pour parvenir à ce but, il est indispensable d'avoir, dans le même établissement, deux forges & deux maillots.

TOPIQUE VULNÉRAIRE ET RÉSOLUTIF du feu sieur *Canet*, officier en chef de la maison de la reine: ce remède, dont la distribution a été autorisée en 1738, par un brevet de la commission royale de médecine, confirmé en 1761, par un privilège du roi, a obtenu tant de succès mérités que nous le croyons au-dessus de tout éloge.

Le *topique* du feu sieur *Canet* est propre à la guérison radicale de toutes sortes de plaies, soit qu'elles proviennent de chûtes, de coups de fer, ou d'armes à feu, soit qu'elles aient pour causes des maux d'avan-

ture, tels que les panaris, les bubons ou les abcès.

Ce *topique* guérit encore les humeurs scrofuleuses, appellées *humeurs froides* ou *écrouelles*, les chancres, les glandes cancéreuses qui viennent au sein, même celles où le cancer est déjà formé, les fistules lacrymales & autres, les hémorrhoïdes internes ou externes, la teigne, quelqu'invétérée qu'elle puisse être, & les épanchemens de lait.

Il résout les tumeurs intérieures & extérieures, celles à la matrice avec ulcères, les hydrocèles, les squirres, les loupes & les excroissances de chair. Il fait aboutir, par l'application, les abcès, dissout ceux qui se forment dans le corps, & s'emploie avec succès dans beaucoup d'autres occasions; c'est ce que peuvent attester les personnes de l'art qui trouvent plus de gloire à abréger les souffrances des malades, qu'à faire preuve à leurs yeux d'un vain étalage de science, comme si la théorie pouvait jamais être, en médecine, un guide aussi sûr que l'expérience!

Manière de se servir du Topique vulnéraire.

On rompt, avec les doigts, un morceau de ce topique, sans le chauffer, & on le pêtrit, dans sa main, qu'on mouille avec de la salive, afin qu'il ne s'y attache point; ensuite on l'étend sur un morceau de toile plus grosse que fine & à demi-neuve, observant que l'emplâtre, qui doit être de l'épais-

seur d'un écu, ait toujours plus de circonférence que le mal.

A chaque fois qu'on relève l'emplâtre, on le nettoye avec un couteau de buis, ou un petit morceau de bois, mais jamais avec du fer, pour ôter le pus ou la sérosité qui s'y trouve, & on le rétablit dans sa première épaisseur pour le rafraîchir, avant de l'appliquer de nouveau.

Dans les plaies un peu grandes, on fait deux emplâtres, dont on se sert alternativement, de douze heures en douze heures; de sorte que l'un se repose, tandis que l'autre est sur le mal; dans les plaies de peu de conséquence, le même emplâtre sert plusieurs jours de suite, quelque fois-même jusqu'à l'entière guérison : jamais on ne le chauffe, ni on ne le jette au feu, après en avoir fait usage; cette remarque est bien importante.

On peut voir les différentes applications de l'emplâtre, dans un imprimé qui est joint au remède.

Le *Topique vulnéraire & résolutif* se vend, par paquets de 40 sols, à raison de huit francs la livre.

D'après les épreuves qui en ont été faites, tout porte à croire qu'il est très-efficace contre le scorbut qui se manifeste, non pas dans la bouche, mais sur les autres parties du corps; il dissipe aussi la gangrène, & l'enlève des parties où elle est attachée : plus il vieillit, & plus il acquiert de vertus : pour éviter toute surprise, on ne pourra s'en pro-

curer à Paris qu'au dépôt général des remèdes & secrets établi, chez M. Béraud, négociant, rue Saint-Honoré, près du passage Saint-Roch, n°. 272.

PASTEL (*secret de fixer le---*) inventé par M. *Loriot*, & publié par l'académie royale de peinture, en 1780 : le peu d'adhérence des couleurs qu'on emploie dans la peinture au pastel, & les changemens rapides qu'elle éprouve par l'effet de l'humidité & des vapeurs, dont l'air est toujours plus ou moins chargé, avaient successivement engagé plusieurs personnes à rechercher les moyens de la fixer : mais leurs efforts avaient été sans succès : M. *Loriot*, connu par un grand nombre d'inventions, fit cette découverte en 1753 ; il l'annonça à M. le marquis *de Menars*, alors directeur & ordonnateur-général des bâtimens de sa majesté ; M. le marquis *de Menars*, charmé qu'il existât un moyen de conserver des morceaux précieux qui, jusqu'à ce moment, n'avaient eu qu'une existence fugitive, &, pour ainsi dire, éphémère, chargea l'académie royale de peinture d'examiner les épreuves qui furent mises sous ses yeux, le 6 octobre de la même année ; peu de tems après, M. *Loriot* prouva que son secret avait aussi le mérite de détruire les taches de moisissures ; le morceau de réception de la célèbre *Rosalba Carriera*, fixé par M. *Loriot*, & rendu presque à sa première fraîcheur, le démontra aux yeux de l'académie de peinture.

D'après ces succès, M. le marquis *de Menars* fit accorder, par le feu roi, à M. *Loriot* une pension de *mille livres*, à la charge néanmoins que son secret serait déposé dans un écrit cacheté, pour n'être donné au public qu'après le décès de son auteur.

M. le comte *d'Angiviller*, ayant été chargé, par sa majesté, de l'administration de ses bâtimens, a desiré qu'un secret si utile fût rendu public; il l'a témoigné à M. *Loriot*, qui, pour l'avantage du bien public, s'y est prêté avec un désintéressement digne d'éloges: en conséquence, il s'est rendu, le 8 janvier 1780, à l'académie royale de peinture, que M. le comte *d'Angiviller* avait chargé de prendre connaissance de son procédé, & en présence de la compagnie, il a fixé divers tableaux & desseins, en lui développant tous les détails de l'opération, dont elle a été parfaitement satisfaite: c'est pourquoi elle a pensé ne pouvoir mieux faire, pour contribuer à répandre ce secret utile, que de faire imprimer à ses frais le mémoire expositif qui en contient tous les détails, tel qu'il est inscrit sur ses registres.

Détails du secret.

Pour fixer avec succès le *pastel*, il est à propos de se précautionner; 1°. d'une petite *vergette de poche* ordinaire, dont les crins soient un peu courts; 2°. d'une *verge de fer* de 6 à 7 pouces de long, de forme trois quarts

quarts ou triangulaire, & qui soit un peu recourbée par l'un des bouts en manière de bec de corbin : on peut également suppléer à cet outil, par la branche d'un compas de sculpteur (1).

Après s'être muni de ces deux objets, il s'agit de préparer une *mixtion*, qui doit être composée d'une *chopine d'eau bien éclaircie & très-pure*, dans laquelle on fait dissoudre la valeur d'environ *deux gros de bonne colle de poisson*, que l'on coupe dans le plus grand nombre de morceaux possibles, pour en hâter la dissolution : on fait bouillir cette eau, dans le vase où on l'a mise, *au bain-marie*, jusqu'à la parfaite dissolution de la colle ; & afin qu'il ne reste aucun dépôt, on passe cette eau dans un linge ; on verse ensuite une portion de cette eau collée, encore chaude, dans une soucoupe, à mesure qu'on en a besoin, en observant d'ajouter une quantité d'esprit-de-vin de la meilleure qualité, dont la proportion doit être le double de la portion d'eau collée mise d'abord dans la soucoupe, c'est-à-dire, que pour *une cuillerée*, par exemple, de cette eau collée, il faut environ *deux cuillerées* d'esprit-de-vin.

Pour préparer à l'avance la colle de poisson, qui est sujette à putréfaction, il faut mettre dans la dissolution environ la hui-

(1) M. *Loriot* a fait faire une verge de fer dont le modèle est déposé à l'académie, & que l'on pourra consulter pour en faire de semblables.

tième partie d'*esprit-de-vin*, & au besoin, on l'emploie, en y ajoutant le reste de la dose de l'*esprit-de-vin*, & en faisant chauffer comme il est dit : quant à la dissolution de la colle faite au *kervaser*, dont il sera parlé ci-après, elle n'est sujette à aucune putréfaction.

Tout étant ainsi disposé, on place verticalement, ou avec un peu d'inclinaison, le tableau au pastel qu'il s'agit de fixer, soit sur un chevalet, soit contre un mur, soit contre une chaise, table, &c. Puis, on trempe les crins de la *vergette* dans la soucoupe pour les imbiber de mixtion, en observant d'en ôter ensuite la plus grande partie qui s'y trouve attachée, afin que la *vergette* n'en soit, en quelque sorte, qu'humectée, & l'on ôte cette plus grande partie, en passant dessus les crins de la *vergette*, à diverses reprises, le bout recourbé de la *verge de fer*, de manière à presser ses crins en tirant toujours à soi, c'est-à-dire, dans le même sens, sans aller d'un côté & revenir de l'autre.

Pour commencer l'opération de fixer le pastel, tout étant ainsi préparé & la *vergette* humectée de mixtion encore tiède, on présente la face de la *vergette* à la distance de *huit à dix pouces* du tableau, en passant la partie recourbée de la *verge de fer*, de manière à presser légèrement ses crins par une des carnes de la *verge de fer*, toujours dans un même sens, en la tirant sans cesse à soi, comme on l'a déjà dit ; d'où il résulte,

vu la position de la *vergette*, une espèce de vapeur ou de rosée presqu'imperceptible, qui est lancée par l'échappement de chaque crin d'aplomb sur le tableau ; le mêlange d'*esprit-de-vin* & d'*eau collée*, pénétrant à-la-fois le pastel, parvient nécessairement à le fixer.

On continue à promener successivement la *vergette* humectée de mixtion avec les mêmes précautions, c'est-à-dire, toujours en la comprimant, à l'aide de la *verge de fer*, sur toute la superficie du tableau, en observant de tremper la *vergette* dans ladite mixtion, à mesure que l'on s'apperçoit qu'elle a besoin d'être humectée.

Quand toute la surface du tableau a été ainsi imprégnée de cette rosée, on la laisse sécher, & on recommence ensuite l'opération dans le même ordre & de la même manière une seconde, & même une troisième fois : un plus grand nombre de couches n'est pas nécessaire ; cependant il n'y auroit aucun risque à multiplier cette aspersion jusqu'à *cinq* ou *six* fois ; car cette opération n'exempte pas de couvrir les tableaux au pastel d'une glace, comme de coutume : tout le but est de lier toutes les particules, qui ne sont que de la poudre, de manière qu'en touchant le pastel avec les doigts, il ne puisse ni se détacher, ni être altéré : d'ailleurs qu'arriverait-il en multipliant ces aspersions ? C'est qu'on altérerait le velouté du pastel, si l'on s'avisait de frotter trop de fois les tableaux.

Ce serait encore une erreur de croire qu'un tableau au pastel, une fois fixé, fût ensuite susceptible d'être verni par le même procédé que celui de sa fixation ; car autant la mixtion ci-dessus détaillée fait revivre les couleurs qui ont changées, autant le vernis pourrait altérer celles du pastel.

Au lieu d'eau *filtrée* ou bien *épurée*, on peut aussi faire dissoudre la colle de poisson dans du *kervaser*, &, à quelques égards, cette mixtion paraît plus avantageuse, en ce qu'elle est plus spiritueuse & qu'elle sèche plus promptement. Alors, il suffit, contre *deux cuillerées de kervaser* collées & mises dans la soucoupe,, d'ajouter seulement *une cuillerée d'esprit-de-vin.*

On parvient également à fixer, par la même méthode, toutes sortes de desseins. Toute la différence est qu'au lieu de les incliner comme les tableaux, on peut les mettre à plat sur une table, à cause de leur peu de consistance.

Il y a pourtant des ouvrages de très-grands maîtres qui ne peuvent être fixés par cette méthode, à cause de l'amalgame qui a servi à leur préparation, soit qu'ils aient été préparés avec la pierre de ponce & la colle, soit que l'ébauche ait été vernie & retravaillée par-dessus.

Voilà donc en quoi consiste toute l'opération de fixer le pastel : son succès doit être principalement attribué à la propriété des liquides qui servent de base à l'espèce de vapeur que l'on y injecte, à leur prépa-

ration relative & à leur combinaison qui est le résultat de nombres d'épreuves ; car si on mettait une moindre quantité d'eau ou moins de colle proportionnellement, les parties du pastel, qui ne sont qu'une espèce de poussière, ne se trouveraient pas suffisamment conglutinées ; & si l'on mettait moins d'esprit-de-vin & plus de colle que la quantité éprouvée, il se formerait une espèce d'écume, qui, en s'attachant à la *vergette*, ne s'échapperait que par grosses gouttes qui feraient des taches sur le pastel ; il en serait de même, si l'on admettait, au contraire, une plus grande partie d'*esprit-de-vin* ; car cette surabondance ferait tourner la colle, qui, par ce moyen, ne pourrait fixer que très-imparfaitement le pastel, attendu que la colle tournée dans l'*esprit de-vin*, loin d'y tomber en rosée, y serait lancée par globules ; ce qui serait nuisible à sa fixité.

Quant au tour de main nécessaire pour assurer l'opération, il est essentiel de passer la *verge de fer* sur la *vergette*, sans changer de direction, & en lui opposant continuellement un des angles de ladite *verge de fer* ; c'est-là sur-tout ce qui occasionne à chaque crin une espèce d'échappement, qui cingle vers le tableau une portioncule de mixtion.

Ainsi, de toutes ces opérations, il résulte que, comme il n'est pas besoin de toucher le pastel pour le fixer, il est impossible de pouvoir l'altérer, & que la vapeur que l'on

y injecte, à l'aide des précautions que l'on prend, ne saurait manquer d'en faire un tout invariable, & cela sans lui ôter le velouté qui est un de ses agrémens. Il y a plus, toutes les épreuves confirment que les couleurs capables d'être altérées par l'air, sont régénérées, & recouvrent un nouveau lustre de cette mixtion; elles ôtent en outre les taches de moisissure, ainsi qu'il est constaté par le certificat de l'académie, du premier décembre 1753.

Nous finirons par observer, que, quoiqu'il suffise d'humecter trois fois les tableaux en pastel & les desseins, il est bon néanmoins de donner un plus grand nombre de couches ou d'aspersions aux desseins faits au *fusin* ou avec des *crayons tendres*. Au surplus, si l'on voulait se borner aussi à trois injections, il n'y aurait qu'à augmenter la dose de la colle dans la mixtion; mais alors pour garantir les desseins des gouttes trop fortes en colle, qui pourraient y produire des taches, il conviendrait de les placer verticalement, soit en les suspendant à une corde, comme font les marchands d'estampes pour l'étalage, soit en les attachant à un carton par le même moyen.

Il est sans doute inutile d'ajouter que, lorsque l'on se borne à ne *fixer* qu'à trois reprises, c'est afin de ne rien faire perder au pastel de sa fleur, & c'est toujours dans la supposition qu'il sera recouvert d'une glace à cause des insectes, de la fumée & de la poussière des appartemens; au lieu

qu'en répétant plus de trois fois cette opération, il est possible de lui faire acquérir un degré de fixité qui permette d'y passer la main sans rien emporter. Ce degré de fixité peut convenir à des desseins ou à des études au pastel, qu'on voudrait hazarder sans glace, pour servir d'originaux aux élèves.

« Pour copie conforme au mémoire fourni par M. *Loriot*, & inscrit sur les registres de l'académie. *Signé*, Renou, secrétaire-adjoint de l'académie royale de peinture & sculpture ».

HUILE EMPYREUMATIQUE (1). M. *Chabert*, dans les recherches savantes qu'il a faites, a découvert un spécifique contre les maladies des bestiaux ; ayant remarqué que la plupart de ces maladies étaient compliquées de vers, il a prescrit l'usage de l'*huile empyreumatique*, à la dose de cinquante à soixante gouttes, données dans un demi-verre d'infusion de sarriette, tous les matins pendant cinq ou six jours, & cette tentative lui a pleinement réussi : toutes les bêtes à l'aine étaient menacées, en 1782, d'une ruine générale ; plus de quinze cens moutons étaient déjà morts avant son arrivée ; trente-deux étaient désespérés, & succombèrent pendant le traitement, mais les autres se rétablirent, quoiqu'en très-grand nombre ; d'où M. *Chabert* conclut que *l'huile empyreumatique* n'est pas moins un

(1) On appelle *huile empyreumatique* celle qui sent le brûlé, ou dont l'odeur est désagréable.

détertif efficace qu'un excellent authelmentique (1).

CIMENT IMPÉNETRABLE A L'EAU : M. *d'Etienne*, chevalier de Saint-Louis, a fait construire à Paris, rue de Mesnil-Montant, près le boulevard du Temple, une maison qui se termine par un plancher, carrelé à l'ordinaire, & recouvert d'un mastic de sa composition ; ce mastic est si mince qu'il laisse appercevoir le carreau ; il y règne une balustrade à hauteur d'appui : sur ce plancher, est une terrasse ornée de berceaux couverts de vignes ; il y a des fleurs, un potager, des arbres fruitiers, pommiers, pêchers, abricotiers ; une volière, deux belvéders, dont la surface fait encore terrasse ; une pièce d'eau qui peut contenir huit ou dix muids, & qui est également garnie de ciment ; enfin, un jardin complet dont la situation procure une vue délicieuse : le bassin réunit toutes les eaux de la pluie ; dans les tems de sécheresse, on l'alimente au moyen d'une pompe : cette terrasse a cent toises de superficie, & tient lieu d'un jardin de pareille surface, qui, sur le pied de 200 livres que coûte la toise de terrain dans ce quartier, reviendrait à vingt mille livres. Une toiture de cette étendue aurait exigé une dépense de douze ou quinze mille livres ; & la terrasse, en y comprenant les berceaux, les treillages

(1) *Authelmentique* se dit des remèdes contre les vers.

& les embellissemens, n'a seulement pas coûté cent louis : d'où il résulte que M. *d'Etienne* a économisé trente mille livres, sans être chargé d'un entretien dispendieux, puisque la toise du mastic ne revient qu'à trente sous : il y a dix ans que cette terrasse existe.

Quel spectacle pour les aëronautes, que celui d'une ville dont toutes les maisons se termineraient de la sorte ! comme la salubrité de l'air y gagnerait ! car on n'ignore pas que la végétation, après les vents du Nord, est le meilleur moyen de purifier une atmosphère. On aurait moins à redouter les progrès d'un incendie, sur-tout si l'on admettait les planchers en fer que M. *Ango* a présentés à l'académie royale d'architecture qui les a approuvés. Les eaux de pluie & d'orage, qui souvent inondent la capitale, pourraient être utilement recueillies pour l'usage des maisons ou pour l'arrosement des rues ; on économiserait l'énorme quantité de bois qui entre dans la construction des planchers & des toitures ; on doublerait le terrain d'une ville, & l'on aurait ainsi des végétaux frais qu'on s'amuserait à cultiver soi-même sur ces surfaces, ou l'on y placerait des atteliers qui, situés ailleurs, nuisent beaucoup.

La *minceur* extrême du mastic dont il s'agit, fait le principal mérite de l'invention ; ce mastic, vu sa *minceur*, s'attache au corps sur lequel il est appliqué, & ne fait pas corps à part, comme un mastic, qui, par son épaisseur, conserve sa manière

d'être, de se resserrer au froid, de se dilater au chaud, de se fendiller, d'opposer assez de résistance au corps qu'il défend pour s'en détacher par éclat : ce mastic a de plus la propriété de se sécher très-promptement, & de pouvoir laisser couler l'eau à sa surface, au bout de deux heures d'emploi, par un beau tems ; ce qui, dans ce climat, est un avantage inappréciable. Aussi ne doutons nous pas que cette découverte ne change un jour la manière de construire : beaucoup d'intérêts, sans doute, se sont opposé à l'adoption de ce moyen ; mais un intérêt plus fort, celui des propriétaires, pourra l'emporter.

M. *d'Etienne*, après avoir fait hommage au roi de la composition de son ciment, l'a communiqué au public : nous nous faisons un devoir de lui donner ici toute l'extension qu'elle mérite.

Composition du ciment impénétrable à l'eau.

Chaux, cailloux de rivière, (*ou tuileau, ou brigue de Bourgogne*,) & eau ; prenez la meilleure chaux, éteignez-la, s'il est possible, en sortant du four, ou tâchez de vous la procurer le plus récemment calcinée (1) : ayez, d'une part, de la chaux vive

(1) Voici le procédé sur l'extinction de la chaux ; c'est celui indiqué par *Philibert de Horme*, au premier livre d'architecture : nous rapportons ce procédé

que vous réduirez en poudre ; mais il faut la pulvériser & l'employer, sans délai, après sa cuisson, ou la bien conserver à l'abri du contact de l'air, si on est forcé de la transporter ; car, c'est de cette précaution que dépend essentiellement la vertu de la chaux. La chaux qui a été exposée à l'action de l'air & de l'humidité, perd en partie son caractère de chaux, & redevient ce qu'elle était avant sa calcination, de la terre calcaire, sans effet & sans vertu : c'est un point de chimie, sur lequel nous croyons devoir particulièrement insister, pour l'avantage de ceux qui auront recours à ce mastic. Prenez, d'une autre part, du caillou ou gravier très-dur & très-pur, que vous pulvériserez également ; on peut encore employer avec succès la brique ou le tuileau de Bourgogne ; mais il faut s'assûrer de leur

---

pour la commodité de ceux qui n'ont point l'ouvrage.

« Il faut faire un entoisé de chaux, sortant du four, le couvrir d'une couche de sable assez épaisse pour empêcher la fumée de s'exhaler, & jetter sur le sable de l'eau en assez grande quantité, pour que la chaux se fuse dessous, sans se brûler, ayant soin de boucher à mesure les crevasses qui pourraient se faire au sable, & laisser échapper la fumée. Comme il est essentiel que le sable, dont on couvre la chaux pour l'éteindre, ne se mêle pas avec elle, on interpose entre la chaux & le sable, sur toutes les surfaces de l'entoisé, des claies d'osier très-serrées, ou des nattes de paille ou de jonc ; on ne découvre alors cette chaux qu'au bout de quinze jours, selon ce qu'on veut en employer ; le reste se conserve sous le sable aussi long-tems qu'on le desire, sans se dessécher. La chaux la plus anciennement éteinte est la meilleure ».

qualité, & sur-tout de leur parfaite cuisson, & ne les employer que neufs : le caillou & le tuileau doivent être en poudre fine, mais non pas en poudre impalpable ; l'eau de rivière sera préférable à celle de puits. Maintenant voici les quantités : ayez un vase qui contienne trois ou quatre pouces cubes au plus, lequel servira de mesure. Prenez cette mesure de chaux éteinte avec une mesure & un tiers d'eau ; broyez avec la truelle jusqu'à ce que vous ayez un lait de chaux sans peloton : ajoutez cinq mesures & un tiers de votre caillou ou de votre tuileau pilé ; ou bien, si vous avez du caillou ou du tuileau à votre disposition, vous pouvez les employer conjointement dans la proportion de trois parties de caillou, & de deux & un tiers de tuileau qu'on mêlera parfaitement avec le lait de chaux. Enfin, on ajoutera une mesure de chaux vive & bien pulvérisée, & l'on emploiera, sur-le-champ, le ciment, après que le mêlange en sera exactement fait avec la truelle. Ce qui concerne la préparation du plancher pour recevoir le ciment, n'est guères susceptible d'être extrait ; il faut le lire dans le mémoire que l'auteur (M. *d'Etienne*) a publié en 1782, & qui se vend chez lui 3 liv. ; la négligence des plus légères circonstances dénature souvent les meilleurs procédés. M. *d'Etienne* recommande l'usage d'un carreau en forme de briques, fabriqué exprès, pour être plus dur, & former une meilleure liaison : on trouve de ces *carreaux-briques*

& tous les matériaux nécessaires à la fabrication du ciment, au seul dépôt approuvé par l'auteur, rue Copeau, au coin de la rue Neuve-Saint-Etienne, près le Jardin du Roi, chez M. *Lavandier*, qui procure aussi des ouvriers au fait de l'emploi du nouveau ciment.

LITS MÉCANIQUES, *à l'usage des malades :* toutes les personnes dont les forces sont épuisées par l'excès des souffrances, desirent que ceux qui les soignent, puissent les tourner, leur lever la tête, les asseoir sur leur séant, les soulever pour les mettre sur le bassin ou pour faire leur lit, sans les toucher; une mécanique est seule capable de produire ces effets; c'est ce que MM. *Mathieu & Garat* semblent avoir imaginé à l'envi l'un de l'autre : nous allons décrire ces deux inventions, afin que le public adopte celle qui lui présentera le plus d'avantages.

Lit mécanique de M. Mathieu.

Un chassis de la grandeur du lit, qui se brise en tout sens, à volonté, reçoit deux moitiés de sangles, lacées au milieu, dans la longueur avec une corde, & assujetties au chassis par des boutonnières : sur ces sangles, sont posées des moitiés de draps, entre lesquelles est une ouverture pour placer un bassin.

Aux quatre coins du chassis, sont des cordons qui montent perpendiculairement

le long de chaque colonne, pour passer dans des poulies fixées aux quatre côtés de l'impériale, d'où elle retombent perpendiculairement deux par deux de chaque côté du pied du lit ; c'est-là qu'elles viennent aboutir ou toutes ensemble, ou deux par deux, à un cylindre de cuivre fixé à chaque extrémité d'un axe de fer placé horizontalement : à l'une des extrémités d'un de ces axes, est une manivelle qui communique le mouvement à une roue concentrique à l'axe ; en variant la position des cordons sur les cylindres, & en ouvrant ou fermant les différens verroux ou clapets, on détermine, par le mouvement brisé du chassis les différentes situations où doit être le malade.

Lorsque le chassis est élevé, on y substitue d'autres pièces de coutil, réunies comme celles sur lesquelles repose le malade, au moyen d'une espèce de lacet rendu très facile par des poulies presque insensibles, & lorsqu'un nouveau lit a été préparé dessus, on descend le chassis ; alors, on tire du coutil le lacet qui en assujettit les deux moitiés ; on déboutonne les extrémités attachées au chassis, on ôte les moitiés de coutil & de matelats, & l'on boutonne au chassis les pièces de coutil qui portent le nouveau lit.

L'auteur a exécuté deux de ces lits, l'un en bois & l'autre en fer ; on les a vus au garde-meuble de la couronne, à Paris, où ils ont réuni tous les suffrages.

Lit mécanique de M. Garat.

Un grand chassis qui glisse verticalement à l'extérieur, dans des rainures pratiquées aux colonnes, sert à soulever le malade quand on veut faire son lit; ce chassis est garni d'un coutil qui y est attaché, d'un côté, par le moyen d'un bouton, & de l'autre, par des bélières: un second chassis, pratiqué dans l'intérieur, n'en occupe que la moitié du côté du chevet; il porte, de même que le premier, un coutil, & sert à faciliter tous les autres mouvemens qui s'exécutent de la manière suivante.

Au pied du lit, est une boîte dans laquelle sont renfermées cinq poulies de bois fixement attachées à autant de roues dentées; chacune de ces roues est conduite par un pignon particulier, dont l'axe passant au déhors de la boîte, est taillé carrément pour recevoir une clef; chaque poulie est destinée à un mouvement différent; trois de ces poulies sont embrassées chacune par deux cordes, qui, par des poulies de renvoi, sont conduites dans les colonnes qui sont creusées, traversent l'impériale, & retombent perpendiculairement au coin du petit chassis. Lorsqu'on les met en mouvement, le chassis ne s'élève que d'un côté; soit dans le sens longitudinal, ce qui place le malade sur le côté droit ou sur le côté gauche, soit dans le sens latitudinal, ce qui lui élève la partie supé-

rieure du corps, & l'assied. Les deux autres poulies sont embrassées par quatre cordes qui, comme les autres, aboutissent celles de l'une au grand chassis, & celles de l'autre au petit chassis : en mettant celles-là en mouvement, on élève assez le malade pour qu'on puisse faire son lit ; & en faisant jouer celles-ci, on élève, à un dégré suffisant, le petit chassis, pour glisser & ôter le bassin à volonté. Ce lit mécanique ne diffère point à l'extérieur d'un lit à colonnes ; tous les effets peuvent en être produit par la garde-malade la moins forte, & même par un enfant de dix à douze ans.

TOPIQUE *pour les cors des pieds :* Un particulier avait des cors aux pieds, & marchait comme un gouteux, lorsqu'un de ses amis lui conseilla de mettre autour de chacun de ces cors une bandelette de mousseline, de lui faire faire trois ou quatre fois le tour du doigt, & de l'assujettir avec un peu de fil ; il l'invita en outre à laisser cette mousseline sur les cors jusqu'à ce que le tems l'eût détruite : le particulier se prêta difficilement à ce remède ; mais considérant qu'un pareil topique n'avait rien de nuisible, il consentit à l'essayer. Au bout de quinze jours ou de trois semaines, il n'éprouva plus de douleurs, & ses cors disparurent avec la mouseline.

Nous avons nous-mêmes tenté ce moyen, avec le plus grand succès ; ce qui prouve jusqu'à l'évidence cette vérité, qu'il est bien

des

des effets dont on ignore les causes.

AGITATION DES FLOTS. (*Moyens de calmer* l'--) : Malgré la perfection où la navigation a été portée de nos jours, on n'éprouve encore que trop souvent les funestes effets des orages & des tempêtes : trouver les moyens de calmer en un moment l'agitation des flots, ce serait rendre au commerce, à l'état, à l'humanité entière, le service le plus important.

On a remarqué depuis long-tems que l'huile avait cette propriété ; plusieurs marins l'ont observé ; *Franklin* (1) lui-même en a fait l'expérience ; mais nous devons à M. *Achard* d'avoir étendu cette découverte. Après avoir rempli d'eau une grande caisse enduite intérieurement de poix, afin qu'elle ne laissât point passer l'eau, il y mit au milieu un petit bateau ; à force d'agiter l'eau par le moyen d'une roue qui communiquait à un cylindre qui traversait la caisse, le petit vaisseau a bientôt coulé à fonds : jettant ensuite, dans la même eau, une quarte d'huile, il a fallu une agitation plus longue & plus forte pour que le petit bateau fut submergé. D'après cette expérience, il est évident que l'huile peut calmer l'agitation

(1) *Franklin est mort !* a dit M. le comte *de Mirabeau*, en s'adressant à l'assemblée nationale le 11 juin 1790 ; ce début aussi noble que touchant, fixa tellement l'attention de l'assemblée, que son président, (M. l'abbé *Sieyes*,) fut chargé d'écrire au congrès qu'elle prendrait le deuil pendant trois jours, à commencer le 14 du même mois.

de l'eau ; elle n'a pas cependant toute l'efficacité que lui prêtent certains marins ; mais delà résulte une observation très-juste & très-avantageuse : l'huile ne produit l'effet dont il s'agit, que parce qu'elle est plus légère que l'eau ; ainsi une plus grande étendue de matière légère & moins sujette à se dissiper que l'huile, produira le même effet dans un plus haut dégré. C'est ce que M. *Achard* a vérifié, en attachant à son bateau huit petites boules de verre creuses & fermées hermétiquement ; & ce n'est qu'après beaucoup d'efforts, bien plus considérables qu'avec l'huile, qu'il est parvenu à le submerger.

En appliquant ces expériences à la navigation, on pourrait substituer à l'huile des tonneaux remplis d'air, ou encore mieux, des caisses de fer-blanc quarrées, également remplies d'air impénétrable à l'eau. Les vaisseaux pourraient, sans augmenter beaucoup leur charge, se munir toujours de quelques douzaines de tonneaux ou de caisses de fer-blanc attachées à des cordes qu'il suffirait de jetter dans l'eau lorsqu'elle serait agitée au point de craindre quelque accident. Une pareille découverte peut devenir trés-utile, & fait le plus grand honneur aux talens de M. *Achard*.

MOUTURE ÉCONOMIQUE : Les propriétaires de terres & de moulins, dans les provinces desquelles cette espèce de mouture n'est point encore en usage, ont le plus grand intérêt à la connaître, & à se

convaincre de la préférence qu'elle mérite.

Un setier de bled, par exemple, ne produisait anciennement que cent quarante-quatre livres de farine, & il en fallait quatre setiers par an pour la nourriture d'un homme; la mouture s'est améliorée depuis; car, selon M. *de Vauban*, trois setiers de bled produisant cent cinquante livres de pain, suffisaient pour la nourriture du soldat.

La *mouture économique*, établie par M. *Bucquet*, dans plusieurs provinces du royaume, sous les ordres du gouvernement, a réduit cette consommation à deux setiers de bled, qui produisent trois cents quatre-vingt à trois cents quatre-vingt-dix livres de farine, & cinq cents trente livres de pain.

Cette augmentation de farine provient de la mouture des gruaux, qu'on laissait auparavant dans le Son, parce que les vices de construction des moulins ne permettaient pas de la remoudre; ce que M. *Bucquet* a rendu facile, par la perfection qu'il a donnée aux moulins & à la mouture: la perte de ces gruaux est d'autant plus digne d'attention, qu'ils contiennent le germe du bled, c'est-à-dire, la farine la plus substantielle & la plus savoureuse.

Il résulte par conséquent de ce qui précède que deux setiers de bled produisent aujourd'hui plus de farine & de pain que trois setiers n'en ont jamais produit; aussi y aurait-il au moins un tiers de bénéfice & d'é-

conomie sur la consommation des grains en France, si la mouture économique y était généralement usitée.

Les personnes qui desireront connaître à fond un sujet aussi important, pourront lire avec fruit le *Mémoire sur les moyens de perfectionner les moulins & la mouture économique*, par M. *Bucquet*; ce mémoire se vend chez *Gattey*, libraire, au Palais-royal : l'auteur y a développé de la manière la plus exacte, non-seulement tout ce qui est relatif à la mouture des grains, mais encore tout ce qui concerne la construction des moulins ; ces instructions, rassemblées, avec autant d'ordre que de clarté, sont proprement un précis des meilleurs ouvrages qui ont été publiés sur ces matières.

LAVEMENS FÉBRIFUGES : M. *Helvetius*, docteur en médecine, publia en 1647, un ouvrage dont l'édition est épuisée, & qui a pour titre : *Méthode pour guérir tontes sortes de fièvres, sans rien prendre par la bouche*, &c. Cet ouvrage tomba entre les mains d'une personne qui avait une fièvre intermittente depuis six mois ; par ordonnance du médecin, elle prenait régulièrement le quinquina ; mais elle souffrait beaucoup de l'estomac & de la poitrine ; sa fièvre, loin de diminuer, augmentait de jour en jour ; enfin, ayant lu ce passage, à propos du remède de M. *Helvetius* : « *Il est* « *très-extraordinaire qu'il revienne encore* « *un accès ; il est très-rare qu'il en revienne* « *deux, & il n'est jamais arrivé d'en voir*

« *revenir trois* » ; elle se détermina à l'essayer, à l'insçu de son médecin ; le succès fut si prompt, que ce dernier en parut fort étonné ; comme une infinité d'autres personnes n'ont dû leur guérison qu'à ce remède, nous croyons devoir l'indiquer.

« Il consiste à donner le quinquina en « lavement ; on prend pour cela une once « du meilleur quinquina en poudre, & on « le mêle dans une chopine d'eau tiède, « sans y rien mettre de plus.

« Dans les fièvres intermittentes, ce la- « vement se donne à la fin de l'accès ; il « doit être réitéré trois fois par jour, jus- « qu'à parfaite guérison ; ce qui ne va pas « loin, puisqu'il n'y a jamais un troisième « accès.

« Quand on est guéri, on continue les « mêmes lavemens pendant douze jours, « savoir, un le matin & un le soir, pen- « dant les six premiers jours ; & un, le ma- « tin seulement, pendant les autres jours ; « le point essentiel étant de garder un la- « vement le plus long-tems possible, les « personnes qui ont trop de gêne à les gar- « der, doivent ajouter à la poudre de quin- « quina, une demi-once de pavot blanc.

« Dans les fièvres continues, le lavement « est d'une forte décoction de quinquina, « faite avec l'eau simple, & dans cette dé- « coction, on met encore une once de quin- « quina ; il se donne alors sur le déclin du « redoublement ; s'il n'y en a point, on « l'administre dans le tems où la fièvre est

« la moins violente : on donne ce lavement « de quatre heures en quatre heures, jus- « qu'à ce qu'il n'y ait plus de fièvre.

« Ce remède convient aux personnes de « tout âge & de tout sexe : pour les enfans « à la mamelle jusqu'à quatre ans, la dose « du quinquina est de deux gros ; depuis « quatre jusqu'à dix, de trois gros ; depuis « dix jusqu'à quinze, de demi-once ; de- « puis quinze jusqu'à vingt, de six gros ; « depuis vingt jusqu'à soixante, & au-delà, « on donne la dose entière d'une once, « même pour les femmes grosses, le re- « mède faisant effet, sans causer aucune « agitation.

« Les personnes d'un tempérament fai- « ble, dont les entrailles sont délicates, ne « prennent que la demi-dose, c'est-à-dire, « une demi-once.

« Dans les fièvres malignes, il ne faut « point se servir de sirop blanc ; il faut, au « contraire, en mêler dans le lavement pour « les fièvres accompagnées de dévoiement.

« M. *Helvetius* ajoute que dans toutes « les maladies compliquées, comme fluxions « de poitrine, transports au cerveau, pleu- « résies & blessures, ces lavemens ôtent la « fièvre ; il n'y a que les tensions extraor- « dinaires du bas-ventre, qui doivent en in- « terdire l'usage ».

Il recommande en outre, pour ceux qui ne pourraient point rendre les lavemens de quinquina, de prendre un lavement purgatif de deux jours l'un, sur le soir.

M. *Helvetius* n'ordonne point ce remède au moindre accès de fièvre que l'on éprouve. « *Je trouve, au contraire*, dit-il, *fort à propos, que l'on essaye auparavant de se guérir par quelque saignée & quelque purgation ; ce qui réussit très-souvent* ». Il n'indique, par conséquent, son remède que dans les fièvres tenaces & opiniâtres.

Tout porte à croire que M. *Helvetius*, lors de la découverte de ce remède, a eu beaucoup de contradicteurs, & que le mal que l'on en a dit, a étouffé & arrêté le bien qu'il aurait pu faire ; cependant nous ne devons pas omettre qu'il a été publié par ordre de Louis XIV : c'est un hommage à rendre à la mémoire d'un des grands hommes dont l'art de guérir s'honore.

FOUR A CHAUX (*dangers du sommeil dans un---*) On sait que la vapeur du charbon, principalement celle qui s'élève d'une cuve de vin, de cidre ou de bierre en fermentation, &c, tue quelquefois ; mais beaucoup de gens ignorent que l'air que l'on respire dans un four à chaux, peut produire le même effet : & cet accident est par malheur assez fréquent : trois pauvres, transis de froid, étaient entrés dans un de ces fours ; la chaleur les avait provoqués au sommeil ; ils y avaient passé la nuit ; le lendemain on les trouva morts, & dans la même attitude où on les avait laissé la veille. Les ouvriers se débarrassèrent des cadavres, & les portèrent sur une éminence voisine ; un de ces corps mal posé, roula dans la rivière qui

était au bas de la colline, & on fut tout étonné de le voir ressusciter : un événement semblable est une preuve bien convaincante que l'eau froide, que l'agitation & le mouvement, moyens si faciles à employer, sont aussi les plus salutaires dans tous les cas où il y a suffocation occasionnée par les vapeurs méphytiques.

EAU FILTRÉE DE LA SEINE, *à la pointe de l'isle Saint-Louis* : Comme le rapport qui suit, a pour objet d'inspirer tout le degré de confiance que mérite une invention aussi utile, nous n'hésitons pas à le consigner ici mot pour mot.

RAPPORT *fait à la faculté de médecine de Paris, le premier avril 1778, par* MM. Majault, Moraud, Nollan & le Tenneur, *commissaires qu'elle avait nommés pour répondre à quelques difficultés proposées par MM. les entrepreneurs de l'eau filtrée à la pointe de l'isle Saint-Louis.*

« Il est aussi important qu'il est agréable « aux habitans de Paris, d'avoir pour bois- « son de l'eau de la Seine, dépouillée de « toutes les parties terrestres dont elle est « souvent troublée ; les moyens qu'employe « une compagnie qui a formé à cet effet un « établissement à la pointe de l'isle Saint- « Louis, remplissent complettement cette « vue ; ces MM. y font clarifier l'eau de la « Seine, en la faisant passer de bas en haut « par une masse de huit à neuf pieds de « sable

« sable de rivière, qui n'est composé que « de petits cailloux, d'où elle est versée « dans un réservoir commun, qu'on se « proposait de doubler de plomb ; mais ce « métal devenant suspect à quelques per- « sonnes, MM. les entrepreneurs de cet « établissement n'ont pas voulu faire gar- « nir leur réservoir, sans vous avoir con- « sulté ; aussi vous ont-ils supplié, Mes- « sieurs, de les éclairer sur ce point.

« La faculté nous ayant fait l'honneur de « nous charger de répondre à cette diffi- « culté, nous avons celui de lui observer, « 1°. que l'eau qui séjourne pendant long- « tems dans un réservoir garni de plomb, « y dépose une matière composée de sele- « nite & de terre, qui forme un enduit « qui est dur & presque insoluble dans « l'eau ; que sous cette croûte, le plomb se « détruit peu-à-peu, & se convertit en une « espèce de chaux blanche, que quelques « chimistes ont cru irréductible : il est évi- « dent, d'après ce qui vient d'être dit, que « l'espèce de chaux de plomb qu'on trouve « dans les réservoirs où l'eau a séjourné « long-tems, ne peut être mêlée à l'eau « contenue, puisqu'il existe entr'elle & « l'eau un corps intermédiaire qui met obs- « tacle à la possibilité de la mixtion de « cette chaux de plomb avec l'eau ; 2°. « qu'en supposant qu'il fût possible que ce « plomb qui se décompose avec tant de « lenteur & en si petite quantité, se mêlât « avec l'eau, il y serait en si petit volume,

« qu'il pourrait y être regardé comme zéro,
« sur-tout dans l'eau d'un réservoir dans
« lequel il doit y en passer environ cent
« vingt muids par jour.

« Si l'eau qui a séjournée dans des vases
« garnis de plomb, pouvait être nuisible,
« les fontaines doublées de plomb, qu'on
« a substituées aux fontaines de cuivre éta-
« mé, les tuyaux qui conduisent l'eau à
« toutes les fontaines dans lesquelles l'eau
« séjourne, ces réservoirs des maisons qui
« ont, ou de l'eau des pompes de la ville,
« ou de l'eau d'Arcueil, enfanteraient des
« maladies qui n'échapperaient pas plus à
« l'œil du médecin attentif, que celles que
« les fontaines de cuivre occasionnent. On
« se croit donc autorisé à assurer au public
« & à MM. les entrepreneurs, qu'il n'y a
« rien à craindre de l'usage de l'eau qui au-
« rait passé dans des vaisseaux garnis de
« plomb.

« Lorsque nous allâmes visiter les filtres
« pour nous assurer de la manœuvre & du
« dégré de limpidité de l'eau filtrée, MM.
« les entrepreneurs nous supplièrent de les
« satisfaire sur trois autres difficultés; la
« première de savoir si la filtration de l'eau
« par le moyen du sable, peut la dépouil-
« ler de l'air qui se trouve interposé dans
« ce fluide; 2°. si cette même opération
« peut enlever à l'eau les sels qu'elle con-
« tient; 3°. si parmi le caillouteage qu'on
« emploie, appellé sable improprement, il
« se trouvait quelques petits morceaux de

« pierre calcaire, si la petite portion de « pierre calcaire, dont l'eau pourrait se « charger, serait nuisible à la santé.

« Pour satisfaire à la première question, « nous nous sommes transportés à la pointe « de l'Isle ; nous y avons pris une pinte « d'eau clarifiée par le filtrage, & une « pinte telle qu'elle avait été tirée de la « rivière ; ayant mis un volume égal de « l'une & de l'autre dans deux vases de « terre de même grandeur sous le récipient « d'une machine pneumatique, ayant fait « le vuide, nous avons observé que les « deux eaux fournissaient la même quan- « tité de bulles d'air ; il faut donc conclure « de cette expérience que M. *Sigaud de la « Fond* a bien voulu faire & répéter sous « nos yeux, que l'eau, par l'opération du « filtrage, n'est pas dépouillée de l'air qui « lui est interposé.

« On ne devrait pas répondre à la seconde « difficulté ; les physiciens & les chimistes « sont bien convaincus qu'on ne peut pas « enlever à l'eau, par le filtrage, les sels « qui, y étant dans un état de dissolution, « ne font qu'un avec le fluide dans lequel « ils sont dissous ; qu'il n'en est pas des « sels, comme de certaines terres qui ne « sont que délayées dans l'eau, telles que « sont celles dont l'eau de la Seine est si « souvent chargée.

« Nous répondrons à la troisième ques- « tion, 1°. qu'il se trouve très-peu de « pierres calcaires dans le sable de la

« rivière, qu'il est presque tout composé « de cilex adouci par le frottement §° 2°. « qu'en supposant l'existence de quelques « petites pierres calcaires, & la possibilité « de leur dissolution, cette portion de « pierre calcaire dissoute serait bien peu « de chose, en raison du volume énorme « d'eau dans lequel elle se trouverait éten- « due, & qu'un huitième de grain, par « exemple, de pierre calcaire dans une « livre d'eau, (quantité qui même ne peut « pas être supposée,) ne pourrait pas être « nuisible à la santé, puisque la pierre « calcaire ne le serait pas prise en plus « grand volume.

« Il ne nous reste, Messieurs, qu'à vous « faire l'éloge de la compagnie qui veut « bien s'occuper des *moyens* de fournir à « cette capitale de l'eau de la Seine *très-* « *limpide*, lors même qu'elle se trouve « chargée des parties terrestres qui la salis- « sent jusqu'à la rendre dégoûtante ; ces « Messieurs se proposent de multiplier les « filtres, & de filtrer l'eau deux fois, lors- « que les circonstances l'exigeront : de sem- « blables soins sont bien faits pour mériter « la confiance du public & l'approbation « de ceux qu'ils ont choisi pour juges. *Si-* « *gné*, MAJAUD, MORAND, NOLLAN, ET « LE TENNEUR ».

DÉCRET.

Extrait des Registres de la Faculté de Médecine de Paris.

« Le premier avril 1778, MM. *Majaud*, « *Morand*, *Nollan* & *le Tenneur*, doc- « teurs-régens de la faculté de médecine de « Paris, nommés commissaires pour répon- « dre à quelques difficultés proposées par « MM. les entrepreneurs de l'eau filtrée à « la pointe de l'Isle-Saint-Louis de cette « ville, ont fait leur rapport, qu'ils ont « signé & déposé sur le bureau.

« La faculté, après avoir délibéré, a ap- « prouvé le susdit rapport, & adhérant à la « conclusion de MM. les commissaires, a « décidé que l'eau filtrée par le procédé « adopté par Messieurs les entrepreneurs, « n'est dépouillée d'aucuns des principes qui « la rendent salutaire, & ne contient rien « qui puisse nuire à la santé, & que toutes « les terreurs qu'on a voulu ou qu'on vou- « drait inspirer aux citoyens, sont futiles « & dépourvues de fondement : telle est la « conclusion portée par moi. *Signé* J. C. « Sessarts, *doyen* ».

INSTRUMENS *propres à remédier à la faiblesse de la vue* : un Anglais, homme de génie, s'appercevant que sa vue s'affaiblissait de jour en jour, imagina un instrument dont la description est très-simple ; il fit faire deux tuyaux coniques en cuir, ouverts de part & d'autre, & noircis en-dedans,

afin d'imiter ce que la nature a observé elle-même dans la structure de l'œil ; il appliqua ces deux tuyaux de manière que leurs bases se trouvèrent tournées du côté des yeux, & leurs pointes du côté de l'objet : en moins de quatre mois, sa vue se rafermit au point qu'il renonça pour jamais à l'usage des lunettes.

Le hasard a fait découvrir en Allemagne un autre instrument qui est pour l'œil ce qu'est un cornet acoustique pour l'oreille ; un homme, dont la vue était extrêmement affaiblie par l'âge, prit un tuyau de lunette, passablement long, en sortit les verres, & mit à leurs ouvertures des tuyaux de maroquin noirci, ajustés en forme d'entonnoirs. Ayant ensuite appliqué l'œil à l'ouverture la plus large de l'un de ces entonnoirs, il remarqua avec étonnement qu'il pouvait lire sans peine le caractère le plus fin ; ces entonnoirs étaient de différente longueur ; les ouvertures ménagées à leurs pointes, étaient aussi de différente grandeur ; plus l'ouverture était petite, & mieux il distinguait les petites lettres ; il appercevait à la vérité moins de mots & de lignes à la fois ; mais il en était bien dédommagé par la facilité avec laquelle il lisait.

Ces observations peuvent servir à porter les découvertes que nous venons de décrire à une plus grande perfection.

BATIMENS INCOMBUSTIBLES : Monsieur *d'Espiés* publia, en 1754, un procédé qui consistait à séparer les étages des mai-

sons par des voûtes plates, & les couvertures par des combles briquetés ; ce procédé fut suivi, en partie, à Versailles, dans la construction de l'hôtel de la Guerre, & complettement, à Paris, dans celle du Palais-Bourbon.

Le *Mercure* de France du mois de janvier 1779 indique, à la page 178, un autre procédé dont on est redevable à M. *de Croï*, (ci-devant duc), & qui n'est pas très-dispendieux ; mais comme les matériaux, nécessaires pour ces deux procédés, manquent dans certains départemens où l'on ne pourrait les transporter qu'à grands frais, il est à propos de multiplier les moyens les plus propres à préserver les maisons de ville & de campagne des incendies.

M. *Hartley* qui, le premier, s'est livré à ce genre d'étude en Angleterre, où la pierre & le plâtre sont extrêmement rares, est parvenu à intercepter le passage de l'air à travers les planchers, en se servant de plaques de fer battu, jointes ensemble ; le gouvernement de la Grande-Bretagne, convaincu de l'utilité de son invention, le chargea d'armer, selon sa méthode, les arsenaux & les magasins royaux de Portsmouth, Plymouth, &c. il résulte des expériences qu'il a faites avec le plus grand succès, qu'un double écran de plaques de fer, assez grand pour fermer tout-à-coup le devant d'un théâtre où le feu se manifesterait avec violence pendant la représentation, soit en faisant mouvoir cet écran comme les

coulisses des deux côtés de la salle, soit en le laissant glisser lentement du haut du cintre par le jeu de quelque manivelle, arrêterait la communication du feu assez à tems pour laisser aux spectateurs le tems de s'évader, sans se précipiter en foule. Un des avantages de cette découverte est de pouvoir encore s'adapter aux navires, & sur-tout aux magasins à poudre, aux cuisines, &c.

Enfin milord *Mahon* a substitué aux plaques de fer battu un simple mortier, composé d'un boisseau de gros sable, de l'espèce de celui dont on se sert pour le mortier ordinaire, de deux boisseaux de chaux, & de trois boisseaux de foin haché ou coupé d'environ trois pouces de longueur : l'expérience de milord *Mahon* a eu lieu, à Londres, le 26 septembre 1777, chez M. le comte *Stanhoupe*, son père, en présence de beaucoup de savans.

Une maison de bois, ayant été enduite de ce mortier, on fit au rez-de-chaussée un feu de fagots assez considérable pour fondre les vitres d'une croisée, tandis que sur le plancher au-dessus on n'y sentait point de chaleur, & qu'on y mangeait de la crême à la glace.

Voici le détail des procédés que recommande milord *Mahon* dans la construction des bâtimens que l'on veut rendre incombustibles.

1°. On prend des lattes d'environ un demi-pouce d'épaisseur que l'on cloue solidement contre les deux côtés des solives,

fraîchement enduites d'une légère couche de mortier.

2°. On coupe d'autres lattes plus minces par morceaux de la longueur qui se trouve entre deux solives moins deux ou trois lignes, & on les pose transversalement entre ces solives, en appliquant leurs bouts dans la couche de mortier qui couvre le côté des lattes clouées aux solives, observant de laisser une couche de mortier entre les côtés & les bouts des lattes, pour ôter toute transmission à l'air.

3°. Sur cette espèce de couche ou de petit plancher de lattes posées à un quart de pouce de distance les unes des autres, on met une couche de mortier.

Si c'est un plancher posé sur terre, c'est-à-dire, qui ne laisse pas de prise au feu par-dessous, on fait cette couche assez épaisse pour être de niveau avec le dessus des solives, & on la laisse sécher. C'est ce que milord *Mahon* appelle une *simple armure*, ne la croyant pas assez forte pour résister à une grande action du feu : pour construire ce qu'il nomme une *double armure*, il faut que cette couche de mortier n'ait qu'un demi-pouce d'épaisseur.

4°. On prend d'autres petits morceaux des mêmes lattes, on les pose transversalement entre les solives, & on les enfonce, par un mouvement latéral, dans la couche de mortier tout humide, observant toujours qu'il y ait une couche complette de mortier entre les bouts des petites lattes, & les côtés des solives.

5°. Sur ce rang de lattes posées ainsi à côté, mais un peu plus éloignées les unes des autres que dans le premier rang, on met une seconde couche de mortier, assez épaisse pour la rendre de niveau avec le dessus des solives ; cette double couche de lattes & de mortier forme une masse solide, impénétrable à l'air, d'un pouce & demi d'épaisseur, & de niveau en haut avec le dessus des solives ; on la laisse sécher entièrement avant d'y toucher de nouveau ; ce qui s'opère dans la belle saison en huit ou dix jours.

6°. Quand la double couche est tout-à-fait sèche, on y jette du sable à mortier ordinaire, & l'on prend une règle faite exprès, assez longue pour traverser l'espace de deux solives, & un peu courbe & concave en-dessous ; on passe cette règle tout au long des solives, afin d'en ôter le superflu du sable, & de laisser le reste dans une couche régulière, qui doit être un peu plus élevée au milieu de l'espace entre deux solives, qu'à leurs côtés ; le dessus des solives reste même dégarni de sable.

7°. On pose sur ces couches les planches, en les travaillant tellement, par un mouvement horisontal, que le sable soit forcé de s'enfoncer dans toutes les crevasses ou interstices, tant de la couche de mortier que des solives & des planches-mêmes, pour boucher tous les passages, & empêcher toute transmission & circulation de l'air par le plancher.

8°. Les plafonds dont on couvre ensuite la *solivure* des planchers des chambres hautes, cachent entièrement toute cette couche d'armure contre le feu : les cloisons de bois, qui forment les séparation. des chambres d'un même étage, & les maisons qui ne sont construites que de bois, doivent être armées de la sorte sur toutes les surfaces ; la seule différence qu'il y a, c'est que les couches d'armures, qui sont horisontales dans un plancher, deviennent perpendiculaires dans un pan de séparation : quand tout est sec, on plafonne tous les pans à l'ordinaire, & l'ouvrage est fini.

Un cinquième procédé, imaginé avec succès à Vienne en Autriche, est celui de M. *Frédéric* ; il consiste en un composé de neuf parties d'argile, une de tan, & une d'eau de tannerie ; on y ajoute une troisième partie de cendres avec une égale quantité de sable, si l'argile est bonne & bien grasse, & une vingt-cinquième partie seulement de sable & de cendres, si l'argile est d'une qualité inférieure. On pêtrit le tout avec de l'eau & on laisse reposer cette pâte ; on l'étend ensuite sur un plancher uni, en lui donnant l'épaisseur de trois ou quatre doigts, & l'on attache, avec une ficelle bien frottée de savon, une couche de paille de même épaisseur ; outre cette couverture préservative, on enduit tous les bois, & tout le toit d'une couche épaisse de la même pâte. Quelques soient ces inventions, leur utilité nous engage à les soumet-

tre au jugement du public, ne serait-ce que dans l'attente de les voir porter un jour au degré de perfection dont elles sont susceptibles.

EAU VULNÉRAIRE *pour quelques maladies des yeux*, publiée par M. l'abbé *Tessier*, de l'Académie royale des sciences, & de la société royale de médecine : « j'ai eu, dit-il, bien des fois occasion de conseiller à la campagne, pour quelques maladies des yeux, une EAU VULNÉRAIRE que j'ai d'abord faite moi-même, & que j'ai fait faire ensuite ; elle m'a paru convenir particulièrement pour fortifier les paupières affaiblies, ou par la vieillesse, ou par la petite vérole, ou par d'autres circonstances ; il n'y a point à craindre qu'elle cause ou augmente une inflammation comme les eaux spiritueuses, ni qu'elle répercute une humeur, comme les astringens ; je juge de ses bons effets, moins encore, parce que je sais qu'elle en produit & qu'elle en doit produire, que parce qu'on m'en demande beaucoup ; chaque fois que j'en ai donné pour Paris, j'ai eu soin d'envoyer en même-tems la recette ; néanmoins, on s'adresse toujours à moi, quoique je n'aye pas le mérite de la faire meilleure, pas même celui de l'avoir découverte ; car j'ai trouvé la recette dans quelques papiers, & je n'y ai fait que peu de changemens : afin d'éviter des demandes qui se multiplient, & de m'épargner des réponses, je crois devoir communiquer au public la manière dont cette eau se prépare sous mes

yeux ; les gens de l'art verront qu'il n'a pas fallu de grands efforts : puisse, au reste, cette publication servir à plusieurs personnes, & contribuer à leur conserver l'usage d'un organe aussi précieux que celui de la vue !

« On prend une poignée de feuilles de « chacune des plantes suivantes : sauge, « angélique de jardin, absinthe grande ou « petite, sarriette annuelle ou vivace, fe- « nouil, hyssope, mélisse, basilic grand ou « petit, rhue, thim, marjolaine, romarin, « origan, calament, serpolet, & une poi- « gnée de fleurs de lavande : » quand on ne peut se procurer de toutes ces plantes, qui ont beaucoup de rapport entr'elles par leurs propriétés, on en emploie un peu plus de celles qu'on a à sa portée ; on les met dans un alambic ; on verse dessus assez de lait, ou même de petit-lait, pour qu'elles en soient couvertes ; le petit-lait est, à mon avis, préférable, pourvu qu'il soit nouvellement préparé, ou tiré des pots dans lesquels on a mis du lait en présure : après avoir laissé deux heures ou environ les plantes en digestion, on distille à un feu très-doux, & l'on cesse la distillation, quand on a reçu dans le récipient environ les deux tiers de la liqueur, qui n'est autre chose, comme on voit, que le petit-lait chargé du principe vulnéraire & aromatique des plantes. C'est un adoucissant faiblement actif.

Cette eau conservée dans des bouteilles

bien bouchees, peut se garder long-tems ; pour s'en servir, on y trempe des compresses qu'on applique sur les yeux fermés, & qu'on y laisse au moins pendant la nuit : de jour, il suffit de s'en bassiner de tems en tems. Elle a réussi à un très-grand nombre de personnes, mais ce n'est sûrement pas une raison pour qu'elle réussisse à tout le monde, ni dans toutes les maladies des yeux. « Que tous les auteurs de remèdes n'ont-ils le courage de faire un pareil aveu ! Cette franchise leur épargnerait sûrement plus d'une épithète injurieuse.

LABOURS D'ÉTÉ, (*avantages des*) : il arrive souvent qu'on trouve, en labourant, un nombre infini de *turcs*, *mans*, ou *tacs* ; le soleil, dit-on, en est le plus grand destructeur ; la vérité est que le soleil les saisit, les rend immobiles, & noirs comme du charbon ; mais puisque les labours d'été achèvent de les détruire, pourquoi ne laboure-t-on pas en été ? C'est une réflexion qui naît bien naturellement : d'ailleurs, on sait le proverbe : *labours d'été vaut fumier*. Il est certain qu'en enterrant les herbes après la récolte, on restituerait à la terre ce qu'elle a perdu ; ces herbes formeraient en même-tems du fumier, souleveraient la terre, & la rendraient plus facile à s'imprégner des eaux de la pluie : il y a plus, c'est que le grain qui tombe, naîtrait, formerait un pacage, & une verdure qui, par un second labour, servirait d'engrais.

Au lieu d'adopter cette méthode, le cul-

tivateur ne laboure que dans le mois qui précède les semailles ; d'où il résulte que la terre est dure, compacte & soulevée par mottes ; en un mot, elle n'est ni assez décomposée, ni assez préparée pour recevoir la semence. On peut s'en rapporter à M. *de la Châtre* sur un objet aussi important ; il pratique ce que nous indiquons, & recueille proportionnément plus de bled que tous ses voisins. Quand le bien s'opérera-t il donc sans peine ?

EXTRAITS DE CIGUE ET D'ACONIT, préparés suivant la méthode de M. le baron *de Storck*, *pour les attaques de gouttes* : M. l'abbé *Mann*, chanoine de Courtray, de l'académie de Bruxelles, était, depuis quinze ans, attaqué d'une goutte qui le rendait perclus de tous ses membres ; il avait épuisé, pour sa guérison, toutes les ressources de l'art ; mais ne trouvant aucun soulagement à ses maux, il perdait tout espoir de prolonger son existence, lorsque des personnes compâtissantes le déterminèrent, au mois d'avril 1779, à consulter M. *Himelbaur*, chirurgien-major des armées de S. M. impériale : cet habile praticien prescrivit l'usage interne de la ciguë, qu'il regardait, non-seulement comme un calmant, mais encore comme un puissant fondant ou correctif de l'âcreté des humeurs, & comme très-propre à établir une bonne digestion ; ce remède fut d'abord administré seul en pilules, de deux grains chacune : peu-à-peu M. l'abbé *Mann* augmenta la dose ; après

un certain laps de tems, il prit trois fois par jour quatre pilules de ciguë avec une pilule d'aconit : enfin, au bout de cinq à six mois, il prit régulièrement tous les jours jusqu'à cent ou cent vingt grains de ces deux extraits, mêlés ensemble dans la proportion d'une pilule d'aconit contre cinq à six pilules de ciguë : ce ne fut que par une longue persévérance que les symptômes les plus alarmans disparurent. Pendant les hivers de 1779 & de 1780, M. l'abbé *Mann* éprouva plusieurs ressentimens de goutte, mais aucune attaque ne se manifesta ; dès l'année suivante, il parvint à marcher avec aisance ; les articulations devinrent libres ; ses forces lui permirent de reprendre ses exercices ordinaires ; depuis, sa santé s'est parfaitement rétablie ; les digestions n'ont plus été laborieuses ; un régime sain, à l'aide de quelques pilules de ciguë ou d'aconit, a dissipé les aigreurs : tels sont les faits que M. l'abbé *Mann* a cru devoir soumettre au jugement du public ; nous les recueillons ici d'après lui-même.

Ce que nous oublions d'observer, c'est qu'aux deux extraits de ciguë & d'aconit, M. *Himelbaur* a de tems en tems ajouté la mixtion suivante : Camphre, mucilage, gomme arabique, & sucre candi, une dragme exactement triturée ; nître purifié, demi-dragme ; vinaigre-de-vin le plus fort, une demi-once ; sirop de pavot rouge, six onces ; & par intervalles, une dose de rhubarbe : ce sont les seules médecines dont M. l'abbé *Mann*

Mann ait fait usage pendant près de quatre ans qu'a duré le traitement.

*Préparation de l'extrait de cigue, tirée littéralement de l'*Avis au Peuple, *de M. Tissot, dernière édition, in-12, tom. II, page 346, au bas de la note.*

« L'extrait de ciguë, dit M. *Tissot*, pré-« paré comme l'indique M. *de Storck*, est « un remède toujours innocent, spécifique « dans plusieurs cas, qu'aucun autre ne « peut remplacer, & qu'on doit ordonner « avec la plus entière confiance.

« Sa préparation consiste à cueillir la « plante vers la Saint Jean, avant qu'elle ne « soit fleurie, époque qui varie suivant les « lieux; à en exprimer le jus, qu'on met dans « un vase de terre, sur un feu très-doux, « & où on le laisse évaporer fort lentement, « en remuant fréquemment avec une spa-« tule de bois, jusqu'à ce qu'il ait acquis as-« sez d'épaisseur, pour que, quand il est re-« froidi, il ait la consistance du cotignac: « pour en faire usage, on le réduit en pi-« lules, en y joignant, si l'on veut leur « donner plus de fermeté, un peu de pou-« dre de l'herbe séchée ».

VIANDES, FRUITS, ou *autres matières animales & végétales, rendus incorruptibles pendant des années entières, par des procédés aussi simples qu'efficaces*: un apothicaire de Versailles produit ce phénomène, à l'aide d'une liqueur qu'il compose,

& dont l'analyse ne présente autre chose qu'un mêlange d'esprit-de-vin rectifié & d'eau, en telle proportion que ce mêlange ne soutient que treize degrés au pèse-liqueur de *Baumé*.

Non-seulement cette liqueur empêche les animaux de se putréfier ou les fleurs de perdre leur forme & leur éclat, mais encore elle rend très-agréable au goût le bouillon fait avec de la viande conservée crue pendant une année.

Le moyen imaginé par M. *Carrier* pour conserver les fruits dans leur fraîcheur, & les transporter à des distances considérables, n'est pas moins digne de remarque; ce voyageur, convaincu par l'expérience que la *fermentation des fruits n'est occasionnée que par l'action de l'air atmosphérique sur le gluten qui sert de lien aux parties terreuses & mucilagineuses des corps*, mit des fruits très-mûrs dans une barrique qu'il ferma le mieux qu'il put, en partant des Isles: il plaça cette barrique dans une plus grande, & remplit le vuide d'eau de mer, qu'il renouvella tous les jours, parce que la barrique extérieure perdait l'eau: arrivé au Havre, quarante-huit jours après son départ, & trois jours après son débarquement, il trouva ses fruits parfaitement sains & bons à manger. Ce succès l'invita à présenter son procédé à l'académie royale des sciences à Paris; MM. de *Jussieu* & *Fougeroux de Boudaroy*, commissaires, ont jugé que cette décou-

verte était digne de *fixer l'attention de l'académie, & qu'elle devait non-seulement encourager l'auteur, mais encore l'engager à renouveller ses expériences.*

Voici de quelle manière s'y prennent les mahométans pour conserver saine & fraîche pendant plusieurs mois, la viande que l'on embarque à l'usage des marins dans les voyages de long cours; ils donnent à cette viande un quart de cuisson dans de bon beurre fondu, sans la saler ni la poivrer plus qu'à l'ordinaire; ils la laissent alors bien refroidir, en la garantissant des mouches; ensuite, ils la mettent dans des jarres de terre, & versent le beurre par dessus avant qu'il ne soit figé: cette méthode n'exige d'autre attention que de bien revêtir de beurre ce qui reste de viande, & de refermer entièrement les vases à chaque fois qu'on les ouvre.

M. *Casalet* de Bordeaux a imaginé un autre procédé aussi simple qu'ingénieux pour conserver fraîche, pendant quelques années, la viande qui va sur mer. Ce procédé consiste dans l'évaporation de l'humidité de la viande, par le moyen d'une étuve de huit pieds de long sur quatre delarge, & de cinq pieds & demi de hauteur; l'étuve contient quinze cent livres de viande; on l'y place fraîche & découpée par pièces de plusieurs livres; il ne faut point la souffler: on allume deux poëles dans l'étuve; on en porte la chaleur à cinquante-cinq degrés du thermomètre de *Réaumur*, & après l'avoir

soutenue pendant soixante-douze heures, l'opération est terminée : la viande alors devient aussi sèche & aussi dure que du bois; il en découle une portion de graisse, mais la plus grande partie reste dans le tissu cellulaire; l'une & l'autre de ces graisses, après le refroidissement, ont de la solidité, de la blancheur, & sont d'une douceur parfaite; la viande prend la couleur d'une viande cuite : on retire la viande de l'étuve; on la plonge dans une dissolution de gelée faite avec les os, jusqu'à consistance de sirop; on la reporte à l'étuve, l'humidité s'évapore, & la viande reste couverte d'une espèce de vernis. Dans cet état, elle peut se conserver pendant des années entières, sans la moindre altération; elle ne perd, par ce procédé, qu'une portion d'humidité surabondante, que lui restitue l'eau du bouillon : sa cuisson est facile; on la lave dans une première eau, pour enlever la gelée qui sert de vernis; on jette cette eau; ensuite on laisse tremper la viande pendant douze heures dans l'eau destinée à faire le bouillon; une ébullition de trois à quatre minutes suffit pour opérer la coction de la viande, coction déjà bien avancée par l'opération de l'étuve; on ajoute du sel, avec un clou de gérofle; le bouillon qu'on obtient, est d'une belle couleur, d'une bonne consistance, & d'une saveur agréable; il diffère peu du bouillon fait avec de la viande fraîche; au lieu que celui préparé avec de la viande salée est d'une odeur de suif

insupportable : la viande salée, cuite, est très-coriace, filandreuse & de mauvais goût; celle de M. *Casalet*, au contraire, est fort bonne, & sans être aussi savoureuse qu'une excellente pièce de bœuf qui n'est que mortifiée, elle produit du moins du bouillon qui soutient la comparaison avec la plupart des bouillons bourgeois.

Ce procédé, comme on voit, peut être substitué au beurre salé, sous deux rapports importans, ceux de santé & d'économie; car l'opération n'est nullement dispendieuse; cette viande perd, par la dessication, la moitié de son poids; ce qui facilite les approvisonnemens; privée de l'humidité, sans laquelle il n'y a point de corruption, elle peut se conserver très-long-tems, pourvu qu'elle ne soit point exposée à l'air ou dans une atmosphère humide.

Un de ses avantages est encore de pouvoir être employée en guise du beurre; on sent dès-lors tout le prix de cette découverte intéressante : si elle fait honneur au chimiste qui l'a proposée, elle n'en fait pas moins au ministère qui l'a adoptée; c'est un tribut d'éloges que nous nous empressons d'autant plus de lui rendre qu'il ne l'a pas toujours mérité.

ALKALI-VOLATIL : cette substance est employée en médecine, avec le plus grand succès, dans les évanouissemens, les syncopes, l'apoplexie, les asphixies, & dans toutes les maladies soporeuses, où il y a engourdissement & atonie des parties ner-

veuses ; on fait respirer, dans tous ces cas, des flacons qui contiennent l'alkali ou en forme concrète, & sous le nom de *sel d'Angleterre* ; ou en forme fluide, réduit avec de l'huile de succin dans un état demi-savonneux, & portant le nom d'*eau de luce*. (Voyez *noyés*, pag. 111 ; *eau de luce*, 162 ; & *vipère*, 168).

On peut aussi faire prendre l'alkali intérieurement dans ces mêmes cas, sur-tout dans l'apoplexie & dans les maladies soporeuses, mais en petites doses, comme depuis deux ou trois grains jusqu'à six, dans des mixtures stimulantes : pris de cette manière, il est quelquefois un fort sudorifique. (*Dictionnaire de chimie, par* Macquer, tom. I).

Pour obtenir, du sel ammoniac, l'alkali-volatil-fluor, il faut, dit M. Sage, de l'académie des sciences, mêler exactement une partie de ce sel pulvérisé avec trois parties de chaux éteinte, introduire ce mêlange dans une cornue lutée, & après y avoir versé de l'eau (1), adapter, & luter un grand récipient, dont on doit laisser le *foramen* ouvert : durant la distillation, il se produit une grande quantité d'air ; cet air entraîne un alkali-volatil très-pénétrant qu'on peut coërcer, en le faisant passer à travers de l'eau distillée, dans laquelle l'alkali reste combiné, tandis que l'air s'échappe.

(1) La quantité d'eau doit être égale au poids du sel ammoniac.

Cet alkali-volatil est très-fort, lorsqu'on n'en a retiré qu'une livre d'un mêlange où l'on avoit employé une livre de sel ammoniac : l'alkali-volatil-fluor, obtenu par ce procédé est limpide, & très-actif ; c'est le seul dont on doive faire usage ; l'espèce de causticité qui lui est propre, le rend plus énergique que tout autre : il faut bien se garder de le mêler avec quelque huile essentielle pour le rendre laiteux, car alors il est presque réduit à l'état savonneux ; ce qui forme *l'eau de luce*.

M. *Martinet*, curé de Soulaines, a publié dans deux brochures les succès qu'il a obtenus dans le traitement des cancers ulcérés, par l'application de l'alkali-volatil-fluor, étendu d'un trente deuxième d'eau : arrêter les progrès du mal, & l'amener à une suppuration louable, c'est, dit-il, tout ce qu'on doit se proposer ; la guérison n'appartient qu'à la nature. Il recommande sur-tout de tenir le cancer occulte dans un état de repos, & de le couvrir d'un morceau de peau bien douce, pour éviter le frottement causé par le linge.

Quand le cancer ulcéré a été traité quelque temps, ajoute-t-il, avec l'alkali-volatil, étendu d'un trente-deuxième d'eau, que les vaisseaux sont dégorgés du sang pourri, & que les chairs gangrenées sont tombées ; enfin, quand le pus est blanc, & que la suppuration s'établit comme on peut le desirer, alors la plaie devient vermeille, & d'une si grande sensibilité, qu'on est

obligé d'affaiblir considérablement l'eau alkaline : malgré cette précaution, elle est toujours irritante ; bien des malades éprouvent même des douleurs très-vives pendant & après les pansemens ; le moyen d'y remédier, est d'employer l'alkali-volatil mêlé avec de bonne huile, comme l'a indiqué M. *Chaptal* le jeune, médecin & professeur de chimie de Montpellier.

On prépare cette espèce de liniment savonneux, en prenant une cuillerée à café d'huile d'amande douce & une demi-cuillerée d'alkali-volatil ; on fait promptement le mêlange avec le doigt, ou avec une spatule dans une soucoupe ; en moins de deux minutes, on obtient une sorte de savon liquide, qu'on délaye dans six parties d'eau pure : c'est dans cet état qu'on l'emploie pour les pansemens.

Ce liniment savonneux peut être plus ou moins adouci en l'étendant plus ou moins d'eau ; on ne doit en préparer qu'autant qu'on en veut pour chaque pansement.

Nous terminerons cet article par une remarque bien intéressante ; c'est que l'alkali-volatil, dégagée du sel ammoniac par la chaux vive, est un remède aussi prompt qu'efficace contre les accès d'épilepsie : M. *Foulon*, docteur en médecine, à Liège, n'a jamais manqué d'arrêter les souffrances d'un épilectique, toutes les fois qu'il en a rencontré, en se servant de ce palliatif ; voici le procédé qu'il indique : on fait un

cornet de papier de la longueur de trois quarts de pouce ; on imbibe la moitié de ce petit cornet dans l'alkali-fluor, & l'on met dans les narines du malade la partie pointue qui n'est point imbibée : à l'instant même, on voit cesser toute contraction spasmodique, soit des membres, soit de la tête, & l'on est étonné du retour subit du sentiment ; on en a la preuve par le mouvement qu'il fait pour arracher avec la main le cornet de son nez ; ce qu'on doit empêcher environ quatre secondes après que le sentiment lui est revenu.

EAU DOUCE, INALTÉRABLE, *dans les voyages de long cours* (*moyens de rendre l'*) : un de ces moyens consiste à mettre dans les futailles ordinaires remplies d'eau, plein les deux mains de chaux vive, à laisser reposer les futailles cinq à six jours ; puis à les bien rincer, à les remplir d'eau destinée pour le voyage, & à couvrir le trou de la bonde d'une toile, ou plutôt d'une plaque de fer-blanc trouée pour empêcher les rats d'y tomber ; ce procédé sans doute est le plus simple qu'on puisse imaginer. M. *Henry*, de la société royale de Londres, a proposé un autre moyen dont toutes les nations commerçantes peuvent également profiter : il s'agit de mettre deux livres de chaux vive, dans une tonne d'eau de quatre cent quatre-vingt pintes, avant de remplir les tonnes pour les embarquer (1) ; quand on est prêt à faire

(1) La chaux préserve de la corruption, pendant des années, l'eau qui est dans ces tonnes.

usage de l'eau d'une tonne, on la purge, ou on la débarrasse de la chaux dont elle est chargée, en s'y prenant de la manière qui suit : ayez un tonneau d'environ deux cent quarante pintes, dont l'ouverture supérieure soit assez large pour y descendre un vaisseau de bois à large ventre, garni de plomb à son fond externe, pour le fixer, & dont l'ouverture se rétrécisse, & soit fermée exactement par un bouchon de verre tubulé ; mettez dans ce vaisseau de bois, avant de le descendre, une quantité de craie ou de poudre de marbre & d'acide vitriolique un peu affaibli avec de l'eau ; placez le bouchon tubulé, descendez ce vaisseau au fond de la tonne pleine d'eau chargée de chaux, & fermez la tonne avec son couvercle.

L'air fixe qui se dégagera du mêlange, sortira par les tuyaux capillaires du bouchon, & fera précipiter la chaux ; l'eau se trouvera non-seulement plus pure qu'elle ne l'était avant qu'on y mit de la chaux, mais encore aussi douce que de l'eau de pluie : il est aisé de voir que ce dernier procédé peut être employé pour imprégner d'air fixe une grande quantité d'eau, & que par le premier, on peut préserver de la corruption l'eau douce que l'on veut garder pour divers usages.

SPÉCIFIQUE CONTRE L'HYDROPISIE : M. l'abbé *Bexon*, curé de Niderstinsel, en Lorraine, a été témoin, en 1784, d'une cure bien extraordinaire ; un vieillard, âgé de 74 ans, fut attaqué au printemps d'une

hydropisie si complette qu'à peine lui restait-il quelque apparence de figure humaine ; huit ponctions n'avaient produit aucun effet salutaire ; tous les remèdes paraissaient inutiles ; en un mot, il était condamné sans retour vers le milieu du mois de novembre ; il eut la fantaisie de boire du lait caillé, les évacuations des selles & des urines devinrent aussitôt très-abondantes ; forcé, dès les premiers jours, de renoncer au lait caillé, il y substitua soir & matin la valeur d'une demi-bouteille de bon beurre, ou résidu qui se trouve au fond de la batte lorsqu'on en a retiré le beurre ; dans le cours de la journée, il but, à sa soif, du vin blanc fait dans le mois précédent ; (il est fort apéritif en Lorraine) ce qu'on ne voudra peut-être jamais croire, mais ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'après 15 jours de ce régime, le malade fut parfaitement guéri.

ENCRE DE VIE, ou *liqueur propre à faire reparaître les anciennes écritures* : cette encre a d'autant plus de vertus qu'elle fait revivre les vieux titres que le tems a rendus illisibles : « Broyez cinq à six noix de « galle ; mettez-les dans un vase avec une « pinte de vin blanc ; & laissez-les infuser « pendant deux jours au soleil : lorsque « vous voudrez faire usage de cette liqueur, « passez-en avec un pinceau sur l'écriture « que vous voudrez rétablir ; elle reparaîtra « aussitôt «.

Si la teinture est trop faible, mettez in-

fuser une ou deux noix de galles de plus; si elle est trop forte, ajoutez un peu de vin blanc : ce procédé ne nous paraît point à négliger.

VIANDES GATÉES, *rendues à leur état de fraîcheur naturelle* : tout le monde sait que dans un tems chaud & humide, ou lorsqu'il survient un orage, la viande se corrompt dans les boucheries, les offices & les garde-manger ; elle contracte alors une odeur fétide qui se conserve même après la cuisson ; le jus qui en est extrait, ou le bouillon dans lequel elle est cuite, se ressent aussi de cette odeur ; comme elle n'est produite que par l'effet du gaz qui se développe dans leur fermentation putride commençante, on doit en conclure qu'un absorbant quelconque peut être plus ou moins propre à tirer ces parties gazeuses de la viande & du bouillon.

Après différens essais, M. *Adam* a reconnu qu'un *charbon ardent* absorbait le gaz ; voici sa manière de procéder : il suffit, pour un pot-au-feu, de mettre la viande dans la marmite avec l'eau, de l'écumer aussitôt qu'elle est prête à bouillir, & lorsqu'elle bout, d'y jetter un charbon ardent, bien compact & sans fumée ; on ne l'en retire qu'au bout de deux minutes, pour qu'il ait le tems de s'imprégner entièrement de l'odeur infecte de la viande & du bouillon ; le même procédé s'observe pour un rôti, à l'exception qu'on laisse un peu ressuer la viande avant de la mettre à la broche.

BEURRE FORT ou RANCE (*moyen de rétablir le*). Lorsque le beurre frais n'a pas été salé à tems, ou que le beurre salé est devenu rance, & qu'il a chansi, il faut le faire fondre & l'écumer; après quoi, on trempe dedans une croute de pain grillée de tous côtés; en moins de deux minutes le beurre redevient aussi bon que la croute est fétide.

FOURNEAU ÉCONOMIQUE PORTATIF, *inventé par M. Nivert.* Ce fourneau donne une idée de l'action de l'eau combinée avec le feu, sur les alimens; il est composé d'un foyer, d'un tuyau de cheminée pour donner issue à la fumée, & d'une cuvette ou bassin de cuivre étamé, surmonté d'un couvercle de fer ou de cuivre qui s'adapte juste à cette cuvette; on y place des bocaux, ou des vases de fer-blanc, de porcelaine ou de crystal; c'est où l'on met les alimens: quand tout est bien fermé, on allume du charbon dans le foyer; au défaut de charbon, on se sert également d'huile ou de graisse; la chaleur qui en résulte est toujours si égale, que les alimens cuisent dans leur jus, sans aucune addition d'eau ou de bouillon; deux heures après la cuisson, les mets sont encore chauds.

On conçoit de quelle utilité doit être un fourneau qui n'exige ni soin, ni entretien de feu, ni dépense; tel est celui que nous annonçons: avec un demi-quart de charbon, on fait un potage, deux entrées & un rôti; lorsque le charbon est consommé, les viandes sont cuites: ce fourneau se transporte

par-tout où l'on veut ; il sert tout-à-la-fois de cheminée, de poële & de cuisine ambulante.

L'académie royale des sciences a chargé, en 1784, MM. *Bory* & *Brisson* d'examiner le fourneau économique ; voici le rapport qu'ils en ont fait : « Au moyen de cette « machine, disent les commissaires, on « peut faire commodément, & avec peu de « charbon, un dîner pour douze personnes ; « on en peut faire aussi pour beaucoup « moins, en diminuant la dépense, parce « que les fourneaux peuvent être réduits de « moitié, ou même des trois quarts, par le « moyen de fonds postiches qui s'y adap- « tent. Cette espèce de cuisine peut être « utile à bien des gens ; ceux qui auraient « un appartement sans cuisine, pourraient « de la sorte s'en procurer une très-com- « mode, dans une petite pièce, même sans « cheminée ; il est même possible de la pla- « cer en plein air, parce qu'elle est recouverte « d'une espèce de grand parasol qui empê- « che que rien ne tombe dans les ragoûts ; « aussi s'en sert-on à l'armée, à la chasse, « en voyage, &c.

« Le peu de volume de cette machine, « la grande quantité d'ustensiles qu'elle con- « tient, sa grande économie, relativement « aux matières combustibles, & l'utilité « dont elle peut être, nous font penser « qu'elle mérite l'approbation de l'acadé- « mie ».

Le feu dans cette machine, présente six

faces comme un dez, & toutes servent à-la-fois.

Le fourneau économique, étant séparé de son enveloppe, sert lui-même d'ustensile : enfin, on peut le fermer à clef, & s'assurer ainsi de la propreté de ce qu'on mange. Le sieur *Nivert* demeure rue du Cherche-Midi, n°. 70.

L'estampe se vend 18 sols chez M. *Martinet*, ingénieur & graveur du cabinet du roi, rue Saint-Jacques, près Saint-Benoît.

POUDRE VÉGÉTATIVE, ou *nouvel engrais, autorisé par arrêt du conseil du 18 avril 1789. M. Bridet*, que la reconnaissance publique met déjà au rang des bienfaiteurs de l'humanité, a su dessécher & convertir en poudre, propre à former un engrais, les matières fécales provenant de la vidange des fosses de Paris; cet engrais, ainsi préparé, ne porte aucune odeur, il n'altère en aucune façon le goût & la saveur des plantes & des fruits. L'usage en est le plus simple & le plus facile; mais ce qui lui mérite sur-tout l'approbation des cultivateurs, c'est qu'il est le plus puissant & le plus efficace des engrais pour l'amélioration des terres, ainsi que pour la végétation & la fructification des plantes de toute espèce; il est infiniment supérieur au fumier ordinaire, aux cendres de tourbe & de lessive, même à la colombine ou fiente de pigeons, qui a passée jusqu'à présent pour le plus chaud, comme pour

le meilleur des engrais ; enfin, il s'emploie, avec un égal succès sur les terres labourables, les prés, les vignes, dans les jardins potagers & dans les pépinières.

Les avantages économiques de cet engrais sont innombrables : 1°. étant réduit en poudre & dépouillé de toute odeur, on le transporte dans des futailles ou dans des sacs : 2°. l'abondance des sels dont il est chargé, fertilise tellement la terre, qu'on lui fait produire, si l'on veut, tous les ans, non-seulement en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, mais encore en meilleure qualité : 3°. il faut communément six fortes charretées de fumier pour un arpent de terre, tandis que vingt-quatre boisseaux ou deux setiers de poudre végétative suffisent pour le même arpent ; en évaluant le boisseau à vingt sols, ou le setier à douze livres, on aura toujours moitié de bénéfice, au moins, par arpent de terre. 4°. La poudre végétative dispense de conserver la paille pour faire du fumier ; ce qui devient un profit très-réel : où trouver un engrais qui présente à-la-fois tant d'avantages ?

On sème la poudre végétative immédiatement après les blés, seigles, orges ou avoines ; de manière que la herse, en passant par-dessus, recouvre cet engrais. On en répand sur les lins, chanvres, pois, haricots, oignons, & autres légumes, lorsqu'on sème ces grains.

On en sème sur les treffles, luzernes & bourgognes, lorsque ces plantes commencent à sortir de terre.

On

On en couvre la terre vers la fin de février.

La mesure est, comme on l'a dit, de vingt-quatre boisseaux, ou ce qui revient au même, de deux setiers par arpent de terre ou de prairie; mais cette mesure doit être augmentée proportionnellement, si les terres sont fraîches & humides.

Pour les choux-fleurs & autres, l'usage est de mettre deux ou trois poignées d'engrais, au pied de chaque plante, en le mêlant avec la terre.

Il en est de même pour les orangers, les figuiers, & tous les arbres fruitiers, excepté que la dose doit être plus forte, selon la grosseur de l'arbre.

A l'égard des pépinières, on sème la poudre sur toute la surface de la terre; après quoi on la bêche & on la cultive.

La poudre végétative, mise au pied de deux ou trois ceps de vignes, & bien mêlée avec la terre, dans la proportion d'un seizième de boisseau, produit aussi d'excellens effets.

Cet engrais convient sur-tout aux fleurs, aux melons, aux carrés d'artichaux & d'asperges, & généralement aux plantes qui demandent beaucoup de chaleur; on en couvre la terre d'un doigt d'épaisseur environ.

Une observation bien importante, c'est que la poudre végétative n'engendre aucune herbe ni plante hétérogène ou nuisible.

D'après ces détails, on ne sera sûrement point surpris que les sociétés d'agriculture

de Paris & de Rouen aient honoré M. *Bridet* de l'approbation la plus flatteuse ; des communautés entières d'habitans ont elles-mêmes confirmé cette approbation par des certificats authentiques ; celui que nous allons transcrire ne laisse rien à desirer.

« Nous soussignés, curé, syndic & mem-
« bre de l'assemblée municipale de Saint--
« Germain-de-Crioult, élection de Vire,
« certifions à qui il appartiendra que le
« sieur *Bridet*, marchand de ladite paroisse,
« vient d'élever une nouvelle branche de
« commerce dans le pays, (*à Caen* & *à*
« *Rouen*), fort intéressante pour l'agricul-
« ture, & qui contribuera beaucoup à l'a-
« mélioration des terres, & à leur faire pro-
« duire toute espèce de grains, en plus
« grande abondance, & à moins de frais
« qu'elles ne faisaient avec les engrais qui
« étaient d'usage : *nous avons fait l'épreuve*
« du nouvel engrais que le sieur *Bridet*
« offre aujourd'hui au public ; nous l'avons
« faite sur des terres de la meilleure & de la
« moindre qualité ; la récolte sur les unes
« & sur les autres a toujours été des plus
« belles, le grain plus net, plus nourri ;
« nous avons répété la même expérience
« sur des prés qui produisaient ordinaire-
« ment peu, & nous en avons été égale-
« ment satisfaits par la qualité & la quantité
« d'herbes qu'ils ont produits, & qu'ils con-
« tinuaient de produire ; *il n'y aura que*
« *l'esprit de routine, si contraire à toute*
« *perfection, qui puisse en empêcher l'u-*

« *sage* : douze boisseaux de cet engrais, « (chaque boisseau pesant quarante livres), « répandus sur la terre, lors de la semence, « suffisent pour un acre, *mesure du pays* (1). « Le sieur *Bridet* nous ayant requis d'en « faire l'épreuve, nous nous en sommes « volontiers occupés. Nous pouvons assû- « rer que nous n'avons rien négligé pour » acquérir une connaissance certaine des « propriétés de ce nouvel engrais. La com- « paraison suivie que nous en avons faite, « avec nos terres engraissées à l'ancienne « manière, soit avec du fumier, qui sou- « vent manque, ou par le défaut de paille, « ou par le défaut de bestiaux, soit avec de « la chaux qui brûle, & qui, en peu de « tems, épuise la terre, soit avec de la char- « rée, dont il faut une grande quantité, & « que par conséquent on ne peut pas tou- « jours se procurer, nous a mis en état « d'en certifier la bonté & la préférence qui « lui est due à tous égards. Nous croirions « faire tort à l'agriculture, objet si impor- « tant aujourd'hui, & qui sera toujours celui « des recherches des assemblées si sagement « établies présentement dans les différentes « provinces du royaume, & manquer au « public, si nous ne lui annoncions pas « combien nos expériences nous ont réussi, « & combien nous avons été satisfaits de « nos récoltes : nous avons lieu d'espérer

(1) L'acre est de 160 perches, 22 pieds à la perche.

« que ceux qui en feront usage, ne le seront « pas moins que nous, & qu'ils se trouve- « ront amplement dédommagés de ce qu'il « leur en aura coûté pour se le procurer. « Nous autorisons le sieur *Bridet* à donner « à notre présent certificat toute la publicité « qu'il jugera convenable & utile, soit à « son commerce, soit aux agriculteurs. A « Saint-Germain-du-Crioult, dans notre as- « semblée du mois de juin 1788. Signé, *le* « *Révérend*, *le Bailli*, *F. le Barbier*, syn- « dic de la municipalité, *Vautier*, greffier « de ladite assemblée, *Durespel-Saint-Ger-* « *main*; *J. Groult*, *J. Vanard*, *J. Delivet*, « *Bridet*, tous avec paraphe. »

SACHETS POUR LES CRAMPES : M. *Cosnier*, docteur en médecine de la faculté de Paris, rue Saint-Martin, vis-à-vis la rue Grenier-Saint-Lazare, a conseillé le remède qui suit à M. l'abbé *Serpe*, chanoine de Beauvais; ce reméde ayant produit l'effet desiré, tant sur lui que sur plusieurs autres personnes, M. l'abbé *Serpe* s'est empressé de lui donner toute la publicité qu'il mérite : « Prenez assez de soufre pulvérisé pour rem- « plir deux sachets de peau, de l'étendue « d'un ou deux pouces environ; après avoir « mis deux cordons à chacun des sachets « pour les assujettir, appliquez-les le soir, « en vous couchant, sur le coup de pied, « & les crampes disparaîtront. »

Quelques malades portent aussi dans leurs goussets un bâton de soufre, enveloppé de papier ou de peau; mais il est évident que

ce remède ne peut opérer qu'autant qu'il touche de près la chair.

LABOURS DE MARS, ou *moyens d'extirper entièrement le chardon :* de tous les arts, l'agriculture est, sans contredit, le plus recommandable, & de toutes ses branches, la plus importante est celle qui a le blé pour objet; détruire les plantes parasites qui enlèvent au froment sa substance, est donc un des soins principaux que sa culture exige : le chardon a de tout tems été considéré comme un de ses fléaux les plus destructeurs ; on est bien parvenu à en diminuer la quantité ; mais on n'a pu trouver encore le moyen de l'extirper entièrement ; ce moyen pourtant est bien simple ; c'est sur-tout dans les terres en jachères que le chardon prend son accroissement ; lorsqu'elles en sont infectées, il faut, dans les premières douceurs du mois de mars, époque à laquelle le chardon pousse & montre quatre ou cinq feuilles, labourer, en faisant des sillons étroits, afin qu'il n'en échappe aucun au tranchant du soc ; quelques jours après, on herse ; on laboure de nouveau, au bout de quelques semaines, pour détruire ce qui n'était pas sorti de terre à la première pousse, & l'on herse encore ; enfin, on répète, s'il le faut, une troisième fois ; à la Saint-Jean d'été, on peut être sûr qu'il n'y a pas un vestige de chardon : les labours n'ont besoin que de quatre pouces de profondeur, & l'on est dispensé de prendre une charrue dossée ; on peut semer la

même année en blé ; l'intervalle de la Saint-Jean au mois d'octobre suffit pour raffermir la terre.

ENCYCLOPÉDIE MÉCANIQUE : pour donner une idée de cette espèce de mécanique universelle, qui, par sa simplicité, est un modèle de perfection, nous nous bornerons à transcrire le rapport qui suit :

« Les commissaires, chargés par l'assemblée nationale d'examiner une invention mécanique de M. l'abbé *de Mandres*, curé de Donneley, diocèse de Metz, & d'en faire leur rapport à l'assemblée nationale, se sont transportés dans l'attelier qui renferme les modèles en petit, & l'exécution en grand de la machine inventée par M. l'abbé *de Mandres* ; ils l'ont examinée avec la plus scrupuleuse attention, & ils ont reconnu qu'elle est également ingénieuse, simple & solide dans sa composition ; que son mécanisme principal consiste dans un balancier, ou bascule, qui, au moyen de trois arbres horisontaux parallèles, & mobiles sur leurs tourillons, permet aux hommes, employés à manœuvrer ladite machine, de réunir en même-tems l'effort de leur pesanteur, à celui de la force musculaire des jarrets & des bras ; c'est par un engrenage fort simple, adapté aux extrémités des trois arbres horisontaux, que la réunion des forces, employées à mouvoir la bascule, se transmet à la machine quelconque, à laquelle cette bascule est appliquée : il résulte de cette disposition, des efforts plus que doubles de ceux qu'on

peut attendre d'un homme de force ordinaire employé aux travaux publics. Les commissaires nommés par l'assemblée, n'ont pas donné une explication plus circonstanciée, parce qu'une description exacte aurait exigé des figures, & qu'elles se trouveront dans le *Prospectus* que M. l'abbé *de Mandres* doit publier incessamment. »

« Ils se sont bornés à présenter le résultat des expériences qu'ils ont faites; par exemple, ils ont constaté qu'un homme placé sur la bascule, & la faisant mouvoir, a enlevé, à égalité de lévier & de vîtesse, avec la résistance, un poids de 3 à 400 livres. »

« Ils ont vérifié aussi, qu'en adoptant la bascule à la machine, connue sous le nom de *chèvre*, un seul homme est en état d'élever un poids de trois mille trois cens livres, avec une vîtesse de deux pieds par minute. »

« En un mot, ils se sont pleinement convaincus, par l'inspection de la machine en grand, & par celle des modèles, que *cette invention est applicable à presque toutes les machines connues, & de l'usage le plus habituel*, telles que pompes (1), sonnètes

(1) Les commissaires ont su depuis qu'ils ne s'étaient pas trompés sur ce qui concerne les pompes à incendie, & que des épreuves faites au mois de juin dernier, à l'hôtel de la guerre, avaient démontré que trois hommes pouvaient, à l'aide du balancier de M. l'abbé de Mandres, suffire au travail de huit hommes appliqués à la bringuebale ordinaire.

à enfoncer les pilois, machines à élever des fardeaux, comme les grues & les chèvres; moulins à foulons, scies, machines à remonter les bateaux, pontons à curer les ports, &c, &c. (1). »

« Le poids élevé par le moyen du balancier, adapté à la chèvre, est de trois mille trois cents livres; la vîtesse est de vingt toises par heure; donc le produit de la machine est de soixante-six mille; en évaluant, au lieu de la résistance du poids, celle qui est produite par le frottement, & par la roideur des cordes, on trouvera celle-ci à vingt-deux mille livres, & par conséquent, l'effort total vaincu par l'agent appliqué à la bascule de M. l'abbé *de Mandres*, est de quatre-vingt-huit mille, par heure. »

« L'effort commun d'un homme, dans les travaux publics, est évalué à 25 livres; sa vîtesse, dans les mêmes circonstances, est de mille livres par heure; donc l'effort, dont il est capable, est de vingt-cinq mille toises par heure; donc, en supposant qu'un homme, appliqué à la machine de M. l'abbé *de Mandres*, puisse y soutenir le travail pendant une heure, il produirait trois fois & demi l'effet d'un homme ordinaire employé aux travaux publics; mais en supposant que l'homme, occupé à la manœuvre

(1) Nous avons vu nous-mêmes remplir & vuider deux sceaux oblongs, en moins d'une minute, à vingt pieds d'élévation de la rivière, par le mouvement d'un seul homme, qui ne fatiguait nullement.

de la bascule de M. l'abbé *de Mandres*, ne puisse en soutenir le travail pendant une heure de suite avec un poids de trois mille trois cens livres, les commissaires sont du moins très-persuadés qu'il pourrait fournir aux efforts de la manœuvre pendant une heure de suite, avec un poids moindre d'un tiers; & pour lors, il est évident que l'effet de cette machine serait encore double de ceux que produit un homme ordinaire dans les travaux publics. »

« Les certificats dont M. l'abbé *de Mandres* est muni, ne laissent aucun doute sur l'opinion des hommes éclairés qui, en différens tems, & en différens lieux, ont été chargés d'examiner cette découverte. »

« Il résulte des attestations de plusieurs officiers du corps royal du génie, qu'ils ont reconnu dans cette machine, à-peu-près, les mêmes propriétés, que dans celles dont les commissaires nommés par l'assemblée nationale ont l'honneur de lui rendre compte. »

« Un rapport des commissaires de l'académie de Marseille, & une délibération de la chambre du commerce de cette ville, par laquelle ladite chambre a ordonné que le balancier de M. l'abbé *de Mandres* serait adapté à un ponton destiné au curement du canal de l'arsenal, prouvent la confiance qu'avait inspirée cette invention. »

«MM. les commandant & intendant du département de la marine de Toulon, ainsi que plusieurs autres officiers appelés, sont unani-

ment convenus, *que la bascule dont il s'agit, présentait des avantages assez considérables pour mériter qu'il en soit fait une application particulière & immédiate au mouvement de deux pompes royales, que l'on ferait agir comparativement à deux autres pompes du même genre, mises en mouvement par le moyen de la bringuebale ordinaire.* »

« Un procés-verbal très-détaillé & très-circonstancié, signé par les officiers municipaux, & par les bateliers du village de la (Vatzenau) au confluent de Lille & du Rhin, certifie qu'à l'aide de son balancier appliqué à des bateaux chargés, M. l'abbé *de Mandres* a remonté le Rhin, sur une longueur très-considérable, à différentes reprises, *avec la vitesse du grand pas de l'homme*, & avec le secours quelquefois de douze, & quelquefois de quatorze hommes seulement. »

« Il est de notoriété publique qu'au mois de décembre de l'année 1787, M. l'abbé *de Mandres* a remonté le Rhin sur la longueur de plus de six lieues, avec un train de trente-six bateaux, grands & petits, qui, outre le gravier, dont plusieurs étaient chargés, portaient encore plus de deux cens personnes, & qu'il a parcouru cet espace dans huit heures de tems, & avec le secours de *dix hommes* seulement. »

« Un arrêt du conseil d'état du roi, du 8 novembre 1785, sur l'avis de l'académie des sciences de Paris, a accordé à M. l'abbé

de Mandres le privilège exclusif de fabriquer la bascule de son invention, & de l'appliquer à tous les usages auxquels elle est propre. »

« Enfin, une lettre du ministre de la marine, en date du 11 avril 1789, après avoir avoué les succès qu'ont obtenu à Toulon les essais de M. l'abbé *de Mandres*, l'invite à faire exécuter à Paris son balancier, & à l'adapter à une grue avec laquelle il serait procédé à de nouvelles expériences. »

« D'après cet exposé, les commissaires soussignés pensent que le zèle & le talent de M. l'abbé *de Mandres* sont faits pour lui mériter l'approbation, l'estime & la bienveillance de l'assemblée nationale. »

A Versailles, le 8 octobre 1789. *Signé*, le marquis de Vaudreuil, Vialis, Bureaux du Pusy, Bousmard, Phelines.

Collationné, conforme à l'original déposé au secrétariat de l'assemblée nationale, par nous secrétaires soussignés. Charles de Lameth & Chasset, *secrétaires*.

Décret de l'Assemblée nationale, du 20 avril 1790.

« L'assemblée nationale, ayant décrété, » le 13 janvier dernier, qu'il serait donné » à M. l'abbé *de Mandres*, auteur & dona- » teur du privilège de plusieurs machines » un témoignage avantageux, propre à lui » faire obtenir des bontés de sa majesté, » une indemnité convenable & proportion-

» née aux dépenses que le sieur abbé *de*
» *Mandres* n'a cessé de faire pour le bien
» public, & apprenant que jusqu'à présent
» il n'a obtenu aucune indemnité, déclare,
» qu'ayant égard à la légitimité de sa de-
» mande, elle en renvoie l'examen au co-
» mité de liquidation, & charge provisoire-
» ment ce comité de faire fournir au sieur
» abbé *de Mandres* les secours nécessaires
» à sa subsistance. »

« *Collationné à l'original, par nous* » *secrétaires de l'assemblée nationale.* A Paris, ce 22 avril 1790. *Signé*, Muguet de Nanthou, le prince de Broglie, Rœderer, Brevet de Beaujour, & la Poule, *secrétaires.* »

« Le comité de liquidation, ayant été chargé par l'asssemblée nationale de fixer l'encouragement qui peut être accordé à M. l'abbé *de Mandres*, pour les travaux mécaniques dont il a fait l'hommage à l'assemblée, M. de Pusy, nommé commissaire, au mois d'octobre, pour examiner, conjointement avec cinq collègues, la nouvelle machine inventée par M. l'abbé *de Mandres*, croit devoir à la justice & à la vérité d'attester à MM. du comité de liquidation, que cette machine, simple, solide, & peu dispendieuse, est applicable à presque toutes les machines connues, & de l'usage le plus habituel dans les arts, sur-tout à celles destinées à élever des fardeaux, à chasser des pilotis, & manœuvrer des pompes. Le rapport fait sur cet objet par les six commissaires désignés par l'assemblée nationale,

indique plus particulièrement les propriétés & les avantages de cette découverte, qui est moins une machine nouvelle, qu'un mode d'agent ou de lévier, applicable aux machines usitées dans les besoins de la vie. »

« Il manquait à l'examen théorique, qui en a été fait par les commissaires de l'assemblée, au mois d'octobre dernier, une vérification de ces effets dans la pratique, & elle a eu lieu le 8 avril de cette année, en présence des mêmes commissaires & de M. l'abbé *Bossut*, membre de l'académie des sciences. »

« Il est résulté des expériences faites à cette époque, dans le cloître des Feuillans, en présence d'une foule de témoins, que trois hommes appliqués à la bascule de M. l'abbé *de Mandres*, ont, par le moyen de deux pompes, fourni *vingt-six tonneaux d'eau dans* l'espace de *seize minutes*, avec une facilité qui annonçait qu'ils auraient été en état de prolonger de beaucoup ce travail, tandis que huit hommes manœuvrant les mêmes pompes, par le moyen des léviers ou bringuebales ordinaires, n'ont pu fournir que vingt-huit tonneaux & demi dans le même tems. Cette seule différence suffit pour caractériser la machine dont il est question ; mais les commissaires n'ont pu s'empêcher de reconnaître & de déclarer que, si, pour des épuisemens, au lieu de pompes, dont les frottemens sont excessifs, & les détraquemens très-multipliés, on employait des sceaux, l'effet de la machine double-

rait, à peu de chose près, & que l'on pourrait raisonnablement compter que trois hommes seraient en état de tirer cent tonneaux par heure, & fournir aisément, à huit heures de ce travail, dans les vingt-quatre heures qui forment la journée. »

« Cet exposé fidèle suffit pour démontrer de quelle utilité pourrait être cette découverte pour le desséchement des marais. »

M. *de Pusy* croit devoir assurer MM. du comité de liquidation, qu'ils rendraient un service réel aux arts, si, dans la récompense que leur sagesse affectera à M. l'abbé *de Mandres*, ils adoptaient des mesures qui missent ce citoyen estimable en état de faire imprimer & donner au public l'ouvrage très-intéressant, dans lequel il développe la construction & la propriété de sa machine, *comparativement à celles qui sont habituellement en usage.* »

« *A Paris, ce premier mai* 1790, *signé* Bureaux de Pusy. »

« M. l'abbé *de Mandres*, animé du desir de faire connaître, jusques dans ses moindres détails une découverte aussi utile, propose à tous les amis du bien public de les associer, pour ainsi dire, à ses travaux, & d'en partager avec eux les succès, en consignant, dès-à-présent, la somme de douze liv. à compte de celle de trente livres, qu'ils n'acheveront de payer qu'à l'époque où ils recevront le *traité*, qui doit paraître sous le titre d'*Encyclopédie méchanique*, & dont la souscription est ouverte à Paris, chez

M. *Béraud*, négociant, rue saint Honoré, près saint Roch, n°. 272. Cet ouvrage, formant deux ou trois volumes, sera accompagné de cinquante à soixante planches cotées uniformement aux devis de M. l'abbé *de Mandres*. Les personnes qui ne se seront point fait inscrire, paieront quarante-huit livres. On pourra s'adresser également à tous les directeurs des postes. Les lettres & l'argent doivent être affranchis.

TABLE DE SANTÉ, *inventée par M. Nivert*, auteur du FOURNEAU ÉCONOMIQUE, dont nous avons déja parlé avec éloge (1) : on a reconnu que cet artiste ingénieux possédait l'art de préparer les alimens à peu de frais, & de leur conserver, par la combinaison de l'eau & du feu, toute la saveur dont ils sont susceptibles.

Encouragé par ce premier succès, & dirigeant toujours ses recherches vers des objets utiles M. *Nivert* a imaginé une table qui réunit un grand nombre d'avantages, sur-tout pour les personnes valétudinaires, sujettes aux insomnies, qui ont besoin, dans la nuit, de prendre des boissons chaudes, de changer de linge, &c, &c. La table de santé offre tous ces avantages, pendant dix-huit à vingt heures, en ne consumant que pour deux sols d'huile dans une soucoupe : on peut également se servir de bougies ordinaires, mais la dépense est alors un peu plus forte. Cette table sert de bain-marie, sans en avoir les inconvéniens ; elle n'expose ni aux dan-

(1) Page 315.

gers du feu, ni aux désagrémens de la fumée ; en un mot, elle tient lieu tout-à-la-fois de table de nuit & de table à écrire.

M. *Nivert* a trouvé le moyen d'assujettir, d'entretenir & de conserver, dans le centre de la table, dans le plus petit espace, une chaleur suffisante pour tenir les boissons chaudes ou tiédes à volonté, de pratiquer des compartimens propres à contenir du linge, des tasses, des flacons, une boule d'étain, un pot-de-chambre, une boîte à briquet, des mêches, & autres choses utiles pour la nuit. On peut y avoir continuellement, non-seulement trois pintes de liqueurs chaudes, dans des vases de verre, crystal, porcelaine, faïance, ou dans toute autre espèce de vase, mais encore une petite boule, du linge sec & chaud, & de la lumière toute la nuit, à l'aide d'une mêche & d'un peu d'huile dans une soucoupe ordinaire ; un réchaud à l'esprit-de-vin suffit même pour y procurer, à l'instant, de l'eau bouillante.

Cette table peut être construite, soit en métal peint & vernis, soit en bois ordinaire ou des Indes : on y voit un cylindre bouché hermétiquement & pratiqué en ferblanc ou en étain, pour recevoir la liqueur que l'on veut tenir chaude ; un robinet, adapté au cylindre, donne la facilité de transvaser cette liqueur ; le cylindre se met sous les pieds dans le lit ; & en hiver, dans le manchon ; une porte vitrée, pratiquée avec art, sert, la nuit, à laisser apperce-

voir

voir la lumière ; une autre porte sert à l'intercepter ; enfin, un coude, établi derrière la table vers le milieu, entretient un courant d'air.

Cette description, toute succincte qu'elle est, donne l'idée d'une découverte précieuse dans une infinité de circonstances ; si nous parvenons à inspirer le desir de se la procurer, nous aurons rempli le but que nous nous sommes proposés, celui d'encourager des talens utiles.

ELECTROMETRE, *ou instrument propre à reconnaître l'électricité de l'air*, par *M. de Saussure*, citoyen de Genève : M. *de Saussure* annonça, en 1785, qu'il avait trouvé un moyen nouveau de reconnaître l'électricité de l'air ; mais, ayant découvert, dès l'année suivante, un procédé beaucoup plus simple & plus commode, il s'empressa d'en faire part au public ; voici comme il s'exprima à ce sujet, dans une lettre qu'il a écrite à quelques journalistes, & qui mérite d'être recueillie.

» Il regnait ici dit-il, au mois de janvier dernier, un brouillard que je soupçonnais électrique, & dont je ne pouvais pourtant saisir l'électricité par le secours d'aucun électromètre. je réfléchis alors que si j'armais un de ces instrumens d'une pointe métallique, cette pointe exerçant sa force attractive à une plus grande distance, rassemblerait dans l'électromètre une plus grande quantité de fluide électrique, & rendrait sensible une électricité qui ne pouvait pas

se manifester d'elle-même. L'épreuve que j'en fis sur le champ, réussit au-delà de mes espérances ; & j'ai vu ensuite, avec la surprise la plus agréable, que non seulement dans le brouillard, mais dans le tems même le plus clair & le plus serein, j'obtenais, par ce moyen, des signes très-décidés de l'électricité atmosphérique. »

Il n'est point nécessaire que cette pointe soit très-longue ; un fil de fer de deux pieds de long, & d'une ligne de diamètre est parfaitement suffisant ; une plus grande longueur le rend incommode à manier, sans qu'il en devienne beaucoup plus sensible. Pour le rendre portatif, je le compose de trois pièces qui s'entent à vis l'une sur l'autre, & se fixent aussi à vis sur le crochet de l'électromètre. Ces trois pièces désunies se logent dans un petit étui que l'on porte dans sa poche aussi aisément qu'un crayon. Mais pour pouvoir aussi observer l'électricité de la neige & de la pluie, j'ai un petit chapeau de laiton laminé fort mince, de forme conique, & de quatre pouces & demi de diamètre, qui s'adapte à vis au dessus du crochet de l'électromètre; le petit conducteur s'adapte également à vis par dessus ce petit parapluie, & préserve l'instrument isolé, tandis qu'on le tient à la main par son fond. »

« Ce qui m'a étonné d'abord, c'est qu'avec ce conducteur en miniature, j'ai obtenu des signes de l'électricité aërienne, dans des tems où des conducteurs de cent pieds

d'élévation, tel que celui que j'ai fait ériger sur la maison que j'habite, n'en donnaient absolument aucun ; & cela, parceque ce petit instrument que l'on tient habituellement dans sa chambre ou dans sa poche, & que l'on n'expose à l'air qu'au moment de l'expérience, jouit toujours dans ce moment-là, du plus parfait isolement, tandis que l'humidité de l'air altère & détruit même celui des conducteurs permanens. On n'a pas même besoin, pour observer cette électricité, de chercher des lieux élevés ou entierement découverts ; on l'observe sur le bord d'une terrasse, pourvu qu'elle soit dégagée d'un côté, au milieu d'une grande place, au bord des quais, sur les ponts : il n'y a que le voisinage immédiat d'un arbre ou d'un édifice élevé qui empêche de l'appercevoir. »

« Le but que l'on se propose dans ces expériences, est de comparer l'électricité de l'air avec celle de la terre ; il faut donc commencer par mettre l'instrument à l'unisson de la terre : dans ce dessein, je saisis, par son fond, l'electromètre armé de son conducteur, & je le couche horizontalement, de manière que la pointe du conducteur & le fond de l'instrument touchent la terre dans le même moment ; puis, je le relève, la pointe en haut, & je le porte à la hauteur de l'œil : là, par le moyen de divisions tracées sur le bord de l'instrument, j'observe le nombre de lignes dont les boules s'écartent ; j'examine ensuite, à l'aide d'un bâton de verre ou de cire, électrisé, si l'électricité

est positive ou négative. Il est enfin une troisième modification de cette électricité, que cet instrument donne la facilité d'observer ; c'est la hauteur ou la distance de terre à laquelle elle commence à se faire appercevoir ; quelque fois, on en voit à peine quelque signe à cinq ou six pieds de hauteur ; d'autre fois, je l'ai vue très-sensible, l'électromètre étant posé immédiatement sur la terre.

« C'est une chose que je n'aurais certainement pas présumée, que l'électricité, par un tems parfaitement serein, fut sensible, & pût être mise sous les yeux à la hauteur de deux pieds au dessus de la terre. Cela prouve que cet agent joue un bien grand rôle à la surface du globe, & spécialement dans l'économie des êtres organisés. Peut-on douter, d'après ces observations, que la douce & continuelle électrisation que subit un homme qui se promène au grand air, dans un lieu élevé & découvert, n'influe sur ses organes, sur la circulation du sang, sur la sécrétion des humeurs? Ceux qui croiront à cette influence de l'electricité aërienne, aimeront sans doute à porter avec eux un de mes petits électromètres (1), qui leur indiquera son intensité, & leur servira à choisir les sites les plus avantageux : mais le principal usage de cet instrument est de servir à la météoro-

(1) M. *Paul*, artiste à Genève, vend un louis chaque Electromètre, avec son conducteur, & ses accessoires.

logie, dont les phénomènes doivent avoir nécessairement des rapports très-intimes avec l'électricité de l'air ; & si l'on a si peu de connaîssance de ces rapports, c'est qu'on ne les avait presque point étudiés à cause de la difficulté, de la dépense & de l'idée du danger que l'on attachait aux grands conducteurs isolés. L'instrument que je propose, n'a aucun de ces inconvéniens, & il a de plus, l'avantage d'être comparable, lorsqu'on le construit avec soin sur les mêmes dimensions. »

« Ses variations, dans des tems de pluie, ou d'orage, sont irrégulieres ; mais celles qu'on obtient, lorsque le ciel est serein, ont, autant que j'ai pu le voir, une régularité admirable. Dans les jours clairs, sans vent, & sans nuages, l'électricité atmosphérique parait avoir comme un flux & reflux qui la fait croître & décroître deux fois dans l'espace de 24 heures. Les momens de sa plus grande force sont le matin, quelques heures après le lever du soleil, & le soir, quelques heures après son coucher ; tandis que ceux de sa plus grande faiblesse précédent le lever & le coucher de cet astre. Elle s'accroît le matin, avec les vapeurs que le soleil élève, jusqu'à ce que la chaleur, en desséchant l'air, l'empêche de transmettre le fluide électrique qui s'accumule dans le haut de l'atmosphère ; alors elle parait diminuer, jusqu'à ce que l'humidité du soir, rendant l'air conducteur, le fluide électrique redescend vers la terre avec la rosée ;

mais enfin, il s'épuise, & l'électricité diminue, jusqu'à ce que le soleil vienne la ranimer, en élevant de nouvelles vapeurs. »

Quant à sa nature, elle est constamment positive dans les tems sereins ; je crois donc, avec M. *Volta*, que l'électricité atmosphérique est essentiellement positive, & que les nuées-même, dans lesquelles elle est négative, ne doivent cette électricité qu'à d'autres nuées électrisées en plus, dont la pression les a forcé à se dépouiller d'une partie du fluide qu'elles contenaient originairement. »

« C'est ainsi que l'on peut rendre négative & permanente l'électricité positive & passagère que l'air excite dans mon électromètre armé ; il suffit, pour cela, de toucher le crochet dans le moment où les boules sont rendues divergentes par la pression de l'électricité aérienne : ce contact réunit les boules, l'électricité paraît détruite ; mais si l'on rapproche l'électromètre de la terre, ou qu'on le porte à l'abri d'un arbre ou d'une maison, on verra renaître une électricité permanente, & d'un genre opposé à celle qui régnait dans l'air. »

« En attendant que je donne des recherches plus approfondies sur la nature & sur les causes de l'électricité atmosphérique, j'annoncerai ici une expérience curieuse & que je crois nouvelle : si l'on jette dans un vase isolé, qui renferme un peu d'eau, une masse de fer dans l'état d'incan-

descence, l'eau bouillonne, s'évapore avec violence, & il s'excite, dans ce vase, une forte électricité positive, tandis que, suivant les expériences de M. *Volta*, l'eau que l'on fait bouillir par tout autre moyen, donne une électricité négative. Ce fait semblerait favorable à l'idée que M. *Lavoisier* a proposée sur l'origine de l'électricité, dans le journal de physique du mois de février dernier; mais un morceau de quartz ou d'argile très-pure, jetté sur l'eau, dans le moment de leur incandescence, excite aussi une électricité positive, quoique ces terres ne soient pas censées capables de décomposer l'eau & d'en séparer l'air déphlogistiqué. Je suis cependant porté à croire que le fluide électrique est réellement produit ou composé dans cette opération, & cela explique très-bien la prodigieuse quantité d'explosions fulminantes qui accompagnent toutes les grandes éruptions de volcans. »

FOURMIS & FOURMILIERES (*moyens de détruire les*) : Les fourmis sont presque aussi nuisibles par l'odeur qu'elle répandent, que par le tort qu'elles font aux arbres & aux fruits; elle causent en outre un grand dommage aux prairies sèches, surtout dans les pays chauds, non seulement en diminuant d'autant le fourage qui y est précieux, mais encore en altérant la sève de l'herbe; ce qui ne laisse qu'une mauvaise nourriture au bétail affamé; en un mot, elles brûlent toutes les

voies qu'elles se frayent, & l'on pense communément qu'il y a du risque à les irriter, parce qu'elles dardent de derrière un aiguillon qui occasionne de petites enflures accompagnées de démangeaisons : il est donc important, pour toutes sortes de raisons, de les détruire ; on y parvient de plus d'une manière ; la plus simple est de jetter dans une fourmilière un oiseau, une grenouille, un lézard ou une vipère ; au bout de quelques jours, ces insectes se trouvent disséqués dans une telle perfection que leurs squélettes sont infiniment mieux préparés qu'ils ne pourraient l'être par les mains des plus habiles anatomistes.

Les autres moyens de s'en défaire sont presque aussi simples ; c'est 1°. de les attirer dans des bouteilles à moitié pleines d'eau miellée, où elles s'engluent & se noyent ; 2°. de répandre, à terre & sur les arbres, soit du tabac en poudre, soit de la fleur de soufre, ou du marc de café ; 3.° de poser auprès des fourmilières un os à demi-rongé, qu'on jette dans l'eau, aussi-tôt que les fourmis y sont attachées ; & 4°. de délayer de la suie très-fine, celle de four, par exemple, dans un verre d'huile de chenevis, dont l'odeur éloigne tout insecte, sans excepter la punaise (1) ; on applique le mélange avec un pinceau sur la tige de l'arbre que les fourmis ont attaqué ; aucune ne reparait alors, & l'arbre n'en devient que plus beau :

---

(1) Voyez ANTI-PUNAISES., page 237.

les rûches, ainsi que les dépôts de miel & de fruits, sont à l'abri des fourmis pour peu que l'on frotte de ce mélange les issues par où elles s'introduisent.

M. J. D. *Pasteur* indique un dernier moyen, qui ne parait pas non plus à négliger; quand on a découvert, dit-il, une fourmilière dans un jardin, il suffit, tout en creusant la terre, de disperser les œufs des fourmis dans un espace de deux à trois pieds, de les mêler avec la terre jusqu'à ce qu'on soit assuré qu'il n'en reste pas de dépôt isolé; de prendre ensuite un pôt de terre-cuite dont les trous soient bien bouchés, de le renverser au milieu de cette espace, & de l'y laisser trois ou quatre jours sans y toucher; en le relevant, toutes les fourmis & tous leurs œufs y sont rassemblés en un tas; rien n'est plus facile alors que de les écraser.

TOPIQUE POUR LES YEUX: C'est à M. *de Meude-Monpas* (1) que nous devons l'indication de ce topique. « Depuis plus d'un an, dit-il, Madame *de G.* . . . était incommodée de cé: osités qui s'étaient jetées sur les yeux: elle eut recours, mais en vain, à plusieurs oculistes; enfin, soit par hasard, ou soit par *inspiration*, elle s'avisa d'épanouir quelques roses, & d'en composer un cataplasme, qu'elle posa sur ses yeux en se couchant: après avoir réitéré pendant un mois, elle s'est trouvée radicalement

(1) A Paris, rue de Grenelle, F. S. G. n°. 296.

guérie. » M. *de Meude-Monpas* ajoute qu'il a été témoin de ce fait ; il en atteste même la vérité.

TEINTURE BALSAMIQUE : Cette préparation médicinale consiste dans la macération de diverses substances au soleil ; elle a obtenu de si grands succès à Gênes, en 1762, que la faculté l'a jugée digne d'approbation ; administrée par des personnes de l'art, elle peut être regardée comme un spécifique contre les obstructions, les coques, les maux d'estomac & les indigestions.

La teinture balsamique est encore un préservatif contre les vomissemens, les fièvres, l'hydropisie, la gravelle & l'apoplexie ; cette quintescence est corroborante & légèrement purgative ; elle purifie le sang, détruit les vers & les semences vermineuses, dissipe les vents, & guérit l'hypocondrie, le vertige, les maladies vénériennes, le scorbut, la cachexie, les dartres, les hémorroïdes & l'opilation des femmes.

Manière de s'en servir.

Pour la colique, le vomissement ou le vertige, on en prend deux cuillerées à bouche, le matin, pendant trois jours de suite ; pour l'opilation, deux cuillerées, le premier jour, & une cuillerée, les autres jours ; pour les maladies vénériennes, on en prend deux cuillerées dans une chopine d'eau de mauve, pendant huit jours, & ensuite de deux jours l'un ; pour les autres maladies, la dose est de deux cuillerées par jour, jusqu'à parfaite guérison.

Les personnes qui désirent conserver leur santé, peuvent en prendre, depuis trente jusqu'à cinquante ans, deux cuillerées, de dix en dix jours; depuis cinquante jusqu'à soixante ans, deux cuillerées, de cinq en cinq jours; & depuis soixante jusqu'à quatre-vingts ans, & au-delà, une cuillerée par jour.

On donne la teinture balsamique aux enfans, depuis quatre jusqu'à dix ans, à la dose d'une cuillerée à café, mêlée avec autant d'eau, & l'on continue l'usage selon les indications : dans les maladies graves, on en donne une demi-cuillerée, de trois heures en trois heures, & l'on en diminue la dose, à mesure que le remède produit de bons effets.

Pour voir si la teinture balsamique est bien préparée, il suffit d'en verser une goutte dans une cuillere d'argent; au bout de cinq ou six heures, on la trouve entièrement convertie en une partie résineuse dorée, sans mixtion d'autres drogues étrangères.

La pinte coûte 72 l., & la demi-pinte, 36 l.

On ne pourra s'en procurer, à Paris, qu'au dépôt général des remèdes & secrets qui se débitent pour le compte des auteurs, rue Saint-Honoré, près Saint-Roch, n°. 272.

PRÉSERVATIF CONTRE LA CARIE DES BLÉS (1). M. *Tillet* a consacré, par une expérience de plus de trente années, le moyen de préserver les fromens de la

(1) Publié par ordre du gouvernement, en 1786.

carie ; il serait à desirer que les cultivateurs fussent convaincus des heureux effets de ce moyen simple & peu dispendieux.

Mais c'est en vain que l'administration publiera de sages & d'utiles instructions sur la préparation des grains, si les journaux accueillent indistinctement des théories absurdes, opposées aux faits les plus évidens, ainsi que des recettes ridicules ; la sagesse du gouvernement en a même proscrit de dangereuses, par arrêt du conseil d'état du roi, du 26 mai 1786, qui *défend d'employer à la préparation des grains destinés aux semences, des recettes où il entre aucune espèce de substance capable de nuire à la santé.*

La plupart de ces théories tendent à établir que la carie a pour cause l'influence des météores, & le cultivateur cherche à s'en imposer sur cette influence ; ce qui favorise son indifférence ou justifie sa paresse.

Que l'intempérie des saisons contribue au développement de la carie, c'est ce que nous sommes éloignés de nier ; mais, au moins, est-il certain que les blés bien préparés, échappent à cette contagion; & rendre compte des nouvelles expériences de M. *Tillet*, c'est jeter un nouveau jour sur cette vérité; que la carie est une maladie contagieuse, & qu'on en préserve les récoltes à naître, en faisant subir à la semence la préparation indiquée par M. *Tillet*.

Cette préparation consiste à laver le blé

vicié, ou le blé noirci de poussière de carie, dans une eau abondante & pure, jusqu'à ce qu'elle sorte claire, & à la plonger ensuite, à plusieurs reprises, dans une lessive de cendres, aiguisée par la chaux vive.

M. *Tillet* a destiné à ses nouvelles expériences un terrein sec & sabloneux, situé dans l'intérieur de l'hôpital de la Salpétrière ; ce terrein, en friche depuis plusieurs années, a été applani & divisé en vingt-quatre planches ; seize planches de quatorze pieds de long, sur six de large, ont été ensemencées en blé d'hiver ; les huit autres de vingt-huit de longueur sur six également de largeur, ont reçu le blé de mars : elles sont séparées par des sentiers de trois pieds de largeur, à la faveur desquels on circule librement autour des planches ; chacune contient sept rayons de blé alligné. Le 16 octobre 1785, M. *Tillet* a semé son blé d'hiver ; ce blé, infecté de noir ou carie, a été tiré de la terre du Pin, près l'abbaye de Chelles. Une partie de ce blé a été d'abord lavée dans une eau commune, ensuite préparée avec la lessive de cendres, aiguisée par la chaux vive. L'autre partie du blé infecté, a été semée sans préparation ; on y a même ajouté de la poussière de carie, afin de porter la maladie, à son comble, dans les endroits où elle devait se manifester, & prouver par-là, d'une manière invincible, son étonnante propagation. Des seize planches destinées au blé d'hiver, quatre seulement, & partie d'une cinquiè-

me, ont été semées avec du blé carié. Elles étaient toutes, ainsi que les huit planches destinées au blé de mars, disposées de manière à faire un contraste bien marqué, par l'opposition d'une planche de blé sain, avec une planche de blé carié. Les huit planches de blé de mars ont été semées vers le milieu du même mois; deux ont reçu du blé noir, celui des six autres a été préparé. Ainsi qu'il arrive constamment dans cette redoutable maladie des grains, elle s'est annoncée, dès le commencement du printems, avec tous les symptômes qui la caractérisent, & qui sont désignés dans les excellens mémoires de M. *Tillet* sur cet objet; mais ces symptômes n'ont eu lieu que dans les planches où l'on a voulu que la contagion régnât.

Les dimanches 2 & lundi 3 juillet 1786, les commissaires de la société royale d'agriculture se sont transportés à la Salpétrière, pour voir ces nouvelles expériences, dont M. *Tillet* a fait part à la société, pour ajouter, s'il était possible, à leur authenticité.

Il ne fut pas nécessaire d'approcher des planches pour juger de l'état des plantes saines ou malades : il y a plus; en entrant dans le terrein enclos, on fut frappé de cette odeur désagréable qui caractérise la carie, quoique des vingt-quatre planches, il n'y en eût qu'sept de blés cariés.

A la vérité, le mal y était extrême, tandis, en effet, que les planches dévouées à tous les ravages de la maladie n'offraient

que des épis bleuâtres & garnis de grains cariés ; celles où l'on avait voulu que le blé fût conservé sain, présentaient, à la même époque, des tiges très-élevées, une feuille d'un verd clair, & des épis jaunissans.

Dans cette circonstance, le spectacle d'épis dévorés par la carie, n'avait rien d'affligeant ; le voisinage des épis sains, prouvait assez que la totalité de cette petite moisson, n'aurait donné que de beau blé, si elle eût été soumise aux mêmes procédés.

Ces détails sont de nature à ne laisser subsister aucun doute sur le caractère contagieux de la poussière de carie, ainsi que sur la nécessité d'employer à la préparation des semences le procédé prescrit par M. *Tillet*.

Un concours de circonstances favorables, peut bien, dans certaines années, rendre cette contagion moins étendue ; mais le concours de circonstances contraires la rend effrayante ; il n'y a donc qu'un parti à prendre, celui de préparer ses semences.

Plusieurs cultivateurs, convaincus des avantages de ce procédé, l'ont adopté, & une succession de belles récoltes justifie cette adoption.

Nous ne citerons ici que les expériences faites par M. *Chevalier*, cultivateur d'Argenteuil, & dont la société s'est fait rendre compte : depuis deux ans, ses blés échappent à la contagion de la carie, tandis que les champs voisins en sont infectés ; parce que, depuis deux ans, il a recours au la-

vage de la semence, & à son immersion dans une lessive de cendres, aiguisée par la chaux vive.

On conçoît que si le procédé est mal exécuté, on n'en obtiendra pas les heureux effets que l'on a droit d'en attendre, en s'y conformant exactement. Plusieurs cultivateurs prétendent l'avoir suivi, & cependant avoir eu du noir; mais toutes les fois que, dans pareille circonstance, on a pris des informations, il en est résulté que le procédé avait été confié à des gens sans expérience, qui l'avaient mal exécuté.

Il est donc important que les cultivateurs répètent l'expérience en grand, qu'ils la fassent exécuter sous leurs yeux, & que, sur-tout, ils s'assurent de la qualité des cendres & de la chaux.

Un très-grand nombre de cultivateurs emploient, de tems immémorial, à la préparation de leurs grains, la chaux, sans le concours de la lessive des cendres. Ce moyen réussit pour préserver ces blés de la carie, mais moins sûrement que le procédé de M. *Tillet*, parce que la poussiere de carie est une substance grasse, sur laquelle le sel des cendres agit beaucoup plus efficacement que ne le fait la chaux seule (1), sur-tout si la chaux,

(1) La société royale d'Agriculture, persuadée de l'efficacité de la chaux, dans plusieurs circonstances, pour détruire le principe de la carie, a publié, en 1761, dans le premier volume de ses mémoires, un mémoire de M. Duplessis, sur l'emploi de la chaux seule, pour préserver les grains de cette maladie.

ainsi

ainsi que cela arrive quelquefois, n'est pas d'une bonne qualité : d'ailleurs, le sel des cendres est un excellent engrais comme sel qui attire l'humidité, & qui, l'entretenant dans le grain, favorise le développement du germe. Il n'en est pas de même de la chaux, qui porte avec elle la sécheresse. Enfin l'expérience, préférable à tous les raisonnemens, a prononcé sur la comparaison du simple chaulage & de celui dont la cendre fait la base.

PRÉCIS DU PROCÉDÉ
DE M. TILLET.

« On verse sur 50 livres de cendres de » bois neuf, cent pintes d'eau de rivière, » de fontaine ou de mare ; les eaux de puits, » sur-tout si elles sont dures & crues, sont » les moins propres à l'usage de la lessive. » On aura soin d'agiter, avec un bâton, les » cendres dans l'eau, pour faciliter la dis- » solution de leur sel ; au bout de trois jours, » on tirera la lessive au clair.

» Si le blé est noir, on le lavera dans une » eau abondante & pure, le froissant entre » les mains pour détacher le noir, & chan- » geant d'eau jusqu'à ce qu'elle sorte claire.

» Le blé étant ainsi lavé, on fera » bouillir autant de lessive qu'il en faudra » pour donner à la totalité un degré de cha- » leur, tel qu'on puisse y tenir la main.

» On éteindra, dans la lessive chaude, de » la chaux vive, à la quantité d'une livre

» par sceau de 7 à 8 pintes, augmentant la
» dose de chaux, si elle n'est pas de bonne
» qualité; de même qu'on augmentera le
» poids de la cendre pour la lessive, si ce
» n'est pas de la cendre de bois neuf, de
» sarment, ou de genêt, qui contiennent
» beaucoup de sel.

» On plonge le blé à plusieurs reprises,
» dans la lessive aiguisée de chaux, de ma-
» nière qu'elle le surnage; on se servira à
» cet effet de paniers d'osier, garnis d'anses.
» Le blé égouté, on l'étendra à l'air, jusqu'à
» ce qu'il soit en état de glisser dans la
» main du semeur.

» Au défaut de cendres, on mettra par
» cent pintes d'eau, 7 à 8 livres de potasse,
» ou 10 à 12 livres de soude; ce qui évite
» de faire de la lessive & rend l'opération
» moins longue & moins embarrassante.
» Au surplus, on suivra le même procédé.

» Le prix de cette opération est de neuf
» deniers environ par boisseau de semence,
» & de 12, en employant la potasse ou la
» soude ».

Ce procédé est extrait des registres de la société royale d'agriculture, du 27 juillet 1786. Signé, *Fougeroux de Bondaroi*, l'abbé *Lucas*, *Thouin*, *Parmentier* & *Cadet de Vaux*.

C'est peut-être ici le lieu de rapporter une lettre, que le célèbre auteur de la comédie des Philosophes, M. *Palissot de Montenoi*, a écrite de sa retraite d'Argenteuil, le 10 novembre 1786, aux auteurs du journal

de Paris ; on y reconnaîtra l'erreur qui lui est échappée, en attribuant à M. *Chevalier* une découverte que M. *Tillet* n'a fait lui-même que perfectionner : c'est ce qu'on est du moins porté à croire, d'après la citation qu'on va lire. Voici comme M. *Pulissot* s'exprime :

« *J'ai toujours pensé*, Messieurs, que » notre siècle avait abusé de la philosophie ; » mais il me semble que cet abus même a » produit d'excellens effets. Je vois qu'in- » sensiblement on s'est dégoûté de toutes » les idées qui n'étaient qu'audacieuses, » de tous les systêmes qui n'étaient que » chimériques, & qu'on ne se passionne » aujourd'hui que pour des expériences » vraiment utiles, & qui tendent au bon- » heur de l'humanité. Je mets hardiment » au rang de ces expériences heureuses, » celles qui ont pour objet de perfectionner » l'agriculture ; &, dans ma retraite d'Ar- » genteuil, où je me suis désabusé de bien » des vanités, j'ai vu, avec le plus grand » intérêt, l'honnête M. *Chevalier*, retrou- » ver l'art de greffer la vigne, art que » les Grecs avaient connu ; & qu'une » longue désuétude nous avait fait perdre, » malgré tous les avantages dont il est sus- » ceptible.

» Je l'ai vu, avec plus d'intérêt encore, » s'occuper des moyens de nous procurer » des récoltes plus abondantes, en épar- » gnant la moitié des semences, qu'on était » en usage d'employer. Moi-même, mes-

» sieurs, j'ai consacré dans mon enclos, » défendu par des murs, environ de trente » perches de terrain, à faire l'épreuve de » *son procédé*, qui est infiniment simple. » *Il ne s'agit que de préparer le blé avec* » *une lessive de cendres de sarment, dans* » *laquelle on a fait éteindre une certaine* » *quantité de chaux vive.*

» J'ai vu avec satisfaction nos meilleurs » cultivateurs rendre justice au zèle & » aux lumières de M. *Chevalier*; j'en ai » vu d'autres, il est vrai, fidèles à leur » ancienne routine, sourire dédaigneuse- » ment de ses expériences, & prétendre » qu'ils n'avaient pas besoin d'être instruits. » J'aime à croire que ce fût à-peu-près » ainsi que les hommes encore sauvages, » accoutumés à recueillir le gland des » forêts, dûrent se moquer des essais de » Triptolême.

» Quoiqu'il en soit, messieurs, je ne » crois rien de plus digne d'un siècle vrai- » ment philosophique, comme le nôtre, » que d'accueillir des expériences aussi » utiles, & c'est même ce que j'ose atten- » dre de la sagesse actuelle de notre » administration. Ces procédés, qui ten- » dent à augmenter la seule richesse réelle » de l'homme, ne sont pas, comme bien » des gens le pensent, de simples inno- » vations ; la plûpart sont des découvertes » déjà faites, mais malheureusement aban- » données par notre frivolité : Vous en » pouvez juger, messieurs, par cette ci-

» tation curieuse du poëme de l'Anti-Lu-
» crèce, ouvrage du cardinal de Polignac,
» beaucoup moins lu qu'il ne mériterait
» de l'être. Je me sers de la traduction
» de *Bougainville* : « *Ne vous reposez*
» *pas entièrement sur la nature ; elle ne*
» *dédaigne pas le secours de l'art....*
» *avant que de semer vos grains, trem-*
» *pez-les dans une eau que le fumier,*
» *le nitre & les cendres de plusieurs plan-*
» *tes auront rempli de sels volatifs ; bientôt*
» *vous verrez vos grains, quoique con-*
» *fiés à un fond de médiocre valeur, se*
» *multiplier par une fécondité qui tiendra*
» *du prodige ; il en sortira d'un seul,*
» *jusqu'à deux, trois & quatre mille :*
» *tant est grande la vertu de ce sel ! &c.*
» Voilà bien évidemment les mêmes expé-
» riences dont on s'occupe aujourd'hui, &
» qui peuvent être encore perfectionnées :
» mais alors, le tems n'était pas encore
» venu de les suivre avec cette attention
» réfléchie, dont le véritable esprit phi-
» losophique est seul capable : Il en est
» des vérités comme de la parabole du bon
» grain ; plusieurs ne tombent que sur
» des rochers, ou sur une terre stérile,
» c'est-à-dire, sur des siècles d'ignorance
» & d'*incuriosité*, pour me servir du mot
» énergique de *Montaigne*. Mais il en est
» quelques-unes qu'un heureux hasard
» dirige sur des générations bien disposées,
» & c'est alors qu'elles fructifient, &

» qu'elles étonnent par la rapidité de leurs
» progrès. »

J'ai l'honneur d'être, &c. *Signé*, PALISSOT.

Nous terminerons cet article par quelques observations, qui ne paraitront point tout-à fait déplacées.

La gazette de France du mois de septembre 1784, a annoncé les abondantes récoltes que MM. *Marco*, *Barbaro* & *D. F. Casané* ont obtenues dans le Milanais, par leur manière de préparer les semences. Les journaux de Paris des 13 & 25 du même mois, ont fait mention des succès de M. *Bagot*, docteur en médecine à Saint-Brieux, & d'une poudre de M. *Brouguiart* (1), pour augmenter la végétation; mais ces moyens ont d'autant moins séduit, que depuis plus de 30 ans, M. *Farcey de Sutières* avait rendu publique sa préparation pour les semences; sa recette avait été mise dans l'école d'agriculture-pratique (2), dans le journal économique, & dans plusieurs autres papiers publics.

Quelques tems après, un particulier de province, a annoncé qu'il vendait *à bon compte* un baril d'une liqueur propre à augmenter la végétation. Il n'a pas fait fortune, parce que tout le monde avait la recette de M. *de Sutières*, qui a toujours été suivie des plus grands succès, &

(1) Voyez page 206.

(2) Imprimée à Paris, chez *Knapen*, vol. *in-12*.

qui ne coûtait rien. « Cette recette consiste dans un mélange de crottin de » brebis ou de moutons, de fiente de pigeons, de poules, de chevaux, mulets » ou ânes, de bouze de vaches, de suie » de cheminée; on prend de l'eau de » lessive, dans laquelle on fait bouillir » du genêt, ou de l'eau de fumier, de » mare; on delaye le tout, & on laisse » fermenter ce mélange pendant quatre ou » cinq jours, l'agitant avec un bâton deux » fois par jour. On chaule le grain de » semences avec cette préparation, qu'on » a soin de troubler au moment de l'em» ployer. On en verse un seau, & même » plus, sur environ un septier, mesure » de Paris; on remue le blé avec des » pelles, on le laisse en tas pendant 7 à » 8 heures; on le remue de nouveau de » peur qu'il ne s'échauffe; enfin, on sème » le grain après l'avoir remué une troisième » fois, & quand il est assez sec, si le » le tems n'est pas favorable pour les » semailles, on attend, avec la précau» tion de remuer le grain deux fois par » jour. On peut ajouter de la chaux vive » à cet engrais pour les terrains froids & » humides. »

Telle est la recette de M. *de Sutières*; elle est excellente, sans doute, mais elle est plus compliquée qu'une simple lessive de cendres & de chaux : Cet arrosement ne nous parait pas équivaloir à l'immersion du grain pendant 15 ou 20 heures;

dans cette immersion, il n'échappe pas un grain à l'effet de la lessive caustique ; du moment où le grain est confié à la terre, sa germination est assurée par la quantité d'eau qu'il a absorbé. Il peut, à la rigueur, se passer de ces pluies si désirables à la suite des semailles ; la poussière de la carie, si les grains de semences en étaient infectés, est totalement détruite, ainsi que les œufs des insectes, par la vive action que la lessive caustique exerce sur tout ce qui n'est pas grain, pendant le laps de tems que dure son immersion : Il n'y a pas d'animalcules qui puissent exister dans une lessive de cendre & de chaux ; il n'en est pas de même de la lessive de M. *de Sutières*, composée de toutes substances animales & végétales, portées à l'état de putréfaction, c'est-à-dire, au terme de fermentation le plus favorable au développement des insectes.

Il y a, comme on le voit, beaucoup de différence entre ces deux recettes ; une lessive caustique, une eau de fumier, un arrosement, ou une longue immersion ne se ressemblent point : d'où il résulte que le procédé de M. *Tillet* sera toujours à préférer.

HUILE ESSENTIELLE DU CANELIER: Cette huile est si souveraine contre les maux de dents, qu'un des plus habiles médecins de la capitale, M. le *Monnier*, en a lui-même reconnu l'efficacité : On en fait un usage habituel à l'île-de-France, depuis quelques années.

Le canelier est un arbre de l'île-de-Ceylan; M. *Valmont de Bomare* l'appelle le roi des arbres, parce qu'il a beaucoup de propriétés; l'huile qu'on en retire est d'un grand débit, & vaut, dans le commerce, jusqu'à 70 liv. l'once ; on la falsifie pour l'ordinaire, en la mêlant avec de l'huile de girofle, ou de l'huile de Ben ; celle qui est pure, va au fond de l'eau : l'excellence de son parfum l'a fait employer dans les mélanges d'aromates; broyée avec du sucre, elle anime, échauffe & fortifie tout-à-coup la machine; aussi les femmes froides de la Géorgie & de Goa s'en servent-elles avec succès : pour la conserver, il ne s'agit que de la tenir dans un flacon, hermétiquement bouché.

Un auteur anglais prétend que des frictions d'huile essentielle de canelle guérissent la goutte ; quoi qu'il en soit nous n'en conseillons l'essai qu'avec précaution : cette huile s'emploie extérieurement aux Indes dans les rhumatismes & les paralysies ; on l'y ordonne même intérieurement, avec du sucre, pour provoquer les sueurs, les urines & chasser les vents.

En un mot, du coton trempé dans l'huile essentielle du canelier, & mis dans le creux d'une dent malade, après l'avoir bien nettoyée, en appaise promptement les douleurs, parce que cette huile déssèche & brûle le nerf par son âcreté caustique : si le coton exprime de l'huile, il faut la cracher & se garder de l'avaler; on change seulement le coton deux ou trois fois par jour. L'huile es-

sentielle du canelier se distribue par petites bouteilles, du prix de trois livres chacune, au dépôt général des remèdes & secrets, établi à Paris, chez M. Beraud, négociant, rue S. Honoré, n°. 272, près S. Roch.

ETEIGNOIR DE SURETÉ : Feu M. *Bianchi* a imaginé, en 1784, cet éteignoir qui est très-simple ; on le place sur les bougies ou les chandelles qu'il éteint, dans un tems limité, à la volonté de la personne qui en fait usage, sans laisser aucune mauvaise odeur & sans exposer aux dangers du feu : il consiste dans un morceau de fil de cuivre blanchi, formant trois anneaux ; le premier sert à tenir l'éteignoir, le second, à y faire entrer la bougie ou la chandelle, & le troisième, terminé par deux petites plaques de fer blanc, se resserre par deux échappemens à l'endroit où l'on veut que la mêche s'éteigne. Les personnes qui aiment à lire, avant de se livrer au sommeil, peuvent apprécier cette découverte. Chaque éteignoir se vend 1 liv. 4 s. chez la dame veuve *Bianchi*, maison de l'épicier, rue S. Honoré, vis-à-vis celle des Poulies.

POTAGE *propre à nourrir cent personnes, moyennant cent sous par jour* : quand les ennemis du bien public alarment le peuple sur sa subsistance, au sein même d'une récolte abondante, ou plutôt quand ils s'efforçent d'aggraver ses maux pour lui faire regretter ses chaînes, sans doute, il est du devoir des bons citoyens de le prémunir contre les fléaux qui l'accablent. Le moyen

que nous indiquons a pleinement réussi à Avenay, en Champagne, & à Etoges, en Brie, pendant l'hiver de 1740, époque à laquelle le pain était d'une cherté excessive.

« Prenez un chaudron contenant quatre seaux d'eau, d'environ quatorze pintes chacun, mesure de Paris; quand l'eau commencera à bouillir, mettez-y cinq quarterons de sel ou de lard: si c'est du lard, coupez-le par tranches, & faites-le fondre dans la poele, avant de le mettre dans le potage; mettez ensuite trois litrons de pois ou de fèves que vous ferez cuire dans la chaudière, ajoutez-y une certaine quantité d'herbes, de choux, ou de navets.

Si vous y mettez des navets, faites-les cuire auparavant, & gardez l'eau où ils auront cuit, pour faire partie des quatre seaux d'eau dont il s'agit.

Au défaut d'herbes, de choux ou de navets, servez-vous (toujours de la même manière,) de deux ou trois petites bottes d'oignons ou de poireaux.

Quand le tout aura bouilli pendant une heure & demie, vous y répandrez, au moment de dresser le potage, une cuillerée de poivre, & vous y jetterez seize livres de pain cuit, coupé par petits morceaux carrés & non pas en soupe.

Alors, avec une cuillere assez grande pour contenir au moins une chopine, vous ferez le service, & vous donnerez autant de portions qu'il y aura de personnes à nourrir.

Les sœurs de la charité de Louvois ont observé que si le pain est d'orge pur, il faut

vingt-deux livres de pain au lieu de seize livres.

Ces détails prouvent que mille personnes peuvent être nourries moyennant cinquante francs par jour.

MOUVEMENT DE COMBINAISON, *propre à fermer les portes avec ou sans serrures :* cette invention est due à M. *la Fontaine*, qui en a soumis les procédés à l'examen de l'académie royale des sciences, & qui en a obtenu l'approbation la plus flatteuse, en 1784 ; le gouvernement, après l'avoir honoré d'une gratification, lui a accordé un privilége exclusif : son mouvement de combinaison a pour objet de mettre les serrures à l'abri des fausses clefs ; la différence de ce mouvement aux serrures qu'on a faites dans ce genre (1), c'est qu'il en est indépendant, & qu'on peut néanmoins l'adapter à toutes sortes de serrures ; il a de plus des avantages bien réels ; en tournant une vis, la combinaison n'a plus lieu ; la serrure redevient ordinaire ; on peut ouvrir & fermer en présence des étrangers, sans qu'il devinent le secret dont on se sert ; cela est si vrai, qu'on est libre de fermer d'un million de manières différentes, sans que ce soit une affaire de mémoire ; le propriétaire seul, ouvre quand il veut, sans rien forcer ni casser, pourvu qu'il ait retenu deux numéros : dans ce cas il n'a pas même besoin de clefs.

Des circonstances particulières ayant *in-*

(1) Voyez page 143.

vité M. *la Fontaine* à se retirer en province, nous regrettons de n'avoir pu découvrir sa résidence actuelle; nous avons su qu'il demeurait, avant son départ, rue Grenier S. Lazare; c'est tout ce que nous en avons appris.

SPÉCIFIQUE CONTRE LES INDIGESTIONS. « Le corps humain, dit le célèbre M. *Daubenton*, a ses périodes d'accroissement, de vigueur & de dépérissement; aussi a-t-on distribué la vie humaine en différens âges; la vieillesse commence nécessairement là où finit l'âge viril, c'est-à-dire, à 40 ou 45 ans.

Toutefois, comme un homme de 45 ans n'est pas un vieillard, on a donné à cette époque de la vie, le nom de *verte-vieillesse*; M. *Daubenton* substitue à cette dénomination, celle d'*âge de retour*: à cet âge, le corps humain commence à donner des signes de dépérissement, les forces diminuent, la vue baisse; bientôt après, l'ouie & les autres organes s'affaiblissent: la digestion suit cette loi générale. A l'âge de retour, les indigestions deviennent plus ou moins fréquentes: par indigestion, M. *Daubenton* n'entend pas seulement ces révolutions, le plus souvent la suite des excès dans le boire & le manger, mais la situation pénible qu'éprouvent assez communément, après le repas, les grands mangeurs ou les personnes sédentaires: le poids des alimens dans l'estomac est sensible; le corps s'appésantit; l'ame s'obscurcit; on est dans

une sorte de torpeur : cet état incommode se prolonge quelquefois jusques dans la nuit ; alors, on éprouve de la pésanteur à la tête, de l'oppression, de la chaleur dans la poitrine, des palpitations de cœur, des tremblemens dans les génoux, du froid dans les jambes, & une sueur générale. Si l'on succombe au sommeil, on est agité de songes effrayans ; exposé à des dangers ; on se sent hors d'état de fuir ou de se défendre ; veut-on jetter des cris & demander du secours, on ne rend que des sons rauques & mal articulés : le plus souvent, l'estomac reprend, quelques heures après le repas, assez de force pour surmonter l'obstacle qui lui résistait ; cet état, s'il est habituel, a des suites dangéreuses : il devient le germe de maladies, & sur tout de maladies chroniques. »

M. *Daubenton* indique dans un mémoire, lu à la séance de la société royale de médecine, du 26 octobre 1784, la cause principale de cet état, & le moyen simple d'en prévenir les suites.

« La cause de l'indigestion, continue-t-il, est due dans l'âge de retour, à l'épaississement de la liqueur des glandes & de l'estomac ; cette liqueur perd de sa fluidité, s'épaissit, devient visqueuse, et reste dans l'état de glaire, tandis que fluide avant cette époque, elle coulait continuellement dans l'estomac, et opérait la digestion des alimens auxquels elle se mêlait. Voici maintenant le moyen capable de

donner du mouvement aux parties intérieures des parois de l'estomac, et du ressort à ses glandes, sans les fermer, afin que les glaires qu'elles contiennent, en puissent sortir : L'agent, par lequel on parvient à produire tous ces effets avec assez de justesse, est l'ipécacuanha en poudre, pris à très-petites doses, le matin, deux heures avant le déjeuner, ou deux heures avant le dîner, pour ceux qui ne déjeunent point. Les estomacs plus supceptibles de l'action de ce remède, peuvent le prendre immédiatement en se mettant à table, et alors, à une dose un peu plus forte, à cause du mélange des alimens.

L'ipécacuanha ne doit pas causer des symptômes pénibles de nausées, mais seulement une légère sensation du mouvement vermiculaire de l'estomac, qui suffit pour en détacher les glaires : on ne peut guère en fixer la dose en pareil cas ; un quart de grain donne des nausées à quelques personnes, tandis que d'autres n'éprouvent aucun effet de la dose de deux grains. M. *Daubenton* ne prescrit pas non plus la manière de prendre ce remède ; mais on peut le prendre en poudre, sous la forme de pilules, et mieux encore sous celle de pastilles dont chacune soit dosée à un huitième ou à un douzième de grain ; par ce moyen on est maître d'en essayer l'usage et d'en augmenter ou diminuer la dose.

THÉRIAQUE DU COLLÈGE DE PHARMACIE DE PARIS. La confection

de la thériaque se fait toujours en présence de plusieurs Magistrats et députés de la faculté de médecine ; c'est ensuite à la fermentation d'achever cette composition fameuse que l'expérience de près de dix-huit siècles à placée au nombre des médicamens les plus recommandables, malgré la profusion d'ingrédiens qui la composent.

La thériaque est de l'invention d'*Andromacus*, natif de l'Isle-de-Candie, premier médecin de l'Empereur *Néron*, à qui il la fit connaître sous le titre d'*Antidote de sécurité* ; mais depuis, le nom de thériaque a prévalu. La confiance qu'avait prise *Néron* dans la thériaque, se perpétua si bien chez les Empereurs qui lui succédèrent, que tous prirent l'habitude de faire composer à leur usage cet antidote précieux.

Il n'était pas aisé de rassembler tout ce qu'*Andromacus* avait jugé à propos de faire entrer dans sa composition, la plûpart des substances qu'il admettait, n'étant point encore usitées dans le commerce.

Gallien parle des apprêts de la thériaque comme d'une entreprise qui demandait des correspondances dans toutes les parties de l'Empire, et qui l'exposait lui-même à des voyages très fréquens, l'orsqu'il voulait la préparer pour l'Empereur *Commode*, dont il était le médecin : aussi n'était-il pas au pouvoir de tout le monde de la faire, par les dépenses et les relations quelle exigeait.

Les tems arrivèrent enfin où le commerce des

des nations prit un nouvel essor, et où les productions de l'Asie & de l'Afrique ne furent plus considérées comme des raretés en Europe : Venise en devint, à certaines époques, le plus riche entrepôt.

On vit bientôt la pharmacie de cette ville composer avec appareil, la célèbre thériaque d'*Andromacus*, & par suite, en former une branche de commerce avec les autres nations.

Telle est l'origine de la réputation que s'est acquise la thériaque de Venise, réputation qui s'est accrue aux dépens de la crédulité, en lui faisant tous les jours acheter sous ce nom, des mélanges composés avec autant d'infidélité que d'impéritie.

Depuis plus d'un demi-siècle, les membres du collège de pharmacie de Paris, sont dans l'usage de composer la thériaque en public, & de soumettre par-là cette préparation à l'inspection de tous ceux qui sont en état de la juger : il suffit de connaître les lumières & le zèle que réunit ce corps pour être certain qu'aucune des recherches de perfection n'est négligée dans la manière de procéder à cette composition, & il est vrai de dire que son plus bel éloge sera de mériter d'être comparée à celle de Paris.

La thériaque tue les vers & les semences vermineuses qui se développent dans les fièvres malignes ; elle est calmante, antiseptique, stomachique, & légèrement sudorifique ; on la donne non-seulement dans la petite vérole comme un excellent cor-

dial, mais encore dans la toux invétérée, dans le dévoiement & le flux dyssenterique.

La dose est depuis dix-huit grains jusqu'à deux gros.

On l'emploie aussi à l'extérieur, comme un vésicatoire doux; enfin, elle est bonne pour la morsure des bêtes venimeuses.

La thériaque du Collège de Pharmacie se débite en boîtes de livre, demi-livre et quarteron, dans sa maison, rue de l'Arbalête, faubourg Saint-Marcel.

Outre le cachet aux armes du Collège, et la même empreinte sur le couvercle des boîtes, elles portent un cartouche collé, dans lequel sont les signatures des deux prévôts en charge.

TRAITEMENT DE MADAME VICAIRE, *pour réformer dans les enfans les vices de conformation naturelle :* Mde. *Vicaire* s'est adressée au bureau de la pitié, en 1783, pour y obtenir un enfant, sur qui elle put faire l'épreuve de son traitement; elle était appuyée de la recommandation de M. le Lieutenant-Général de police, fondée sur le certificat d'un homme de l'art, très-connu, qui attestait des cures déjà obtenues : MM. les administrateurs, qui ne se prêtent aux expériences sollicitées qu'avec la plus grande circonspection, n'ont pas hésité à accueillir la demande de Mde. *Vicaire*. Par une délibération du 24 novembre de la même année, le nommé Jacques-Joseph

Barbet lui a été confié, pour être traité chez elle, & à ses frais.

MM. *Philip* & *Brun*, qui devaient suivre la cure, en leur qualité de médecin & chirurgien en chef de l'hôpital-général, y ont invité MM. *Bacher* & *Louis* : enfin, ils ont constaté l'état de l'enfant, par procès-verbal du 6 décembre suivant.

Lors de ce premier procès-verbal, *Barbet* était âgé de neuf ans & 11 mois, de la taille de trois pieds six lignes; ils remarquèrent une courbure de la totalité des vertèbres dorsales, formant un arc allongé du côté gauche; la plus grande concavité correspondait à l'angle inférieur de l'omoplate droite; les côtes étaient très-bombées du côté gauche, & soulevaient l'omoplate de ce côté, laquelle était plus élevée, ainsi que le moignon de l'épaule; la caisse de la poitrine présentait un enfoncement à droite, en même proportion que le bombement du côté opposé; les fesses étaient petites & maigres; la gauche plus déprimée; la hanche droite élevée, les bras plus grêles que la bonne santé apparente de l'enfant ne le faisait présumer; car il avait les joues grasses & d'une couleur vermeille.

Tel était à-peu-près l'état de l'enfant, lorsque sa cure a été commencée; les médecins l'ont suivie, les uns & les autres séparément ou ensemble, pour en constater les progrès, qui l'ont été par deux autres procès-verbaux des 27 mars & 6 juin 1784.

Par le premier, il a été reconnu,

1°. que l'enfant avait grandi d'un pouce; 2°. que l'épine avait sensiblement perdu de sa courbure contre nature; 3°. que les autres vices de conformation étaient moindres; 4°. & que les parties qui souffraient de l'émerciation, avaient commencé de reprendre une plus forte nourriture : à l'époque du dernier procès-verbal, il n'existait plus aucun des vices de conformation; ce qui a été attesté; de sorte que la cure a été accomplie en sept mois. Cependant il a été d'avis commun que Mde. *Vicaire* continuât l'usage des corps qu'elle fabrique, & qui sont un de ses moyens.

En conséquence, elle a demandé de garder l'enfant, ce qui lui a été accordé par une délibération du bureau de l'hôpital général, qui a arrêté en même tems que les procès-verbaux, relatifs à cette cure, seraient déposés dans ses archives, comme une preuve authentique des talens & des succès de Mde. *Vicaire*. Depuis ce tems, l'enfant s'est beaucoup fortifié, & jouit du double avantage d'une conformation naturelle & d'une bonne santé, qu'il doit à son traitement.

Mde. *Vicaire* demeurait alors sur le boulevard neuf, la première porte cochère après la rue du Mont-Parnasse; mais elle en est déménagée & l'on ignore ce qu'elle est devenue.

FLEURS DESSÉCHÉES QUI CONSERVENT LEUR ÉCLAT NATUREL, (*MOYEN D'AVOIR DES*) La conservation des fleurs dépend des soins qu'on veut bien donner à cet objet de pur agrément; voici de quelle

manière il faut s'y prendre : Choisissez du sable assez menu, celui par exemple, qu'on appelle à Paris *sable d'Etampes* ; passez-le à un crible assez large pour n'en séparer que les parties grossières, & ensuite à travers un tamis de soie pour l'avoir bien fin ; jettez-le après cela, dans l'eau & lavez-le jusqu'à ce que l'eau, qui aura passée dessus, en sorte bien nette ; cette opération faite, enlevez toutes les parties terreuses & argilleuses qu'il pourrait contenir, & laissez-le sécher au soleil. Prenez ensuite les plus belles fleurs que vous voudrez conserver ; mettez-les dans des boîtes de carton ou de fer blanc, assez évasées pour qu'on puisse ranger aisément les fleurs, & assez hautes pour les surpasser de quelques pouces ; remplissez ces boîtes de sable jusqu'à la hauteur des fleurs ; puis avec un poudrier, faites entrer le sable dans leur intérieur, & répandez-en tout autour des pétales, sans les comprimer en aucune sorte ; que la surface concave soit bien remplie de sable, & que la convexe en soit assez couverte pour n'y point laisser de vide. Mettez enfin une couche de sable de cinq à six lignes au-dessus de la fleur ; couvrez le tout d'un papier percé de petit trous, & exposez les boîtes, soit à l'ardeur du soleil dans l'été, soit dans une étuve ou un four dont on aura retiré le pain. Au bout de trois ou quatre jours de soleil, retirez les fleurs ; elles seront tout-à-fait desséchées, mais elles conser-

veront presque tout leur premier éclat.

Pour se flatter du succès, il y a trois choses principales à observer : il faut 1°. choisir & préparer le sable avec attention ; 2°. ménager, autant qu'il est possible, un degré de chaleur égal ; 3°. & laisser aux fleurs une position naturelle dans les boîtes.

ANTIMÉPHITIQUE (l'). M. *Janin*, chevalier de l'ordre du roi, guidé par le plus pur patriotisme, a trouvé le secret de neutraliser, en une minute, les exhalaisons des fosses d'aisance, des puits, des égouts, &c. ; l'agent qu'il emploie, est si simple, que chacun peut se le procurer à peu de frais ; car il ne s'agit que de quelques onces de vinaigre, le plus commun est aussi le plus efficace : on a du moins remarqué que le vinaigre ; provenant du bon vin rouge a trop d'acidité ; ce qui décompose le foie de soufre, & répand une odeur insupportable ; mais en y mêlant plus ou moins d'eau, il produit aussitôt les mêmes phénomènes.

On avait jusqu'alors employé différens moyens pour détruire les mofètes de l'air ; on était même parvenu à faire, sans danger, la vidange des fosses d'aisance ; mais ces moyens étaient compliqués, dispendieux & quelquefois insuffisans : les phyficiens & les chimistes avaient surtout recommandé le feu, le ventilateur, & le lait de chaux, mêlé d'alkali fixe.

Le feu, dont il s'agit, est un fourneau de réverbère, aspirant par son fond, &

placé au milieu de l'attelier des ouvriers, sur un trépied élevé de terre d'un ou deux pieds ; le dôme de ce fourneau est surmonté de tuyaux de tôle qui ont leur issue en dehors.

Le ventilateur consiste en un cabinet de menuiserie, placé sur l'ouverture de la fosse, dans l'intérieur duquel le vent de plusieurs soufflets, qui jouent en dehors, se communique par trois tuyères, dont deux horizontales aboutissent à l'orifice du réservoir ; l'autre tuyère part de la partie supérieure du cabinet, souffle du haut en bas, & perpendiculairement au même orifice ; on bouche toutes les ouvertures qui répondent à la fosse, à l'exception de celle qui est la plus voisine du toît : sur celle-ci on établit un entonnoir de fer blanc, servant de base à plusieurs tuyaux placés les uns dans les autres, & prolongés jusqu'au dessus des maisons : par ce procédé, & le jeu des soufflets, on établit, du cabinet à l'extrémité des tuyaux, un courant d'air, qui se charge sans cesse des vapeurs méphitiques de la fosse, & les porte dans le vague de l'atmosphère.

Le lait de chaux est le résultat, de cinquante livres de chaux, par exemple, qu'on éteint dans près de deux quintaux & demi d'eau naturelle ; on y ajoute ensuite trois ou quatre livres d'alkali fixe quelconque, soit concret, soit en liqueur ; plus ce mélange a de force & d'énergie, plus l'effet en est prompt & sensible.

Telles sont les théories que MM. *Laborie*, *Devaux*, *Cadet*, *Parmentier* & d'*Escala*, ont eux-mêmes exposées : à ces théories a succédé celle de M. *Janin* ; comme elle n'a jamais obtenue que des succès, il ne reste que des éloges à donner à son auteur.

Les bornes de cet article ne nous permettant pas de rapporter ici toutes les expériences qu'il a faites, par ordre du gouvernement, tant à Paris, qu'à Versailles & à Lyon, avec le vinaigre (1), nous ne ferons qu'indiquer les principaux avantages qu'on peut retirer d'un agent aussi précieux.

1°. « Deux onces de vinaigre, versées dans un grand gobelet d'eau, où l'on ajoute une cuillerée à bouche d'eau-de-vie, de lavande, rendent inodore une chaise percée, pleine de matières fécales, & découverte plusieurs jours de suite, même dans la chambre d'un malade. »

2°. « Une pinte de vinaigre bien fort, mêlée avec autant d'eau, & répandue à travers un arrosoir, en forme de pluie très-fine, désinfecte les plus grandes salles d'hôpitaux & de spectacles, les prisons, les fonds de cale des navires, les mines d'exploitation & les églises ; cette opération peut être répétée le matin & le soir, & pour

(1) Douze onces neutralisent parfaitement une fosse qui a dix lunettes ; on y verse, si l'on veut, une ou deux onces d'eau de fleurs d'orange, d'eau de bergamotte, &c. ; mais ce versement d'essence est surérogatoire.

mieux prévenir la repousse de la vanne, on place à chaque extrémité du lieu, une cafetière de vinaigre, sur un réchaud de feu bien allumé : il faut pourtant se garder de répandre du vinaigre sur le feu ou sur une pele rougie, parce qu'il contracte alors une odeur empireumatique qui incommode la gorge & la poitrine. »

3°. « Quelques gouttes de vinaigre sur les mains & sous le nez des personnes renfermées, soit malades, soit en bonne santé, raniment leurs forces, ou leur fait respirer un air pur. »

4°. « Dix à douze gouttes de bon vinaigre dans un gobelet d'eau corrompue, la rendent saine & potable. »

5°. « L'évaporation & la projection du vinaigre, dans un tonneau défoncé qui a servi à approvisionner d'eau un navire, emportent toute l'odeur méphitique qu'il peut avoir, en y jettant une pellée de chaux bouillante qu'on délaye avec un balai, & qu'on étend sur tous les parois après avoir versé dessus un seau d'eau ; quand le tonneau est bien sec, on frotte la chaux qui reste, & on le lave comme il faut : la chaux étant un puissant antiseptique, produit non-seulement cet effet, mais elle anéantit encore l'odeur infecte des mares, des fossés, des étangs, & donne la facilité d'enlever leur vase, sans corrompre l'air qui les environne. La quantité de chaux n'est point déterminée ; il suffit que l'eau soit légèrement blanchie par le mélange intime de la chaux :

les marécages, sur-tout en été, retirent le même avantage de ce procédé; il s'applique aussi au méphitisme des égouts. »

6°. « Trois pintes de fort vinaigre, versées dans le puits d'une mine, ou dans un cloaque, par le moyen d'un arrosoir, en forme de pluie, neutralisent la mofète qui a pu s'y former; on établit alors dans la mine 4 ou 6 réchauds allumés, selon son étendue, & l'on met sur chacun des réchauds, une cafetière presque pleine de vinaigre. »

7°. « Une pareille cafetière de vinaigre, placée sur du charbon allumé, empêche que la vapeur méphitique du charbon ne nuise à la santé ou à la vie de ceux qui en font usage dans un lieu renfermé. »

8°. « Une aspersion de fort vinaigre sur le visage, la poitrine & le reste du corps d'un asphixié, quelques gouttes même dans la bouche & les narrines, le font sortir promptement de sa léthargie; ce remède n'exclut pas les autres secours de l'art; mais c'est le premier agent que l'on doive employer: M. *Janin* s'autorise à cet égard du témoignage du célèbre M. *de Sauvages*, & des rapports de MM. de l'académie royale des sciences, du 7 avril 1782, où il est question d'un ouvrier fortement *plombé* en leur présence; on le transporta hors du cabinet, dans lequel il était tombé sans connaissance: on l'étendit à terre, & après lui avoir fait avaler de force une première fois du *vinaigre distillé*, il ouvrit les yeux: à la

seconde fois il se releva sur son séant : enfin on lui frotta les tempes & le nez avec le même vinaigre, & il se releva tout-à-fait en disant qu'il était prêt à se remettre au travail : cette asphixie ne dura que deux minutes. »

9°. « Quatre parties d'eau sur une de vinaigre, bien également répandues, détruisent l'odeur alkalescente de l'urine. »

10°. « Le vinaigre, diversement combiné en fumigations, en projections & en boissons, previent toute contagion pestilentielle ou épidémique. »

11°. « L'évaporation du vinaigre anéantit seule les miasmes dangéreux dont l'air est chargé près d'un égout, d'un cimetière, d'une fosse en vidange, d'une boucherie, d'une tannerie ou d'une amidonnerie. »

12°. « Six onces de vinaigre, versées dans chacune des lunettes qui correspondent à une fosse, permettent dès le lendemain d'y faire descendre avec assûrance des ouvriers, après avoir toute fois dispersé du vinaigre bouillant, & en avoir mis en évaporation dans une cafetière sur un réchaud de braise: la vidange faite, on répète le même procédé, pour repousser entièrement la vanne. »

Il faut observer que le vinaigre versé dans une lunette, n'étend pas sa vertu antiseptique jusques dans le cabinet ; pour détruire le méphitisme de celui-ci, il suffit de répandre le vinaigre par terre & sur les murailles en forme d'aspersion. On doit aussi tenir les lunettes fermées,

pierres de plâtre cuites, & où elles sont à l'instant réduites en poudre.

POELES ÉCONOMIQUES : Les commissaires nommés en 1784, par l'académie royale des sciences, pour examiner les poëles de la construction de M. *Jouvet*, rue Saint-Honoré, vis-à-vis celle de Saint-Florentin, n.° 370, en ont rendu le compte suivant :

« Les poëles que nous avons vu exécutés en plusieurs endroits, donnent beaucoup de chaleur, en consommant cependant peu de bois : Pour obtenir cet avantage, M. *Jouvet* ménage dans l'intérieur de ces poëles un certain nombre de circonvolutions, afin que la fumée & la flamme y déposent la plus grande partie de leur chaleur : L'académie en a un petit modèle sous les yeux ; nous croyons même que ce modèle suffit pour lui en donner une juste idée, sans que nous nous arrêtions à en décrire la construction plus en détail. »

« Pour apprécier le mérite de ces poëles, il faut observer que dès qu'on a senti la nécessité de ménager le combustible, on s'est occupé des moyens d'en diminuer la consommation, & que pour cela, un des premiers qu'on a employé, a été de faire circuler ainsi la fumée & la flamme, pour en retirer la plus grande chaleur : La construction des poëles de M. *Jouvet*, à cet égard, n'est donc pas nouvelle. »

« Mais comme il devient de jour en jour plus nécessaire de ménager & d'économiser la consommation du bois, on ne peut assez recommander & encourager la construction de poëles propres à remplir un objet si utile, & l'on doit à M. *Jouvet*, la justice de dire, qu'en employant, dans les siens, ce principe déjà connu, il l'a fait en artiste habile & intelligent. »

PRÉSERVATIF *contre les insectes qui rongent la plume, la laine, & les fourrures dont on ne fait pas habituellement usage :* Les végétaux & les animaux sont, pendant leur vie & après leur mort, la proie d'insectes dont les espèces varient presque autant qu'il y a de variétés dans ces deux règnes & leurs produits; on ne peut les en préserver que difficilement : la plume, pour se bien conserver, exige beaucoup de soin; on conduit à plusieurs reprises les oies dans une eau claire, ensuite on les expose au soleil sur un lit de paille nette, pour qu'elles y sèchent; on les plume vives, & l'époque de cette dépouille n'est pas indifférente : on porte la plume dans des greniers exposés au grand air & à la chaleur; on les remue tous les jours; par ce moyen on dessèche la moële que contiennent intérieurement les tuyaux; les parties graisseuses & membraneuses de leur surface se dessèchent & se dissipent en poussière; alors, la plume peut se conserver pendant des siècles.

Mais, si on a négligé ces précautions, si

la plume n'est pas réduite à un état de pur parenchyme, si elle contient des sucs à moitié desséchés, alors elle sera dévorée par les insectes : dans ce cas, il faut la blanchir dans une eau de savon, aiguisée de sel marin, & la laver ensuite à plusieurs eaux ; opération secondaire, qui diminue la qualité élastique de la plume & qui fait des déchets.

Ce que nous disons de la plume est applicable à la laine : si elle a été mal épurée, les parties grasses qu'elle contient, attirent les insectes ; il faut alors la laver pour prévenir la destruction de la totalité ; car, cent insectes en ont bientôt engendré mille.

Dans l'incertitude où l'on est du choix des matières premières, employées dans les couchers des maisons de campagne, il faut les mettre sur une claie, supportée par des tréteaux, au milieu d'une grande pièce bien aërée, les remuer, les battre de tems à autre avec des houssines, les exposer souvent au grand air, aux froids par les beaux jours d'hiver, & au soleil dans le commencement du printems. Cette espèce d'insecte est de la classe des Phalènes, qui ne propagent qu'à l'ombre & dans le repos ; le grand jour & l'agitation sont donc les seuls moyens de les écarter. La plupart des choses qu'on desire conserver, exigent des soins continus : des plantes aromatiques bien sechées, le thym, la lavande, la sauge, peuvent écarter les insectes des couchers, mais le succès n'en est pas aussi sûr.

Le

Le camphre est le moyen dont se servent les Juifs, qui font un grand commerce de pelleteries en Russie ; pour les conserver : dès le mois d'avril, on fait battre les fourrures avec une baguette, on les enveloppe, sans les presser, dans un linge, & l'on met entre les plis une once de camphre grossièrement pulvérisé ; on serre ensuite le tout dans un coffre ou dans une armoire bien fermée : ces précautions mettent les fourrures à l'abri des vers & des mites. A l'époque où l'on veut s'en servir, on les fait battre de nouveau, & on les expose pendant 24 heures à l'air, pour faire évaporer l'odeur du camphre : si le poil de la fourrure est long, comme celui des peaux d'ours ou de renard, on ajoute au camphre une égale partie de poivre noir en poudre.

Ces moyens sont à la portée de tout le monde ; c'est pourquoi nous pensons qu'ils doivent être généralement accueillis.

POUPÉE PARLANTE ET DANSANTE (1) : Cet automate paraît mériter l'attention des physiciens, en ce qu'il offre un phénomène singulier de la propagation du son que ce mécanisme semble réfléchir, ainsi que se réfléchit la lumière à de très-grandes distances ; l'auteur l'a fait voir en 1783, rue de Bondy, & pour doubler en quelque sorte le plaisir des amateurs, il y a joint un ventriloque qu'il a fait venir de Portugal. C'est un homme octogénaire chez

(1) Voyez page 71.

qui cette faculté s'est développée à l'âge de 30 ans, & qui, depuis ce tems, l'a constamment exercée ; aussi est-il parvenu au point de faire une illusion étonnante : il prend un automate dans ses bras, qu'il suppose être un enfant malade ; le ventriloque en est le père. L'enfant s'éveille, se plaint, & ses accens déchirent l'ame ; le père parvient à l'égayer : il se forme un dialogue entr'eux deux, & pendant tout ce tems, le visage du ventriloque est absolument muet ; ensorte qu'on ne conçoit pas que ce soit le même individu qui fasse les frais de ce colloque, & sur-tout que ce soit la même voix. Celle du ventriloque est très-forte, & la voix de son petit interlocuteur est celle d'un enfant de trois ans.

Quelques personnes ont cru que le petit automate entrait pour quelque chose dans cette scène ; mais un automate qui articulerait aussi distinctement, serait un phénomène mille fois plus étonnant qu'un ventriloque : les anciens ont connu cette propriété singulière qu'ont certains individus de parler la bouche fermée. On les nommait *engastrimythes*, ou ventriloques ; expression impropre, puisqu'en effet ils ne parlent pas du ventre, & que cette faculté tient à une modification de la voix ; ce qui demande beaucoup d'exercice, & une forte constitution. On ne doute pas que les Payens n'aient eu recours à ce prestige, & que leurs oracles ne fussent rendus par des *engastrimythes*.

Le ventriloque le plus étonnant qui ait jamais paru est M. de Saint-Gilles, marchand épicier, à Saint-Germain en Laye; sa voix éprouvait toutes les *entonnations* qu'il voulait lui donner, elle voltigeait à son gré, venait de tel ou tel point, de telle ou telle distance, selon qu'il le jugeait à propos : on raconte des choses singulières de cet homme ; il confondit un docteur à qui l'on avait dit qu'un esprit familier s'était attaché depuis 17 ans à la maison de M. de *Saint-Gilles*, & qu'il se flattait d'exorciser. Il réconcilia un mari débauché, avec sa femme, & força un abbé, qui possédait trois bénéfices, à en résigner deux ; voici comme il opéra ces conversions : marchant à leurs côtés, dans la forêt de Saint-Germain, il leur faisait entendre une voix qui paraissait venir d'en haut, pour leur reprocher leur conduite.

Un *engastrimythe*, M. *de Mengen*, cidevant baron, a parfaitement expliqué le moyen de modifier les sons, de manière à produire ce phénomène : c'est de presser fortement la langue & la joue gauche contre les dents, & de retenir une portion d'air suffisante ; cet air ainsi retenu, en s'échappant avec effort, produit la voix que l'engastrimythe a intention d'imiter.

La scène du ventriloque terminée, on porte l'automate à une corde, sur laquelle il danse, & fait à peu près tous les tours d'usage parmi les bateleurs ; cette pièce doit paraître d'autant plus intéressante que

la mécanique en est très-ingénieuse. C'est ainsi que tous les arts se disputent à l'envi la gloire de se surpasser en simplicité comme en perfection : que l'homme de génie essaye encore ses forces, & bientôt il enfantera des prodiges.

CHEMINÉES OU FOYERS ÉCONOMIQUES ET SALUBRES: Ces nouveaux foyers dont les heureuses propriétés méritent les éloges & les encouragemens du public, d'après toutes les expériences qui en ont été faites dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Paris, réunissent les plus grands avantages.

1°. Avec la moitié moins de bois ou d'autre combustible, tels que le charbon de terre ou la tourbe, ils procurent le double de chaleur de nos cheminées actuelles; vérité que la seule inspection de ces foyers rend elle-même palpable.

2°. La chaleur qu'ils répandent continuellement dans les pièces où l'on en fait usage, est d'autant plus précieuse qu'elle est amie de la santé, & prévient une foule d'accidens & de maladies, suites presque inévitables de notre manière d'échauffer les appartemens, & de nous chauffer nous-mêmes; cette manière est en effet si dangereuse, que ne pouvant soumettre qu'une seule partie du corps à l'action pénétrante du feu, nous laissons les autres parties à découvert, & nous ne pouvons les garantir contre les impressions glaciales de l'air qui nous saisit d'un côté, tandis que de l'autre,

le feu attirant toutes les humeurs vers la partie qu'il frappe directement, la rend très-susceptible de toutes les repercussions de l'air du dehors, cause des accidens graves & souvent mortels, que l'on prévient par l'usage du nouveau foyer que nous annonçons : La salubrité de cette chaleur, ou du foyer, consiste dans un air qui se renouvelle sans cesse, dans l'endroit où il est posé; ce qui prévient tous les dangers résultans d'une chaleur stagnante, & du méphitisme d'un air corrompu : il suffit de dire, pour prouver cette assertion, que l'air du dehors ou l'air atmosphérique est l'âme de ce foyer.

3°. il n'est sujet à aucune odeur, & ne donne jamais de fumée, quelque soit le genre de combustible qu'on y consume.

On peut le placer dans tous les appartemens à cheminée ou sans cheminée; à tel endroit que ce puisse être, même dans l'embrâsure d'une croisée; c'est un meuble qu'on transporte par tout avec soi, & dont la durée peut s'étendre au-delà d'un siècle.

Sa Majesté, convaincue de l'utilité de cette découverte, d'après les rapports avantageux de l'académie des sciences, de la société royale de médecine, & du ministre de Paris, a honoré l'inventeur d'un privilège très-étendu, & a accordé à son établissement le titre de manufacture royale.

Cette manufacture est située *rue de Caumartin*, n°. 18, *à la Chaussée-d'Antin.*

SCAPHANDRE, *approuvé par MM. de*

l'académie royale des sciences : Cette invention, disent les commissaires, n'est nouvelle que par la forme que son auteur M. *le Comte* (1), a donné à ce scaphandre ; il est composé de quatre vessies de cuir, qui se partagent sur la poitrine & sur le dos du nageur ; elle sont cousues sur un gilet & s'enflent avec la bouche, au moyen de deux petits robinets à col de cygne, qui y sont fixés.

« Cette invention peut être très-utile, ajoutent les commissaires, pour ceux qui apprennent à nager, parce que pouvant enfler les vessies à volonté, le nageur y met moins d'air à mesure qu'il devient plus habile ; elle peut être aussi d'un grand secours pour ceux qui se trouvent en danger d'être noyés, *ainsi que pour ceux qui vont au secours des personnes qui courent risque* de se noyer. Un homme vêtu d'un gilet semblable, n'est point gêné lorsqu'il est désenflé, & comme il ne faut qu'un instant pour l'emplir d'air, il peut à l'instant du besoin, s'en servir très-utilement. Nous devons cependant observer qu'en général, les scaphandres sont sujets à crever ; ce qui peut faire noyer celui qui en fait usage ; mais dans celui de M. *le Comte*, comme la partie de la gauche ne communique point avec celle de la droite, l'une des deux a beau

(1) Demeurant à Paris, rue Dauphine, vis-à-vis le Merle-Blanc.

crever, l'autre suffit pour soutenir le nageur, comme nous l'avons éprouvé.

« Les expériences qui ont été faites en notre présence, continuent les commissaires, ont eu tout le succès desirable; nous sommes donc fondés à croire que cette invention peut devenir très-utile ».

PUCE DANS L'OREILLE (*Extraction subite d'une*) : M. *Boucher d'Auvergne* raconte ainsi le fait qu'on va lire :

« Une dame arrive, très fatiguée, dans une maison de campagne, se jette sur un lit, après le diner, & s'endort; à cinq heures elle est éveillée par une douleur aigüe dans l'oreille; on s'empresse, on examine, on sonde & l'on ne découvre rien : cependant la douleur augmente au point d'exciter le délire & les convulsions; une personne de la compagnie, qui avait quelques connaissances en médecine jugea d'après ces symptômes, qu'un insecte s'était introduit dans l'oreille, & conseilla d'y injecter de l'huile ou de l'esprit-de-vin, pour en faire sortir l'animal, ou pour l'y faire périr, & l'en retirer ensuite : c'est en effet ce que les médecins prudens ordonnent en pareil cas.

Tandis qu'on prépare les injections, la nuit étant survenue, on allume les bougies, & l'on en approche une de l'oreille souffrante dans l'espoir de découvrir la cause du mal; aussi-tôt que les rayons de la lumière eurent frappé la cavité de l'oreille, il en sortit une puce : les convulsions alors cessè-

rent, les douleurs se calmèrent d'elles-mêmes, on rit beaucoup en voyant la petite cause d'un si grand mal, & la gaiété succédant aux allarmes, on acheva la guérison par mille saillies sur la chasse au flambeau de la *puce à l'oreille.*

POMPE ARTIFICIELLE : Cette découverte est due à M. *Frouville*, qui en a fait hommage à l'assemblée nationale, le 5 octobre 1790 ; nous empruntons ses propres expressions :

« MESSIEURS,

» Je viens déposer, dans le sein de » l'assemblée nationale, une découverte » hydraulique d'une puissance & d'une » application immense au développement » de l'agriculture & du commerce, que » vous allez régénérer.

» Le jeu simple & réciproque de deux » élémens, l'air & le feu, suprême puis- » sance de la nature, présentait aux hommes » une combinaison générale dont la versa- » lité & le déguisement avaient échappé » jusqu'ici-même aux plus grands génies » appliqués à la science hydraulique.

» Qui d'eux aurait osé croire que la mer, » par son flux & reflux, que les rivières & » les sources pouvaient s'élever sur les plus » hautes montagnes, sans rouages ni mé- » canique, mais par la loi inverse de leur » écoulement ou de leur chûte ! Qui aurait » osé croire que des eaux vives pouvaient

» respirer & animer des eaux mortes, à des » distances considérables, sans intermé- » diaires mécaniques ;

» Soulever des lacs, marais, étangs, & les » remplacer sur des terreins secs & arides, » en opérant une double fécondité ; pro- » duire des salines artificielles sur des plages » inconnues à la mer ; produire des écluses » de bas en haut, sans bassin de partage, » & par conséquent des canaux de navi- » gation, d'irrigation & de jonction, jusqu'à » présent réputés impossibles ;

» Etablir dans nos ports des formes nou- » velles pour le radoub des vaisseaux ;

» Faire enfin marcher à froid les pompes » à feu, sans changer leur construction, » en leur laissant la faculté de marcher à » chaud, à volonté !

» Cette découverte a reçu dans mes mains » une théorie physique & géométrique, » réglée par principes ; elle est devenue un » art complet, dont l'académie des sciences » vient de reconnaître & de constater la » réalité.

» Tandis que par vos soins paternels, » Messieurs, des relations nouvelles & pro- » fondes, morales & politiques, élèvent » de toutes parts la prospérité française au » milieu des nations étonnées, il était sans » doute encore réservé à la France de pro- » duire, au milieu de ces évènemens ex- » traordinaires, une régénération physique » & territoriale qui surprît la nature elle-

» même, & servît d'instruction aux peuples » civilisés ».

L'examen de cette découverte ayant été renvoyé au comité d'agriculture & de commerce, nous ne croyons pas devoir anticiper sur les éloges que le public s'empressera, sans doute, de donner lui-même à son auteur.

PENDULE *à répétition*. Les papiers publics ont rapporté l'exemple d'un laboureur des environs de Mayence, qui réunit les talens du poëte à la profondeur du philosophe. On a pu voir dans les journaux anglais, des morceaux de poésie d'une laitière de Bristol, qui offrent les images de la nature & son coloris, mérite si rare dans un siècle où le langage de la poésie n'est plus guère qu'une langue de convention. *La France peut opposer à l'Angleterre & à l'Allemagne un phénomène d'un autre genre.*

Le nommé *Jacques Mellion*, de la paroisse de Saint-Martin de Fresnay, à une lieue de Saint-Pierre-sur-Dive, généralité d'Alençon, inspiré seulement par son imagination & son goût, a composé, en 1785, une pièce d'horlogerie, digne des regards des curieux; l'ouvrage de ce paysan, qui ne sait ni lire ni écrire, & n'a jamais fait que des seaux & des barils, est une pendule à répétition parfaitement exécutée dans toutes les parties qui la composent.

D'abord, chaque heure s'annonce par un carillon de différens airs, qu'on est maître de varier; une figure de la lune, artistement placée, en marque régulièrement toutes les

phases. L'artiste a obtenu aussi la date exacte des jours de chaque mois, par une troisième aiguille, qui n'achève sa révolution qu'au bout de l'an, sur une circonférence divisée en 365 parties égales ; mais ce qui fait le plus d'honneur à l'intelligence de l'auteur, c'est la manière ingénieuse dont il a surmonté la difficulté que lui offrait le jour intercalaire des années bissextiles ; il a imaginé un ressort qui, sans qu'on y touche, retarde l'aiguille d'un jour tous les quatre ans, le 29 février.

L'auteur n'a pas moins bien réussi dans la pièce destinée à marquer le cours du soleil ; la figure qui le représente, suit ses révolutions diurnes & annuelles, le changement de son lever, ses ascensions, son déclin & son coucher, entièrement conforme dans ses mouvemens au cours périodique de cet astre : on le voit s'éloigner de l'équateur, pour s'approcher & quitter successivement les tropiques ; &, par une suite nécessaire, marquer successivement la différence des jours, leur accroissement ou leur diminution.

Il est possible que cette pendule ne soit pas d'une invention nouvelle ; qu'il ne faille pas même la juger, dans ses détails, comme sortie des mains d'un artiste élevé par les plus habiles maîtres ; mais, pour peu qu'on songe que *Jacques Mellion* a marché dans cette carrière sans autre guide que son génie, on ne peut s'empêcher d'admirer son ouvrage, & de le placer au rang des décou-

vertes qui ont le plus illustré & leurs auteurs & la nation qui les a vu naître.

SAUSSE BLANCHE *à l'huile* : La cherté du beurre est une des raisons qui l'excluent de nos mets favoris ; on sait d'ailleurs qu'il est souvent contraire à la santé ; l'huile est donc le seul moyen d'apprêter aussi économiquement que sainement, le poisson & les légumes ; mais ce corps gras, mis sur le feu, contracte un goût si désagréable, que beaucoup de personnes ne peuvent s'y accoutumer : Voici une recette qui supplée le beurre, & qui rend l'huile excellente.

« Prenez un jaune d'œuf & du sel, que » vous délayerez avec une cuillere de bois ; » ajoutez-y du vinaigre, de la muscade ou » du poivre ; puis versez, en filant & en » agitant, quatre ou cinq onces d'huile, & » arrosez de cette sausse votre poisson ou » vos légumes. Observez sur-tout de ne la » point mettre sur le feu ; il suffit que le » plat soit échauffé ».

Avant de publier cette recette, nous en avons fait nous-mêmes l'essai, & nous avons reconnu qu'elle est préférable à la sausse blanche, dont chacun a le plus grand intérêt de perdre l'habitude.

CRÊME DE TARTRE *dissoluble* : MM. Cadet & Derosne, maîtres en pharmacie, à Paris, ont publié, il y a quelques années, deux procédés aussi simples que faciles pour tenir la crême de tartre en dissolution, sans rien changer à sa nature.

Un de ces moyens consiste à ajouter, à

quatre parties de crême de tartre, une partie de borax en poudre ; ce mélange se dissout très-facilement dans une petite quantité d'eau bouillante. La crême de tartre même ne se crystallise plus, lorsque la liqueur est entièrement refroidie.

L'autre moyen consiste à employer le borax privé de son eau de crystallisation ; alors un dixième, c'est-à-dire, une partie de ce borax, sur neuf parties de crême de tartre, suffit pour rendre celle-ci dissoluble ; ce second mélange est même préférable, en ce qu'il fait disparaître le goût du borax, & qu'il laisse à la crême de tartre son acidité.

Le borax est un sel d'usage en médecine ; c'est lui qui fournit le sel sédatif ; ensorte que loin d'altérer les vertus de la crême de tartre, il ajoute réellement à ses propriétés.

Nous nous sommes arrêté à cette découverte, parce que la crême de tartre est un purgatif de mode ; il coûte peu, n'imprime point le dégoût des purgatifs ordinaires, & convient sur-tout aux personnes attaquées d'humeurs gouteuses & rhumatismales.

PEINTURE *à fresque* : Il est bien à regretter qu'en France, où les arts de toute espèce & de tous les genres se cultivent avec tant de succès, on ait abandonné celui de la peinture *à fresque*, qui a de si grands avantages, soit en lui-même par les grands effets dont il est susceptible, soit relativement à sa durée ; cet abandon est plus à regretter encore depuis qu'on a vu le der-

nier ouvrage de M. *Gibelin*, au couvent des capucins de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Peut-être le public a-t-il besoin d'être détrompé sur ce genre de peinture; c'est pourquoi nous entreprenons de le définir d'une manière positive : La peinture *à fresque* n'est point, comme on le croit communément, toute peinture exécutée sur un mur; & c'est très-abusivement qu'on donne ce nom aux gouaches & peintures à l'huile, dont on décore les murailles. La peinture *à fresque* est celle qu'on bâtit, pour ainsi dire, dans l'enduit du mortier tout frais, & qu'on ne peut conduire à la perfection que par petites parties ébauchées, & entièrement terminées en un seul jour; d'où il résulte que l'ensemble présente une grande difficulté d'exécution, tellement qu'il est impossible, *même aux plus grands maîtres*, de s'en tirer avec honneur, si leur pinceau n'est guidé par une pratique de plusieurs années. Cette vérité paraît suffisamment prouvée par la seule connaissance du procédé que nous venons de donner.

M. *Gibelin*, entraîné par ce goût dominant qui est un véritable don du génie, s'occupe depuis vingt ans de travaux considérables dans ce genre; il a déjà exécuté, à l'académie de chirurgie & à l'école royale militaire, des morceaux qui fixent à jamais sa réputation; mais la peinture de clair obscur, qu'il a finie dans l'église des capucins de la Chaussée-d'Antin, mérite les plus grands éloges, soit par rapport à la diffi-

culté du genre, soit pour la beauté du tableau : Il représente S. François, fondateur de l'ordre, prêchant devant une grande multitude de personnes de tout âge & de tout sexe ; ce tableau comprend à peu près cinquante pieds de l'argeur ; le saint est au milieu des hommes & des femmes qui l'écoutent. Cette espèce de bas-relief est supérieurement composé ; le style en est très-noble, ainsi que le caractère des *têtes*, mais singulièrement le groupe à main droite. Il est d'autant plus à desirer que ce genre s'accrédite dans les grands monumens, que la peinture qui fait, pour ainsi dire, corps avec l'édifice, dure par cela-même autant que lui.

COMBUSTIBLE *économique* : M. *Cossé* a trouvé le moyen de préparer, avec le marc de raisin distillé & le charbon de terre ordinaire, une matière qui donne plus de qualité au charbon, & qui en augmente le volume du double ; cette préparation le rend propre à forger les plus grosses pièces de fer & d'acier, sans se servir de charbon de bois ; il dispense d'absorbans pour les soudûres les plus considérables, rend le fer malléable, sans l'aigrir ni le faire couler à la chaude, donne un degré de bonté aux instrumens tranchans, & peut être employé utilement dans les manufactures d'armes, & dans les ateliers où l'on travaille le fer & l'acier ; en un mot, il sert à étamer & à souder le cuivre ; ce qui n'a jamais pu s'exécuter qu'avec le charbon de bois.

Cette découverte met la plupart des cultivateurs à même de tirer parti du marc de raisin qu'ils regardent comme inutile ; elle peut servir aussi à diminuer la consommation du bois & du charbon de terre, & à faire jouir les communautés d'une modération dans le prix : c'est par conséquent le plus bel éloge que nous puissions lui donner.

FOUR A CHAUX DE M. *Jazet* : Le rapport qui suit a été publié par ordre du gouvernement.

« Les commissaires, nommés par M. le contrôleur général des finances & M. le lieutenant général de police, pour prendre connaissance & rendre compte des avantages d'un four à chaux d'une construction particulière, proposé par M. *Jazet*, pour faire la pierre à chaux avec du charbon de terre, se sont transportés à Chaville, où ce four a été construit sous la direction de M. *Jazet*, & ils ont suivi la cuisson de plusieurs fournées de chaux d'après ses procédés : ils ont trouvé cette chaux très-bien & très-également cuite dans toutes ses parties, les pierres entières & de la même grosseur qu'avant leur cuisson.

Ce four est de forme ovale & en cône renversé ; il a environ dix-huit pouces de diamètre par le bas, & neuf à dix pieds par le haut, sur environ sept pieds de profondeur ; il peut cuire 24 muids de chaux.

On

On charge ce four alternativement, d'un lit de pierre & d'un lit de charbon de terre, & cette charge s'élève de sept à huit pieds au-dessus de l'orifice supérieur du four. Deux bûches & six fagots suffisent pour l'allumer : le feu se communique successivement à chaque lit de charbon, par les interstices que laisse la pierre à chaux ; toute la charge, excédante l'orifice supérieur du four, est enduite avec un mortier de terre ou de glaise, destiné à concentrer le feu, qui acquiert une action prodigieuse & calcine toute la pierre sans la briser : cette cuisson se fait à l'air, & sans que le four soit renfermé ni couvert ; le charbon se réduit en cendres : dans l'espace de cinq jours, la cuisson est achevée : on ôte très-facilement chaque lit de pierre & chaque lit de cendre, sans que ces matières se confondent.

La construction de ce four est extrêmement simple, peu coûteuse & d'un très-petit entretien.

La dépense pour la cuisson, est beaucoup moindre par ce procédé, que par les fours ordinaires & avec du bois.

Les 24 muids qu'il cuit, consomment pour environ 500 livres de charbon, au prix où il est actuellement, tandis qu'il en coûterait 800 liv. pour la cuisson, avec du bois.

24 muids de plâtre coûteraient 75 livres, par ce procédé, & 125 livres avec du bois.

Enfin cent milliers de brique coûteraient 600 liv. par four, & 2, 000 avec du bois de tous ces avantages, il résulte :

1° Une nouvelle preuve que toutes ces matières peuvent être cuites au charbon de terre, & épargner considérablement la consommation du bois.

2°. Que, puisque dès-à-présent M. *Jazet* peut fournir ces matières à meilleur marché qu'au prix courant, cet avantage ira en augmentant pour les consommateurs, à mesure qu'on facilitera l'arrivée des approvisionnemens de charbon de terre.

3°. Que ces fours, dont la construction est très simple & peu coûteuse, conviendront de préférence à une quantité de chaufourniers peu aisés, dont la concurrence empêchera les entrepreneurs plus fortunés de s'emparer totalement de cette branche de commerce, & d'être les maîtres du prix.

Les commissaires soussignés pensent donc que M. *Jazet* mérite d'être encouragé & qu'il peut lui être accordé une gratification pour chaque four de cette espèce qu'il fera construire pour lui ou pour d'autres chaufourniers.

Fait à Paris, le 9 août 1785. *Signé* CADET DEVAUX & GUILLAUMOT.

MACHINE HIDROSTATERGATIQUE, *inventée par M. Freminet* : le but de cette machine est de faciliter à l'homme les moyens de séjourner quelques heures dans l'eau; on a bien entrepris en Angleterre de retirer le vaisseau *le royal-Georges* de

la mer; M. *Wright* est bien parvenu à gagner une profondeur donnée ; mais aucune de ces tentatives n'a pleinement réussi : il en a été de même du *sarreau à plonger* de M. *Cox*, ainsi que du *vase*, de la *cloche*, de *l'étui* & du *harnois*, imaginés par les anciens: le *vase* tenait le plongeur à cheval sur une sangle, & à couvert depuis la tête jusqu'au milieu des bras ; le capitaine *Marchi* s'en servit en 1535, pour visiter la barque de *Néron*, au fond du lac de Némo (1). La *cloche* couvrait tout le corps, & présentait par les poids qui y étaient adaptés & par la condensation de l'air, des obstacles que M. *Haller* ne put jamais surmonter. *L'étui* était un tonneau fermé bien hermétiquement ; le plongeur s'y tenait couché sur le ventre, les bras passés à travers des manches de cuir, terminées par un gand ; il ne distinguait les objets qu'à l'aide d'un verre. Le *harnois* consistait eu un corsage qui prenait depuis la tête jusqu'au milieu des cuisses ; deux tuyaux, garnis de manière à en prévenir l'affaissement servaient à communiquer l'air extérieur : tels étaient les procédés que M. *Fréminet* avait à perfectionner. il les surpassa au point de faire séjourner un homme cinq quart-d'heures sous l'eau, sans la plus légère incommodité. Enfin, après avoir obtenu en 1773, l'approbation la plus

(1) A 15 mille de Rome, à droite de la voie Appienne.

flatteuse de MM. de l'académie royale des sciences, il fit à Brest, en 1776, par ordre du ministre, des expériences qui ne laissèrent rien à desirer; il plongea, & cloua une plaque de plomb, près de la quille du vaisseau *le bizarre*; il répéta la même opération sur un second vaisseau, & rapporta un boulet de douze qui y avait été suspendu; il fit plus, il alla chercher à quarante pieds sous l'eau, une masse de fer qui y était tombée par accident.

M. *Fréminet* a répété les mêmes expériences sur la Vilaine, en présence d'un concours prodigieux de spectateurs: quelques succès qu'il ait obtenus, MM. *Augier*, de la ville de Grasse en Provence, & *Burlet*, machinistes de la même province, ont fait hommage à l'assemblée nationale, le 9 avril 1790, d'une nouvelle machine, au moyen de laquelle on peut descendre dans l'eau, y voir, travailler, marcher, parler & entendre aussi librement que sur la terre; l'examen de cette machine a été renvoyé au comité d'agriculture & de commerce: puisse le rapport du comité prouver de plus en plus qu'il existe en France des hommes dont le génie ne connait point de bornes!

ARBRES FRUITIERS (*moyen de réparer le dommage que le gibier fait aux*): ce moyen consiste, selon M. *Chevalier* (1), dans l'application de la fiente de vache,

(1) Vigneron, à Argenteuil, près Paris.

bien fraiche, sans mélange de paille ni fumier ; on l'applique de deux pouces d'épaisseur sur la partie malade, & sur toute la circonférence de l'arbre, si l'écorce a été rongée dans tout le pourtour ; on soutient cette espèce de cataplasme avec des chiffons & de la ficelle, de préférence à l'ozier, que le gibier pourrait ronger dans l'hiver ; car il faut la révolution d'une année pour que l'écorce recouvre : la terre-glaise opère bien le même effet, mais elle se fendille, à l'air, & desséche l'arbre, elle ne cesse d'absorber tous les sucs; aulieu que la fiente de vache entretient une fraicheur salutaire, en se laissant pénétrer de l'humidité des rosées ; ce qui facilite la circulation de la sève : l'arbre continue de pousser ; sa végétation est toujours active, & il donne du fruit au plus-tard l'année suivante ; on n'y remarque aucune altération, si ce n'est que l'écorce laisse la trace de la cicatrice. Le procédé réussit parfaitement sur les pommiers, poiriers, abricotiers & pruniers ; il est seulement plus tardif sur les cerisiers dont l'écorce est mince & serrée.

PLATRES D'UNE MAISON NEUVE (*desséchement des*) : on sait généralement qu'un bâtiment neuf est mal-sain, & que le tems seul peut en corriger l'insalubrité ; cependant on se décide à l'habiter.

Les matériaux employés à sa construction renferment beaucoup d'eau ; le plâtre surtout, qui perd, pendant sa calcination, son eau de crystallisation, en reprend beau-

coup au delà de ce qu'il a perdu; une portion de cette eau lui demeure inhérente, mais la majeure partie s'en évapore; il s'agit d'établir ces quantités respectives : 50 livres de plâtre crud se trouvent réduites, par la calcination, à 40 livres; il faut, pour gâcher ces 40 livres de plâtre calciné 20 livres d'eau & même 25, si le plâtre provient de pierre dure; la majeure partie de ces 20 ou 25 livres d'eau doit s'évaporer, le plâtre n'en retenant qu'un neuvième de son poids total; ainsi 40 livres de plâtre, qui ont absorbé 20 livres d'eau, en ont 15 à perdre : voilà donc une énorme quantité d'eau qu'absorbe un bâtiment, & dont il est indispensable que les trois quarts s'évaporent.

On peut, à l'aide de la physique, découvrir la cause des accidens auxquels s'exposent ceux qui habitent des maisons nouvellement construites; pour cet effet, il faut considérer l'évaporation de l'eau sous deux états; *eau réduite en vapeurs*, & *eau se dégageant des substances minérales qui la retiennent.*

L'expérience prouve que le serein par une belle soirée d'été, que les vents humides, que les courans d'air qui s'établissent dans les appartemens, connus sous le nom de *vents coulis*, en interceptant la transpiration, produisent des fluxions, des rhumes, des douleurs vagues, des rhumatismes, rappellent les affections de goutte & de lait répandu, &c. &c. ces effets tiennent à ce que l'eau réduite en vapeur, change la

marche du fluide électrique, & que les corps organisés sont on ne peut pas plus succeptibles de limpression de ce fluide.

Mais ces vapeurs deviennent bien plus perfides quand elles s'échappent de substance minérales. Les émanations qui s'élevent du sein de la terre, au printems, sont très-dangéreuses; elles causent souvent des accidens graves à ceux qui s'y reposent trop long-tems ou qui s'y endorment; ces émanations sont la cause de maladies épizootiques, lorsqu'on abandonne trop tôt les bestiaux dans les champs. Les pays aquatiques sont fort insalubres, sur-tout en automne; enfin, les moffètes, souvent meurtrières qui s'échappent de la terre, ne s'engendrent jamais que dans des lieux humides; les carrières, les grottes, les mines, les caves profondes, les puits, &c.

Rien de plus facile à établir que cette analogie: un bâtiment neuf est une carrière transportée sur un autre sol; la pierre, le moëllon, le plâtre, le sable, la chaux, sont toutes substances minérales qui modifient l'eau qu'elles contienneut, de manière à en rendre l'évaporation très-préjudiciable; elles lui impriment ce caractère particulier qui appartient aux émanations terrestres.

A ces deux manières d'être de l'eau, faites pour produire les plus grands accidens, nous avons à joindre une troisième & dernière cause d'insalubrité.

Le plâtre se décompose en partie par la

calcniation ; l'acide vitriolique qui le constitue, se combine avec le principe du feu, & forme du soufre. La portion de terre calcaire qui était unie à l'acide vitriolique, devenue libre, forme par sa combinaiion avec le soufre, un hépar ou foie de soufre. Cette odeur d'œuf pourri, ou de poudre à canon qui se dégage du plâtre qu'on gâche, provient de cet hépar. Or, de tous les gaz, un des plus dangéreux, est le gaz hépatique.

Il en résulte donc que c'est principalement au tems à rendre habitable une maison neuve; on peut cependant accélérer l'évaporation de l'humidité en ouvrant, dans le jour, les portes & les fenêtres pour laisser circuler l'air, en établissant dans les pieces principales des poëles garnis de longs tuyaux qu'on allume pendant la nuit. A l'époque où l'on se décide à habiter, il faut entretenir du feu dans les cheminées jour & nuit, pour y établir un courant d'air constant ; il est même prudent de faire passer sur les murs un lait de chaux avant d'occuper les lieux.

FIN.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des articles contenus dans ce volume.

A.

ABLE ou ABLETTE : (invention des fausses perles.) Pag. 59.
ACIER naturel du Dauphiné : (perfectionnement de l'). 257
AÉROSTATS ou *machines aérostatiques*. 60
AGITATION des flots : (moyen de calmer l'). 279
AIMANS artificiels de M. l'abbé le *Noble*. 5
AIR atmosphérique : (décomposition de l') 151
AIR d'un appartement : (moyen de purifier l'). 70
AIR fixe : (propriété de l') 202
ALKALI-VOLATIL. 307
AMIDON de santé. 155
ANNEAU-HYDROSTATIQUE de M. *Lunardi*. 157
ANTI-MÉPHITIQUE : (l'). 372
ANTI-PUNAISES : (le véritable). 237
ARBRES fruitiers : (moyen de réparer le dommage fait par le gibier aux). 239
ARROSEMENT des fleurs. 222
ARSENIE : (contre-poison de l'). 209
ART d'*imprimer aussi vîte qu'on écrit* (l'). 231
AUTOMATES parlans. 71

B.

BAROMÊTRE animal. 74
BATIMENS incombustibles. 292
BAUME de la Mecque : (véritable). 6
BAUME de vie *de le Lièvre*. 227
BEURRE-*fort* ou *rance* : (moyen de réparer le). 315
BOISSONS *anti-scorbutiques*. 196

Boite de chaleur, *propre à divers usages*. Pag. 187

C.

Cartons incombustibles, *à l'usage des bureaux*. 253.
Chassis physiques *de M. Mallet*. 178
Cheminée ou *foyers économiques*. 386
Chocolat *de M. Millerant*. 8
Chûtes de roues au moment où l'essieu casse : (moyen de prévenir la). 167
Ciment impénétrable à l'eau. 270
Combustible économique. 397
Crême de tartre *dissoluble*. 394

D.

Dents & rateliers artificiels de M. *de Chémant*. 12

E.

Eau anti-putride de M. *Faure de Beaufort*. 217
Eau anti-vénérienne de *MM. Quertant & Andoucest*. 75
Eau blonde de M. *Elbouel*. 128
Eau d'écorse d'orme pyramidal. 19
Eau de Cythère & *liqueurs des courtisannes*. 15
Eau de Luce. 162
Eau douce, inaltérable dans les voyages de long cours : (moyen de rendre l'). 311
Eau filtrée de la Seine. 286
Eau ophtalmique de M. *Locke*. 77
Eau végétative & régénérative, de M. *Trollier de Bois-Semé*. 145
Eau vulnéraire pour quelques maladies des yeux. 296
Ecorce du maronnier d'Inde. 152
Electromètre. 335
Elixir anti-goutteux de M. *Gachet*, médecin. 22
Elixir anti-scorbutique. 84
Encre de vie ou liqueur propre à faire reparoître les

anciennes écritures. Pag. 313
Encre indélébile pour marquer le linge. 242
Ecyclopédie mécanique. 324
Essence dentrifique de M. la *Blossière*. 126
Eteignoir de sûreté. 360
Extraits amers de M. le *Février*, médecin. 141
Extraits de Cigüe & d'aconit pour les attaques de Goutte. 301

F.

Farines sur mer : (moyen de conserver les). 139
Fécule de pomme de terre : (*voyez* amidon de santé). 155
Feux de cheminées : (moyen d'éteindre promptement les) 224
Fleurs desséchées qui conservent leur éclat naturel. 370
Fièvre puerpérale ou fièvre des femmes en couche : (méthode curative de la). 133
Four à chaux de M. *Fazet*. 398
Four à chaux : (dangers du sommeil dans un). 285
Four économique. 249
Fourmis & fourmillières. 341
Fourneau *économique portatif de M. Nivert*. 325

G.

Gelée de groseilles *faite à froid*. 158
Glace artificielle. 195
Gland de chêne. 192
Gouttes céphaliques d'Angleterre. 190
Gouttes d'Éther. 161
Gouttes d'or de M. *Solaris*. 86
Gouttes du général la *Mothe*. 208

H.

Huile empyremmatique. 269
Huile essentielle du canelier. 358

I.

INSTRUMENS propres à remédier à la foiblesse de la vue. pag. 291

L.

LABOURS de mars. 323
LABOURS d'été : (avantage des). 302
LAVEMENS anti-laiteux. 89
LAVEMENS anti-vénériens de M. *Royer*, chirurgien. 25
LAVEMENS fébrifuges. 282
LEVURE incorruptible & purifiée. 90
LIQUEUR anti-septique de M. *Peyroge*. 27
LIQUEUR minérale anodine d'Hoffmann. 166
LITS mécaniques à l'usage des malades. 275
LUNETTE d'opéra microscopique. 30

M.

MACHINE hyderstrotatique.
MACHINE *hydraulique de M. Bourier.* 228
MACHINE *pour envayer & désenrayer à volonté*, & pour dételer habilement les chevaux, au moyen de deux cordons. 128
MACHINES économi-pyriques de M. le *Buete*. 31
MANUFACTURE de plombs-coulés. 34
MÉCANIQUE *propre à multiplier les forces de l'homme* 225
MÊCHES économiques. 90
MONTRE de paille. 200
MOULIN à plâtre. 378
MOUTURE économique. 280
MOUVEMENT de combinaison pour fermer les portes *avec* ou *sans* serrure. 362

N.

NAVIRE qui fait beaucoup d'eau (moyen de sécourir un). 256

Noyés (établissement fait en 1772, fait par la ville de Paris, en faveur des). pag. 112

O.

Onguent de M. *Laval.* 94
Onguent-végétal-vessicatoire. 36

P.

Paratonnères (*théorie* des). 243
Pastel (secret de fixer le). 261
Peinture à fresque. 395
Peinture éludorique. 164
Pendule à répétition. 392
Pilules corroboratives. n56
Pilules de Bellotte. 33
Pilules de Gerbier. 194
Platres d'une maison neuve (desséchement des). 380
Poeles économiques. 41
Pommade de Vénus ou de beauté. 230
Pómmade fortifiante de M. *de Brune.* 44
Pommade d'Imbert. 390
Pompe artificielle. 212
Pompe à scier.
Potage *propre à nourrir cent personnes, moyennant cent sous par jour.* 360
Poudre de la *providence.* 206
Poudre d'Irise. 45
Poudre végétative ou *nouvel engrais.* 317
Poudre végétale purgative. 48
Poudre vulnéraire astringente. 49
Poupée parlante ou dansante. 383
Préparation anti-moniale de *M. Jacquet.* 96
Préservatif *contre la carie du bled.* 345
Préservatif *contre la petite vérole.* 215
Préservatif *contre le méphitisme des puits.* 254
Préservatif *contre les engelures.* 233
Préservatif contre les insectes qui rongent la plume, la laine & les fourrures dont on ne fait pas habituellement usage. 381

Pronostic : (le). pag. 107
Puce dans l'oreille : (extraction subite d'une). 389

R.

Racine de Bryonne. 222
Raisin d'ours ou *bousserole*. 204
Réveil-matin du R. P. *Mourgues*. 121
Romaines à cadran. 198
Rouet *qui file & qui dévide en même-temps*. 234

S.

Sachets anti-apoplectiques de *feu M. Arnoult*. 52
Sachets pour les crampes. 322
Satinage du papier blanc & imprimée. 173
Sausse blanche *à l'huile*. 394
Savon médicinal. 182
Scaphandre. 387
Sel anti-vénérien, de M. *Champelle*. 137
Sel d'or philosophique. 99
Serrures de sureté de M. *Tocque*. 143
Sirop anti-vermineux. 149
Sirop pectoral de mou-de-veau. 130
Sondes & bougies *flexibles de M. Bernard*. 102
Spécifique contre les chûtes violentes. 253
Spécifique contre les indigestions. 363
Spécifique contre l'esquinanci. 153
Spécifique contre l'hydropisie. 312
Spécifique vulnéraire désobstruant. 118
Stomachique liquide de M. *Ray*. 249

T.

Table de santé. 333
Tache de fruits rouges (moyen d'effacer promptemens les). 239
Teinture balzamique. 344
Tétisoles d'argent, de feu M *Cousin*. 191
Thériaque du collège de pharmacie. 365
Topique alexitère, ou vrai préservatif des hommes contre les maladies vénériennes. 45

TOPIQUE pour les corps des pieds. pag. 278
TOPIQUE pour les yeux. 343
TOPIQUE vulnéraire & résolutif de M. *Canet.* 258
TRAITEMENT de madame Vicaire, *pour réformer dans les enfans* les vices de conformation maternelle. 568

V.

VERS cylindriques, ou *vers des enfans.* 58
VIANDES, fruits ou *autres matières animales & végétales rendues incorruptibles pendant des années entières.* 303
VIANDES gâtées *rendues à leur état de fraicheur naturelle.* 314
VIPÈRE (contre-poison de la morsure de la). 168

FIN

De la Table alphabétique des articles contenus dans ce volume.

H.4